Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15351 – 7 F – DIMANCHE 5 – LUNDI 6 JUIN 1994 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Rwanda exsangue

De deux cent cinquante mille à cinq cent mille morts, plus d'un demi-million de *réfugiés* dans les pays voisins, un à deux millions de personnes déplacées et menacées par la famine ou la maladie à l'intérieur du pays. Tel est le bilan de huit semaines de folie meurtrière au Rwanda. Ces chiffres sont approximatifs, mais ils suffisent à décrire l'horreur de la situation depuis l'assassinat du président Juvénal Habyarimana, le 6 avril. Les témoignages des survivants et des employés des organisations humanitaires abondent pour décrire les massacres organisés, les *charniers*, et ces milliers de corps en décomposition portés par les rivières vers le lac Victoria...

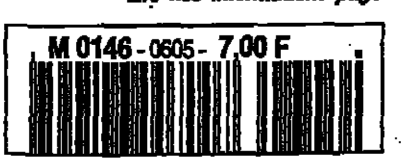
Qui sont donc ceux qui – selon des sources diplomatiques françaises – ont abattu l'avion présidentiel, tirant des missiles sol-air alors qu'il s'apprêtait à atterrir sur l'aéroport de Kigali ? Les assassins sont-ils des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), qui appartiennent à l'ethnie minoritaire des Tutsis, comme le prétendent les extrémistes de l'ethnie majoritaire hutue ? Ou bien des extrémistes hutus qui reprochaient au président défunt de s'être laissé convaincre de s'engager sur la voie de la démocratisation et du partage du pouvoir avec les Tutsis ?

L'ORGANISATION immédiate – voire la planification – et l'ampleur des tueries, dont ont été victimes dans un premier temps les modérés hutus puis *les Tutsis, peuvent laisser penser* que les extrémistes hutus sont derrière l'attentat qui a coûté la vie à Juvénal Habyarimana. Si tel est le cas, leur stratégie à courte vue est en train de se retourner contre eux. Car les rebelles du FPR, qui avaient échoué dans leur tentative de reprendre le pouvoir en envahissant le pays en 1990 depuis l'Ouganda voisin, sont près de remporter une victoire militaire.

Ils ont pris la moitié de la capitale, Kigali, et tout l'est du pays. *Ils sont sur la frontière* burundaise et viennent d'enlever Kabgayi, près de Gitarama, la ville où le gouvernement hutu, formé après l'attentat du 6 avril, a trouvé refuge. Le FPR pourrait donc accéder au pouvoir par la force, alors que n'ont jamais été appliqués les accords d'Arusha, signés en août 1993, qui lui garantissaient une place au gouvernement et l'intégration d'une partie de ses troupes dans l'armée nationale.

L'ONU, qui a retiré l'essentiel de ses 2 500 « casques bleus » en avril, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la Belgique, l'ancienne puissance coloniale, et la France – qui a longtemps soutenu le régime du général Habyarimana – doivent maintenant conjuguer leurs efforts pour amener les belligérants à la raison et faire cesser *les massacres*. Le Conseil de sécurité a finalement autorisé le renforcement de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). Mais les 5 500 hommes promis ne sont pas près d'arriver, alors que tout retard ou toute tergiversation allonge la liste des victimes.

Lire nos informations page 3



Alors que M. Clinton est attendu en Normandie lundi

Les cérémonies du débarquement exalteront l'amitié entre l'Europe et les Etats-Unis

Bill Clinton est attendu lundi 6 juin en Normandie pour des cérémonies qui seront le point fort des commémorations du débarquement. M. Mitterrand exaltera l'alliance mondiale qui permit d'écraser le nazisme. La visite de M. Clinton sera l'occasion pour les deux chefs d'Etat de souligner l'importance de la coopération franco-américaine. Samedi 4 juin, Bill Clinton a honoré la mémoire des aviateurs qui ont bombardé le mur de l'Atlantique, lors d'une cérémonie à Cambridge. Au cours de leur séjour en Grande-Bretagne, le président américain et son épouse devaient prendre part à un dîner donné par la reine Elizabeth II à Portsmouth.

Le lien transatlantique

Il y a dix ans, le 6 juin 1984, François Mitterrand et Ronald Reagan étaient venus en Normandie pour célébrer le quarantième anniversaire du débarquement. Le président français avait parlé à Omaha Beach, et son homologue américain à la pointe du Hoc. C'était la première fois que cet événement était célébré à ce niveau. En 1969, les cérémonies du 25ᵉ anniversaire de l'opération « Overlord » avaient été présidées par Maurice Couve de Murville, alors premier ministre, et cinq ans plus tard, le 6 juin 1974, le gouvernement dirigé par Jacques Chirac avait délégué le ministre de la défense, Jacques Soufflet, et son collègue en charge du commerce et de l'artisanat, Vincent Ansquer, pour saluer les très nombreux vétérans venus se recueillir sur les lieux des combats.

L'actuel président de la République a su, lui, habilement profiter de ces retrouvailles solennelles des Alliés de la seconde guerre mondiale pour rappeler l'importance du lien transatlantique qui, par deux fois dans ce siècle, sauva la France et l'Europe. En 1984, François Mitterrand avait exhorté *« les alliés d'hier à surmonter les contradictions d'une victoire commune dont le monde attendait qu'elle apportât enfin la paix »*, répondant à Ronald Reagan qui avait affirmé : *« En vérité, il n'y a pas de réconciliation que nous accueillerions plus favorablement qu'une réconciliation avec l'Union soviétique afin que, ensemble, nous puissions réduire les risques de guerre, maintenant et pour toujours. »*

Cet échange traduisait la fin de la méfiance suscitée outre-Atlantique par l'arrivée au pouvoir en mai 1981, en France, d'un gouvernement comptant dans ses rangs quatre ministres communistes, qui allaient d'ailleurs être remerciés en juillet 1984, un mois après ces cérémonies. Paris s'était à l'usage révélé un allié particulièrement sûr dans un contexte difficile. Quelques mois plus tôt, François Mitterrand était allé plaider devant le Parlement allemand en faveur de la « double décision » de l'OTAN, qui prévoyait le stationnement en Europe de missiles à moyenne portée en réponse aux SS 20 soviétiques, au grand dam de ses amis sociaux-démocrates allemands saisis par le pacifisme.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 6
et nos informations page 5

Les vétérans du Jour J

18. – *Charles Lynch, correspondant de guerre, écrit sa première dépêche du débarquement.*

page 6

La dette publique russe va être rééchelonnée

Après deux longues journées de négociations, jeudi 2 et vendredi 3 juin à Paris, la Russie a obtenu des pays occidentaux prêteurs un rééchelonnement avantageux de sa dette publique *extérieure. Celle-ci, qui atteint* 49 *milliards de dollars* (soit près de 275 milliards de francs) sur un total de 80 milliards (le reste étant de la dette privée), devait donner lieu cette année au paiement de 7 milliards de dollars, représentant l'échéance en capital et intérêts des emprunts souscrits jusqu'à la fin de l'année 1991.

Les gouvernements créanciers, regroupés au sein du Club de Paris, ont décidé vendredi soir d'accorder à Moscou un délai de grâce de presque trois ans (trente-trois mois) pour l'échéance 1994, suivi d'une période de treize années de paiement progressif (1997-2010). La Russie qui, depuis la fin des années 80, n'est *plus capable d'honorer normalement ses engagements, avait déjà* obtenu des avantages exceptionnels pour le remboursement de l'échéance 1993 (15 milliards de dollars).

Pékin sous surveillance policière cinq ans après Tiananmen

Les autorités tenaient sous haute surveillance, samedi 4 juin, la place Tiananmen, théâtre, il y a cinq ans, de la répression du « printemps de Pékin ». Tout rassemblement de plus de deux personnes y est tenu pour suspect. Les étrangers ont aussi fait l'objet de contrôles et de restrictions à *leurs activités dans la* capitale. A Shanghaï, un dissident, Bao Ge, a été interpellé. Cependant, le voyage en Chine, à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires, de Gérard Longuet, ministre français du commerce extérieur, aura lieu du 2 au 9 juillet.

page 3

Guerre de succession à Bordeaux

Le long règne de Jacques Chaban-Delmas, maire RPR de Bordeaux depuis 1947, touche à son terme. L'ancien dirigeant de la Résistance, ancien premier ministre, « baron » du gaullisme, a laissé *paraître son désir de voir lui succéder, l'an prochain,* Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, secrétaire général du RPR et Landais d'origine. Cette préférence, qui a l'appui d'une partie des milieux économiques de la ville, se heurte aux objections de Jacques Valade, RPR lui aussi, président du conseil régional et patient « dauphin » officiel de M. Chaban-Delmas depuis... plus de quinze ans. Les Bordelais voient arriver cette confrontation *comme la fin du long sommeil qui a marqué les dernières années* de mandat de leur maire et retardé bien des projets d'équipement de leur ville.

Lire notre cahier « Heures locales », pages I à VIII

Francis Lorentz va quitter la présidence de la RATP

Le mandat de Francis Lorentz, PDG de la RATP depuis décembre 1992, date à laquelle il avait succédé à Christian Blanc, devenu PDG d'Air France, ne sera pas renouvelé. Il en a informé vendredi 3 juin une centaine de cadres de l'entreprise. Jean-Paul Bailly, directeur général-adjoint chargé de l'exploitation à la régie, pourrait lui succéder.

page 18

Un président mal aimé

Le chef de l'Etat le plus puissant du monde est en position de faiblesse chez lui

WASHINGTON

de notre correspondant

Le Bill Clinton qui arrive en France est, chez lui, un homme en situation instable. Paradoxalement, celui qui représente en Europe une Amérique forte, à *tout le moins de plus en plus* sûre de son renouveau économique, est, à l'intérieur, un président en position de faiblesse. A mi-parcours, ou presque, c'est un président en bataille avec la presse, les scandales, peut-être *bientôt avec la justice, un prési*dent qui, élu avec 43 % des voix, n'a, semble-t-il, toujours pas conquis durablement l'estime d'une majorité de ses concitoyens. C'est, pour l'heure, un président mal aimé.

L'économie étant, plus que jamais, le seul vrai critère de réussite et tous les indicateurs étant *positifs* – croissance *forte*, inflation maîtrisée, chômage autour de 6,4 % –, Bill Clinton devrait naviguer en permanence sur la crête des sondages. Rien de tel. Il tangue au gré du dernier scandale affectant la Maison Blanche ou de ce qui est perçu comme sa gaffe la plus récente en politique étrangère. Convaincu que les Américains ne le jugeraient que sur sa politique intérieure, il voit sa popularité affectée, dans les sondages, par sa gestion erratique de certains conflits chauds de l'après-guerre froide.

Dire qu'il n'est pas populaire rend mal compte du phénomène. Les sondages, toujours, le créditent d'un énorme capital dans l'opinion : une écrasante majorité d'Américains veut voir Bill Clinton réussir. Il suscite des réactions passionnelles qui, quand elles ne lui sont pas favorables, relèvent purement et simplement de la haine. *« Il y a chez Clinton quelque chose qui provoque des réactions viscérales »*, disent ses collaborateurs. La Maison Blanche reçoit deux fois plus de courrier et de coups de téléphone que du temps du président Bush : dénoncé avec virulence ou défendu avec conviction, Clinton ne laisse jamais indifférent.

Les ultra-conservateurs mènent contre lui une campagne forcenée.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 5

Les « Habits noirs » du commissaire Féval

Mis en examen en marge d'une affaire de stupéfiants, l'ex-numéro 2 de la BRB aurait pu incarner un personnage de l'auteur du « Bossu », son arrière-grand-oncle

Des inspecteurs cocaïnomanes, des truands épicuriens et un maître de la police judiciaire en prison : l'écrivain Paul Féval aurait été inspiré par cette extravagante histoire vraie dont le personnage principal, le commissaire Philippe Féval, n'est autre que son arrière-petit-neveu. Célèbre pour son *Bossu* à l'apostrophe fracassante – *« Si tu ne vas pas à Lagardère, Lagardère ira-t-à toi »* –, Paul Féval est, aussi, l'auteur à succès d'une série policière, *les Habits noirs*.

Quel rôle le commissaire Féval aurait-il incarné dans la saga de cette terrible bande de malfaiteurs ? *« Ces fameux Habits noirs ont leurs soldats dans la fange des bas quartiers et leurs généraux dans les plus hautes régions sociales,* écrivait son arrière-grand-oncle. *La vérité, c'est qu'ils travaillent en grand et que la police n'y voit que du feu. On dit qu'ils sont protégés de haut... Et que la justice a peur d'eux ! »* Policier iconoclaste et haut en couleur, Philippe Féval faisait partie de cette poignée de commissaires promis aux sommets de la PJ parisienne. Au moment de ses mésaventures judiciaires, début 1994, il dirigeait par intérim la prestigieuse brigade de répression du banditisme (BRB) du 36 quai des Orfèvres. Mais ce quadragénaire irritait presqu'autant qu'il fascinait.

Atypique avec un père colonel de cavalerie, un ancêtre écrivain *et une chevalière héritée* d'un aïeul magistrat du roi en Bretagne. Sympathique avec sa gouaille à la Gabin dans *Razzia sur la chnouf* et sa dégaine chaloupée à la Belmondo dans *le Doulos*. Agaçant avec son cabriolet anglais, sa fréquentation des boîtes de nuit et ses conquêtes féminines. Jalousé pour ses dîners arrosés avec Serge Gainsbourg, qu'il connaissait depuis le projet d'enlèvement manqué de Charlotte par des étudiants. Respecté pour sa connaissance du Bottin du grand banditisme parisien et pour son palmarès de « beaux mecs » arrêtés à la sortie des salles de coffres. Envié pour sa réussite contre les ravisseurs de Monique Pelège, l'épouse du promoteur immobilier, en octobre 1990, ou de la petite Mélodie, la fille de la chanteuse coréenne Kimera et du millionnaire libanais Raymond Nakachian en 1987. Irritant avec sa hargne envers les ronds-de-cuir ou son refus d'entrer, il y a plusieurs années, dans ce saint des saints qu'est la brigade criminelle. « Filocher », « planquer », « coincer », prendre en « flag », faire tomber : tels étaient les verbes préférés du commissaire Féval.

« Qui veut la fin veut les moyens. Pour combattre les bandits, il faut entrer dans la forêt », avait écrit son ancêtre. Le commissaire avait justement bâti sa réputation en pénétrant, avec un plaisir non dissimulé, dans la forêt des voyous et des indicateurs. La seule manière, aux yeux des policiers de l'antigang, de rapporter de belles affaires. Sur les bancs de la communale, Philippe Féval s'était lié d'amitié avec un écolier qui devint, dans les années 70, l'une des figures du « gang des postiches » spécialisé dans les attaques de banques à main armée. Plus tard, le commissaire a entretenu des liaisons dangereuses, plus ou moins amicales, plus ou moins méfiantes, avec ses informateurs du milieu.

ERICH INCIYAN

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

Il y a cinquante-cinq ans

Enigma n'avait plus de secret pour les Alliés

par Jean Planchais

TOUT a commencé par les déboires d'un petit inventeur hollandais et s'est terminé par un des secrets les mieux gardés de la guerre.

Dans les années 20, Hugo Koch, un ingénieur néerlandais, inventa une machine destinée à faciliter le secret du courrier commercial. Ce fut un échec financier. Un Allemand, Arthur Scherbius, *racheta l'engin et, toujours pour le même usage,* construisit quelques exemplaires d'une machine qu'il baptisa Enigma. Elle fut exposée lors du congrès de l'Union postale universelle, où elle intéressa fort les militaires de divers pays. A la même époque, l'armée polonaise avait mis sur pied un service de décryptage renommé dans les milieux spécialisés, le BS 4 (Biuro Szyfrow, section 4). Celui-ci, dont les efforts étaient tournés vers l'Allemagne, s'aperçut, le 18 juillet 1928, que la Reichswehr commençait à utiliser une machine à chiffrer, variante du modèle vendu dans le commerce. Elle consistait en un système de trois rotors qui pouvaient fournir 17 576 alphabets différents. BS 4, conscient du danger de se trouver désormais incapable de « casser » les codes adverses, sélectionna pour ses recherches trois étudiants en mathématiques, dont l'un fut envoyé se perfectionner... à l'université allemande de Göttingen.

Simultanément, le spécialiste français du chiffre, le commandant Gustave Bertrand, aboutissait à la conclusion qu'il valait mieux acheter ou voler un code que de consacrer trop de temps à son déchiffrement. Il acheta un certain nombre de données à un transfuge et les transmit au BS 4. En 1937, le colonel Rivet, chef du SR français, fit étudier de nouvelles propositions d'un fonctionnaire allemand du chiffre par son adjoint, chef de la section allemande, le capitaine Henri Navarre, futur commandant en chef en Indochine. Ainsi furent acquis les notices d'utilisation, les tableaux mensuels des clés (une par jour), etc. Tout, sauf, écrit le général Navarre, le plan des connections internes. Les experts polonais avaient réussi à construire une, puis plusieurs répliques d'Enigma et à déchiffrer 75 % des messages allemands lorsque Berlin y ajouta deux rotors supplémentaires, ce qui multipliait par vingt-six les alphabets disponibles, chaque lettre pouvant être chiffrée par un alphabet différent. Les spécialistes allemands en avaient fait un engin de la taille d'une machine à écrire, capable de supporter tous les climats et que l'on pouvait utiliser, grâce à ses batteries, dans un camion en marche.

En 1938, le commandant Bertrand organisa une rencontre entre Français et Polonais. Vainement : ces derniers jugent que les premiers, malgré leurs acquisitions, n'ont rien à leur offrir. Le BS 4, lui, a découvert le secret d'une machine à cinq rotors... Mais, à la veille même de la guerre, en juillet 1939, alors qu'Enigma a été adoptée par toutes les forces armées allemandes, à l'exception de la marine, ils convoquent une conférence secrète. Y assistent, notamment, selon l'historien américain des « casseurs de code », David Kahn, un certain Sandwich, professeur de mathématiques à Oxford, qui n'est autre que le chef désigné du contre-espionnage britannique (MI 6), Stewart Menzies. Les Polonais offrent des machines Enigma à leurs alliés. Bertrand organise leur transport à Paris et en Grande-Bretagne, à la Government Code and Cypher School (GCCS), où sont rassemblés des mathématiciens comme Alan Turing, personnage aussi génial que pittoresque, des champions d'échecs, des universitaires et un futur chancelier de l'Echiquier, Roy Jenkins. Les spécialistes polonais purent quitter à temps, par la Roumanie, leur pays envahi et reprendre leur travail au château de Vignolles, non loin de Paris...


ULLSTEIN BILDERDIENST

Codage de messages radio en 1943 sur la machine Enigma, avec une clé constamment modifiée.

Panne le 10 mai 1940

L'utilisation opérationnelle de l'engin débuta en France en octobre 1939. Elle dura jusqu'au 10 mai 1940 où se déclencha l'offensive allemande et ne reprit que le 20 mai : le renforcement du secret par l'adversaire avait été efficace. Le SR français conserva, pour sa part, un exemplaire d'Enigma après la défaite de 1940. En zone non occupée, les décrypteurs, toujours sous les ordres du commandant Bertrand, poursuivirent, au château de Fouzes, près d'Uzès, le déchiffrement des messages allemands. Un poste émetteur installé à Sayat, près de Royat, transmit à l'Intelligence Service les renseignements recueillis jusqu'à l'occupation de la zone sud, en novembre 1942.

En Grande-Gretagne, l'ensemble des opérations de décryptement et d'exploitation prit le nom d'Ultra. Sous la coupe du *squadron leader* Winterbotham, chef du service de renseignement de la RAF, des équipes spéciales (SLU) sont placées auprès des responsables militaires, à la fois pour déchiffrer les messages allemands et pour protéger le secret qui entoure le système.

Pour éviter que Berlin ne s'aperçoive que ses communications sont interceptées et leur contenu percé à jour, il faut multiplier les feintes : attribuer à des reconnaissances aériennes, vraies ou simulées, la découverte de tels ou tels préparatifs. On assurera après la guerre que Churchill connaissait l'intention de Goering de détruire Coventry et qu'il se garda de mettre la défense en alerte pour préserver le secret d'Ultra. L'allégation a été vigoureusement démentie.

Lorsque Hitler renonça à envahir l'Angleterre, après l'échec de l'offensive aérienne de Goering, Londres le sut aussitôt. De même, lorsque la marine allemande, à son tour, mit en service des Enigma d'un type particulier qui furent placés à bord de ses sous-marins, la Royal Navy, après des recherches difficiles et la capture d'une machine à bord d'un submersible, fut en mesure, à partir de décembre 1942, d'intercepter leurs messages.

Succès en Normandie échec dans les Ardennes

Bien entendu, dans toute la période qui précéda le débarquement en Normandie, Ultra fonctionna sans discontinuer et fournit à l'état-major allié la traduction des communications de Hitler et du grand quartier général de la Wehrmacht.

En août 1944, lorsque le Führer donna à l'armée allemande en Normandie l'ordre catastrophique de poursuivre son offensive vers Mortain, pour couper à tout prix la route aux blindés américains, ses directives furent aussitôt connues. La chance favorisa les Alliés, à qui il fallait toujours se procurer le tableau des « clés » quotidiennes : lors du siège de Brest, au milieu d'un chargement parachuté de croix de fer tombé dans les lignes américaines, un soldat découvrit un petit livret rose : le tableau trimestriel des clés. Mais une confiance excessive en Ultra mit les Alliés dans une situation périlleuse. Les Allemands soupçonnèrent-ils que leurs communications étaient interceptées ? Un traître hollandais leur livra-t-il l'information ? Lorsque, à Noël 1944, la Wehrmacht attaqua dans les Ardennes, Anglais et Américains furent pris totalement par surprise : Ultra n'avait rien signalé.

Le dernier message

Le dernier message lancé sur une machine Enigma fut trouvé en Norvège. Un opérateur en fuite l'avait laissé sur son imprimante : *« Le Führer est mort. Le combat continue. Doenitz. »*

Ce ne fut que près de trente ans plus tard que le secret fut levé. Le général Bertrand, en 1973, puis le *squadron leader* Winterbotham, publièrent un livre sur le sujet. Chacun attribue à ses services le rôle essentiel – après celui des Polonais, tout de même, chez Bertrand – dans la découverte de ce qu'il appelle *« la plus grande énigme de la guerre »*.

► **Pour en savoir plus :**

Enigma ou la plus grande énigme de la guerre, **de Gustave Bertrand, Plon, 1973.**

La Guerre secrète, **d'Anthony Cave Brown, 2 tomes. Trad. française, Pygmalion-Gérard Watelet, 1981.**

La Guerre des codes secrets. Des hiéroglyphes à l'ordinateur, **de David Kahn. Traduction, adaptation et mise à jour de Pierre Baud et Joseph Jedrusek. Préface de Max Gallo. InterEditions, 1980.**

Le Service de renseignements, 1871-1944, **de Henri Navarre, Plon, 1978.**

Ultra, **de F. W. Winterbotham, traduction française de *The Ultra Secret,* Robert Laffont, 1975.**

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

L'enlèvement et le sérail

LES LOUPS ET LA BERGERIE
de Patrick Poivre d'Arvor.
Albin Michel, 220 pages, 98 F.

MONSIEUR LE CARDINAL ET DIEU
de Jean-Michel Royer.
Plon, 315 pages, 120 F.

Ce pourrait être une histoire corse. Les Corses y ont, en tout cas, une bonne part. Normal, puisqu'il s'agit d'un conte inspiré par la politique française, qui ne saurait être entièrement abandonnée à l'amateurisme des continentaux. Patrick Poivre d'Arvor imagine l'enlèvement de Philippe Léotard, le 24 décembre 1994, non parce qu'il lui veut du mal, bien au contraire, *mais parce que cela lui permet* d'en décrire, au-delà du ministre apparenté à la *victime*, les effets sur les autres chefs de file de la classe politique. Ils s'en trouvent tous très perturbés, dans cette période de l'année où, traditionnellement, le *domaine privé l'emporte sur la* vie publique.

Pourquoi cet enlèvement parmi quelques attentats symboliques, pourquoi Philippe Léotard, pour quel profit attendu ? Autant de questions troublantes qui obligent les présidentiables jusque-là prudents à se positionner avant le sprint final de la course à l'Elysée. C'est, on le devine, cette agitation qui intéresse l'auteur, son héros-prétexte en étant quitte pour un bref séjour dans une bergerie corse.

Les loups sont au-dehors, sur un autre terrain de chasse, soudain précipités dans la quête ouverte de cette proie convoitée qu'est le pouvoir. Patrick Poivre d'Arvor les suit à la trace, en tenant le journal de bord de cette course pendant une semaine qui s'avérera décisive. Voici donc François Mitterrand à Latche avec l'inévitable entourage, Valéry Giscard d'Estaing à Chanonat, en famille *mais toujours en politique*, Charles Pasqua, qui a fait du ministère son intérieur, Edouard Balladur dans son chalet chamoniard, vite rejoint par les deux Nicolas, Bazire, directeur de cabinet, et Sarkozy, ministre du budget, François Léotard *dans sa retraite irlandaise,* Michel Rocard à Jérusalem, Jacques Chirac aux Seychelles, en coup de vent, puis Jacques Delors à Bruxelles, qui n'entend pas rester absent.

Quand on quitte les politiques, c'est pour s'immiscer dans les salles de rédaction, hommes et milieux que l'auteur connaît bien. La fiction lui permet de les évoquer en toute liberté, avec des détails et des *jugements personnels* que n'autorise pas l'ordinaire de l'information délivrée dans les journaux. Le charme de l'exercice est là. Comme un diable sorti *de sa boîte*, Patrick Poivre d'Arvor y prête un regard aigu, plus amusé que féroce. Il a une certaine *tendresse pour ses personnages* en proie aux mêmes ambitions et aux mêmes inquiétudes. S'il se fait montreur de marionnettes, c'est guidé par la curiosité des ressorts humains qui animent ces étranges animaux politiques, et non par la tentation de les caricaturer.

La comédie du pouvoir, Jean-Michel Royer l'aborde par d'autres artifices littéraires. Il en appelle à des collaborateurs célèbres, pris dans le dictionnaire des écrivains, pour raconter ce qui se passe entre Dieu (François Mitterrand), le Cardinal (Edouard Balladur), le Prince (Jacques Chirac) et les autres personnages de la Cour. L'auteur remet en honneur un genre quelque peu oublié, le pastiche : l'actualité politique est vue *« à la manière de... »*. La Fontaine ouvre le bal, et quelques-uns de nos grands prosateurs et poètes y participent joyeusement, en faisant une petite place à des politiques, tels François Mitterrand, Jacques Chirac, Charles de Gaulle. Jean-Michel Royer, qui est un facétieux, a glissé Pierre Dac dans sa distribution avec la mission de traiter *de la défense élastique* : un pas en avant, quinze en arrière...

L'auteur se pique aussi de pédagogie, et son ouvrage tient du manuel scolaire avec ce que cela suppose d'explications, de notes et d'exercices. Par exemple, *l'impromptu de Latche, sur* le modèle de *Dom Juan,* qui met en scène le roy François, Monsieur Rocard et le valet Bianco, se prête à la réflexion.

L'auteur rappelle que M. Mitterrand a beaucoup joué au chat et à la souris avec MM. Chirac et Rocard et demande ingénument : *« Croyez-vous qu'il se soit permis de reprendre ces mêmes très perverses habitudes avec Edouard Balladur ? »* ; il suggère de le vérifier en reprenant la scène avec ce dernier à la place de M. Rocard. Le fin du fin, s'agissant de l'art du pastiche, est d'avoir imité Charles Fourest, pour évoquer l'affaire Botton-Noir, qui avait lui-même parodié *le Cid* et fait dire à Chimène : *« Qu'il est joli garçon, l'assassin de papa ! »* Exercice littéraire ou jeu politique : les deux, qui, dans la tradition française, ont souvent été étroitement mêlés.

ASIE

CHINE

La police empêche toute commémoration du « printemps de Pékin »

Une panoplie de mesures prises par le pouvoir et, peut-être, une baisse de moral de la dissidence due au déclin du soutien occidental, semblaient, samedi 4 juin, avoir atteint le but que s'étaient fixé les autorités : aucune commémoration publique de l'anniversaire, redouté, du massacre de Pékin, en 1989, ne semblait pouvoir se tenir, sauf à devoir être sévèrement châtiée.

PÉKIN

de notre correspondant

Pékin a été placée sous une surveillance plus intense qu'on ne l'a vu depuis la levée, début 1990, de la loi martiale imposée lors des troubles du printemps précédent. On relève à divers indices que des forces de sécurité se tiennent prêtes à intervenir dans la capitale au moindre signe d'agitation. Tout rassemblement conséquent a été soit interdit (même dans des lieux fermés) soit rendu impossible, même entre étrangers, par de mystérieuses *« pannes de courant électrique »* invoquées pour annuler des réceptions. Diverses manifestations culturelles organisées par des ambassades ont dû être différées d'au moins une semaine. Un attroupement de plus de deux personnes est tenu pour suspect. Un policier a ainsi jugé opportun, vendredi devant une école étrangère, de s'enquérir de la nature de la conversation qu'avaient trois chauffeurs chinois...

Sur la place Tiananmen, toute conversation entre un Chinois et un étranger est rendue presque impossible par la présence massive de policiers, probablement plus nombreux encore en civil (la combinaison de deux accessoires les trahit : lunettes de soleil et talkie-walkie enrobé dans *le Quotidien du peuple*) qu'en uniformes. Arborer en ces lieux un appareil de photo ou une caméra de télévision est un sûr moyen de se retrouver au poste, comme en a fait l'expérience une équipe de la CBS américain, vendredi, pour un interrogatoire de deux heures. Dans les journées précédentes, certains correspondants occidentaux avaient été *« amicalement »* dissuadés par les autorités de cultiver de manière trop active leurs contacts dans les milieux dissidents.

Chose rare : on n'hésite pas à reconnaître officieusement que des étrangers « sensibles », journalistes notamment, sont placés sur écoutes téléphoniques. Le zèle policier a, voici quelques jours, touché deux diplomates allemands, interrogés longuement pour avoir passé la soirée chez une connaissance chinoise, et ce malgré les bonnes relations que Bonn a renouées avec Pékin. Acte de *« policiers inexpérimentés »*, fut-il assuré à l'ambassade.

CNN censurée

Pour la première fois, la communauté étrangère – diplomates et journalistes surtout, vivant dans leurs quartiers sous surveillance militaire – a été associée à une mesure de censure, suspendant la diffusion de la chaîne américaine CNN, reçue par des antennes dont les autorités contrôlent l'interrupteur. Mais les censeurs, ne comprenant apparemment pas l'anglais, ont coupé au moment où le correspondant américain de la chaîne annonçait en direct que Pékin était d'un calme complet en ces journées anniversaires!

La police des frontières a, dit-on, refoulé à l'aéroport de Pékin des hommes d'affaires étrangers – dont, encore, des Allemands – qui disposaient d'un visa en règle mais non d'une lettre d'invitation de la part d'une institution chinoise, document jadis obligatoire (il y a au moins dix ans que le règlement est tombé en désuétude). Les autorités ont pourtant démenti avoir donné pour instruction aux ambassades de Chine à l'étranger de suspendre l'émission de visas individuels.

Les étudiants font le gros dos

La paranoïa sécuritaire semble avoir pour origine non seulement les craintes du régime en raison de facteurs objectifs, mais aussi la colère qu'aurait exprimée Jiang Zemin, son patron en titre, envers ses policiers pour n'avoir pas prévenu la rencontre, en mars, du dissident Wei Jingsheng (aujourd'hui sous les verrous) avec un haut fonctionnaire américain. Résultat : chacun des écrous du système de contrôle a subi une torsion énergique. *« Ils sont fous! On ne va pas aller manifester, puisqu'ils ont fait savoir que ça se paierait cher! »*, disait un Pékinois lambda.

La répression de Tiananmen est connue ici sous l'abréviation de *« 6-4 »* (pour 4 juin) mais elle avait, en fait, commencé dans la soirée du samedi 3 juin 1989. C'est donc pendant cette nuit que, lors des anniversaires précédents, les étudiants des universités se laissaient aller, malgré les consignes, à quelques protestations symboliques, telles que casser des petites bouteilles *(xiaoping)*, par allusion homophonique au prénom du patriarche Deng, qui couvrit le massacre. Cette année, si bris de bouteille il y eut, ce fut en l'absence de tout témoin : le quartier était bouclé et l'accès des instituts filtré contre toute pénétration journalistique. Au demeurant, le monde estudiantin semble résigné pour le moment à faire le gros dos et affirme ne pas s'intéresser à la politique. Le régime craint plutôt d'autres secteurs de la population : plusieurs activistes religieux et ouvriers semblent avoir été convoqués pour des *« entretiens »* au commissariat.

Le seul geste connu, samedi, de défi envers le gouvernement était la grève de la faim entreprise pour quarante-huit heures par le professeur Ding Zilin, mère d'un étudiant tué par l'armée dans la répression de 1989. Mme Ding, qui tente de rassembler les familles des victimes de ces journées, proteste contre une surveillance permanente dont elle est l'objet avec son époux et réclame qu'on lui laisse porter son deuil en public.

Le régime ne démord pas de son bilan de quelque trois cents morts, soldats compris, dont vingt-trois étudiants, pour cette nuit tragique. Le chiffre retenu par les organisations de défense des droits de l'homme est d'au moins un millier – une révision à la baisse du bilan de trois mille tués, avancé sur le moment, de manière inofficielle, par des médecins chinois.

FRANCIS DERON

Une visite de M. Longuet début juillet

Ministre du commerce extérieur, Gérard Longuet est attendu en Chine du 2 au 9 juillet à la tête d'une imposante délégation d'hommes d'affaires. Sa visite sera un « suivi » de celle d'Edouard Balladur à Pékin, en avril; venu « normaliser » les relations franco-chinoises – dans un contexte rendu délicat par la question des droits de l'homme –, le premier ministre avait demandé à M. Longuet, qui l'accompagnait, de se rendre rapidement dans la capitale chinoise pour relancer un courant d'échanges qui s'était ralenti à la suite de la décision de Paris de vendre des armes à Taïwan.

M. Longuet ne se rendra donc pas à Taïpeh comme certains, en particulier dans l'île, l'avaient espéré, pour inaugurer au même moment une importante exposition française. Un tel voyage aurait été mal perçu par Pékin, où l'on a officiellement pardonné à Paris son incartade, mais où rien n'est, certes, oublié. Une personnalité non officielle du milieu des affaires devrait donc être à Taïwan pour couper le ruban tricolore.

Il importe d'autant plus de ne pas heurter Pékin, juge-t-on à Paris, que la France attend de nouveaux contrats, même s'ils se font attendre. Dans le même ordre d'idées, les discussions vont bon train entre chancelleries pour fixer une date à la visite à Paris du chef de l'Etat et du PC chinois, Jiang Zemin, auquel M. Balladur avait transmis une invitation de François Mitterrand. Il s'agissait de contourner le souhait de Pékin de voir inviter son premier ministre Li Peng – impliqué personnellement dans la répression du « printemps de Pékin ». Pékin pousse pour que la visite de M. Jiang ait lieu vite, avant la présidentielle de 1995. On parle de cet automne.

P. de B.

CORÉE DU NORD

Pyongyang renouvelle ses menaces en cas de sanctions

Le premier vice-ministre des affaires étrangères de Corée du Nord, Kang Sok-ju, a redit, vendredi 3 juin, que *« des sanctions économiques seraient considérées comme une déclaration de guerre »* contre son pays. Suite à l'information donnée la veille au Conseil de sécurité par l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) – qui ne s'estime plus en mesure de garantir que l'on n'a pas détourné de l'uranium à des fins militaires de la centrale de Yongbyon –, le président Bill Clinton a demandé aux Nations unies d'adopter des sanctions contre Pyongyang.

M. Gallucci, secrétaire d'Etat adjoint américain, a déclaré vendredi que ni les Etats-Unis ni la communauté internationale ne se laisseront *« intimider »* par les menaces nord-coréennes. Mais Mme Albright, représentante de Washington à l'ONU, a aussi indiqué que la porte était toujours ouverte à la négociation. Washington, qui a 37 000 soldats en Corée du Sud, a tenté activement depuis des mois d'éviter l'escalade militaire.

Des consultations sur la question des sanctions ont eu lieu dès vendredi, notamment entre Washington et ses principaux alliés asiatiques directement impliqués : le Japon et la Corée du Sud. La France, de son côté, a préparé un projet de résolution préconisant une série de mesures touchant la coopération technique et les flux financiers en direction de Pyongyang. Mais les diplomates, à New-York, siège de l'ONU, estiment que *« plusieurs semaines »* seront nécessaires pour réunir un consensus, en raison notamment de l'opposition de principe à toute sanction de la Chine – alliée de Pyongyang –, qui a un droit de veto au conseil de sécurité. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Rwanda : le fatalisme des rescapés de Kigali

Dans la capitale assiégée, ceux qui ont échappé aux massacres ne craignent plus les dangers des combats

KIGALI

de notre envoyé spécial

Seul survivant de sa famille, une valise en carton à la main, Etienne Bizimana attend l'appel de son nom pour monter dans un camion. D'origine tutsie, il a choisi, pour plus de sécurité, de partir vers la zone contrôlée par le Front patriotique rwandais (FPR, mouvement rebelle de la minorité tutsie).

Sur l'esplanade de l'église de la Sainte Famille, à Kigali, ils sont aujourd'hui trois cents, réfugiés depuis deux mois à la mission, à vouloir être évacués. Cent quatre-vingts vont partir du côté rebelle et cent vingt rester en zone gouvernementale, mais plus au sud, loin des bombes qui ne cessent de tomber sur la capitale.

« Il y avait des gendarmes pour notre sécurité, affirme Etienne, *mais on avait quand même peur des miliciens qui tournaient nuit et jour autour de l'église. »*

Les proches d'Etienne ont tous été massacrés par les miliciens, en majorité hutus, du MRND (l'ancien parti unique) dans les jours qui ont suivi la mort du président (hutu) Juvénal Habyarimana, tué dans l'explosion de son avion au-dessus de Kigali, le 6 avril. Les responsables du MRND (Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement) et les partis de la mouvance présidentielle ont immédiatement attribué l'attentat au FPR.

La vengeance spontanée des Hutus s'est doublée d'un mouvement massif d'élimination des Tutsis et des opposants hutus, organisé dans chaque commune par les *Interhamwé* (« ceux qui combattent ensemble »), les miliciens du MRND. Au rond-point de Kacyiru, le convoi des Nations unies qui arrive de la Sainte Famille croise celui qui vient d'embarquer au stade Amahoro (en zone rebelle), les réfugiés qui ont préféré se rendre en zone gouvernementale. L'escorte de l'armée régulière a fait demi-tour à quelques mètres des premiers barages FPR.

A 15 kilomètres à l'est de la capitale, dans le village de Kabuga, les camions blancs de la MINUAR (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda) débarquent leurs passagers au milieu des cris de joie.

Les nouveaux arrivés s'installent dans ce village ravagé par les combats et les pillages. La nourriture est abondante. Alentours, les champs abandonnés n'attendent que les moissons. Pour l'eau, il faut aller s'approvisionner à une source lointaine. Ici, il n'y a plus la peur des bombardements aveugles, et, surtout, la menace permanente des miliciens a disparu. Cela se lit sur les visages; même ceux qui ont vécu deux mois d'enfer ont le sourire. Viviane s'est cachée, depuis le 7 avril, dans la résidence de son patron, un européen qui a été évacué dès les premiers jours de la guerre. Dissimulée dans un plafond pour échapper aux miliciens qui fouillaient les maisons, elle a pu faire parvenir un message à sa sœur, qui habite Paris. Celle-ci a prévenu le FPR, qui a envoyé des soldats chercher Viviane, de nuit, quand le front s'est rapproché de son quartier.

En zone gouvernementale, les choses sont plus préoccupantes. Le convoi est passé à proximité du « carrefour Kadhafi » que les Forces armées rwandaises (FAR) défendent avec acharnement. A l'aller et au retour, les véhicules des Nations unies ont été la cible de tirs venant des positions du FPR, selon toute vraisemblance. Les réfugiés ont été débarqués dans un camp déjà surpeuplé où les secours alimentaires parviennent difficilement du fait des combats.

Les réfugiés affluent dans la zone gouvernementale, qui se rétrécit au fur et à mesure de l'avancée du FPR; il est impossible de se nourrir dans les champs. Et les organisations humanitaires n'ont pas encore pu accéder à la zone des entrepôts de Kigali, à moitié conquise par les rebelles. De plus, l'ONU est souvent obligée de suspendre ses opérations, lorsque les « casques bleus » sont pris pour cible ou tués, comme mardi dernier, quand le capitaine Diagne a été touché à la tête par un éclat d'obus. Depuis deux mois, plusieurs fois par jour, l'officier sénégalais traversait courageusement la ligne de front.

Devant cette incertitude, beaucoup ont choisi de rester à la Sainte-Famille, priant pour que les bombes n'atteignent plus la mission qui a été touchée quatorze fois. Le dernier obus est tombé dans la chambre du Père Wenceslas Munyeshyaka, qui par miracle était absent cette nuit-là. *« Ce n'est pas parce qu'il y a une crise politique que les gens ne s'aiment pas*, s'exclame le Père Wenceslas, résolument optimiste. *Les relations entre les gens se tendent quand le front évolue. Il faut arriver à un cessez-le-feu; c'est le seul moyen de calmer la population! Il y a des militaires et même des miliciens qui ont amené des familles tutsies dans mon église. »*

En zone gouvernementale, depuis l'annonce des opérations de transfert des « otages » de chaque camp, d'autres personnes, cachées chez elles, sont venues se réfugier à l'Hôtel des Milles collines ou à la Sainte-Famille, souvent en payant à prix d'or une escorte, afin d'être évacuées par les Nations unies. Nassir Mohammed, commerçant pakistanais, est resté pendant sept semaines dans son quartier de Nyamirambo, « infesté » de miliciens, pour protéger la famille de sa fiancée tutsie. *« Ça m'a coûté beaucoup d'argent*, dit-il, *mais nous sommes tous en vie, c'est l'essentiel. Certains jours, les obus pleuvaient autour de nous. Mais nous refusions de sortir, en nous disant : Mieux vaut être tué par une bombe que par une machette. »*

JEAN HÉLÈNE



AFRIQUE

ALGÉRIE

Un Français emprisonné pour « collusion avec des terroristes »

Un entrepreneur français, M. André Lopez, a été arrêté et écroué à la prison de Sig, au sud-est d'Oran, où il attend, depuis une vingtaine de jours, que la justice algérienne statue sur son sort. Selon des sources dignes de foi, M. Lopez a été accusé de *« collusion avec des groupes terroristes »* pour avoir, à plusieurs reprises, remis de l'argent aux maquis islamistes de la région.

Né à Sig, M. Lopez appartient à l'une des plus anciennes familles pieds-noirs de la ville. Les habitants se rappellent que c'est son père qui a introduit la culture de l'olivier dans la région et ils soulignent que lui-même s'est lancé avec succès dans la culture du champignon, au point d'être devenu le fournisseur attitré de certains des plus hauts dignitaires de l'Etat algérien. C'est peu après un récent séjour en France qu'il aurait été arrêté et l'on estime de source locale qu'il a dû être victime de pressions ou de menaces de la part de groupes islamistes armés qui pratiquent le racket auprès des commerçants et *hommes d'affaires algériens ou* étrangers. M. Lopez a pu recevoir la visite d'un représentant du consulat de France à Oran.

Ce n'est pas la première fois qu'un ressortissant français a maille à partir avec la justice algérienne : le 31 décembre 1992, Didier-Roger Guyon, alias Abdelkrim, converti à l'islam, avait été condamné à mort, par le tribunal de Tiaret, pour transport d'armes et de munitions au profit du Front islamique du salut (FIS). Sa peine avait été commuée, un an plus tard, en emprisonnement à vie.

C. S.

ETHIOPIE

Election d'une Assemblée constituante

Les Ethiopiens se rendent aux urnes, dimanche 5 juin, pour élire une Assemblée dont la tâche principale sera de doter d'une nouvelle Constitution leur pays, le plus vieux d'Afrique, où cohabitent difficilement quatre-vingts ethnies parlant près de trois cents langues différentes.

Cette élection marque l'avant-dernière étape d'une période de transition, ouverte il y a trois ans par la chute de la dictature militaire du colonel Mengistu et qui devrait se terminer par des élections législatives pluralistes. Celles-ci, qui auraient dû avoir lieu en janvier, devraient, selon le président Meles Zenawi, se dérouler au printemps 1995.

L'opposition a appelé au boycottage du scrutin de dimanche, accusant le président Meles, un marxiste converti à l'économie de marché, de ne pas avoir lancé, comme il s'y était engagé, un véritable processus de démocratisation et d'avoir prolongé indûment la transition pour assurer le maintien au pouvoir du Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (EPRDF), dominé par le Front de libération du peuple tigréen (TPLF).

Les opposants reprochent également au président Meles d'avoir engagé l'Ethiopie sur la voie d'une désintégration, qui a commencé avec l'accession à l'indépendance de l'Erythrée le 24 mai 1993, après trente ans de guerre civile contre Addis-Abeba. Le président éthiopien a lancé l'Ethiopie dans une expérience – sans précédent en Afrique – du règlement du problème ethnique par un système fédéral et sur « le droit des nationalités et des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Tout en conduisant le pays d'une main de fer, il a voulu rompre avec ses prédécesseurs, le *« roi des rois »* Hailé Sélassié et le colonel Mengistu, qui n'ont pu maintenir l'unité du pays que par un système féodal ou la terreur communiste. – *(AFP.)*

MALI : quatre morts dans une attaque attribuée à des Touaregs. – L'Agence malienne de presse (AMAP) a annoncé, jeudi 2 juin, que quatre personnes ont été tuées et dix-sept blessées, mardi, lors d'une attaque menée par des Touaregs contre la localité de Fafa, non loin de la frontière nigérienne. L'un des responsables militaires du Front islamique arabe de l'Azawad (FIAA), Abokar Sadek, a été tué lors d'un accrochage avec l'armée, lancée à la poursuite des assaillants, a indiqué l'AMAP. Le FIAA est l'un des quatre mouvements touaregs signataires du pacte de paix d'avril 1992. – *(AFP.)*

NIGÉRIA : arrestation du président du Sénat. – Le président du Sénat, Ameh Ebute, a été arrêté, jeudi 2 juin, à Lagos et emmené vers une destination inconnue, ont indiqué ses collègues. La veille, le Sénat – dissous – avait déclaré l'administration militaire *« illégale »*. D'autre part, le chef d'état-major des forces armées de terre, le général Mohammed Chris Ali, a donné des consignes pour renforcer les mesures de sécurité dans les casernes, en raison de l'instabilité politique. Des unités anti-émeutes ont été déployées sur les axes routiers menant vers Lagos. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le président Aristide réclame une « intervention chirurgicale » des Etats-Unis

Jean-Bertrand Aristide affirme, dans un entretien au *Washington Post*, qu'il est urgent de *« se débarrasser des gangsters »* au pouvoir à Port-au-Prince. Le président légal du pays, exilé dans la capitale américaine, demande une *« intervention chirurgicale »* des Etats-Unis. Ces propos, tenus jeudi 2 juin, sont assez surprenants. Jusqu'ici en effet, le Père Aristide avait toujours refusé de se prononcer en faveur d'une intervention militaire américaine. Son argument, inlassablement répété, était que la Constitution lui interdisait d'inviter une puissance étrangère à envahir son propre pays.

L'entretien a bel et bien eu lieu et le président Aristide a effectivement invité les Etats-Unis à se *« débarrasser »* du général Cédras qui a pris le pouvoir par un coup d'Etat militaire en septembre 1991. Dans des commentaires ultérieurs, des porte-parole divers du président exilé ont cherché à atténuer ces propos.

CUBA : arrestation à Miami de deux militants anticastristes. – Deux militants cubains anticastristes exilés aux Etats-Unis ont été arrêtés alors qu'ils s'apprêtaient à conclure avec un agent secret américain l'achat d'un missile sol-air et d'autres armes perfectionnées. Ces deux militants font partie d'un groupe paramilitaire anticastriste, dénommé Comandos F-4. – *(AFP.)*

PÉROU : le président Fujimori a commencé une tournée de dix jours au Japon et en Chine. – Le président Alberto Fujimori a quitté Lima vendredi 3 juin pour un voyage de dix jours au Japon et en Chine. Sa visite au Japon durera quatre jours et sera la cinquième au pays de ses ancêtres depuis son élection en 1990. – *(Reuter.)*

EUROPE

En visite à Paris

Le premier ministre bosniaque estime qu'un compromis est possible sur le découpage du pays

La communauté internationale est-elle prête à garantir l'application d'un éventuel accord de paix en Bosnie ? C'est en substance ce que le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, est venu demander, vendredi 3 juin à Paris, au président François Mitterrand et au ministre des affaires étrangères, Alain Juppé.

Si la présence de forces serbes dans le périmètre d'exclusion de 3 kilomètres autour de l'enclave musulmane de Gorazde a empêché la tenue à Genève de pourparlers sur un arrêt général des hostilités, le gouvernement de Sarajevo accepte en revanche de discuter, ce week-end au bord du lac Léman, des aspects politiques d'un règlement du conflit. C'est d'ailleurs ce que demandent les grandes puissances qui ont adressé vendredi, à l'initiative de M. Juppé, une lettre aux belligérants les pressant de parvenir au plus vite à une solution négociée.

Il y a une dizaine de jours, l'Union européenne présentait à Talloires (France) les détails d'un plan de paix fondé sur un découpage territorial attribuant 51 % à la fédération croato-musulmane et 49 % aux Serbes bosniaques.

L'administration américaine est désormais d'accord avec ses alliés européens et la Russie sur cette proposition de paix. Haris Silajdzic estime qu'un compromis est possible si certaines corrections sont apportées au projet de découpage. Il revendique notamment la création de « zones grises » – placées sous contrôle de l'ONU – à l'intérieur des territoires revenant aux Serbes, afin de permettre aux victimes musulmanes ou croates du nettoyage ethnique de rentrer dans les régions à peuplement mixte avant la guerre.

Opposition à l'emploi de la force

Lors de ses entretiens à Paris, M. Silajdzic a soulevé deux problèmes. En premier lieu : qu'adviendra-t-il si un accord de paix est signé et qu'il n'est pas respecté ? Le gouvernement bosniaque veut savoir quels sont les moyens qui seront mis en œuvre pour garantir l'application d'un plan de paix.

De plus, quelle sera l'attitude de la communauté internationale si les négociations de paix échouent ? M. Mitterrand a réitéré son opposition à l'emploi de la force en Bosnie, au dire de l'ambassadeur bosniaque, M. Nikola Kovac. M. Juppé a déclaré pour sa part qu'en cas d'échec du processus de paix *« la France posera le problème du retrait de ses troupes sur le terrain et de la levée de l'embargo sur les armes »*.

Paris refuse toutefois d'envisager qu'il n'y aurait pas d'accord et s'engage à prendre *« les décisions qui s'imposeront pour garantir sur le terrain – par une présence internationale – l'application d'un plan de paix »*. C'est ce qu'a déclaré M. Juppé à l'issue de son entretien avec M. Silajdzic. *« Nous sommes contents d'entendre que le gouvernement français est prêt à participer à l'application d'un accord »* s'est félicité le ministre bosniaque.

FLORENCE HARTMANN

FINLANDE : démission du président du Parti conservateur. – Pertti Salolainen, président du Parti conservateur finlandais (membre de la coalition au pouvoir), a annoncé vendredi 3 juin qu'il démissionnait de ses fonctions, après avoir fait l'objet de critiques au sein de la coalition. On lui a reproché d'avoir fait trop de concessions à la politique européenne à l'occasion de l'adoption d'un ensemble de mesures en faveur des agriculteurs destinées à compenser les effets de l'entrée du pays dans l'Union européenne. M. Salolainen reste vice-premier ministre et ministre du commerce extérieur. – *(AFP.)*

GRÈCE : quatre membres du parti communiste blessés dans un attentat. – Quatre personnes – dont Vassilis Efraimidis, député européen, tête de liste du Parti communiste grec (KKE) aux élections européennes et deux autres candidats communistes à ces élections – ont été blessées vendredi 3 juin dans un attentat à Salonique. Deux au moins des quatre blessés, dont l'état n'inspire pas d'inquiétude, ont été frappés à coups de couteau, au terme d'un meeting dans le centre-ville. Les deux auteurs de l'attentat ont été arrêtés par la foule et livrés à la police. – *(AFP.)*

HONGRIE : retour des cendres de l'ancien premier ministre Istvan Bethlen. – Les cendres du comte Istvan Bethlen, premier ministre hongrois du temps de la dictature de Miklos Horthy (1921-1931), devaient être rapatriées, samedi 4 juin, à Budapest. Mort en 1946 à Moscou, où il était prisonnier depuis la fin de la guerre, il avait été enterré dans la fosse commune du cimetière d'un monastère de la capitale russe. – *(AFP.)*

ITALIE : huit présidences de commission sur treize au Sénat pour l'opposition. – L'élection des derniers présidents de commission au Sénat, jeudi 2 juin, a confirmé le revers subi la veille par le président du conseil, Silvio Berlusconi, dont plusieurs candidats avaient été battus (*le Monde* du 3 juin). Au total, l'opposition a remporté huit présidences sur treize. Le candidat de la majorité, Marco Taradash, a en revanche été élu à la tête de la commission de contrôle de *la RAI, la télévision* publique. Cette commission est commune aux deux Chambres du Parlement. – *(AFP.)*

ROUMANIE : huit personnes arrêtées après l'incendie de maisons tsiganes. – Huit personnes ont été arrêtées, jeudi 2 juin, à la suite de l'incendie, dimanche 29 mai, de plusieurs maisons habitées par des Tsiganes, à Racsa, au nord du pays. Les habitants de ce village avaient mis le feu après l'enterrement d'un berger tué par deux Tsiganes, qui avaient été arrêtés. Selon le recensement officiel de 1992, il y a 400 000 Tsiganes en Roumanie. – *(AFP.)*

LOIN DES CAPITALES



Linares, le rendez-vous des grands maîtres des échecs

LINARES

de notre envoyé spécial

S'il est un homme qui porte dans son cœur cette cité andalouse, c'est bien Anatoli Karpov, le numéro un des joueurs d'échecs russes. Le 14 mars dernier, le champion du monde de la FIDE (Fédération internationale des échecs) y remportait l'une *de ses plus brillantes victoires en battant de* 2,5 points son rival de toujours Gary Kasparov, champion du monde version PCA (Professional Chess Association). « L'ogre de Bakou », vainqueur de la compétition les deux années précédentes, comptait bien *démontrer, à l'occasion de ce tournoi,* qu'il était l'unique champion du monde, toutes fédérations confondues. Eh bien, ce fut raté !

Karpov, en revanche, se souviendra à jamais de cette bonne ville de Linares qui lui a permis de l'emporter sur son compatriote pour la première fois depuis le tournoi de Moscou en 1981. Cette bourgade de 60 000 habitants, perdue à l'est de l'Andalousie, est devenue pour cet orthodoxe d'un système politique révolu le symbole de la revanche. Des considérations dont ne s'embarrasse pas Luis Rentero, directeur technique et *alma mater* de ce que les journalistes espagnols appellent *« le Wimbledon des échecs »*.

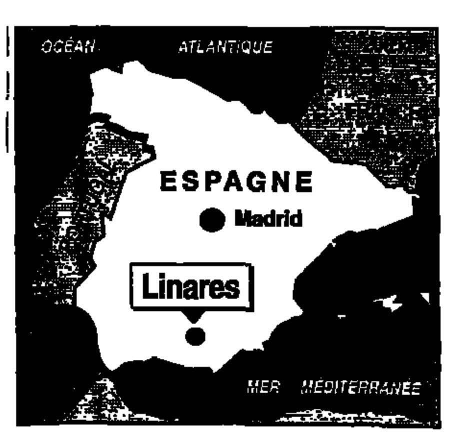
C'est en effet grâce à cet homme de soixante et un ans que, depuis 1978, le tournoi de Linares existe. La raison en est simple : *« J'étais devenu trop vieux pour jouer,* dit-il. *Je me faisais battre, alors j'ai décidé d'organiser des rencontres. »* Cet amoureux des échecs, autodidacte et propriétaire de l'Hôtel Anibal, où se déroulent *les compétitions, n'est pas peu fier de pouvoir* réunir chaque année les meilleurs noms dans cette discipline pour ce qui est devenu, selon lui, *« la plus importante compétition du monde »*.

En mars, sur quatorze joueurs figuraient en effet les dix meilleurs. Luis Rentero s'enorgueillit de ce que « son » tournoi, le douzième du nom, ait été télévisé en Russie et, paraît-il, suivi par deux cents millions de personnes à travers le monde. Le nom de Linares est désormais associé à cet événement au budget de 50 millions de pesetas (2 millions de francs). Un montant modeste, entièrement couvert par la publicité, mais qui permet à la population de croire que leur ville brille encore après un passé prospère et malgré un futur incertain en raison de la possible disparition de la seule grande entreprise du lieu : l'usine Santana, qui fabrique des voitures Suzuki.

Linares a en effet connu de riches heures. Luis Rentero se souvient encore par exemple de la mort de Manolete en 1947. Il était dans l'arène quand *« il s'est enfourché sur les cornes du taureau »*. Il raconte cette corrida et la fin tragique de celui qui fut considéré comme le plus grand torero de son époque. *Fils de cheminot, cet habile homme* d'affaires qui commença dans une petite boutique promène un regard débonnaire sur sa propre trajectoire et la destinée de la ville où il a toujours vécu.

Le souvenir d'Hannibal

Unique propriétaire d'une Rolls dans toute la province de Jaen, une Rolls verte *« comme la couleur de l'olive »,* Luis Rentero évoque les grands moments de Linares depuis qu'Hannibal installa ses quartiers dans l'antique Castulo dont les restes sont enfouis à quelques kilomètres. C'est là que le général carthaginois prit femme, la douce *Himilce, et entreprit, avec ses fameux éléphants* venus d'Afrique par le port de Tarifa, son périple vers Rome. Aujourd'hui, le nom de ce chef de guerre et de son épouse orne les façades des commerces.



Il reste peu de chose de ce passé antique, de ce qui fut *« un carrefour de voies de communications considéré aussi comme le garde-manger de la haute Andalousie »* pour Juan Sanchez Caballero, chroniqueur officiel de la ville. Les pierres de Castulo ont été utilisées pour la construction de Linares. Les trois rivières sont toujours là mais les racines romaines sont peu visibles. Même les mines de plomb et d'argent qui avaient attiré les conquérants latins ont fermé il y a quelques années, ne laissant à la périphérie de la ville qu'un vaste gruyère parsemé de *cheminées étouffées et de gouffres sans* fond.

C'est grâce au minerai que Linares connut au XIXe siècle un âge d'or qui laisse encore ému notre historien. *« Il y avait plus de cent journaux et revues, des journaux français, des journaux anglais, plusieurs théâtres, des cabarets. Alphonse XII lui a reconnu le titre de ville, en 1875, « en raison de l'importance qu'elle a su atteindre par le développement de son commerce et de son industrie »*

« Linares fut la première ville d'Espagne où le téléphone a été installé. » Juan Sanchez Caballero raconte le temps de la splendeur, l'histoire du maçon Antonio Conejero qui avait construit pour les Français une cheminée de plus de 100 mètres – *« plus haute que la Giralda de Séville »* – et avait reçu en récompense la Légion d'honneur.

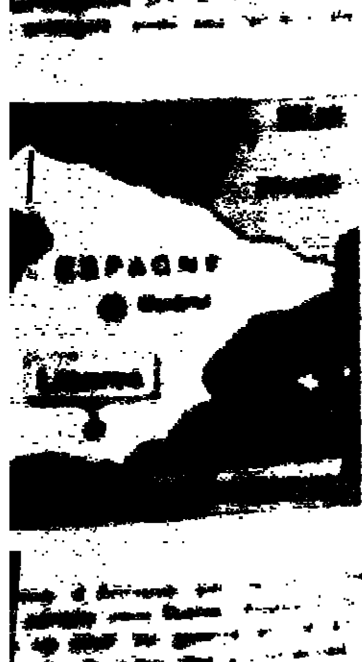
Le chroniqueur sait tout de Linares, de ceux qui en ont fait battre le cœur, de ces enfants de huit à quatorze ans qui travaillaient au fond, tandis que les mères lavaient le minerai en surface, des idées nouvelles, modernes que les étrangers apportaient avec eux. *« Le déclin a commencé à la fin du siècle »,* dit-il sans amertume, en témoin impassible d'un passé qu'il ne faut pas oublier. Aujourd'hui, il ne reste qu'un cinéma mais la clémence andalouse rend Linares attachante à ses habitants. José Madrigal Torres y est revenu après avoir passé vingt ans en France parce qu'ici *« on vit bien. On dépense l'argent avant de l'avoir gagné »*.

Agent de sécurité à Santana-Motor depuis quinze ans, il s'interroge sur les menaces de fermeture et les chances de survie de Linares. *« Ce sera la guerre. J'aime autant ne pas y penser »*. Le sort de Linares n'a pas laissé Karpov et Kasparov *indifférents. Pour la première fois, les deux* frères ennemis ont signé une déclaration commune, en l'occurrence de soutien *« à ceux de Santana »*. *« Ils ont signé mais ne se sont pas parlé »*, précise Luis Rentero. Et c'était avant le début du tournoi.

MICHEL BOLE RICHARD

istre bosniaque estime
ssible sur le découpage du pa

z-vous
des échecs



LE 50e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

En Grande-Bretagne, le regret d'une grandeur révolue

L'anniversaire du D-Day revêt, outre-Manche, une signification particulière. Le souvenir de la victoire permet aux Britanniques de cultiver leur nostalgie d'un passé glorieux

LONDRES

de notre correspondant

Tous les membres de la famille royale seront présents au rendez-vous du D-Day, ajoutant aux cérémonies commémoratives le prestige déclinant, mais encore vivace, de l'institution monarchique. Le prince Charles et le duc d'Edimbourg seront en uniforme d'apparat, avec des rangées de médailles qui rappellent des victoires et soulignent les liens entre l'armée et la monarchie, deux institutions qui plongent leurs racines dans un même passé illustre. Au-delà des cérémonies officielles de Portsmouth, du spectacle de cette armada qui va traverser la Manche, avec à sa tête le yacht royal *Britannia*, de l'émotion aussi, qui étreindra les anciens combattants sur les plages de Normandie, c'est le Royaume-Uni tout entier qui, les 5 et 6 juin, à l'occasion des centaines de manifestations organisées, jusque dans le plus humble village, participera à cet anniversaire, avec un sentiment d'orgueil.

Grâce à treize heures d'émissions télévisées diffusées en direct par la BBC, des millions de foyers vont participer à un retour en arrière nostalgique vers une période de l'histoire nationale qui fut glorieuse. Une fois encore, la Grande-Bretagne, nation victorieuse de la seconde guerre mondiale, pourra se projeter à elle-même un peu de sa grandeur et de son lustre passés. Le premier ministre britannique, John Major, avait souhaité que l'anniversaire du débarquement en Normandie fût *« un formidable événement national »* qui *« capte l'imagination de chacun »*. Et ce vœu sera exaucé car, si l'anniversaire du débarquement est célébré avec une particulière intensité en Grande-Bretagne, c'est beaucoup parce qu'il permet aux Britanniques de conforter à loisir un aspect essentiel de leur tempérament national : le culte du souvenir et de la grandeur impériale.

« Ce fut leur plus belle heure »

Ce fameux jour J fut pour la France celui de sa libération. Ecrasée jusque-là sous le joug allemand, elle ne pouvait que se relever, progresser, achevant certes de perdre son empire, mais réussissant à devenir une des premières puissances économiques de l'Europe. Pour la Grande-Bretagne, ce *« jour de gloire »* fut celui de la fin d'une épopée, et le commencement *du déclin*.

L'Angleterre fut capable de mobiliser une formidable énergie humaine et militaire, de 1939 à 1945. Mais cet effort la laissa exsangue, épuisée économiquement, comme vidée de sa substance. Les événements qui prirent naissance il y a cinquante ans dans le sud de l'Angleterre constituèrent effectivement la *« plus belle heure »* de tout un peuple, annoncée par Churchill, ce visionnaire, dans un discours prononcé le 18 juin 1940 à la « BBC » : *« Hitler sait qu'il aura à nous briser sur notre île ou qu'il perdra la guerre. Si nous parvenons à lui résister, toute l'Europe pourra être libre, et la vie du monde pourra progresser vers des hautes terres, vastes, des années de soleil. Mais si nous échouons, alors le monde entier, y compris les Etats-Unis, y compris tout ce que nous avons connu et aimé, sombrera dans les abîmes d'un nouveau Moyen Age, rendu plus sinistre et peut-être plus durable par les lumières d'une science pervertie. Préparons-nous donc à faire notre devoir, et à nous conduire de telle sorte que si l'empire britannique et son Commonwealth durent mille ans, les hommes diront encore : ce fut leur plus belle heure. »*

Mais l'empire, depuis, a volé en éclats, le Commonwealth fait penser à une coquille vide, et la Grande-Bretagne, devenue une puissance économique de second rang, supplantée dans bien des domaines par l'Italie, s'accroche aux derniers symboles, militaires et nucléaires, de son puissant passé. En dépit d'une nette infériorité militaire et économique, les Britanniques étaient placés au moment du D-Day sur un pied d'égalité avec les Américains.

Ce jour-là Eisenhower était le commandant militaire suprême, mais c'est à « Monty », le général (devenu maréchal) Montgomery, que fut confiée la responsabilité de la bataille terrestre, et c'est l'amiral britannique Sir Bertram Ramsay qui prépara l'aventure navale de l'« opération Neptune ». Une fois le débarquement achevé, la puissante machine militaire américaine se déploya sur tout le territoire français et c'est le commandement américain qui décida des offensives militaires en Europe jusqu'à la capitulation de l'Allemagne. Mais les Britanniques gardèrent longtemps en mémoire cette image d'un Churchill dominant, lors des conférences de Yalta et de Potsdam, sans oser s'avouer que, déjà, le « Vieux Lion » achevait son temps de gloire.

Les Britanniques s'offusquent aujourd'hui de constater que pour la plupart des Français le rôle des tommies dans la libération de leur pays est largement éclipsé par celui des GI américains. En fait, c'est cette coopération de temps de guerre qui donna naissance à ces fameuses « relations spéciales » entre la Grande-Bretagne et l'Amérique, auxquelles la première s'accroche, sans s'apercevoir que la seconde, parfois, n'en voit plus l'entière justification. En privilégiant cette alliance avec « l'oncle Sam », la Grande-Bretagne s'est volontairement tenue à l'écart de la construction européenne.

Un utile rappel aux Français

Contrairement à la France, elle n'a pas vraiment parcouru le chemin de la réconciliation avec l'Allemagne. Elle reste donc méfiante, mais impuissante, devant cet axe privilégié de la construction européenne que constitue l'alliance Paris-Bonn. Ce n'est pas un hasard si l'opinion britannique donne souvent l'impression de ressasser, davantage même que les Français, des sentiments anti-allemands. L'illusion de la grandeur de l'empire britannique a perduré d'une certaine façon grâce au rôle important que la Grande-Bretagne continue d'exercer au sein de l'OTAN, et surtout au Conseil de sécurité des Nations unies.

Pourtant la Grande-Bretagne fut capable de dépêcher sa marine à l'autre bout du monde – avec l'aide de la logistique américaine – lors de la guerre des Malouines. Aujourd'hui, elle entretient un fort contingent de « casques bleus » en Bosnie et dans d'autres régions du monde, mais elle est à la limite de ses capacités militaires et surtout financières.

Pourtant, l'anniversaire du D-Day est salutaire : les Britanniques n'ont pas tort de souligner qu'une telle occasion devrait servir d'utile rappel historique aux Français, trop souvent enclins, selon eux, à minorer le rôle joué par les alliés et à magnifier celui de la Résistance française, au nom d'une sorte de mythologie nationale entretenue par la « légende gaulliste ». Mais, prolixes pour rappeler la collaboration du régime de Vichy avec l'occupant nazi, les historiens britanniques sont plus discrets s'agissant de l'attitude peu glorieuse de leurs gouvernants avant l'arrivée au pouvoir de Churchill le 10 mai 1940.

La Grande-Bretagne préfère oublier la politique d'apaisement de Neuville-Chamberlain et Stanley Baldwin, soutenue par une grande partie de l'élite intellectuelle et par les classes sociales dirigeantes de l'époque, sans compter le *Time* et la BBC. Ce sont pour une part ces non-dits historiques qui expliquent cette brusque obsession britannique au *sujet de la seconde guerre mondiale*, cet attachement parfois fétichiste au faste militaire, symbole d'une grandeur révolue.

LAURENT ZECCHINI

Le programme à la radio et à la télévision

Voici une sélection d'émissions consacrées au cinquantenaire pour dimanche 5 et lundi 6 juin. Un choix plus large figure dans « le Monde Radio-Télévision » daté 29-30 mai.

RADIO

- **A titre provisoire.** France-Inter, dimanche 5 juin, 12 heures. Avec Maurice Schumann.
- **L'histoire en direct.** France-Culture, lundi 6 juin, 20 h 30. Les Français du 6 juin.

REPORTAGES ET DOCUMENTAIRES

- **Ils se souviennent.** De Robert Werner. TF 1, dimanche 5 juin, 14 h 40.
- **Lettres de Normandie, 6 juin-19 août 1944.** De Christopher Koch. Canal +, dimanche 5 juin, 15 h 35.
- **Un Américain en Normandie, le jour J de Samuel Fuller.** De Jean-Pierre Catherine. ARTE, dimanche 5 juin, 22 h 15.
- **Le Dernier Combat de la Panzer-Lehr.** De Jean-Pierre Catherine et Denis Trierweiller. ARTE, dimanche 5 juin, 23 h 10.

LES GRANDS DIRECTS

- **Il y a cinquante ans, le débarquement.** TF 1, dimanche 5 juin, 13 h 40. Le parachutage américain près de Sainte-Mère-Eglise.
- **Départ de la flotte de Portsmouth.** TF 1, dimanche 5 juin, 14 h 40.
- **Cérémonie commémorative de la prise du pont sur l'Orne.** TF 1, dimanche 5 juin, 16 h 45. A Ranville.
- **Entretien avec le premier ministre, Edouard Balladur.** TF 1, dimanche 5 juin, 17 heures. A Sainte-Mère-Eglise.
- **Cérémonie commémorative américaine de la pointe du Hoc et cérémonie franco-américaine de la plage d'Utah Beach.** TF 1, lundi 6 juin, 9 h 45. Avec Bill Clinton et François Mitterrand.
- **Grande revue navale.** TF 1, lundi 6 juin, 14 h 45.
- **Cérémonie d'hommage aux héros du commando Kieffer.** TF 1, lundi 6 juin, 17 heures.
- **Au nom des hommes.** TF 1, lundi 6 juin, 22 h 30. Son et lumière.

MAGAZINES

- **L'Heure de vérité.** France 2, dimanche 5 juin, 12 heures. Avec l'amiral Philippe de Gaulle, Sir Winston Churchill, petit-fils de l'ancien premier ministre britannique, et John Sheldon D. Eisenhower, fils du général américain.

Un président mal aimé

Suite de la première page

Dans les émissions de radio populaires – les *« talk shows »* de l'après-midi – suivies par des millions d'auditeurs et que dominent en général des animateurs de droite, Bill Clinton est le président le plus calomnié de l'histoire des Etats-Unis. Tous les coups, ou presque, sont permis : tel animateur vedette, Rush Limbaugh, laisse ouvertement entendre, sans la moindre preuve, qu'un collaborateur de la Maison Blanche a été assassiné ; tel gourou de l'extrême droite religieuse, Jerry Falwell, insinue que nombre d'opposants au président disparaîtraient mystérieusement... Devant l'Irakien Saddam Hussein et l'ancien vice-président Dan Quayle, Bill Clinton est, selon une étude du *Washington Post*, la personne la plus critiquée par les auditeurs de ces fameuses émissions de radio, qui sont peut-être, plus que la télévision, le vrai media politique de masse des années 90.

A la recherche de précédents, la presse cite deux présidents qui furent aussi impitoyablement critiqués et suscitèrent des réactions aussi virulentes : le républicain Richard Nixon (1968-1974) et le démocrate Franklin Roosevelt (1933-1945), qui, à l'instar de Bill Clinton, furent eux aussi des réformateurs. Dans le cas de M. Clinton, *la réaction de rejet prend la* forme d'un procès en légitimité : sa présence à la Maison Blanche serait tellement incongrue qu'elle en serait *« illégitime »*.

Le « couple de péquenots » du Sud

Dans la colonne éditoriale du *Wall Street Journal*, tenue par des ayatollahs de l'anti-clintonisme, M. et Mme Clinton ont été qualifiés de *« couple de péquenots à la Maison Blanche »*. L'entourage du président se dit victime des mêmes préjugés anti-sudistes dont l'équipe du président Jimmy Carter aurait été victime en son temps. Homme du Sud, mais qui a, aussi, berné l'armée (en échappant à la conscription), trompé sa femme (il a reconnu *« des difficultés »* dans son mariage) et, peut-être, contourné le fisc (affaire Whitewater), dans un pays où l'on aime rien de tout cela, le cas de Bill Clinton est encore plus compliqué.

Jim Hoagland, le commentateur diplomatique du *Washington Post*, écrit : *« Nombre de conservateurs estiment qu'il ne mérite pas moralement d'être président (...) ses opposants ne sont pas seulement en désaccord avec lui (...) ils estiment que son passé le disqualifie* (pour la présidence), *il ne faut pas simplement s'opposer à lui, il faut l'abattre »*.

Il est d'autant plus dangereux pour les conservateurs qu'il leur vole certains de leurs thèmes les plus précieux. Clinton ne gouverne pas seulement « à gauche », il gouverne aussi à droite (répression accrue de la criminalité, défense de la peine de mort, promotion des « valeurs » de la famille et de la responsabilité individuelle) et au centre (credo libre-échangiste avec l'ALENA et le GATT, nomination de deux juges modérés à la Cour suprême).

A des électeurs qui veulent des réponses simples, des certitudes, Bill Clinton dit tout haut que ces temps de doute et de bouleversements requièrent des remèdes compliqués et changeants. C'est un programme d'autant plus difficile à faire accepter qu'il est promu par un homme, le même Clinton, qui a un vrai problème de crédibilité tenant à des facteurs divers : un style de gouvernement hésitant, reposant parfois plus sur le « copinage » que le professionnalisme, un passé qui ne cesse de resurgir sous forme de scandales divers, une équipe qui a donné l'impression d'utiliser le pouvoir pour étouffer lesdits scandales, qui dessinent, en retour, du président et de son épouse un portrait peu conforme aux idées qu'ils défendent. Il est difficile de savoir jusqu'où les « affaires », qui se rapportent toutes à des faits antérieurs à l'arrivée de M. Clinton à la Maison Blanche, peuvent nuire à sa présidence.



Elles l'empoisonnent déjà et elles ne vont pas disparaître. Dans quelques semaines, le juge Fiske terminera la première partie de son enquête sur l'affaire Whitewater. Il s'agit de cette société immobilière montée par les Clinton, du temps où Bill était gouverneur de l'Arkansas, et des liens douteux qu'elle aurait entretenus avec une caisse d'épargne en faillite dans ce même Etat. Pronostic sur l'impact des premières conclusions du juge Fiske : potentiellement dommageables pour le président, mais dans des proportions limitées. En revanche, le Congrès entamera cet été, à son tour, ses propres auditions : le battage médiatique pourrait être tonitruant.

Dans quelques semaines, un juge de l'Arkansas devra dire s'il y a lieu de donner une suite à la plainte déposée par Paula Corbin Jones contre M. Clinton. Ancienne fonctionnaire de l'Etat d'Arkansas, Mme Jones, dont l'action est parrainée et financée par la droite républicaine, accuse le gouverneur Clinton de lui avoir fait des avances déplacées en 1991. Les faits cités sont trop anciens pour que Mme Jones puisse poursuivre M. Clinton pour harcèlement sexuel. La plaignante a choisi d'attaquer le président au motif qu'il aurait attenté à ses *« droits civiques »* et qu'elle en aurait subi un *« préjudice émotionnel »*, qu'elle estime à 700 000 dollars.

Si le magistrat de Little-Rock prononce un non-lieu, estimant que le dossier de Mme Jones est trop faible, il n'y aura pas de procès. S'il est donné suite à la plainte, les avocats de M. Clinton feront valoir – avec pas mal de chances de succès – qu'il ne peut être poursuivi tant qu'il est président et que le procès ne pourra avoir lieu qu'après qu'il aura quitté la Maison Blanche.

L'entourage du président affirme que les électeurs *« savaient, en choisissant M. Clinton, qu'ils n'élisaient pas le Mahatma Gandhi »*, pour reprendre l'expression d'un commentateur. Ils jugeront M. Clinton non sur les « affaires » mais sur l'économique et le social : la réforme du système de santé, l'assainissement budgétaire, la solidité de la reprise... Les citoyens rendront un premier verdict lors des législatives de novembre. Jusqu'à présent, les démocrates ont perdu toutes les élections partielles (deux sièges à la Chambre, deux au Sénat, deux postes de gouverneur et les mairies de New-York et de Los Angeles) qui ont eu lieu depuis l'arrivée de M. Clinton à la Maison Blanche.

ALAIN FRACHON

Mille vétérans américains avec Bill Clinton à Nettuno

Le referiez-vous ?

ROME

de notre envoyée spéciale

Ils sont arrivés le sourire aux lèvres, fiers de revenir, conscients d'avoir en commun un privilège de plus en plus rare : celui d'avoir survécu une première fois, et d'être toujours là, cinquante ans plus tard. Ils sont repartis les larmes aux yeux. En quelques heures, vendredi 3 juin, le souvenir des journées d'horreur et de tant d'amis disparus a submergé le millier d'anciens combattants américains invités à honorer avec le président Clinton, au cimetière militaire US-Sicily, les morts de la campagne d'Italie, en 1943-1944.

Le lieu aurait pu se prêter à une kermesse, si ce n'était ces obsédantes croix blanches, bien alignées sur le gazon tondu de frais, chacune ornée pour l'occasion de deux petits drapeaux ; l'un italien, l'autre américain. Sept mille huit cent soixante-deux croix de marbre blanc. La légèreté d'un cadre enchanteur, à 60 kilomètres de Rome, les pins qui étalent leur ombre rafraîchissante, la grâce *des lauriers-roses, la sobriété* des cyprès. La présence des ces sept mille huit cent soixante-deux croix blanches n'en est que plus pesante, interdisant d'oublier ces jeunes Américains, morts sur les rivages italiens pour libérer l'Europe.

Mauvais souvenirs

Ils étaient, comme en témoignent les noms gravés sur les croix, presque tous d'origine européenne : Cahill, Feldman, Thompson, Lambillotte, Di Veglia... Rajkowski, Sobolewski, Grzeboski... L'Amérique d'aujourd'hui, ethniquement si diverse, serait-elle toujours prête à mourir pour la vieille Europe ?

Le referiez-vous ? *« Non »*, répond sans l'ombre d'une hésitation cette vieille dame d'El Paso, Texas, venue avec son mari, lui aussi vétéran de la campagne d'Italie. Ils n'y ont pas que de mauvais souvenirs, pourtant : c'est là qu'ils se sont connus, elle infirmière, lui officier. Ils ont aujourd'hui plus de quatre-vingts ans et lui, à la rigueur, le referait, *« pour une cause juste »*. Certains ont même réussi à plaisanter, pendant la cérémonie : *« Encore en retard, l'aviation ! »*, a grommelé un ancien de l'infanterie, Jim Guay, lorsque, à la fin de la sonnerie aux morts, l'escadrille d'honneur qui devait survoler le cimetière s'est fait attendre.

Mais la plupart n'ont pas eu la force de plaisanter. *« Non je n'étais jamais venu... Enfin, si, mais dans des circonstances différentes. Aujourd'hui, je suis venu voir ça,* dit en montrant les croix blanches un vétéran coiffé d'une casquette de base-ball, auquel on n'osera même pas demander son nom, car déjà sa voix se brise : *j'ai cent quatre-vingts amis enterrés là. Cent quatre-vingts... »*

Le président italien, Oscar Luigi Scalfaro, lui-même ancien résistant, prononce un beau discours, un discours d'interrogations sur la guerre, la destruction, la mort. Il remercie l'Amérique, évoque le chemin parcouru par l'Europe depuis sa libération ; *« les rivages d'une grande Europe politique peuvent paraître encore éloignés,* dit-il, *mais j'ai confiance dans la jeunesse. Ceux qui ont donné leur vie pour ces grands idéaux nous demandent d'être à la hauteur de leur sacrifice »*. Pour M. Scalfaro, cela exige, par exemple, de rendre hommage à *« ceux de l'autre camp qui reposent ici aussi »* : quelques fascistes italiens enterrés à Nettuno.

Le président Clinton lui renvoie l'écho de la génération suivante, évoquant le souvenir du père qu'il n'a pas connu (il est mort trois mois avant sa naissance, en 1946), William Jefferson Blythe, qui servit comme mécanicien pour les troupes du front en Italie, puis demandant aux jeunes Américains de combattre l'oubli. Samedi et dimanche, avant de rejoindre la Normandie lundi 6 juin, l'attendent d'autres cérémonies du souvenir, en Angleterre cette fois, en hommage aux aviateurs enterrés à Cambridge.

SYLVIE KAUFFMANN

Pour Gianfranco Fini, la perte de « l'identité culturelle » européenne. – Dans un entretien publié vendredi 3 juin par le quotidien *la Stampa*, Gianfranco Fini, coordonnateur de l'Alliance nationale, membre de la coalition gouvernementale italienne, affirme notamment : *« Le Jour J a ramené la liberté en Italie et sur notre continent et donc je le salue comme un événement positif. Mais je me demande si le Jour J, avec le débarquement des Américains, n'est pas aussi le jour où l'Europe a perdu son identité culturelle. Je ne crois pas faire une apologie du fascisme si j'avance le doute qu'avec le débarquement américain l'Europe a perdu une partie de son identité culturelle. »* – (AFP.)

Invité aux cérémonies

Le premier ministre australien s'entretiendra avec MM. Mitterrand, Balladur et Juppé

SYDNEY

correspondance

La première visite officielle en France de Paul Keating, chef du gouvernement travailliste australien depuis décembre 1991, devrait entériner la cordialité de relations stabilisées « au beau » après la normalisation qui a suivi la crise de 1985-1986. Invité par François Mitterrand à participer aux cérémonies de commémoration du débarquement allié, M. Keating a souhaité profiter de ce voyage pour rencontrer un certain nombre de dirigeants européens et des responsables français de la majorité et de l'opposition.

On se félicite à Canberra du fait que M. Keating soit reçu par *« tout l'état-major français »* : le président Mitterrand, le premier ministre Edouard Balladur et le ministre des affaires étrangères Alain Juppé. La rencontre avec M. Mitterrand aura lieu en outre mardi prochain, jour de l'arrivée du président américain à Paris, preuve de *« la haute estime de la France à l'égard de l'Australie »*, selon un officiel australien cité dans le *Canberra Times*. *« Je souhaite discuter avec tous mes interlocuteurs des perspectives de renforcement des relations déjà solides et positives entre nos deux pays »*, nous a déclaré M. Keating avant son départ.

« Un excellent tremplin »

L'ambassadeur de France en Australie, Philippe Baude, estime quant à lui que *« l'attitude affichée tant du côté australien que français marque la volonté commune de reprendre un vrai dialogue »*. En 1985-1986, les essais nucléaires français dans le Pacifique, l'affaire du *Rainbow-Warrior* et les événements en Nouvelle-Calédonie avaient tendu à l'extrême les relations. Trois ans plus tard, les deux premiers ministres, Bob Hawke et Michel Rocard, se rendirent respectivement visite, leur amitié contribuant largement à un réchauffement progressif. Mais l'incident diplomatique de Villers-Bretonneux, en septembre 1993 (1) a pu faire craindre un moment que M. Keating ne *« déterre la hache de guerre »* que tant d'efforts avaient finalement réussi à enfouir.

Officiellement, le différend est clos. La France et l'Australie sont d'accord sur la plupart des questions internationales traitées récemment, qu'il s'agisse du sanctuaire pour les baleines, des armes chimiques, du processus de paix au Cambodge ou de l'environnement. Et la décision française de prolonger le moratoire sur les essais nucléaires a été bien accueillie en Australie.

Logiquement, la diplomatie devrait s'effacer devant les relations économiques. *« La France est très importante pour l'Australie en tant que partenaire essentiel de l'Union européenne, en tant que marché pour nos biens et services, en tant que source d'investissement et de technologie étrangère pour l'Australie, à cause enfin de notre intérêt commun dans la zone Pacifique »*, nous a déclaré M. Keating. Or, pour le moment, la France n'est que le douzième investisseur étranger en Australie, derrière la Suisse ou les Pays-Bas.

L'Australie, quant à elle, se présente sous son profil préféré bien qu'encore peu connu des Européens : *« Je souhaite faire savoir en Europe que nos liens culturels et commerciaux en plein développement avec l'Asie font de l'Australie un excellent tremplin pour développer des relations avec la région la plus dynamique du monde »*, a ajouté M. Keating. Dans les semaines qui viennent, les ministres de l'industrie, de la technologie et des sciences, des relations industrielles et celui des affaires étrangères, Gareth Evans, devraient à leur tour aller à Paris pour *« consolider »* les relations.

FLORENCE DE CHANGY

(1) M. Keating, à l'occasion d'un dépôt de gerbe sur les champs de bataille de la Somme où sont tombés la majorité des *60 000 soldats australiens morts* dans la première guerre mondiale, s'était mis en colère contre *« l'égoïsme achevé et l'ingratitude »* de la France dans les négociations du GATT.

Le lien transatlantique

Suite de la première page

Dix ans plus tard, le contexte est notablement différent, et il ne fait pas de doute que Bill Clinton et François Mitterrand vont saisir l'occasion pour délivrer un message fort sur la nécessité de maintenir cette alliance, de la refonder même pour faire face à de nouveaux défis, inimaginables il y a dix ans. Contrairement à ce que sous-entendaient les discours présidentiels de 1984, la fin de la guerre froide n'a pas inauguré cette ère de paix rêvée par les Occidentaux. Si la menace d'un affrontement nucléaire généralisé, obsession des années 70 et 80, s'est éloignée, l'écroulement de l'empire soviétique fait découvrir qu'existent à nouveau en Europe et dans sa périphérie des foyers de guerre et de tension menaçant sa stabilité.

L'inachèvement de la construction européenne, qui a laissé le Vieux Continent impuissant face au déclenchement du drame yougoslave, les incertitudes qui demeurent sur le chemin que va prendre la Russie, interdisent aujourd'hui aux Etats-Unis de laisser à l'Europe seule le soin d'assurer sa sécurité.

La terre de leurs parents

Bill Clinton, élu sur un programme qui l'incitait à se préoccuper au premier chef du bien-être de ses concitoyens, s'est bien vite vu rappeler aux réalités géopolitiques : de la Somalie à la Yougoslavie, de la Corée du Nord au Rwanda, il y a dans le monde, et singulièrement en Europe, une « demande d'Amérique » forte. En dépit de toutes les chamailleries qui ont marqué les relations entre la France et les Etats-Unis ces derniers mois, dans les discussions sur le GATT par exemple, en dépit des différences d'approches sur la manière d'organiser la sécurité collective, il s'est établi, sous la pression des événements, un « partenariat » pragmatique entre les deux rives de l'Atlantique.

On pourra, naturellement, objecter que cet attelage n'a pas pour l'instant réussi à mettre fin aux conflits sanglants du moment et que l'image de la « communauté internationale » intervenant sous la bannière des Nations unies n'est actuellement guère brillante. Mais imaginons que chacun se soit, dans les mêmes circonstances, laissé aller à ses démons nationalistes et égoïstes ! C'est tout l'édifice construit en Europe au cours des cinquante dernières années qui aurait menacé de s'écrouler.

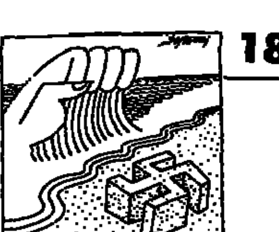
Ce nouveau partenariat euro-américain reste encore largement à définir. Il ne peut l'être que sur la base des réalités sociologiques et politiques des Etats-Unis d'aujourd'hui, qui n'ont que peu à voir avec celles d'il y a cinquante ans. Les soldats américains de 1917, et ceux du 6 juin 1944 qui venaient verser leur sang sur le Vieux Continent, avaient pour nombre d'entre eux le sentiment de venir défendre la terre de leurs parents ou de leurs grands-parents. Ce lien « familial » avec la vieille Europe s'est largement estompé, y compris dans les futures élites : il suffit de voir le palmarès récent des grandes universités américaines pour constater que les futurs dirigeants du pays auront des origines beaucoup plus diverses que leurs prédécesseurs. Les Asiatiques et, dans une moindre mesure, les « Latinos » qui vont arriver aux commandes auront une vision géopolitique orientée différemment. La communauté de valeurs sur la démocratie et les droits de l'homme ne s'appuiera plus autant sur le sentiment d'une filiation directe de l'Ancien au Nouveau Monde, ce qui exigera que les nouvelles solidarités se forgent dans une défense commune contre les nouveaux périls.

François Mitterrand prononcera, lundi 6 juin, l'un de ses derniers grands discours de politique internationale. Les propos qu'il tiendra auront valeur de message pour son successeur. Celui-ci pourra s'appuyer, dans le domaine des relations entre la France et les Etats-Unis, sur un bilan qui est loin d'être négatif.

LUC ROSENZWEIG

LES VÉTÉRANS DU JOUR J

18



20 heures. Charles Lynch, correspondant de guerre, écrit sa première dépêche du débarquement

***6 juin 1944, 20 heures.* Le mur de l'Atlantique est ébréché. Toutes les divisions désignées sont maintenant à terre, et sur la côte anglaise, des soldats moins anxieux continuent d'embarquer. Une tête de pont est conquise. Eisenhower prudemment optimiste, « Overlord », réussie. 156 000 hommes ont donc débarqué, par avion ou bateau, et plus de 20 000 véhicules. Et les pertes effroyables – plus de 10 000 victimes, dont un tiers de tuées – s'avèrent pourtant inférieures à celles envisagées. Sur le sable d'Omaha, des hommes, cependant, luttent encore.**

Engagé il y a six mois par l'agence Reuter, Charles Lynch, vingt-quatre ans, débarqué de bon matin dans le secteur de Juno Beach, est le plus jeune correspondant de guerre. Dans une ferme normande, alors que la nuit tombe, il rédige son premier article.



COLLECTION PARTICULIÈRE

***« Mais c'est grand-père ! »*, s'était exclamée la petite-fille de Charles Lynch, collectionneuse de timbres, en reconnaissant, il y a quelques années, cette photo sur un timbre-poste canadien. Oui, c'était bien Charles Lynch que l'administration des postes, croyant le reporter décédé, avait choisi pour incarner sur un nouveau timbre le correspondant de guerre. Charles Lynch s'est manifesté. On lui a présenté des excuses et offert plusieurs plaquettes de timbres...**

« Voyons... La première phrase, c'était quelque chose du genre *« Ça y est, Mon Dieu, J'y suis ! »* Ou un truc comme *« La France ! Enfin ! »* Je ne m'étais pas cassé la tête pour trouver une phrase d'accroche et chercher à tout prix à être original. Le seul fait que cet article soit écrit de France était déjà inouï ! C'était cela, la nouvelle ! Quelque chose que n'aurait aucun des journalistes londoniens qui n'avaient d'ailleurs pas attendu ma dépêche pour annoncer le débarquement ! Ils devaient tout savoir, à cette heure-là, sur le déroulement de la journée côté militaire et diplomatique. Sans même avoir quitté leur bureau ! Moi, je ne savais rien, ou presque. *Mais voilà, j'étais en France ! Et* c'était ça le miracle !

» Sur la petite table de ma chambre – oui, parce que j'avais une chambre ! – était posée ma Smith-Corona, ma bonne et lourde machine à écrire, qui avait bien supporté le voyage dans sa housse imperméable et son coffret en bois. A côté, une pile de feuilles blanches, elles aussi protégées et intactes. Et près du lit, la cage. Une cage aux bruits de volière. La cage aux pigeons voyageurs.

» Je les regardais parfois du coin de l'oeil... Ça mangeait, ces bestioles ? Ça buvait ? Ça buvait quoi ? Il y en avait bien une quinzaine, puisque je me souviens que les quarante-huit volatiles prévus par les Canadiens avaient été répartis en trois cages et qu'on estimait que ce serait suffisant pour pallier, pendant deux jours, l'absence de télégraphe. J'étais un peu perplexe, mais enfin, toute cette histoire n'était-elle pas stupéfiante ? Le débarquement entier était stupéfiant ! Cette foule en mer, cette folie sur le sable, les blockhaus d'Hitler, l'audace d'Eisenhower... Jusqu'à ma présence, ce soir, dans cette ferme normande, à deux cents mètres d'une plage encore agitée et fumante, logé par un vétéran français qui m'avait bourré de fraises et saoûlé de souvenirs de campagne.

» *Il y a soixante-douze heures, j'étais encore* à Londres, jeune recrue canadienne pour la vieille agence Reuter, attendant un jour ou l'autre d'être appelé pour le grand départ. Où ? Je n'en avais aucune idée. France, Norvège, *Hollande... Il y avait déjà eu un faux départ*, un mois avant, pour tromper les espions qui pullulaient dans le milieu des correspondants de guerre. On nous avait donné rendez-vous à la gare où un train nous avait conduits vers l'Ecosse et un centre d'entraînement des commandos. On y avait passé une semaine agréable, visité une distillerie Johnny Walker. Et on était revenu à Londres, guère plus avancé, et toujours sur le qui-vive. Et puis *voilà qu'il y a quarante-huit heures on nous* avait rappelés, conduits cette fois à l'île de Wight où, sur une carte immense, on nous avait présenté l'objectif : la Normandie. La plupart d'entre nous n'avaient aucune idée de *l'endroit où cela se trouvait, et quand on a* parlé de Caen, moi j'ai entendu Cannes et je me suis réjoui à l'idée de visiter la Riviera. On nous a distribué de la « monnaie de la Libération », des billets avec le drapeau français à utiliser dans les zones libérées, et puis organisés en duos. Mon partenaire à moi, plus jeune et plus inexpérimenté journaliste de l'équipe, serait Mathew Halton, le plus distingué des correspondants de guerre du Canada. Je trouvais cela formidable. Pas lui.

» Le lendemain soir, on embarquait dans un vieux ferry-boat irlandais qui transportait la neuvième brigade et qui, entre autres charmes, comportait un piano sur lequel j'ai tapé toute la nuit. D'autres reporters m'entouraient, essayant de se rappeler des chansons françaises, notamment *Louise* de Maurice Chevalier. Et on ne s'est arrêté qu'en entendant le bruit du canon. Et quels canons !

» Alors on est entrés dans la guerre. En un rien de temps, nous descendions dans de petites embarcations à fond plat, sautions dans l'eau – je portais sur la tête ma Smith-Corona et ma cage de pigeons en émoi – et débarquions en France, en face de Gray-sur-Mer. Des morts jonchaient encore la plage, avec des débris de toutes sortes, mais il n'y avait déjà plus de combat. Un énorme bunker allemand avait été neutralisé et les unités d'assaut qui avaient débarqué une heure trente plus tôt s'étaient déjà enfoncées dans les terres. Des chalands continuaient à débarquer, des hommes s'engouffraient vers la sortie toute proche et moi je ne savais trop que faire. On partait déjà ? On quittait la plage ? Je *me retournais vers le rivage. Le débarquement*, cette opération déjà mythique, ne méritait-il pas qu'on s'y arrête un peu ?... Non. Bon. Les autres, visiblement, filaient. Mieux valait faire pareil. Juno Beach ne se portait *pas trop mal*.

« Ne vous fiez jamais à un pigeon voyageur ! »

J'ai donc suivi Halton et Placide Labelle, le soldat québecois qu'on nous avait adjoint presque comme ordonnance. Un sacré débrouillard dont tout le monde enviait la veste de combat qu'il s'était fait fabriquer en Italie avec un tapis de billard. Ma tenue, remarquez, n'était pas mal non plus : je m'étais dégoté un casque américain, plus seyant, plus léger que les casques canadiens et pouvant même servir de calebasse pour la toilette ; j'avais un duffle-coat de la marine britannique et des bottes russes que j'avais achetées chez Moss Brothers à Londres. Tous les journalistes, de toutes façons, devaient porter l'uniforme. Aucune arme, une simple machine à écrire et une « licence » conforme à la convention de Genève pour prouver à l'en*nemi notre qualité de journaliste et non d'es*pion.

» A 200 mètres de la plage, et devant une ferme étonnamment intacte, un paysan pissait tranquillement en regardant passer les troupes. Les Français m'ont toujours surpris par leur décontraction. *« Bonjour les gars ! Venez donc à la maison ! »*, nous a-t-il crié. Sympa. Rien ne pressait. On lui a obéi. Il nous a assis sur un long banc de cuisine et, tout en nous offrant des fraises dans une lourde assiette, il est allé chercher un gros album de photos, d'images, de médailles sur sa campagne de Madagascar... en 1895 ! Il gesticulait. Il était heureux ! Et je trouvais ça dingue qu'en plein D-Day, à quelques centaines de mètres des combats qui allaient changer la face du conflit mondial, des correspondants de guerre mangent des fraises en écoutant un Français leur parler de Madagascar. C'était où, d'abord, Madagascar ?

» Il nous a proposé de revenir dormir chez lui, à la nuit. C'était tentant ; je lui ai confié mes pigeons et puis nous sommes partis *chercher la guerre. En fait, je ne savais* pas quoi chercher. Qu'est-ce que c'est qu'un champ de bataille ? Quand sait-on qu'on est au cœur de l'action ? Y a-t-il, d'ailleurs, un centre de l'action ou bien une multitude d'éclats, d'opérations dispersées, d'avancées décisives mais peu spectaculaires ? Où est-on le mieux placé ? C'est quoi, décrire la guerre ? Parler de ce ciel plein d'avions ? Des salves *puissantes entendues dans le lointain ?* Des blessés et des morts croisés au bord des chemins ? On a marché beaucoup et je prenais des notes sur des feuilles volantes. J'étais déconcerté. On allait où, là ? Quelle direction prenait *donc le conflit, le grand soir du* D-Day ? Je n'en savais fichtrement rien. Alors, désespérant de trouver ce qui donnerait un sens à ces corps de Canadiens étendus sur la route, je suis rentré à la ferme.

» Re-fraises, re-Madagascar. Deux avions allemands, les premiers de la journée, ont alors canardé la plage et les environs de la ferme, et j'admirai le sang-froid de notre paysan et son optimisme à toute épreuve. Il n'y avait qu'une chose qui l'énervait, c'était le massacre du bétail. Et c'est vrai qu'une horrible odeur de vaches crevées dans les champs est pour toujours associée à mes souvenirs normands. J'ai voulu me retirer pour me mettre à ma machine. L'homme avait préparé nos lits... Me croirez-vous ? Il avait mis des draps de satin. Oui ! Le brave homme avait sorti ce qu'il avait de mieux et je jurerais que, ce soir-là, nous fûmes les seuls hommes du front de Normandie à nous endormir dans les draps soyeux d'un vrai lit.

» Resterait, le lendemain, à transmettre nos articles. Prendre d'abord congé de notre gentil papy ; retrouver à Courseulles l'ensemble du pool de presse et des confrères qui avaient dormi dehors ; passer avec douleur l'épreuve du censeur qui donnerait à ma page l'allure d'une partition pour limonaire (vous savez, les petits trous...) ; retaper mon texte sur le papier extra-fin que le cher homme était seul à avoir ; le plier délicatement pour le glisser dans la capsule attachée à la patte d'un pigeon ; et lancer solennellement l'oiseau, d'un geste ample et plein d'espoir, sur la plage ventée.

» Ne vous fiez jamais à un pigeon. Jamais, entendez-vous ? Les nôtres étaient des traitres. Lancés vers l'Angleterre, pfttt... ils fonceraient vers les lignes allemandes. Je les insulterais en bondissant sur la plage, le poing brandi dans leur direction. Cela n'y ferait rien. Quarante-sept trahiraient. Un *seul* arriverait à bon port. Sans papier.

» *C'était un drôle de métier que celui de* correspondant de guerre. Moins dangereux qu'on ne le croit parfois, car nous étions nourris, blanchis, logés, transportés, entièrement pris en charge par l'armée et rarement *en toute première ligne. Plus gratifiant aussi* qu'on imagine car, contrairement aux soldats qui mettaient entre parenthèses leur carrière pour venir à la guerre, nous en attendions, nous, un coup de pouce bienfaiteur. Mais à y *réfléchir, était-ce du journalisme ?* Quand nous nous censurions pour éviter le censeur ; quand nous omettions d'évoquer quelques atrocités commises par nos soldats sur certains prisonniers ; quand jamais nous ne pouvions admettre que les Allemands, parfois, reprenaient le dessus ; et quand, pour satisfaire le pays, entretenir le moral des lecteurs, tout prenait sous notre plume l'allure d'une bonne nouvelle... Ce journalisme manichéen ne devrait-il pas s'appeler propagande ?

» Quand ma fille a eu dix-sept ans, je l'ai emmenée visiter un cimetière canadien entre Falaise et Caen. *« Tu regarderas les âges »*, lui avais-je recommandé. Et la première tombe *sur laquelle nous nous sommes arrêtés* était celle d'un gamin de dix-sept ans. Sous le nom du garçon, était gravée une phrase : *« Well done son, Mammy and Daddy »* (beau travail fiston, maman et papa). En rentrant, ma fille *était bouleversée. Qu'est-ce qui peut bien* pousser des parents, disait-elle, à écrire une telle réflexion sur la mort de leur fils ? Je n'ai pas trouvé les mots pour le lui expliquer. Mais peut-être les journalistes d'alors y ont-ils été pour quelque chose... »

∴

Charles Lynch écrira plusieurs centaines de dépêches entre le 6 juin 1944 et la fin de la guerre. Il prolongera son séjour en Europe pour couvrir à Nuremberg le procès des criminels nazis et s'installera ensuite au Brésil, avec sa famille pour diriger les bureaux Reuter d'Amérique latine avant de revenir au Canada, d'être muté à New-York et de quitter finalement l'agence pour une grande chaîne de journaux canadiens. Pétillant d'humour et d'insolence, la barbe blanche en collier, Charles Lynch – cinq enfants – n'a jamais eu peur de choquer ses confrères en démythifiant un peu le travail des reporters de guerre. Cela ne l'empêche pas de se désoler que le souvenir de la seconde guerre mondiale soit si peu entretenu dans les écoles du Canada, lui qui, âgé de vingt-quatre ans, observait les événements du D-Day, en pensant « que c'était exactement le genre de truc à raconter à vos petits-enfants... »

ANNICK COJEAN

FIN

Une brochure reprenant l'ensemble des dix-huit articles de la série « Les vétérans du Jour J » sera publiée à la fin du mois de juin.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Parmi les «petites listes» qui se présentent aux élections européennes du 12 juin, la liste Chasse-pêche-nature-traditions attire l'attntion en raison du score qu'elle avait obtenu il y a cinq ans (plus de 4 %). Ses pittoresques animateurs continuent de pourfendre les directives européennes qui menancent leur loisir favori. A l'extrême gauche, les trotskistes de la tendance lambertiste, regroupés sur la liste du Parti des travailleurs, dénoncent l'Europe capitaliste.

SONDAGE. – Selon un sondage effectué les 1er et 2 juin auprès de 1 003 personnes par l'instiut CSA et dont les résultats sont publiés dans *le Parisien* du 4 juin, les intentions de vote pour la liste UDF-RPR de Dominique Baudis seraient inférieures à 30 % (29,5 %, au lieu de 32,5 % une semaine auparavant). La liste de Michel Rocard (PS) recueillerait 15 %, celle du Front national 10,5 %, celle de Philippe de Villiers 8,5 %, celle de Bernard Tapie (MRG) 8 %, et celle de Françis Wurtz (PC) 6,5 %. Selon CSA, la liste «Sarajevo» dépasserait de justesse la barre de 5 % des suffrages avec 5,5 %, (au lieu de 7 %, il y a une semaine). Les autres listes obtiendraient moins de 5 % des voix.

CLERMONT-FERRAND : incidents après une réunion publique de Jean-Marie Le Pen. – Des incidents ont eu lieu, vendredi 3 juin à Clermont-Ferrand, avant une réunion publique de Jean-Marie Le Pen. Environ trois cents manifestants hostiles au dirigeant du Front national avaient défilé, avant de s'affronter avec les forces de l'ordre. Dans la soirée, des incidents sporadiques se sont poursuivis dans le centre de Clermont-Ferrand, où des poubelles ont été renversées et un abri-bus a été incendié. Deux manifestants ont été blessés. Les policiers ont procédé à cinq interpellations.

Cinq ans après leur «percée» au scrutin de 1989

Les chasseurs prennent pour cible les écologistes

AMIENS

de notre envoyé spécial

Les banderoles sont péremptoires : *«Pas de cadeaux aux écolos»*, *«En février, nous chasserons tous les gibiers d'eau»*, *«la chasse : 28 000 emplois»*. La salle, virile, gronde. Six cents personnes sont venues à Amiens (Somme), vendredi soir 3 juin, pour soutenir les candidats Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT). Sur scène, un animateur d'un soir résume brutalement les enjeux : *«Si on se ramasse, c'est fini, les gars! Février, c'est mort! Vous ne chassez plus jamais de votre vie! Alors il faut voter! Vous n'avez pas à vous poser de question, ni à savoir qui il y a sur la liste!»*

Les chasseurs trépignent. Les orateurs ont des titres à rallonges. Le premier à se lancer est le président des chasseurs de la baie d'Authie, Didier Frémaux, conseiller régional CPNT du Nord-Pas-de-Calais, région que préside Marie-Christine Blandin (Verts). M. Frémaux se taille un beau succès en disséquant impitoyablement une demande de subvention de l'association environnementaliste Nord-Nature. Un autre conseiller régional lui succède, élu en Picardie, «Mimi» Blondin, vice-président des pêcheurs à la ligne du Ponthieu. *«Tout le monde le connaît»*, assure l'animateur qui attire l'attention sur *«toutes les subventions versées aux chasseurs»*, grâce à son travail. *«On peut en penser ce que l'on veut de tout cet argent public, mais il est mieux chez nous que chez les écolos!»*, assène-t-il.

«Qu'on nous fiche la paix!»

«Mimi» Blondin, grimpé gaillardement sur les planches, y va de sa recette. *«Les écolos, il faut les user par le travail ; à la région, ils ne sont jamais là.»* Le pêcheur évoque ensuite la question cruciale des relations avec les chasseurs, en indiquant que grâce à la région, *«deux aquariums»* ont été installés au siège de la fédération de chasse. C'est tout dire. Alité, le président des chasseurs, Hubert Baledent, demande également, dans une lettre lue à la tribune et que conclut son *«cynégétique souvenir»*, *«que soient laissées de côté les divergences»* pour que le score de CPNT soit le plus élevé possible.

Jean Saint-Josse, secrétaire général de CPNT et conseiller régional d'Aquitaine, clôt la soirée. *«Il a tombé la veste, cela va chauffer!»*, enregistre l'animateur. *«Après le 12 juin, les écolos vont passer des espèces nuisibles aux espèces à protéger»*, assure M. Saint-Josse, qui évoque également *«les suicides et les fausses factures des politiques»*. *«Nous avons le soutien de l'Union des fédérations de chasse*, poursuit-il. *Nous pouvons compter sur plus d'un million de voix. S'il y a 50 % d'abstentionnistes, nous aurons des élus. Ne vous fiez pas aux sondages! En 1989, ils nous donnaient moins que rien, et on a fait plus de 4 %.»*

Etre élu pour quoi faire? *«On est pas compétent en tout»*, ajoute l'élu régional, qui limite *a priori* l'action de CPNT à Strasbourg aux commissions environnement, agriculture et politique régionale. *«Nos priorités sont la modification de la directive 79-409* [sur la chasse], *parce qu'on en a marre d'être roulés dans la farine par le ministre de l'environnement, le rétablissement des pièges à mâchoires, et la modification de la politique de zonage»*, dit-il.

Le conseiller régional se risque à évoquer *«la réforme des institutions communautaires»* et *«la dérive des directives»*, mais le public décroche. Il ne se réveille qu'à l'énoncé du singulier dogme européen de M. Saint-Josse : *«Que la Commission s'occupe des graves problèmes et qu'on nous fiche la paix au quotidien!»*

GILLES PARIS

La campagne du Parti des travailleurs

Les lambertistes dénoncent « l'Europe de la spéculation »

«Il y a ceux qui étaient contre Maastricht, mais se satisferaient aujourd'hui de changements», mais pour Daniel Gluckstein, tête de la liste Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, présentée par le Parti des travailleurs, dont il est le secrétaire national, il n'y a pas de compromis possible : *«Maastricht, c'est l'Europe de la spéculation, de la destruction d'emplois, de la mise en cause de notre protection sociale, de la guerre. Nous demandons son abrogation.»*

C'est sur ce thème que M. Gluckstein prépare aussi ses auditeurs à l'après-élections européennes et appelle à la manifestation de Bruxelles, le 23 octobre, coorganisée par le Parti des travailleurs. Il ne veut plus *«voir qualifié de trotskiste»* son parti, car, assure-t-il, *«il est le fruit d'un rassemblement de personnes d'horizons différents, socialistes, syndicalistes, anarcho-syndicalistes»*. Il n'empêche que l'essentiel de ses militants ont usé leurs pantalons sur les bancs des meetings trotskistes.

La «matrice» de ce parti, qui préconise l'unité des travailleurs à travers le monde pour mettre fin à *«un capitalisme moribond»*, c'est le Parti communiste internationaliste (PCI), l'une des chapelles du mouvement trotskiste, dirigée par Pierre Boussel, dit Lambert. En 1984, le PCI, qui avait présenté une liste aux élections européennes, avait obtenu 0,9 % des suffrages exprimés; en 1989, la liste du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT) n'en avait recueilli que 0,6 %. M. Boussel, candidat à l'élection présidentielle de 1988, avait recueilli 0,38 % des suffrages exprimés.

Le Parti des travailleurs présente, aujourd'hui, une liste dont les revendications ont été rédigées avec les représentants de listes de cinq autres pays européens : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne et Portugal. Vendredi 3 juin, à la salle de la Mutualité, à Paris, M. Gluckstein, accompagné de Cornélia Matzke, député au Parlement régional de Saxe, tête de la liste Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie en Allemagne, Lybon Mabasa, secrétaire général de l'organisation noire sud-africaine Azapo, Julio Turra, syndicaliste brésilien, et Tazzul Hussain, *président de la* Fédération nationale des travailleurs du Bangladesh, a donné le «la» de sa campagne.

Plus de deux mille militants et sympathisants s'étaient déplacés pour venir écouter leur secrétaire national qui a profité de l'occasion pour fustiger la politique du *«gouvernement Mitterrand-Balladur»*. C'est un public d'une rare discipline, qui ne lésine pas sur les applaudissements, mais ne laisse guère de place à la spontanéité. Il se lève et ne bouge plus quand, d'un seul cœur, il ponctue le meeting par *l'Internationale*.

CHRISTIANE CHOMBEAU

Une réunion des jeunes du Front national à Paris

L'impossible union de l'extrême droite européenne

Les jeunes du Front national verront-ils un jour l'Europe de leurs rêves? Ils ont voulu s'en convaincre en organisant, vendredi 3 juin, à Paris, une réunion publique sur le thème : «Aujourd'hui, l'Italie. Demain, l'Europe!» qui a réuni environ deux cent cinquante de leurs sympathisants. Samuel Maréchal, directeur du FNJ et membre du bureau politique du parti des aînés, avait pris place, à la tribune, entre un journaliste italien favorable à l'Alliance nationale (l'extension du MSI, parti néofasciste dirigé par Gianfranco Fini) et un député du Vlams Block (le parti flamand d'extrême droite).

Parmi les auditeurs, un jeune homme affichait sa conception de l'Europe en arborant un tee-shirt à l'effigie de Rudolph Hess en uniforme SS. Le premier orateur, Damien Bariller, membre du bureau politique du Front national et directeur de cabinet de Bruno Mégret, a précisé qu'il s'agissait là d'une *«réunion de jeunes nationalistes français, fiers de l'être»*. La réunion a surtout mis en évidence la différence d'approche idéologique et stratégique qui oppose les Flamands et les Italiens. Entre ces deux pôles, le parti français aura bien du mal à faire une synthèse.

Assurant que l'Alliance nationale est arrivée *«par hasard»* au gouvernement en Italie, Marcello De Angelis a remarqué que M. Fini avait *«dû faire des choix pragmatiques et de modération»*, car *«on ne peut pas penser arriver au pouvoir sans faire des alliances ou des coalitions»*. Tout en se disant attaché à *«des valeurs très profondes»*, ce journaliste transalpin a confié à ses interlocuteurs que *«si l'on marche en regardant derrière, on finit dans un mur»*. Sourd à cette réflexion, Karim Van Overmeire, dont le parti est favorable à un Etat indépendant flamand, a dénoncé le peuplement de l'Europe par *«des gens d'origine africaine ou asiatique, habillés en jeans et en casquette américaine»* et fustigé *«les taupes rouges* [qui] *se trouvent partout, dans les journaux, à la télévision, dans le renseignement, où elles continuent leur travail destructeur»*. Il était difficile pour M. Maréchal, dans ces conditions, de faire une synthèse politique internationale. D'autant que dans le prochain Parlement européen, le parti français ne pourra pas compter sur l'appoint des députés italiens, qui refusent de siéger au côté de Jean-Marie Le Pen. M. Maréchal a donc préféré consacrer le temps fort de son intervention à Bernard Tapie, présenté comme *«un escroc»*, que la jeunesse présente à cette réunion *«dégueule et emmerde»*.

Se réfugiant, par dérision, derrière *«la passion politique»*, le second gendre de M. Le Pen a attribué une série de qualificatifs orduriers au personnel politique : *«Mitterrand est un faux-cul, Tapie, une donneuse, Lévy, une langue de pute, Pasqua, un va-de-la-gueule, Chirac, un fourbe insuffisant, Rocard, un trou du cul, Balladur, une fiotte, et Amar, une enflure.»* Les applaudissements ont été nourris, mais certains visages étaient atterrés.

OLIVIER BIFFAUD

Au-delà du 12 juin

Plusieurs personnalités socialistes appellent à un nouveau «big bang»

La perspective d'un mauvais score de la liste du PS aux élections européennes incite plusieurs personnalités socialistes à lancer un appel en faveur d'un nouveau *«big bang»* (1). Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne, et animateur, avec Julien Dray et Marie-Noëlle Lienemann, de la Gauche socialiste, estime que le PS doit aujourd'hui *«se dépasser ou trépasser»*.

Cette campagne, observe M. Mélenchon, montre que le PS *«n'arrive pas à trouver en lui-même le souffle qui redonnerait cohérence et espoir à une gauche en miettes»*, alors même que la société *a «tourné la page du libéralisme de gauche et de droite»*, comme en témoigne, selon lui, la défense de la laïcité ou le combat contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP) ou encore, *«l'attraction qu'exercent les listes et les personnages* «coup de cœur». *«Il ne s'agit pas de balayer d'un revers de la main ce que sont nos vieilles et méritantes structures d'action politique*, explique M. Mélenchon. *C'est impossible et dangereux. Il s'agit de les dépasser. Il y a urgence.»* La juxtaposition, en 1995, des deux échéances présidentielle et municipale doit, selon M. Mélenchon, inciter *«dès à présent à fédérer les forces condamnées à s'entendre»*.

La nécessité de lutter contre la fragmentation de la gauche incite également trois membres du club Témoins (proche de Jacques Delors), Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle, Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient, et Michel Françaix, conseiller général de l'Oise, à proposer la création d'un *«vaste mouvement dans lequel le PS acceptera de se fondre pour renaître en une nouvelle force politique, crédible, alternative»*.

(1) Dans un discours prononcé le 17 février 1993 à Montlouis-sur-Loire, Michel Rocard avait appelé à un *«big bang politique»*, *«un mouvement qui fédère tous ceux qui partagent les mêmes valeurs de solidarité, le même objectif de transformation»*.

M. de Villiers assure qu'il n'a «pas besoin d'un parti»

Philippe de Villiers, chef de file de la liste L'autre Europe aux élections du 12 juin, a déclaré, vendredi 3 juin, sur TF 1, qu'il tient debout *«tout seul»*, sans avoir *«besoin d'un parti»*. *«On peut m'exclure, cela n'a aucune importance*, a ajouté M. de Villiers. *Ceux qui, comme M. Baudis, jettent des anathèmes ou cherchent à exclure sont en train de diviser la majorité.»* Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, la formation d'origine de M. de Villiers, avait déclaré, auparavant, que ce dernier *«n'est plus au Parti républicain»* et qu'il *«s'est mis en dehors de la maison»*. M. Vasseur s'est cependant refusé à employer le terme d'exclusion, en estimant que *«ce n'est pas huit ou dix jours avant une élection qu'on se lance»* dans une procédure qualifiée de *«lourde»*.

A la télévision et à la radio

Le programme officiel des interventions

Sur France 2 après la météorologie du journal de 13 heures, sur France-Inter après le journal de 20 heures. – *Lundi 6 juin* : L'Europe solidaire (PS), PCF, Union UDF-RPR (trois minutes chacun), Liste du rassemblement de l'Outre-Mer et des minorités, Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (quarante-huit secondes chacun).

Sur France 2 après le journal de 20 heures, sur France-Inter avant les informations de 14 heures. – *Lundi 6 juin* : PCF, Union UDF-RPR, l'Europe solidaire (PS) (une minute chacun), Chasse-pêche-nature-traditions, l'Autre Politique (quarante-huit secondes chacun).

Sur France 3 à 18 h 15. – *Lundi 6 juin* : PCF, Union UDF-RPR, l'Europe solidaire (PS) (une minute chacun), Liste du rassemblement de l'Outre-Mer et des minorités, Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (quarante-huit secondes chacun).

Sur France 3 avant le journal «Soir 3». – *Lundi 6 juin* : L'Europe solidaire (PS), PCF, Union UDF-RPR (trois minutes chacun), Chasse-pêche-nature-traditions, l'Autre Politique (quarante-huit secondes chacun).

COMMUNICATION

Les suites du débat entre M. Tapie et M. Le Pen

La direction de France 2 suspend Paul Amar de ses fonctions de présentateur du journal télévisé

La direction de France 2 a suspendu de ses fonctions, vendredi 3 juin, le présentateur du «20 heures», Paul Amar, en lui reprochant d'avoir manqué à la déontologie lors d'un récent débat entre Bernard Tapie et Jean-Marie Le Pen. La société des journalistes de France 2 appelle à une assemblée générale de la rédaction, lundi 6 juin.

Le présentateur du journal télévisé de France 2 Paul Amar a été suspendu d'antenne et de présentation du journal télévisé, vendredi 3 juin, *«jusqu'à nouvel ordre»*, sur décision du directeur général de la chaîne, Raphaël Hadas-Lebel. Cette décision, qui lui a été notifiée à 20 h 40, soit juste après le générique de fin du journal télévisé, par M. Hadas-Lebel, s'explique par la manière très personnelle dont Paul Amar avait introduit le débat entre Jean-Marie Le Pen et Bernard Tapie diffusé sur France 2, mercredi 1er juin *(le Monde* du 4 juin). En guise de *«clin d'œil»* aux téléspectateurs, Paul Amar avait sorti d'un sac orné d'une marque d'articles de sport une paire de gants de boxe qu'il avait partagée entre les deux hommes politiques un peu surpris.

Selon Paul Amar, il s'agissait de mettre en garde MM. Le Pen et Tapie contre toute dérive, au cours d'une discussion qui menaçait d'être explosive. Le débat n'eut rien d'un pugilat, mais la chaîne s'est attiré immédiatement les foudres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Ce dernier a estimé que le geste de Paul Amar dénaturait un débat politique préélectoral et que la vision d'une marque commerciale s'apparentait à de la publicité clandestine.

A la suite de cet incident, Jean-Luc Mano, directeur de l'information de France 2, avait envoyé, jeudi 2 juin, une lettre d'avertissement à Paul Amar pour lui notifier une *«triple faute»* : publicité clandestine, décrédibilisation d'un débat électoral et mise au point d'un scénario personnel sans en référer à la direction de l'information ni à la rédaction en chef. La lettre l'informait aussi que tout dérapage ultérieur serait sévèrement sanctionné.

Une sanction jugée «trop lourde»

Ayant appris cet incident au retour d'un voyage au Japon, Jean-Pierre Elkabbach, président de France-Télévision, a fait savoir qu'il *«réservait sa décision»*. La lecture de la presse et les réactions plutôt négatives au sein de la rédaction de France 2 semblent l'avoir incité à approuver une sanction plus concrète. C'est *«sur proposition du directeur général»* que le président de France-Télévision a décidé de suspendre Paul Amar d'antenne, indique un communiqué de France 2 diffusé vendredi 3 juin dans la soirée. Il précise que *«cette décision qui est motivée pour des raisons d'éthique et de déontologie, qui sont le propre de France Télévision, prend effet à partir du 4 juin. Paul Amar conservera ses fonctions de rédacteur en chef et sa rémunération. Le directeur de l'information, Jean-Luc Mano, lui précisera les conditions dans lesquelles il exercera ses fonctions»*.

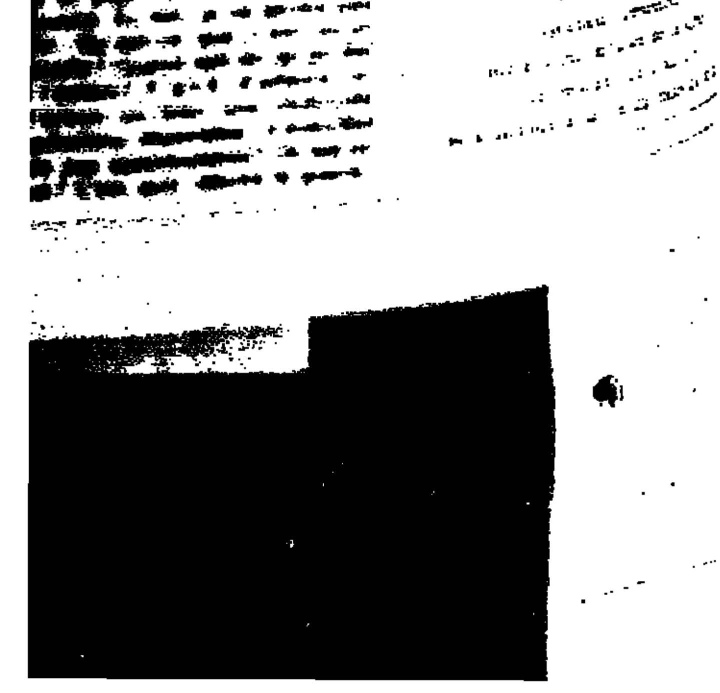
Paul Amar, que nous avons tenté de joindre vendredi soir, était, selon des journalistes, très abattu. Il s'est refusé à tout commentaire. Immédiatement après sa rencontre avec le présentateur, M. Hadas-Lebel a expliqué sa décision aux membres de la rédaction de France 2 présents vendredi soir. Selon certains d'entre eux, la sanction semble avoir été jugée *«trop lourde»*. Même si la plupart des journalistes n'ont pas approuvé la plaisanterie des gants de boxe, tous sont *«restés estomaqués par la décision de la direction»*. Et certains d'entre eux observent que *«la direction attendait la première occasion pour démettre Paul Amar de ses fonctions»*.

La société des journalistes de France 2 s'est déclarée, vendredi 3 juin dans la soirée, *«solidaire»* de Paul Amar et a convoqué une assemblée générale de la rédaction lundi 6 juin, en fin de matinée. Elle *«s'inquiète de la méthode utilisée, qui n'a pas permis à l'intéressé d'exposer sa défense»*, et *«s'interroge sur l'opportunité de cette décision, à la veille de la commémoration du débarquement et des élections européennes, alors que Jean-Luc Mano avait déclaré hier, devant la rédaction, assumer et classer cette maladresse»*. Quant au Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) et à la CFDT, ils ont dénoncé *«l'information-spectacle et les dérives qu'elle entraîne»*. Les deux syndicats regrettent *«que seul Paul Amar soit sanctionné»* alors que c'est *«la direction de l'information qui a lancé les invitations à ce débat»* destiné à être *«un coup médiatique»*.

Le remplaçant de Paul Amar à la présentation du «20 heures» est Etienne Leenhardt, trente et un ans, qui fut reporter à la Cinq avant de rejoindre France 2. Il a été récemment nommé rédacteur en chef.

YVES MAMOU

PRÉCISION. – Après la publication, dans *le Monde* du 3 juin, d'une déclaration attribuée au Conseil supérieur de l'audiovisuel, selon laquelle, dans l'affaire de Radio-Montmartre, celui-ci *«ne peut pas accepter que le tribunal ait le dernier mot»*, son président, Jacques Boutet, nous précise que cette phrase ne figurait pas dans le communiqué officiel. Il s'agissait en effet d'une déclaration d'un des membres du CSA à l'Agence France-Presse.



Sous la pression de la majorité à l'Assemblée nationale

Mme Veil promet d'« étudier » sans délai la fiscalité des couples non mariés

Les députés ont terminé, vendredi 3 juin, l'examen du projet de loi relatif à la famille, qui fera l'objet d'un scrutin public le 7 juin. Le gouvernement reste sous la pression de la majorité, qui souhaite, notamment, renforcer la représentation des associations familiales dans les grands organismes sociaux et obtenir la suppression des avantages fiscaux dont bénéficient, à ses yeux, les couples non mariés. Simone Veil a promis de mettre cette question à l'étude « dès aujourd'hui ».

Jusqu'au bout du débat sur le projet de loi relatif à la famille, les députés auront maintenu la pression sur le gouvernement : ceux de l'opposition, bien sûr, soucieux de limiter ou supprimer les dispositions qui leur paraissent menacer des avantages sociaux dont bénéficient les familles et les *parents*; *mais surtout ceux de* la majorité, pour essayer de muscler un texte que bon nombre d'entre eux jugent timoré par rapport aux promesses électorales de l'an dernier.

Jusqu'au bout, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, aura distribué les petits cadeaux, parfois coûteux au demeurant, susceptibles de calmer – à défaut de les combler – les impatiences parlementaires de ses amis de la majorité.

Depuis le début du débat, elle a savamment distillé les gestes. Le 1er juin, en ouverture, elle avait annoncé une accélération du calendrier d'application de la loi et accepté le principe d'une date butoir de mise en œuvre des mesures en faveur des familles ayant à charge de jeunes adultes. Le lendemain, elle acceptait de maintenir les conditions actuelles d'accès à l'allocation parentale d'éducation pour les familles de trois enfants (*le Monde* des 3 et 4 juin). Vendredi, elle a vidé ses dernières réserves.

C'est ainsi qu'elle a repris à son compte ou approuvé plusieurs amendements présentés par les députés de la majorité. Premier cadeau, limité en nombre de *bénéficiaires, mais symbolique* : l'allongement à quarante-six semaines, au lieu des trente prévues dans le projet initial, de la durée d'indemnisation du congé maternité pour les naissances multiples (triplés ou plus). Deuxième geste, réclamé par une trentaine de députés UDF : le ministre a soutenu un amendement visant à assurer l'application rapide des procédures en matière d'adoption; ce complément à l'article 350 du code civil précise que *« la demande en déclaration d'abandon est obligatoirement transmise par le particulier, l'œuvre ou le service de l'aide sociale à l'enfance à l'expiration du délai d'un an, dès lors que les parents se sont manifestement désintéressés »*. Il n'est pas question, a précisé Mme Veil, de réduire ce délai, mais de *« lutter contre l'inertie éventuelle de l'administration »* en la matière.

Revalorisation des pensions de réversion

Troisième signe en direction de la majorité : l'approbation par le gouvernement de ce qu'il est convenu d'appeler l'amendement « Fleury-Michon ». Dans cette entreprise vendéenne, un accord prévoit, d'une part, le versement d'une allocation complémentaire à l'allocation parentale d'éducation et, d'autre part, des embauches de jeunes pour compenser les départs en congé parental. Comme le lui demandait la commission des affaires culturelles et sociales, afin de rendre ce type de dispositif plus attractif, Mme Veil a accepté que cette allocation complémentaire soit exonérée de toute charge sociale dès lors que les départs en congé parental seraient compensés par des embauches. Quatrième geste : le ministre s'est montré favorable à un amendement prévoyant l'organisation, chaque année, d'une « conférence nationale de la famille » permettant notamment d'évaluer les mesures prises.

Enfin, comme elle l'avait annoncé, Simone Veil a présenté un article additionnel consacré à *la revalorisation des pensions* de réversion. Le taux des pensions sera porté à 54 % le 1er janvier 1995 (contre 52 % actuellement) et l'engagement du gouvernement est de le hausser, par étapes, à 60 %. Une disposition est prévue pour remettre à niveau l'ensemble des pensions de réversion déjà liquidées. Dans *un tout autre* domaine, enfin, le ministre a finalement convaincu les députés de la majorité, un moment hésitants en commission des affaires sociales, de transformer les bourses des collèges en une « aide à la scolarité », versée en une seule fois en début d'année scolaire, par les caisses d'allocations familiales, aux bénéficiaires d'une prestation familiale, de l'aide personnalisée au logement ou du RMI, selon un plafond de ressources variable en fonction du nombre d'enfants à charge.

Là se sont arrêtées les largesses immédiates. Sur deux points cependant, Mme le ministre a été amenée à lâcher du lest et à s'engager peut-être un peu plus qu'elle ne l'aurait souhaité. La première *offensive tous azimuts des députés* de la majorité portait sur le renforcement de la représentation des associations familiales dans différentes instances, comme les conseils d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales ou de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, mais aussi des organismes publics de radio et de télévision, ou du Conseil *supérieur de* l'audiovisuel, ou encore de la commission d'avance sur recettes pour les films; dans ces trois derniers cas, l'intention affichée était de défendre les intérêts des familles et des enfants. Dans tous les cas, Mme Veil s'y est opposée, *mais elle* n'a pu empêcher les députés de la majorité d'arriver à leurs fins pour ce qui est de la commission d'avances sur recettes. Elle a été amenée à s'engager de façon plus précise : la réflexion sur la représentation des associations familiales au conseil de la CNAF et de la CNAV sera menée, a-t-elle dit, dans le cadre du projet de loi sur la protection sociale, qui doit *venir en discussion dans* les prochaines semaines.

Enfin, Mme le ministre des affaires sociales a été véritablement pilonnée, à coup d'amendements, par les nombreux députés de la majorité qui réclament à cor et à cri la suppression des avantages fiscaux dont bénéficient, répètent-ils, les couples non mariés par rapport aux couples mariés. En particulier, un amendement présenté par une soixantaine de députés UDF réclamait la suppression (pour le calcul de l'impôt) de la demi-part accordée aux personnes célibataires ayant eu des enfants à charge.

Mme Veil a dit et redit qu'une telle mesure ne pouvait être *« décidée isolément »*, indépendamment de la réforme de l'impôt sur le revenu à laquelle réfléchit le gouvernement. Elle a souligné qu'il est toujours très délicat de remettre en question des avantages acquis et qu'il faut *« éviter de créer de nouvelles injustices »*. Elle a fini, cependant, par prendre l'*« engagement »*, au nom du gouvernement, d'*« étudier dès aujourd'hui cette question, dans un souci d'équilibre fiscal »*.

G. C.

SÉNAT : les conditions d'achat de logements HLM. – Le Sénat a adopté en première lecture, vendredi 3 juin, le projet de loi relatif à l'habitat, présenté par Hervé de Charette, ministre du logement. Ce *texte, qui facilite notamment* l'acquisition de logements HLM par leurs locataires (*le Monde* du 2 juin), a été approuvé par 229 voix (UDF et RPR) contre 86 (socialistes et communistes). Les sénateurs ont notamment renforcé l'information de la caution d'un locataire sur la portée de son engagement. En cas d'incident de paiement, le bailleur devra informer la caution d'un éventuel commandement à payer, faute de quoi la caution *ne sera pas tenue* au paiement des sommes dues.

Rédigé à la demande du premier ministre

Un rapport clarifie les relations financières entre l'Etat et les collectivités locales

Sous l'effet de la décentralisation, les relations financières entre l'Etat et les collectivités locales sont devenues extrêmement complexes. Conseiller-maître à la Cour des comptes, François Delafosse *s'est efforcé de les tirer au clair* dans un rapport qu'il a remis à Edouard Balladur, le 1er juin. Ce document a l'originalité d'insister sur la réciprocité des flux financiers : l'Etat accorde, *certes, des dotations aux collectivités*, mais le secteur public *local dépense de l'argent pour* le compte de l'Etat.

C'est pendant le concert de protestations qui a suivi la présentation du *projet* de loi de finances pour 1994 que le premier ministre avait confié à M. Delafosse le soin de clarifier les relations financières entre l'Etat et les collectivités locales. La lettre de mission, en date du 4 octobre 1993, indique que *« la politique de redressement des finances publiques engagée par le gouvernement ne peut se concevoir sans qu'y soient associées les collectivités locales ». « Les relations financières entre l'Etat et les collectivités locales ont, par ailleurs, atteint un degré de complexité souvent dénoncé*, observait M. Balladur. *C'est pourquoi le gouvernement souhaite pouvoir éclairer les décisions qu'il lui revient de prendre dans ce domaine à la lumière d'une étude approfondie... »*

Après avoir constaté que l'annonce d'une baisse du taux de remboursement de la TVA suscitait des réactions passionnelles chez les élus locaux, alors que le gel *de la dotation globale* de fonctionnement (DGF) était majoritairement toléré, le premier ministre a voulu savoir sur quel type de dépenses il pouvait envisager des économies sans soulever de nouvelles polémiques. *C'est la raison pour laquelle* il a souhaité que M. Delafosse mène son étude en liaison avec les représentants des principales associations d'élus (maires, conseillers généraux, conseillers *régionaux*).

Les réunions ont été houleuses. En effet, les intérêts du ministère du budget, également convié aux *négociations, et ceux des élus* étaient, en général, diamétralement opposés. Le souci qu'ont eu les présidents de conseils généraux de ménager le gouvernement, au sein duquel ils comptent plusieurs de leurs amis, n'a pas facilité *le travail. Le* rapport du groupe de travail n'a donc été *achevé qu'à la fin* du mois de mai, alors qu'il devait être remis le 31 mars.

Contributions « en nature »

Sous la pression des élus locaux, mais aussi avec l'accord du ministère du budget, les rapporteurs ont insisté sur la nécessité d'identifier les flux financiers allant des collectivités locales vers l'Etat.

Les représentants des régions ont mis en avant, par exemple, les milliards de francs versés pour la construction de routes nationales ou de locaux universitaires, *qui relèvent exclusivement* de la compétence de l'Etat. Le groupe de travail a donc recensé des contributions payées « en nature », comme le prêt de terrains, de mobilier, ou de matériel, mais aussi les dépenses engagées *pour la* mise à disposition de personnel (dans le secteur du *sport*, de l'enseignement *ou* de l'équipement).

La comptabilisation de ces dépenses s'est révélée difficile, car leur engagement avait rarement été précédé par une convention entre l'Etat et les collectivités locales. Le groupe de travail présidé par M. Delafosse *estime, de façon consensuelle*, qu'une clarification des opérations de partenariat doit être entreprise. Il préconise un recentrage autour des contrats de plan.

Lorsqu'il s'est agi de dresser une typologie des flux financiers, les protagonistes n'ont pas toujours réussi à s'entendre. Le rapport de M. Delafosse a le mérite de mettre en évidence les points *majeurs de désaccord. Le plus* flagrant concerne la nature du fonds de compensation de la TVA, dont les élus pensent qu'il sert à rembourser des « avances » consenties par les collectivités, alors que le ministère du budget *le prend* pour une subvention d'investissement, susceptible de disparaître. De la même façon, les élus tiennent la dotation globale de fonctionnement pour le substitut d'une ancienne taxe locale, alors que Bercy estime qu'il s'agit d'un concours de l'Etat.

Le groupe de travail rappelle le rôle important que joue l'Etat, premier contribuable local, dans la fiscalité, et observe que ce rôle est une cause d'*opacité. La façon* dont le gouvernement assure certaines compensations divise les partisans du dégrèvement et ceux de l'exonération. Le dégrèvement, auquel vont les faveurs des élus, assure un lien entre le produit versé par l'Etat *et la situation* économique locale. Il garantit, la plupart du temps, une évolution positive de ce produit. Le ministère du budget lui préfère l'exonération, qui évolue en fonction d'une indexation nationale fixée par la *loi*, ce *qui* limite la part payée par l'Etat.

Le groupe de travail constate que les relations financières entre *l'Etat* et les collectivités locales sont frappées d'une certaine ins*tabilité* juridique et réglementaire qui empêche toute comparaison dans le temps *et nuit à la lisibilité* des mécanismes. Il juge nécessaire de stabiliser le cadre juridique. Il estime que toute modification doit être précédée par une évaluation et comporter un effet différé. Il préconise, enfin, la mise en place de tableaux de bord des finances *locales*, afin d'éclairer à l'avenir les élus, le gouvernement et le Parlement et de procurer *une* information qui échappe à toute polémique.

RAFAËLE RIVAIS

Députés en culotte courte

Cinq cent soixante-dix-sept enfants allaient remplacer, samedi 4 juin, « leur » représentant dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. La réunion a été soigneusement préparée

Cinq cent soixante-dix-sept députés en séance, comme pour une rentrée solennelle. Aura-t-on jamais vu pareille affluence à l'Assemblée nationale? Semblable assiduité? Pas un pour faire le Parlement buissonnier, pas un absent, chacun à son banc : ce devait être le spectacle insolite offert, samedi 4 juin, par l'hémicycle du Palais-Bourbon transformé, l'espace d'un après-midi, en une immense classe d'instruction civique pour cinq cent soixante-dix-sept élèves de cours moyen *(CM2)*.

Elus du peuple écolier, garçons et filles à égalité, pour une fois, dans cette enceinte, siégeant en lieu et place de leur député, sérieux sûrement, mais colorés et sans cravate, ils représentent leur circonscription à eux : l'école Jules-Ferry à Chamalières ou l'école La Jaloustre à *Ussel*, l'école Champy à *Epinal* ou Falguière à Toulouse, Jean-Jaurès à Lyon ou Ribière au Grand-Quevilly. Et, depuis des semaines, avec leur instituteur, ils ont préparé l'ordre du jour de ce samedi – questions au président de l'Assemblée nationale sur la démocratie, interpellation du ministre de l'éducation nationale sur l'éducation – comme de vieux routiers de commissions parlementaires. Au point que, dans bien des cas, ce sont les députés, les vrais, qui se sont retrouvés en culottes courtes quand ils ont été auditionnés.

Car ils voulaient tout savoir, les députés en herbe. Tout et le reste. Sautant du coq à l'âne, naïfs et sans pitié. Georges Marchais, élu du Val-de-Marne, en fit la drôle d'expérience lorsqu'il se rendit, le 28 avril, à l'école Carnot de Cachan. Une bonne classe, à l'évidence. L'inspecteur d'académie, là comme ailleurs, n'avait pas pris de risque. Pendant trois semaines, Mme Leroux, l'institutrice, avait mis les bouchées doubles pour tout leur expliquer, à ses gamins : le rôle du Parlement, la fonction de député, les enjeux de la démocratie, bref, le programme d'éducation civique de CM2, si lointain et difficile à faire passer d'habitude. Elle leur avait même demandé de rédiger, collectivement, une proposition de loi, sur un sujet de leur choix et ils avaient pondu un texte, en six articles, sur la construction d'appartements pour les sans-domicile-fixe».

« Comment vous voudrez mourir, monsieur Marchais ? »

Quand Georges Marchais est arrivé, ils étaient donc fin prêts. Ils ont résisté, même, jusqu'au bout, au long discours que, égal à lui-même, l'ancien patron du Parti communiste avait préparé, en réponse à leurs questions écrites. Et sans attendre, Elodie, une petite blondinette, est passée à l'offensive. *« Monsieur, pour les SDF, vous avez dit qu'on pourrait prendre des maisons inoccupées, à Paris, par exemple. Mais une maison vide, il y en a une juste en face de l'école, là, de l'autre côté de la rue. C'est un immeuble de bureaux. Il est vide depuis un an. Pourquoi on le prend pas? »* Et un autre d'ajouter : *« En plus, ça gâche le paysage. Avant, il y avait une belle maison... »*

M. Marchais s'est fait répéter la question, a glissé un *« Il y a une anomalie »* hésitant, tenté de s'en sortir par un *« Il faut quand même bien voir que c'est une propriété privée »*, avant d'être cueilli par une autre volée de questions : *« Y a-t-il quelque chose que vous n'aimez pas faire dans votre travail de député? »*, *« Vous serez candidat à la présidentielle? »*, *« Pour les maisons pour les SDF, où on pourrait trouver l'argent? »*, et puis, d'un coup, ce *« Comment vous voudrez mourir? »*. Là, il y eu un vrai blanc. Georges Marchais a essayé d'esquiver : *« La mort, je n'y pense pas »*, mais le garçon a insisté : *« Mais quand même, comment vous voudrez mourir? »*. *« Le plus tard possible, et si possible sans souffrance »*, a fini par admettre M. Marchais, avant d'entendre, estomaqué, la question suivante : *« Vous voulez mourir sans souffrance. Mais, il y a plein de gens qui souffrent et qui voudraient mourir à cause de ça. Alors comment on fait? » « Vous êtes bien avertis des choses de la vie »*, a soufflé le député du Val-de-Marne.

A l'école Joliot-Curie de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), avec Eric Raoult (RPR), le 30 mai, ce fut une autre affaire. Il y eut, bien sûr, des interrogations sur le métier de député, *« Combien ça gagne? »*, *« Est-ce qu'il y a des vacances? »*, *« Qu'est-ce qu'on fait quand on n'est plus député? »*. Mais les vraies questions furent ailleurs : *« L'affaire Tapie, qu'est-ce que vous en pensez? »*. Eric Raoult répondit longuement qu'il le trouvait *« sympa »* au début, mais qu'un député ne pouvait pas tout mélanger comme ça, la politique, les entreprises, la télévision, le foot. Avant de retrouver ses réflexes : *« Quand il est venu à Montfermeil, il y a deux ans, Tapie a dit beaucoup, mais il n'a pas fait grand-chose. On ne peut pas dire qu'on va faire revivre les Bosquets, à Montfermeil, quand une seule commode de son salon permettrait de tout remettre à neuf dans la cité. »*

Mais il n'était pas quitte, le député de Montfermeil. *« Qu'est-ce que vous pensez des pots-de-vin? »*, lui lança un autre élève, du haut de ses onze ans. Il s'en sortit, avec les honneurs, par une anecdote. *« Un jour, à ma permanence, une vieille dame est venue me demander si je pouvais faire avancer plus vite une demande de logement. En partant, elle m'a glissé un billet de 500 francs dans la main. Et quand je le lui ai rendu, elle m'a dit : « Mais alors, c'est pas vrai ce qu'ils disent à la télé ! »*. Refuser un billet de 500 francs, pour le coup, c'est plutôt du côté des élèves que certains avaient l'air ébahis...

« C'est géant ! », s'exclament deux brunettes

Jean-Marie Schléret (UDF), l'ancien éducateur spécialisé et ancien président d'association de parents d'élèves, se coula, lui, naturellement, dans la peau de l'instituteur, à l'école du Montet, dans un quartier de Nancy. Il est vrai que en ce moment, poursuivant sa mission sur la sécurité dans les établissements scolaires, il écume les écoles de France et de Navarre. Après avoir dit bonjour à chacun, il prit la craie, s'installa au tableau, posant les questions et faisant un vrai cours d'instruction civique. *« Ça sert à quoi l'Assemblée? » « A faire des lois. » « Bien. » « Et la loi de finances, c'est quoi la loi de finances? »*. *« Vous savez combien ça coûte, l'éducation nationale? »*. Et l'on passa, en quelques secondes, de 3 milliards de francs à 260.

La classe aurait pu durer une heure et demie. Jusqu'à ce qu'un écolier bien sage lui demande : *« Y a-t-il des lois avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord? »* Il fallut expliquer la politique, dire qu'un député se présente sous une étiquette, fait partie d'une majorité, est élu sur un programme, et que, normalement, les lois qu'ils vote au Parlement sont la traduction de ce programme. Mais *« oui, il peut arriver qu'on ne soit pas d'accord. Moi, par exemple, je n'ai pas été d'accord avec la loi Falloux. Vous me direz que je n'ai pas voté contre. C'est vrai. Je n'étais pas à l'Assemblée nationale ce jour-là. Mais, avec mon groupe, j'avais fait connaître mes réserves... »*

Laurent Fabius, de son côté, avait fait les choses en grand. L'ancien premier ministre socialiste et actuel député de Seine-Maritime n'était pas seulement allé discuter avec les élèves de la classe retenue *dans sa circonscription. Il les avait* invités à visiter l'Assemblée, pour que, le 4 juin, il n'y ait pas que l'heureux élu de la classe qui puisse découvrir les ors et les pompes du Palais-Bourbon et de l'hôtel de Lassay. En habitué des lieux, à l'aise, pédagogue, chaleureux, il leur a fait faire la visite, notant au passage tel aménagement. *« Quand j'étais président, j'ai demandé à Alechinsky de décorer ce passage »*... De l'hémicycle à la bibliothèque, les jeunes élèves du Grand-Quevilly étaient quand même un peu bluffés : *« C'est géant ! »*, s'exclamaient deux brunettes, excitées comme à leur première boum. Mais ils n'avaient pas épuisé leur lot de questions. *« Est-ce que les députés, on les paye plus cher que les gens normaux? » « Mais les députés sont des gens normaux »*, répondit M. Fabius en souriant. *« C'est tellement un autre monde pour eux »*, notait le directeur de l'école, *qui était* du voyage.

De Nancy à Montfermeil ou Cachan, les enfants auront beaucoup appris. Mais les députés au moins autant, s'ils ont bien écouté. Et ce n'était peut-être pas le moindre objectif de Philippe Séguin lorsqu'il eut l'idée de ce « Parlement des enfants ».

GÉRARD COURTOIS

Alors qu'il est assigné par le Crédit lyonnais devant le tribunal de commerce de Paris

Bernard Tapie fait l'objet d'un redressement fiscal de plus de 12 millions de francs

Le Crédit lyonnais et l'administration fiscale ont engagé une course de vitesse pour obtenir de Bernard Tapie le remboursement de ses dettes à leur égard. Après avoir demandé et obtenu la saisie conservatoire de ses meubles, puis de son yacht, le *Phocéa* (*le Monde* des 20 mai et 2 juin), la banque a assigné le député (République et liberté) des Bouches-du-Rhône devant le tribunal de commerce de Paris, afin d'exiger le remboursement d'un prêt de 237 millions de francs, assorti de 12 millions d'intérêts.

Ce prêt lui avait été consenti pour qu'il puisse racheter en Bourse les actions de Bernard Tapie Finance (BTF), la société qui contrôle les actifs industriels du groupe Tapie. Au cours de l'audience, qui doit se tenir le lundi 13 juin, la banque compte également demander la *« vente publique »* (aux enchères) des dites actions.

Le Crédit lyonnais souhaite d'autant plus faire preuve de célérité qu'il sait que le fisc dispose, à l'égard du même Bernard Tapie, d'une créance de près de 70 millions de francs, à laquelle s'ajoutent 70 autres millions de retard d'impôts dus par l'Olympique de Marseille.

Non imposable en 1992

Dans son édition du 4 juin, *le Point* indique en outre que la Direction des services fiscaux de Paris-Ouest, qui a déposé plainte contre M. Tapie pour fraude fiscale, a ordonné à son encontre un redressement de 12 471 832 francs, au titre des années 1990, 1991 et 1992. Selon l'hebdomadaire, qui a eu accès au texte de cette plainte, le couple Tapie aurait, durant cette période, largement sous-évalué ses revenus, grâce à la structure juridique de son groupe, qui lui permet de déduire de ses revenus les pertes de ses sociétés.

Ainsi n'aurait-il, pour l'année 1989, déclaré que 981 000 francs de revenus imposables, alors que l'administration les estime, pour la même période, à plus de 38 millions de francs. En 1992, M. Tapie aurait déclaré 203 000 francs de salaires et 83 000 francs de droits d'auteur. Mais le déficit commercial de ses sociétés dépassant 7,8 millions de francs, il s'est trouvé, cette année-là, exonéré d'impôt sur le revenu. L'homme d'affaires et son épouse, relèvent par ailleurs les services fiscaux, seraient entièrement entretenus par leurs sociétés, des salaires de leurs employés de maison (192 000 francs par an) aux déplacements en avion privé.

Transmise à la justice le 10 mai dernier (*le Monde* du 14 mai), cette plainte de l'administration a entraîné, parallèlement à l'ouverture d'une information judiciaire pour abus de biens sociaux, une procédure correctionnelle contre le député. Deux demandes de levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie ont été formulées, dans chacun de ces deux dossiers : elles seront examinées au lendemain des élections européennes (*le Monde* du 2 juin).

H. G.

OM : le président du principal club de supporters accuse Bernard Tapie de « trahir Marseille ». – Jacques Pélissier, président du Club central des supporters de l'Olympique de Marseille, a estimé, vendredi 3 juin, que *« Bernard Tapie est en train de trahir Marseille »* et lui a demandé de *« prendre ses responsabilités ou de partir »*. Réagissant aux démêlés du club avec son pseudo-repreneur canadien, Jacques Pélissier a ajouté : *« C'est maintenant que l'on aurait besoin de Tapie, mais il nous ridiculise. »* Par ailleurs, Noël Le Graët, le président de la Ligue nationale de football, a réclamé la démission de Jean-Louis Levreau, vice-président de l'OM, et d'Alain Laroche, directeur financier du club.

Les « Habits noirs » du commissaire Féval

Suite de la première page

Ces informateurs, le jargon policier les désigne, au choix, comme les « tontons », les « cousins » ou les « indics ». Ils auront permis au commissaire Féval, selon son avocat Me Philippe Lemaire, de réussir une cinquantaine d'affaires criminelles de premier plan en dix-sept ans de carrière.

Le hasard n'y est donc pour rien : le lieu de perdition du commissaire Féval sera un restaurant parisien au nom poétique, Les Muses. Ces lieux sont certes plus rares qu'au XIXe siècle, quand Paul Féval notait que *« Paris célèbre volontiers les bandits ; aussi les bandits aiment Paris »*. Mais cet établissement distingué de la rue Saint-Honoré était bel et bien un moderne repaire de brigands parisiens. Arrivés en voisins de la Comédie-Française et du Conseil d'Etat, une partie des clients habituels ne se doutaient sans doute de rien. Venus de la préfecture de police de Paris et de la direction centrale des renseignements généraux (RG), d'autres clients réguliers connaissaient, eux, le pedigree des responsables de l'endroit puisqu'ils étaient là pour glaner des tuyaux sur le milieu.

Trouvera-t-on quelque ressemblance entre ce restaurant de gourmets et le *« lieu d'asile pour les francs-maçons du crime »* évoqué par Paul Féval ? Aux Muses, des policiers croisaient, en connaisseurs, de vieux abonnés des fichiers du banditisme qu'ils croyaient, peut-être, « rangés des voitures ». Des membres de l'« antigang » évoquaient le passé avec Dominique Sopoglian, qu'ils avaient arrêté quelques années plus tôt. D'autres plaisantaient avec Jean Robin, alias le Monstre ou le Chinois. Chacun savait que le patron officieux des lieux, camouflé sous des prête-noms à cause d'un casier judiciaire trop chargé, avait été condamné pour braquage de banque, dans les années 70, par la cour d'assises des Hauts-de-Seine.

Ce Méridional à la blague facile, Roland Plégat, passait derrière le comptoir pour ouvrir des huîtres avec autant d'aisance qu'il offrait des consommations. Aux Muses, les clients les plus affranchis avaient table ouverte grâce à des malfrats épicuriens qui leur mijotaient des plats délicats et les accompagnaient, parfois, dans un club échangiste tout proche. *« Je n'appartiens pas le moins du monde à la police, mais la police m'appartient un peu, parce que je vais et je viens d'une fleur à l'autre comme les papillons »*, aurait sans doute pu dire Roland Plégat s'il avait été un personnage des romans de Paul Féval. Ce bon vivant sorti de prison serait-il cet *« homme qui commet cent crimes et qui fournit à la justice cent criminels »* ? Toujours est-il que le patron des Muses dirigeait depuis des années – mais on ne le savait pas, jurent tous ses ex-amis policiers – un important trafic international de stupéfiants.

Plus d'un limier de la police s'est donc retrouvé piégé quand le juge d'instruction parisien Jean-François Ricard s'est intéressé, à partir de mars 1992, aux commerces de cannabis et de cocaïne des *Muses*. On trouva ainsi le nom et l'adresse d'un inspecteur divisionnaire des RG dûment consignés sur les feuilles de présence du conseil d'administration de la société gérant le restaurant... Entendu par la « police des polices », l'IGPN, l'intéressé a expliqué s'être fait rouler ; ses faux amis des Muses l'avaient certes sollicité pour prendre des parts dans la société, mais il n'avait jamais ni donné suite ni participé aux réunions des actionnaires. Le commissaire Féval a été piégé, lui, par une toile d'araignée qu'on jurerait imaginée par son ancêtre. Cocotte et Piquepuce, ces deux demi-sels des *Habits noirs*, moitié flics et moitié truands, entrent alors en scène pour monter le piège. Ou plutôt, pour s'en tenir aux faits avérés, deux figures typiques des affaires de stupéfiants : l'Italien « Franco » et le Brésilien « Carlos », un duo de vrais-faux trafiquants utilisés *par diverses polices, en France* ou au Brésil, aux fins d'infiltration (1).

Vingt kilos de cocaïne à bon marché

L'intrigue se noue le 22 juillet 1992, quand Roland Plégat est approché par « Carlos » et « Franco » qui lui proposent d'acheter 20 kilos de cocaïne à bon marché. Le restaurateur se méfie-t-il ? Veut-il faire vérifier ses doutes par le policier ? Il alerte Philippe Féval qui décide d'organiser la filature des deux hommes à la sortie du rendez-vous qu'ils ont fixé, le 23 juillet, avec Plégat. Le dispositif de la souricière comprend plusieurs policiers de la BRB, dont l'inspecteur Thierry Pentz, lui aussi ami du patron des Muses. Photographiés à la sortie du restaurant, « Franco » et « Carlos » sont filés jusqu'à leur hôtel de la porte Maillot, le Concorde-Lafayette.

Le commissaire Féval envisage alors une perquisition *« à la mexicaine »*, c'est-à-dire illégale, dans la chambre des deux hommes. But de l'opération : vérifier la présence de la drogue, avant de les interpeller la main dans le sac. Il va trouver le responsable de la sécurité de l'hôtel – un ancien policier – pour obtenir un double des clefs. Stupeur : le « collègue » lui apprend que la chambre des deux suspects est louée par d'autres policiers, ceux de l'office central chargé de la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS). Le commissaire Féval, *qui ne peut* décemment pas « serrer les indics » d'un autre service, comprend vite : l'office a cherché à piéger Plégat. Il ne le sait pas encore, mais ses collègues enquêtent depuis plusieurs mois sur les Muses, avec la conviction qu'il s'agit de la plaque tournante d'un vaste trafic international de cannabis et de cocaïne.

Flics ou truands ? Philippe Féval fait le mauvais choix. Il ne prévient pas sa hiérarchie, mais son ami Plégat. Il retourne aux Muses pour expliquer à son indicateur qu'il ne peut plus s'occuper de l'affaire. Une heure après la « filature », des enquêteurs de l'Office ont la surprise de voir le commissaire au restaurant, attablé avec l'inspecteur Pentz, Roland Plégat et Dominique Sopoglian. Dès ce repas, Plégat est informé – par Pentz ou par Féval – que les deux « contacts » travaillent en réalité pour l'Office. Convoqué dans l'après-midi du 23 juillet à l'Office, le commissaire Féval est mis au courant par un collègue de l'enquête sur les Muses qui a été confiée à l'OCRTIS par le juge d'instruction parisien Jean-François Ricard. Dans les heures suivantes, les communications téléphoniques passées par les trafiquants des Muses ne donneront plus rien. L'office sait que quelqu'un a vendu la mèche. Philippe Féval et ses adjoints sont sur la sellette.

Les faux amis des Muses sont *passés aux aveux et ont* « chargé » les policiers. Paroles de flic contre paroles de voyous ? Pas seulement. L'enquête judiciaire a révélé plus d'un élément de « ripouserie ». Des analyses toxicologiques ont ainsi révélé que deux policiers – l'inspecteur Pentz et, à un moindre degré, un de ses collègues de la BRB – prenaient de la cocaïne. Juste avant d'être entendu par l'IGPN, le premier avait ainsi sniffé. Une expertise de cheveux, qui ont la propriété de garder longtemps la trace des produits consommés, confirmera que l'inspecteur Pentz était un consommateur chronique depuis des années. Ce qui lui vaut d'être aujourd'hui mis en examen, non seulement pour « complicité » dans le trafic *de stupéfiants, mais aussi pour* « usage ».

« Chiquant comme un voyou »

Le commissaire Féval est-il, lui, innocent comme les *« agneaux »* victimes des erreurs judiciaires dans les romans de son ancêtre ? Sans doute a-t-il commis la faute d'informer Plégat de l'enquête policière dont il était l'objet, ce qui lui vaut également une mise en examen pour « complicité ». Sans doute des écoutes téléphoniques ont-elles surpris de troublantes conversations au cours desquelles Roland Plégat et Philippe Féval demandent à un interlocuteur québécois de remettre des *« produits de qualité »* à la maîtresse du commissaire Féval et à la cousine de *l'inspecteur Pentz qui voyageaient* alors toutes deux au Canada. Dans une carte postale retrouvée à la BRB, l'une des deux femmes utilisait un langage moins codé en se félicitant d'avoir bien *« sniffé »*. Mais les analyses toxicologiques n'ont fait apparaître aucune consommation de stupéfiants par le commissaire. Il semble bien que Philippe Féval soit surtout coupable d'avoir péché par délit d'amitié en voulant protéger son indicateur du milieu.

« Chiquant comme un voyou », selon l'un des enquêteurs présents lors des sept heures de la première audition du commissaire, Philippe Féval s'est d'abord enfermé dans un refus hautain de coopérer avec la justice. *Aussi le juge Ricard a-t-il* décidé de l'envoyer en prison à Fresnes, *« comme un voyou »*, début février 1994 (*le Monde* du 5 février). Puis le commissaire a retrouvé la liberté, fin avril, assortie de l'interdiction d'exercer des fonctions d'OPJ. Le restaurant Les muses a été fermé et une dizaine de trafiquants, dont Roland Plégat, ont été écroués pour leur participation active à un trafic portant sur plusieurs centaines de kilos de cocaïne et de cannabis. Mais l'affaire écrite par Philippe Féval n'a pas encore livré tous ses mystères...

S'il relit son aïeul (2), l'ancienne étoile filante du Quai des Orfèvres trouvera cruelle la phrase de reconnaissance des *Habits noirs – « Fera-t-il jour demain ? »* Le mot de la fin revient à l'écrivain, qui paraît adresser deux derniers messages à son descendant. Le premier est plein d'indulgence familiale : *« Les Habits noirs, n'y en a jamais eu ! C'est les badauds qu'inventent ces drôleries-là. Ce qu'est vrai, c'est qu'on trouve des gens qui ont fait un commerce quelconque, dans les brouillards, et qu'ont besoin d'individus pour veiller ou filer les paquets ; en tout bien tout honneur, sans savoir de quoi qu'il retourne. »* Le second message est teinté d'amertume : *« Non seulement tu n'as rien pu contre les Habits noirs, toi qui te vantes de ton expérience de la vie : mais encore, écoute bien cela, les Habits Noirs t'ont choisi pour appliquer leur règle implacable. Ils ont trouvé en toi la double victime du crime et de l'expiation : tu es devant la justice, mon frère, parce que les Habits Noirs t'ont volé, et qu'ils te montrent du doigt en criant : Au voleur ! »*

ÉRICH INCIYAN

(1) Le rôle très controversé de « Carlos » et « Franco » est à nouveau apparu, début mai, au tribunal de Grasse (Alpes-Maritimes), lors du procès d'un réseau de trafiquants démantelé en 1992 sur la Côte d'Azur. Le duo avait joué son rôle d'appâts pour le compte de l'OCRTIS, qui les avait laissé filer avec une partie de la transaction.

(2) *Les Habits noirs* de Paul Féval, Collection « Bouquins », Robert Laffont, 1987.

L'instruction du dossier d'abus de confiance

Le maire de Lyon longuement entendu par le juge Courroye

LYON

de notre bureau régional

Le juge Philippe Courroye, qui vient de transmettre au parquet de Lyon, pour règlement, le très volumineux dossier Noir-Botton-Poivre d'Arvor, peut désormais consacrer davantage de son temps à l'instruction de l'affaire d'« abus de confiance » qui, pour l'heure, ne concerne que le maire de Lyon, mis en examen et placé sous contrôle judiciaire le 29 mars dernier. Pour sa quatrième audition sur le fond, Michel Noir est resté tout l'après-midi du vendredi 3 juin dans le cabinet du magistrat instructeur.

Arrivé très discrètement au palais de justice, peu après 14 heures, en compagnie de son seul conseil lyonnais, Me François Saint-Pierre, le maire de Lyon ne l'a quitté qu'en début de soirée. M. Noir, qui ne dispose plus que de quinze jours pour verser la caution de 2,5 millions de francs, imposée dans le cadre d'un contrôle judiciaire confirmé par la cour d'appel de Lyon (*le Monde* daté 15-16 mai), a été interrogé plus précisément sur l'usage des quelque 4 millions de francs de subventions municipales transférés sur les comptes de plusieurs de ses associations politiques (Nouvelle *Démocratie*, *Opinions*, *J'aime* Lyon, J'habite Lyon).

Lors d'une précédente audition, le maire aurait fourni des justificatifs démontrant que les élus de son groupe municipal, Ensemble Lyon, avaient remboursé à la ville quelque 3,8 millions de francs sur les 7,38 millions de francs de subventions que ce groupe a perçus, de 1989 à 1992, et dont une partie (*3,568 millions de francs) avait été* placée en SICAV.

R. B.

L'affaire de la disparition du pasteur Doucé

L'ex-inspecteur des renseignements généraux Jean-Marc Dufourg mis en examen pour « faux en écritures »

Jean-Marc Dufourg, l'ex-inspecteur des renseignements généraux qui surveillait le pasteur Doucé juste avant sa disparition et sa mort, en 1990, a été mis en examen, mercredi 1er juin, pour *« faux en écritures »* par Martine Anzani, présidente de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Cette mise en examen a été prononcée à la suite d'une plainte déposée par Me Olivier Metzner, le 17 décembre 1990, visant des écoutes téléphoniques illégales sur la ligne du pasteur, des faux rapports rédigés par l'ex-inspecteur et un cambriolage commis le 12 juin 1990 à la librairie de M. Doucé, Autres cultures.

L'instruction de cette affaire est parallèle au dossier principal, qui concerne l'enlèvement, la séquestration et l'homicide volontaire de ce pasteur retrouvé mort en forêt de Fontainebleau le 18 octobre 1990. *Le 30 novembre* 1992, *Jean-Marc* Dufourg avait été condamné à vingt mois de prison avec sursis par le tribunal de Nanterre pour violence et voie de fait avec arme, parce qu'il avait tiré à hauteur d'homme à travers la porte d'un dessinateur industriel de Sèvres, qu'il voulait *« convaincre d'infiltrer l'entourage »* du pasteur Doucé (*le Monde* du 3 décembre 1992).

REPÈRES

BANLIEUES

Incidents à Garges-lès-Gonesse

A Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), plusieurs dizaines de jeunes ont incendié des voitures, brisé des baies vitrées de l'hôtel de ville et de la poste et jeté des pierres sur le commissariat dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 juin. Les incidents avaient commencé à Sarcelles, où une quarantaine de jeunes ont manifesté afin de *« venger »* les deux auteurs présumés d'une tentative de vol, tous deux âgés de vingt-cinq ans, tués jeudi 2 juin par un policier dans un bureau de change à Paris (*le Monde* du 4 juin). Quatre manifestants ont été interpellés à Sarcelles et placés en garde à vue. Les incidents ont repris une heure plus tard à Garges-lès-Gonesse, où quatre autres jeunes manifestants ont été placés en garde à vue.

CATASTROPHE

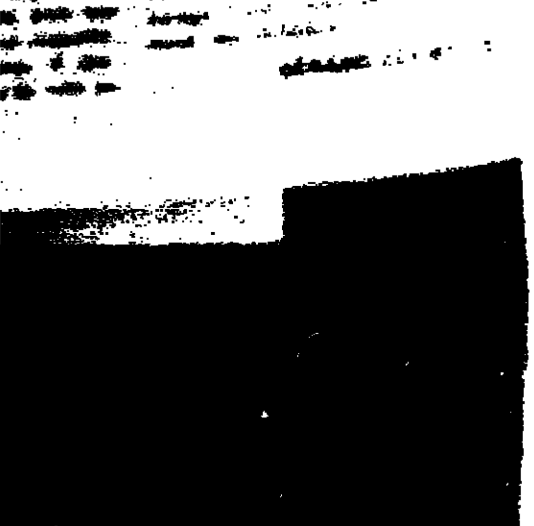
Au moins 170 morts dans un raz-de-marée en Indonésie

Au moins 170 personnes sont mortes, 45 sont portées disparues et 145 ont été blessées après un raz-de-marée consécutif à un séisme d'une magnitude de 5,9 sur l'échelle de Richter, survenu dans la nuit du jeudi 2 juin au vendredi 3 juin, à 1 h 17 (18 h 17 GMT jeudi) à l'extrémité sud-est de l'île indonésienne de Java. 400 édifices ont été détruits ou endommagés. Une très forte réplique, d'une magnitude de 6 sur l'échelle de Richter, a secoué la même zone vers 2 heures du matin, samedi 4 juin (17 heures GMT vendredi), dont on ignorait, samedi matin, les conséquences. – *(AFP, Reuter.)*

ESPACE

Le décollage de la fusée européenne Ariane retardé de plusieurs jours

La 64e fusée européenne Ariane n'a pu décoller samedi matin 4 juin, à l'heure prévue (9 h 02, heure de Paris), du centre spatial de Kourou (Guyane française), en raison d'un incident sans gravité. Le bras d'alimentation en hydrogène du troisième étage ne se serait pas libéré, empêchant ainsi le décollage de l'engin. Selon le PDG d'Arianespace, Charles Bigot, le tir est donc reporté de plusieurs jours. Un tel délai est en effet nécessaire pour vidanger les réservoirs d'oxygène et d'hydrogène liquides du troisième étage, avant de remettre Ariane dans sa configuration de lancement. Arrêtée depuis quatre mois et demi à la suite d'un échec essuyé le 24 janvier, la fusée Ariane devait mettre en orbite trois satellites.



JUSTICE

Lors d'un mouvement de grève

Les éducateurs dénoncent le recentrage de la protection de la jeunesse vers le pénal

Les éducateurs, les psychologues, les assistants sociaux, les professeurs techniques et les employés administratifs de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) étaient en grève, mercredi 1er juin, à l'appel du Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES) et de la CFDT. Le SNPES estime que le mouvement a été suivi à 55 % alors que le ministère évalue les grévistes à environ 20 %.

Pour saluer à leur manière l'adoption, par le conseil des ministres, du plan pluri-annuel pour la justice (*le Monde* du 2 juin), les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ont choisi de faire grève. *« Pour les mineurs qui sont suivis en milieu ouvert, nous avons suspendu nos missions pendant une journée*, explique Anne Leclerc, la secrétaire générale du syndicat majoritaire, le SNPES. *Dans les foyers, c'est différent : si toute l'équipe est en grève, nous mettons en place des équipes de sécurité pour que des adultes soient présents en permanence auprès des jeunes. »*

Le plan pluriannuel pour la justice prévoit pourtant un effort budgétaire d'une ampleur certaine en faveur de ce secteur : dans les cinq ans à venir, le gouvernement s'est engagé à créer cinq cents places d'hébergement et quatre cents emplois supplémentaires. Au total, cet effort représente un investissement de 400 millions de francs. *« Ces chiffres sont importants mais ils ne suffisent pas*, estime Anne Leclerc. *Il y a déjà des postes d'assistants sociaux, d'infirmiers et de psychologues inscrits au budget qui ne sont pas pourvus depuis des années car les recrutements sont gelés par le ministère ! Il faut commencer par dégeler ces emplois. »*

Neuf mille mesures de réparation pénale

Plus qu'une déception budgétaire, ce conflit exprime en fait un désaccord sur les priorités définies dans le domaine de la protection judiciaire de la jeunesse. A la Libération, la France avait opté en faveur d'une approche originale mêlant éducation et répression : l'ordonnance de 1945 sur *« l'enfance délinquante »* précise ainsi que le tribunal pour enfants et la cour d'assises des mineurs doivent prononcer des mesures de *« protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation »*. Toute l'originalité de la protection judiciaire de la jeunesse française est là : les éducateurs s'occupent à la fois des mineurs *« en danger »*, qu'ils soient battus ou maltraités, et des jeunes délinquants qui ont commis des infractions.

Aujourd'hui, le ministère estime cependant que l'assistance éducative prime trop souvent sur le traitement de la délinquance. Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, souhaite donc que la PJJ se recentre sur la *« première justification de son existence »* : l'exécution des décisions pénales. *« Ces dernières années, nous avons assisté à une dérive*, explique-t-on place Vendôme. *Les juges pour enfants délaissent de plus en plus le pénal, et donc la répression des infractions, au profit de l'assistance éducative, c'est-à-dire des mesures d'aide aux mineurs en danger. Du coup, certaines infractions ne sont plus sanctionnées. Cette évolution est préoccupante car il faut éviter que les mineurs délinquants aient un sentiment d'impunité. »*

Afin de faciliter ce *« rappel de l'interdit »*, la chancellerie a décidé de renforcer les prérogatives pénales des juges pour enfants : après l'arrestation d'un mineur délinquant, le parquet pourra désormais fixer la date de son rendez-vous avec le juge. Le plan pluriannuel autorise en outre le juge des enfants, et non plus seulement le tribunal pour enfants, à ordonner des placements au pénal. Pierre Méhaignerie souhaite enfin développer les mesures de réparation pénales introduites en 1993 : à partir de l'année prochaine, ces mesures qui permettent aux jeunes délinquants de rembourser leurs victimes ou de les aider à réparer le préjudice devraient être au nombre de neuf mille par an (1).

Ces orientations ne plaisent guère aux éducateurs. *« C'est une façon de rompre avec l'esprit éducatif de l'ordonnance de 1945*, estime Anne Leclerc. *Nous ne refusons pas les mesures pénales mais nous souhaitons exercer un travail éducatif à long terme auprès des jeunes en difficulté. Si nous sommes mobilisés par l'exécution des décisions pénales, nous ne pourrons plus le faire. »* Pour les éducateurs, le projet d'ouverture, en Haute-Loire, d'un centre JET (jeunes en équipes de travail) pour les mineurs détenus est devenu le symbole de ce *« recentrage »* : dans ces structures fondées en 1986 par l'amiral Brac de la Perrière, les jeunes sont encadrés par des militaires d'active.

ANNE CHEMIN

(1) Un livre récent fait le point sur ces nouvelles mesures. *De la dette au don, la réparation pénale à l'égard des mineurs*, sous la direction de Maryse Vaillant, préface de Dominique Charvet. ESF éditeur, 238 p., 170 francs.

ÉDUCATION

S'estimant diffamée par une lettre publique

L'ex-directrice du collège privé de Joigny porte plainte

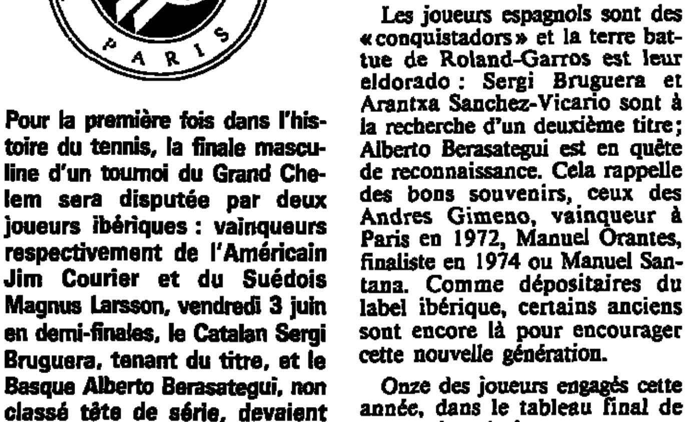
Françoise Caballé, ancienne directrice du collège Saint-Jacques de Joigny (Yonne), licenciée le 3 mars pour « faute lourde » (*le Monde* du 9 mars), vient d'assigner en citation directe pour diffamation, devant le tribunal correctionnel de Sens, les signataires d'une lettre ouverte, notamment sœur Marie-Louise Leplat, directrice diocésaine et actuelle directrice de l'établissement, par l'Association des parents d'élèves (APEL) et l'organisme de gestion (OGEC).

Cette lettre laissait supposer que Mme Caballé aurait pu se livrer à une *« manipulation »* ou à un *« faux en écriture »*, et assurait que son licenciement était *« sans relation aucune avec des événements antérieurs à sa prise de fonction »*. Mme Caballé soutient, au contraire, qu'elle doit son éviction à son refus de se conformer aux consignes de silence émanant des autorités religieuses concernant l'« affaire Gauzi », du nom de son prédécesseur, inculpé en juin 1992 pour « attentats à la pudeur sur mineur de moins de quinze ans ».

H. M.

Claude Lécaille, nouveau secrétaire général du SNESUP-FSU. – Claude Lécaille, cinquante-six ans, maître de conférences à Paris-VII (Jussieu), a été élu secrétaire général du SNESUP-FSU (Syndicat national des enseignants du supérieur), jeudi 2 juin, à l'issue d'un congrès à l'IUT de Saint-Denis. Chimiste de formation, spécialiste de l'histoire des sciences, Claude Lécaille succède à Claude Seureau, qui était secrétaire général du SNESUP-FSU depuis trois ans.

Un enseignant exclu du lycée militaire d'Aix-en-Provence saisit la Cour européenne des droits de l'homme. – Claude Maignant, l'un des deux enseignants exclus en 1986 du lycée militaire d'Aix-en-Provence *« pour enseignement trop universitaire et contraire à l'esprit militaire »*, a annoncé mercredi 1er juin qu'il venait de porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme. Evoquant *« les entraves mises au règlement judiciaire de cette affaire »*, il estime avoir été *« exclu arbitrairement »* du lycée parce qu'il avait dénoncé *« le climat malsain régnant du fait d'une minorité d'extrême droite »* (*le Monde* du 26 juillet 1986).



Pour la première fois dans l'histoire du tennis, la finale masculine d'un tournoi du Grand Chelem sera disputée par deux joueurs ibériques : vainqueurs respectivement de l'Américain Jim Courier et du Suédois Magnus Larsson, vendredi 3 juin en demi-finales, le Catalan Sergi Bruguera, tenant du titre, et le Basque Alberto Berasategui, non classé tête de série, devaient s'affronter, dimanche 5 juin, pour le titre des Internationaux de France que deux autres Espagnols ont déjà gagné, Manuel Santana (1961 et 1964) et Andres Gimeno (1972). Est-ce un nouvel âge d'or pour le tennis transpyrénéen qui a également placé en finale du simple dames Arantxa Sanchez ?

■ DOUBLES. Les finales des tournois de double devaient opposer, chez les dames, Fernandez-Zvereva à Davenport-Raymond et, chez les messieurs, Apell-Bjorkman à Black-Stark. En double mixte Boogert-Oosting devaient rencontrer Neiland-Olhovskiy.

TENNIS : les Internationaux de France à Roland-Garros

Le nouvel âge d'or espagnol

Les joueurs espagnols sont des « conquistadors » et la terre battue de Roland-Garros est leur eldorado : Sergi Bruguera et Arantxa Sanchez-Vicario sont à la recherche d'un deuxième titre ; Alberto Berasategui est en quête de reconnaissance. Cela rappelle des bons souvenirs, ceux des Andres Gimeno, vainqueur à Paris en 1972, Manuel Orantes, finaliste en 1974 ou Manuel Santana. Comme dépositaires du label ibérique, certains anciens sont encore là pour encourager cette nouvelle génération.

Onze des joueurs engagés cette année, dans le tableau final de cent vingt-huit concurrents, étaient espagnols, dont dix comptent parmi les cent premiers mondiaux. Et chez les dames, les deux dauphines de Steffi Graf, Arantxa Sanchez-Vicario et Conchita Martinez, sont catalanes.

Le tennis espagnol est en pleine forme, récompense d'un travail de dix ans, pour parvenir, en 1993, à la victoire de Sergi Bruguera. A l'exemple des années australiennes sur surfaces rapides dans les années 70, cette suprématie sur la brique pilée devrait durer quelques années. Berasategui a vingt ans, Bruguera vingt-trois. En 1993, à Paris, c'est un Espagnol, Roberto Carretero, qui remporta le tournoi junior.

Contrairement à la France, qui compte un million de licenciés, la pépinière espagnole n'est pas bien vaste. La fédération compte 100 000 aficionados et brasse un budget de 600 millions de pesetas (environ 25 millions de francs). Car le tennis de ce pays ne s'est ouvert que tardivement au monde, se démocratisant aussi après la mort de Franco en 1975. Les champions d'aujourd'hui ne sont pas les petits débrouillards d'hier, venus à la lumière dans un sport qui était, plus qu'ailleurs, avant-guerre, une histoire de riches, où les Jose Higueras, Andres Gimeno et Fernando Luna furent ramasseurs de balles dans les clubs huppés et se firent de l'argent en se mettant au service des membres pouvant profiter des courts, leur servant de partenaires d'un jour.

Le pays porte les séquelles de cette richesse peu partageuse et souffre d'un déséquilibre qui fait pâlir Madrid de jalousie. 40 % des joueurs sont affiliés à la surpuissante fédération catalane. Tout joueur ambitieux est quasiment condamné à venir travailler à Barcelone, deuxième capitale du pays, comme l'ont fait Francesco Clavet et Alberto Berasategui, venus de Madrid et de Bilbao pour se frotter aux Sanchez, Bruguera ou Carlos Costa. *« Il y a une tradition du tennis dans notre région*, explique Javier Duarte, l'entraîneur de ce dernier. *Grâce à un climat idéal, nous jouons sur la terre battue pendant toute l'année. »*

Une culture de famille

Le tennis espagnol a également profité du choix de Barcelone comme ville olympique pour les Jeux de 1992. *« Le gouvernement a donné beaucoup d'argent à la fédération catalane*, poursuit Javier Duarte. *Cela s'est soldé par la construction du site olympique de tennis au Vall'd'Hebron. Là-bas, des entraîneurs privés, payés par l'Etat, ont pris en charge une douzaine de juniors qui travaillaient par deux. A quinze-seize ans, ils ont pu sillonner le monde entier. »* Le Vall'd'Hebron qui organise les tournois dames et messieurs de Barcelone, en mai, n'est pas un club privé. Géré par la municipalité, il vient encore de s'agrandir et accueille, sur vingt-trois courts, les enfants des écoles.

Le tennis espagnol vit sur ses valeurs ancestrales. La finale des Internationaux de France entre Sergi Bruguera et Alberto Berasategui oppose un Catalan et un Basque, représentants des deux provinces du pays qui affirment le plus leur volonté d'autonomie et leur spécificité culturelle. Une culture de famille, aussi. Ainsi en témoigne la dynastie des Sanchez, avec Javier, Emilio et leur petite sœur Arantxa ; ainsi Sergi Bruguera ne se sépare-t-il jamais de son entraîneur de père, Luis, ancien joueur et propriétaire d'une « académie » en Catalogne.

« Cette forme de développement familial, et donc privé, ressemble à l'exemple américain plus qu'aux habitudes européennes, note Juan Avendino, capitaine de l'équipe de Coupe Davis qui évolue dans l'élite du groupe mondial. *Les entraîneurs sont les joueurs d'hier qui ont fait preuve d'un bon sens pédagogique. »* Ils ne sont pas tous restés en Espagne. La réussite la plus incontestable à l'étranger reste celle de Jose Igueras, parti à la retraite au milieu des années 80 après une carrière honorable, auréolée de quinze titres entre 1976 et 1984. Celui-ci, émigré aux Etats-Unis, marié à une Américaine, est aujourd'hui l'entraîneur de Jim Courier, double vainqueur à Roland-Garros en 1991 et 1992, après avoir travaillé avec un autre champion des Internationaux de France, Michael Chang.

Les entraîneurs s'emploient à transformer leurs crocodiles de terre battue en joueurs polyvalents. De nouveaux courts en surface rapide éclosent dans tout le pays. En attendant, Alberto Berasategui, nouvelle perle ibérique, a déclaré forfait pour les Internationaux de Grande-Bretagne qui se disputent sur gazon à partir du 20 juin. Cet « eldorado »-là viendra plus tard.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les nains de jardin

L'Américain Michael Chang et l'Espagnol Alberto Berasategui ont un point commun : tous les deux mesurent 1,73 mètres ; altitude modeste parmi les géants actuels du tennis. Dans ce quasi-handicap, certains verront plus qu'une coïncidence, l'indice sinon la prémisse de trajectoires parallèles. Puisque le « petit » Chang est parvenu à gagner les Internationaux de France de tennis en 1989, pourquoi le « petit » Alberto ne parviendrait-il pas à faire de même en 1994 ?

Il y a cinq ans, le jeune Sino-Américain était devenu la coqueluche de Roland-Garros, non seulement parce qu'il avait éliminé en huitième de finale le numéro un mondial de l'époque, Ivan Lendl, en lui faisant la méchante farce d'un service à la cuillère, mais aussi parce qu'à des milliers de kilomètres de là, sur la place Tiananmen de Pékin, des étudiants défilaient les chars de Deng Xiaoping. On transposait, superposait, mixait et idéalisait les images de Paris et de Pékin. Chang, c'était comme une petite lueur d'espoir perçant sous le boisseau de toutes les tyrannies, celles d'ici et de là-bas, de Lendl et de Deng.

Avis de tempête

Cette année, le Basque espagnol s'est employé à séduire la porte d'Auteuil, à la hussarde, avec un coup droit invraisemblable et inimitable, fruit d'un lointain cousinage avec le légendaire revers porte-plume des pongistes asiatiques. Le charme de la nouveauté a opéré. Hélas ! rien dans l'actualité ne vient rappeler l'émotion de 1989. Celle-ci, depuis longtemps, n'est plus de l'autre côté des Pyrénées, mais au Rwanda, au Yémen, en Bosnie, voire en Normandie. A part son tennis si singulier, Alberto Berasategui n'a rien pour enrichir l'attention qu'on lui porte de justifications morales, voire de pulsions indépendantistes. Cette tendance crypto-maastrichienne à la dissolution de l'identité n'est pas faite pour sublimer l'enthousiasme, même par temps d'élections européennes.

Bref, Berasategui n'est pas Chang. Et Sergi Bruguera, son futur adversaire, n'est pas Stefan Edberg, la victime de l'Américain en finale en 1989. Le Suédois faisait – et fait toujours – dans la dentelle, le crochet, le point de croix. Le Catalan ne connaît que le béton, la truelle, le parpaing. Il ne décore pas, il construit. Des routes, des ponts, des tours. Un monde sans espace vert, sans cour de récréation. Un univers bas de plafond, privé d'horizon. Etouffant, indestructible même pour des démolisseurs comme Jim Courier, hier bulldozer en panne de gazole sur une dune fouettée par le vent, aujourd'hui libérateur accroché par ses suspentes à la flèche d'une église mitraillée.

En clair, notre Basque a eu le beau rôle pendant dix jours. Progression-éclair sur mer d'huile, mon capitaine. Mais dimanche la météo devrait se gâter. Avis de tempête. Or combien n'en a-t-on pas vu sombrer, par ce gros temps, à l'approche de la terre promise à une victoire finale ? Dans le cimetière marin des finalistes non tête de série, il y a des *ex-voto* à la mémoire du Suédois Mikael Pernfors, du Paraguayen Victor Pecci, du Yougoslave Niki Pilic ou du Néo-Zélandais Chris Lewis, des noms oubliés dans les palmarès comme des nains de jardin devant les maisons de banlieue.

Il ne lui restait donc que la prière. Et, parfois, le miracle se produit : cinq joueurs ont gagné un titre du Grand Chelem sans avoir été classés tête de série, Mark Edmondson à Melbourne (1976), Mats Wilander à Roland-Garros (1982), Boris Becker à Wimbledon (1985), Mal Anderson (1957) et Fred Stolle (1966) à Forest Hill. Si Berasategui parvenait à faire comme eux, son talent ne ferait plus de doute.

ALAIN GIRAUDO

PRÉCISION. – A la suite de l'article intitulé « Du bon ouvrier » (*le Monde* du 2 juin), plusieurs lecteurs nous ont signalé qu'outre l'Australien Jack Crawford (1933), puis les Américains Tony Trabert (1955) et Lewis Hoad (1956), deux autres joueurs, l'Américain Jimmy Connors (1974) et le Suédois Mats Wilander (1988), ont gagné trois des quatre tournois majeurs au cours de la même année calendaire. Cela ne nous avait pas échappé, mais leurs victoires n'étant pas consécutives, ces deux champions ne pouvaient prétendre réaliser le Grand Chelem. C'est la raison pour laquelle nous ne les avons pas retenus dans un développement sur ce sujet.

Les résultats du vendredi 3 juin

SIMPLE MESSIEURS
Demi-finales

S. Bruguera (Esp., n° 6) b. J. Courier (EU., n° 7) 6-3, 5-7, 6-3, 6-3 ; A. Berasategui (Esp.) b. M. Larsson (Suè.) 6-3, 6-4, 6-1.

VOILE : course autour du monde

Suprématie des Néo-Zélandais dans la Whitbread

Tokio, le voilier de la nouvelle classe Whitbread 0, skippé par le Néo-Zélandais Chris Dickson, a remporté, vendredi 3 juin à Southampton, la sixième et dernière étape de la course autour du monde en équipage.

Cette étape, partie de Fort-Lauderdale (Floride) le 21 mai, n'a pas apporté de bouleversements au classement général final. Chez les « maxi », *New Zealand*, skippé par Grant Dalton, s'impose en 120 jours 5 heures 9 minutes pour les 32 000 milles (11,4 nœuds de moyenne). Il devance *Merit Cup* – du Suisse Pierre Fehlmann – de 21 heures 41 minutes et *La Poste* – d'Eric Tabarly – de 3 jours 17 heures 45 minutes. *Yamaha*, skippé par le Néo-Zélandais Ross Field, termine en tête des Whitbread 60 en 120 jours 14 heures 55 minutes. Il précède le voilier battant pavillon européen *Intrum Justitia*, barré par le Britannique Lawrie Smith, de 14 heures 31 minutes.

HANDBALL : la France bat la Croatie au championnat d'Europe. – L'équipe de France a bien débuté le championnat d'Europe de handball, qui a lieu jusqu'au 12 juin au Portugal, en s'imposant (27-25), devant la Croatie, vendredi 3 juin à Lisbonne. Les Français doivent terminer dans les deux premiers de leur groupe de six équipes pour se qualifier pour les demi-finales.





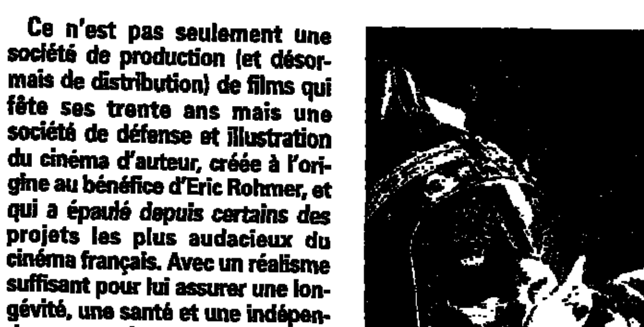
ouvel âge d'or espagnol

Suprématie des Néo-Zélandais dans la Whitbread

CINÉMA

Les trente ans des Films du Losange

Contes moraux de la production



Ce n'est pas seulement une société de production (et désormais de distribution) de films qui fête ses trente ans mais une société de défense et illustration du cinéma d'auteur, créée à l'origine au bénéfice d'Eric Rohmer, et qui a épaulé depuis certains des projets les plus audacieux du cinéma français. Avec un réalisme suffisant pour lui assurer une longévité, une santé et une indépendance rares dans ce secteur.



D.R.

Perceval, après avoir été déficitaire, va finir par rentrer dans ses frais.

« L'idée était de créer une société de production dans l'esprit des maison d'édition ou des galeries d'art qui défendent une ligne esthétique », explique aujourd'hui Barbet Schroeder. En 1962, il a vingt-deux ans, il fréquente assidûment depuis cinq ans la Cinémathèque, a suivi avec enthousiasme l'essor de la nouvelle vague, au sein de laquelle il voue une admiration particulière à Eric Rohmer, alors réalisateur du seul *Signe du lion*, péniblement mené à bien grâce à l'aide financière de ses copains des *Cahiers du cinéma* devenus producteurs et réalisateurs : Claude Chabrol et François Truffaut.

Schroeder veut entrer dans le cinéma, il a l'intuition de s'y glisser par la production, un passage peu fréquenté de ses complices en cinéphilie. Il n'a pas d'argent, mais il a des parents qui ont eu pour ami le peintre expressionniste allemand Nolde, qui leur a offert un tableau. C'est ce portrait d'un couple dans un jardin fleuri qui, mis en gage, permettra de terminer deux moyens métrages en noir et blanc : *la Boulangère de Monceau* et *la Carrière de Suzanne*, réalisés par Eric Rohmer.

L'entreprise paraît modeste, elle est d'une folle audace : avant même de tourner son premier film, Rohmer a conçu le projet des « Contes moraux », ensemble de six films dont il a rédigé l'argument. Ces deux tournages en constituent les premiers volets, amorce d'une entreprise au long cours qui sera menée à bon terme, dix ans plus tard, avec la sortie de *l'Amour l'après-midi*.

Le succès de *la Collectionneuse*, puis la reconnaissance internationale ont jalonné cette odyssée. Elle n'aurait pu avoir lieu sans le soutien de la société de production fondée entre-temps par Rohmer et Schroeder, les Films du Losange. Elle a été formellement créée pour donner naissance à un projet conçu par Barbet Schroeder : *Paris vu par...* (1965). Cette série de sketches signés Jean-Luc Godard, Claude Chabrol, Eric Rohmer, Jean Rouch, Jean-Daniel Pollet et Jean Douchet sera à la fois le film-manifeste de l'esthétique nouvelle vague et sa dernière manifestation comme mouvement (relativement) organisé.

« Les sketches ont été tournés un par un, à crédit, dans le bricolage intégral. Au milieu du gué je me suis retrouvé sans un sou, le film a pu être terminé grâce à l'intervention inespérée d'un banquier cinéphile, se souvient Barbet Schroeder. *Ensuite, tout le monde a refusé le projet de* Ma nuit chez Maud, *qui devait être le troisième « conte moral » : la télévision, l'avance sur recettes, les distributeurs... Au bout d'un an d'efforts vains, Eric Rohmer a accepté de tourner d'abord le quatrième*, la Collectionneuse, *qui a été financé grâce à la vente à la télévision des deux premiers contes.* »

Lorsque Schroeder, à la fin des années 60, se décidera à passer à la réalisation, il ne le fera pas au sein du Losange. Par crainte de la censure française, *More* (1969) sera un film luxembourgeois. Le succès des funestes aventures de Mimsy Farmer au son du groupe de rock Pink Floyd ne profitera pas au Losange – non plus que l'autre réussite commerciale de Schroeder, *Général Idi Amin Dada* (1974). Mais le Losange, qui produit ou coproduit les autres films de Barbet Schroeder – *la Vallée* (1972), *Maîtresse* (1975), *Koko* (1978), plus tard *les Tricheurs* (1983) – n'en est pas moins devenue la « maison » de deux réalisateurs. Aujourd'hui Barbet Schroeder vit et travaille aux Etats-Unis (où il a réalisé *Barfly, le Mystère Von Bulow* et *Jeune fille partagerait appartement*). Mais s'il ne s'occupe plus directement du Losange, il en reste actionnaire, avec Rohmer.

Peu à peu, le Losange a cessé de cultiver l'autarcie, artistique ou financière : on y accueille et soutient des projets audacieux, qui ne trouvent pas ailleurs l'oreille des financiers. Ce seront *Céline et Julie vont en bateau* et *le Pont du Nord*, de Jacques Rivette, *la Maman et la Putain* et *Une sale histoire*, de Jean Eustache, *le Passe-montagne*, de Jean-François Stevenin, *Navire Night* et *Aurelia Steiner*, de Marguerite Duras, *Lettres d'amour en Somalie*, de Frédéric Mitterrand, autant de films qui comptent et compteront dans l'histoire du cinéma français.

Le plus souvent, le Losange, à défaut d'en être le bailleur de fonds, organise de véritables « complots de bonnes volontés » et fédère les coproducteurs. Ainsi la société sera-t-elle l'interlocuteur français de la nouvelle vague allemande (Rainer Fassbinder, Wim Wenders, Werner Schroeter, Helma Sanders...) qui s'éveille.

« Ni emprunts, ni escomptes »

Après avoir achevé ses « Contes moraux », Rohmer s'est lancé dans des films relativement plus dispendieux, *la Marquise d'O...* (1975) puis *Perceval le Gallois* (1978). Engagée comme secrétaire durant la préparation du premier, Margaret Menegoz sera productrice à part entière avant que ne s'achève le second. Elle est aujourd'hui aux commandes du Losange, petite société qui emploie sept permanents, affiche une santé financière peu courante dans ces milieux (*« Nous n'avons ni emprunts ni escomptes »*) et s'est, depuis 1984, dotée d'une branche distribution, dirigée par Régine Vial, *« pour que ses films ne soient plus l'otage des intermédiaires »*, indique Margaret Menegoz. A part les Films 13, créés par Claude Lelouch au milieu des années 60 (mais qui est restée surtout au service de son fondateur), on cherche en vain dans le cinéma une entreprise qui a perduré sans devoir s'associer à un grand groupe financier.

S'il demeure la *« machine à fabriquer la liberté d'Eric Rohmer »*, le Losange s'est aussi ouvert à de nouveaux apports. *Entré un jour par* hasard dans une salle de l'Entrepôt, où son propriétaire d'alors, Frédéric Mitterrand, projetait des films d'amateurs, Rohmer a détecté un véritable tempérament de cinéaste chez un réalisateur de courts métrages : Jean-Claude Brisseau devint ainsi un occupant régulier des lieux. Il y réalise *la Vie comme ça* – toujours inédit – puis *De bruit et de fureur* (1987) et *Noces blanches* (1989).

Simultanément, Margaret Menegoz a diversifié les activités de la société. Le Losange est devenu prestataire de services sur des « gros films », de *la Dame aux camélias*, de Bolognini, à *Louis, enfant-roi*, de Planchon, en passant par *Danton*, de Wajda, et *Un amour de Swann*, de Schlöndorff : *« Nous sommes devenus des spécialistes du film d'époque. »*

Elle annonce au programme du Losange le nouveau film de Danièle Dubroux, *le Journal d'un séducteur*, avec Catherine Deneuve et Jean-Pierre Léaud, un *Triomphe de l'amour* réalisé par Planchon, une adaptation des *Voyageurs de l'impériale* par Christian de Chalonge et du *Grand Cahier* par Agneszka Holland. Et bien sûr, les prochains Rohmer, un autre essai tourné dans les mêmes conditions ultra-légères que *le Rayon vert* et *l'Arbre, le Maire et la Médiathèque*, puis le troisième des « Contes des quatre saisons », qui devrait se tourner à l'été 1995.

Avenir chargé, que Margaret Menegoz voit avec confiance : à l'heure des catalogues de droits audiovisuels, les audaces de jadis sont devenues de rassurants gisements. Bref, du côté des comptes également, c'est une histoire morale.

J.-M. F.

▶ Le cinéma Saint Germain-des-Prés projette, du 8 au 22 juin, les principaux films qui ont jalonné l'histoire du Losange. Chaque soir, débat avec un de leurs protagonistes. Tél. : 42-22-87-23.

Entretien avec Eric Rohmer

« Si je veux faire un film, je le fais ! »

« Le projet d'ensemble des « Contes moraux » contenait d'emblée une idée de production.

– Effectivement, il y a une idée globale de la série, avant même que chaque histoire soit complètement écrite. Je disais : ce sera un seul film, ou un seul recueil de six nouvelles, je tenais à ce chiffre. J'avais même annoncé les titres. Cela m'a donné beaucoup de force, à l'égard des financiers et du public : cette idée de série était un levier pour obtenir une plus grande indépendance. Moi, je ne me sens pas l'âme d'un producteur, je ne sais ni ne veux m'occuper des tâches concrètes que cela représente, mais j'ai toujours voulu avoir la responsabilité de la production de mes propres films. Ce sont deux choses différentes.

– Rien, à l'origine, ne laissait présager de la longévité du Losange.

– Une société comme le Losange ne peut tenir que si les films sont bénéficiaires. Or j'ai eu la chance d'avoir des films qui ont toujours marché, même les premiers – et *Perceval*, après avoir longtemps été le seul titre déficitaire, va finir par rentrer dans ses frais. Ce n'est pas le cas de la majorité des réalisateurs, dont la carrière est généralement en dents de scie. C'est pourquoi j'aime dire que je suis un cinéaste commercial. Mes films marchent uniquement grâce aux recettes, et non à cause des subventions. L'avance sur recettes m'a presque toujours été refusée ; les rares fois où je l'ai obtenue, elle a été remboursée.

» Je ne suis pas contre les subventions, l'avantage du système français est qu'il est en réalité beaucoup plus souple, malgré ses nombreux règlements, que celui imposé par exemple par les puissances d'argent et les syndicats aux Etats-Unis. Mais il y des absurdités, comme le fait que mon film le plus récent, *l'Arbre, le maire et la médiathèque*, n'ait pas eu accès au soutien automatique du CNC (Centre national du cinéma). En principe, seuls les pornos en sont exclus. Au générique de tous les autres films, on lit : « réalisé avec le soutien du CNC » ; le mien pourrait porter la mention : « réalisé au bénéfice du CNC ».

» Mais, paradoxalement, ce n'est pas parce que les films ont du succès qu'on devient plus riche. Souvent, plus les films perdent de l'argent, plus ceux qui y sont partie prenante s'enrichissent : les budgets énormes servent bien à payer quelqu'un. Alors qu'avec un film qui ne coûte presque rien, la part de revenu pour chacun est toute petite. Ensuite se pose la question de l'utilisation de ces bénéfices. Au Losange, ils sont réinvestis dans les films suivants. Mais, pour tirer parti de ce système, il faut contrôler la chaîne de vie des films, d'où le besoin d'être aussi distributeur. C'est aujourd'hui, pour moi, l'aspect le plus important. Désormais, je produis ou coproduis mes films avec ma propre société, la Compagnie Eric Rohmer, mais j'ai besoin du Losange, qui me donne l'assurance qu'ils seront traités au mieux, pas seulement à Paris mais dans la France entière.

– Grâce aux Films du Losange, vous avez aidé des cinéastes, sans pour autant contribuer à l'avènement d'une nouvelle génération.

– J'aurais aimé qu'on puisse faire davantage, mais c'est difficile. Je ne suis pas arrivé à me partager entre mes films et les projets des autres. Et je suis de plus en plus extérieur à la société. J'ai toujours été assez secret, je le deviens de plus en plus : pour les derniers films, je n'ai eu de rapports avec le Losange qu'au moment où le film était terminé. Au début, je n'avais de relations avec la société que quand le film était écrit, ensuite ç'a été quand le film était presque tourné et maintenant c'est quand le film est complètement fini.

» Mais j'ai depuis toujours dans ce domaine une liberté que tous les metteurs en scène au monde pourraient m'envier. Qui a la même liberté que moi ? Si je veux faire un film, je le fais ! Evidemment, je ne pourrais pas mettre sur pied une production coûteuse. Je ne peux traiter que certains sujets, d'une certaine manière. J'ai tout de même réussi à faire un film en costumes pour la télévision, *Jeux de société*. Il devait faire partie d'une série, mais tous les autres cinéastes ont renoncé, *ils n'y arrivaient pas* avec les 2,5 millions donnés par les chaînes (FR 3 et la Sept).

– Que vous inspire l'opération, à l'époque nouvelle, qui consista à diffuser le Rayon vert sur Canal Plus, avant sa sortie en salles ?

– Je trouve ridicule ce fossé entre cinéma et télévision. Le seul ennui a été que la copie utilisée pour la diffusion télévisée du *Rayon vert* était mauvaise. Pour le reste, je confesse, au risque de choquer beaucoup de monde, que, de plus en plus, je préfère voir un film sur le petit écran que sur le grand. Sans doute est-ce à cause de mon côté claustrophobique : je n'aime pas tellement être dans une salle de cinéma, ni de théâtre d'ailleurs.

– Vos films ont toujours reflété leurs conditions de fabrication. « L'Arbre, le maire et la médiathèque » est encore plus extrême.

– Je reviens à l'amateurisme de ma jeunesse. On n'a payé personne, et finalement tout le monde a gagné beaucoup plus qu'en faisant un film normal, parce que ça a très bien marché ! Il y a tant d'impératifs dont on peut se passer quand on tourne dans ces conditions : par exemple, être obligé de tourner le film dans un laps de *temps limité. Là, j'ai pu filmer* les quatre saisons, c'est exceptionnel, j'ai pu aussi suivre l'actualité, ce qui aurait été impossible s'il avait fallu écrire un scénario, le présenter à une commission, puis tourner en une fois, le plus vite possible.

» En fin de compte, n'importe quel réalisateur professionnel français, avec ce qu'il gagne dans un seul film, aurait de quoi faire un film tout seul. Mais aucun ne le fait. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

MUSIQUES

FRANK BLACK
à l'Arapaho

Entre pop californienne et rock dur

Ce gros garçon joufflu au cheveu ras vient de commettre l'album le plus frappant, le plus inattendu, de l'année, *Teenager of the Year*. Dans la foulée, pour la première fois depuis 1991, Frank Black revient sur les lieux du succès de son ancien groupe, les Pixies, qui ont atteint en France des sommets de popularité dont ils ne faisaient que rêver chez eux, aux Etats-Unis. En ce temps, il s'appelait Black Francis, et montrait la voie de la déconstruction du rock dur aux groupes grunge de Seattle. C'était aussi un sale gosse *qui disait du mal de ses camarades* de groupe et plus spécialement de Kim Deal, sa bassiste.

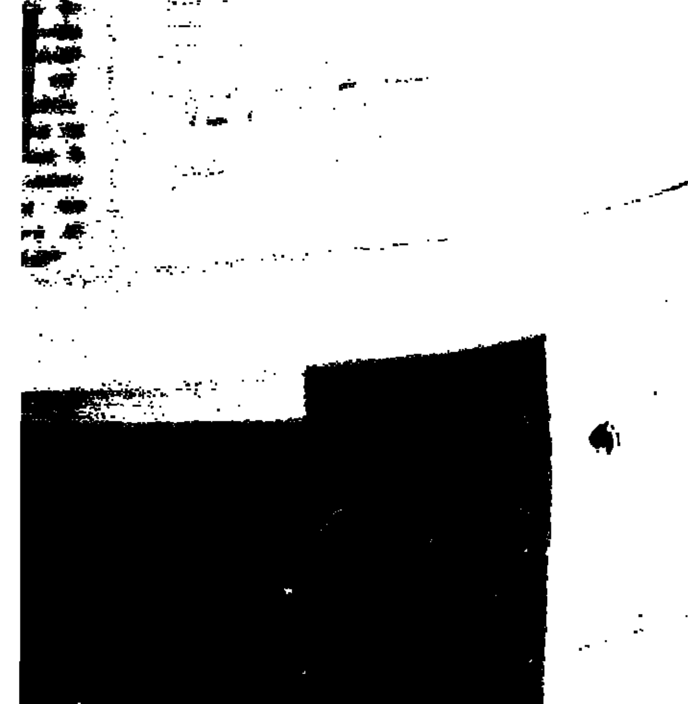
Or voici que Frank Black s'est fait dépasser par Kim Deal, qui a fondé les Breeders, vendu des centaines de milliers d'exemplaires du second album du groupe, et rempli sans peine le Zénith de Paris. Pendant ce temps, le chanteur ratait son premier album solo et annulait ses concerts en France. Sagement, plutôt que de risquer l'épreuve d'une grande salle, Frank Black et ses musiciens se sont installés pour une semaine à l'Arapaho, la salle de quatre cents places enterrée sous la place d'Italie. Tous les soirs, y compris le 6 juin, date d'un concert acoustique, l'Arapaho sera plein. Frank Black pourra faire *in vivo la démonstration que son installation* sur la côte Ouest et le recrutement de musiciens généralement plus âgés que lui (Eric Feldman, le bassiste a joué avec Captain Beefheart et Père Ubu ; Lyle Workman, le guitariste, avec Todd Rundgren) n'ont pas banalisé sa musique, que son sens de l'aventure, que son grain de folie restent intacts.

De toute façon, Frank Black n'a pas appris les bonnes manières. Il parle à peine, bouge peu, se liquéfie lentement sous les projecteurs. Il faut reconnaître qu'il a beaucoup de travail. Les vingt-deux chansons de *Teenager of the Years* offrent un tel champ de possibilités musicales que toute l'attention, toute la tension du groupe sont mobilisées pour tracer son chemin. On reconnaît au passage toutes les figures (mélodiques, harmoniques, poétiques) de la pop californienne, passées au filtre de l'humour sardonique de Frank Black, qui vient d'une grande ville de l'Est.

Mais les trucs de studio, si utiles pour introduire un peu de distance ou d'humour, ne servent pas à grand'chose sur scène. Black et ses musiciens jouent donc au rock'n'roll dur, anguleux. Mais il le font avec tant de précision que le public a du mal à s'y retrouver. Les chansons ne durent pas plus longtemps que sur le disque (moins de trois minutes) et chacune d'entre elle recèle généralement plus d'idées que la plupart des albums de rock. A chaque chanson, la guitare de Lyle Workman trace une seconde mélodie, la rythmique négocie des changements de tempo qui n'ont cours nulle part ailleurs.

THOMAS SOTINEL

▶ Jusqu'au 9 juin à 20 heures à l'Arapaho, 30, avenue d'Italie, Paris (13e). Tél. : 43-48-24-84. Le 10 juin à 21 heures, à la Maison de la radio, dans le cadre des Black Sessions, 116, avenue du Président-Kennedy. Paris, (16e).



CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LES AMOUREUX. Film français de Catherine Corsini : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

DIEU, QUE LES FEMMES SONT AMOUREUSES. Film français de Magali Clément : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MONSIEUR NOUNOU. Film américain de Michael Gottlieb, v.o. : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

LES PATRIOTES. Film français d'Eric Rochant, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES ROMANTIQUES. Film français de Christian Zarifian : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES ROSEAUX SAUVAGES. Film français d'André Téchiné : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

SEUL, AVEC CLAUDE. Film canadien de Jean Beaudin : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

DIMANCHE

Sur un n air de charleston (1926), de Jean Renoir ; la Petite Marchande d'allumettes (1927), de Jean Renoir ; la P'tite Lili (1928), d'Alberto Cavalcanti ; Catherine ou Une vie sans joie (1924), d'Albert Dieudonné, 16 h 30 ; la Chienne (1931), de Jean Renoir, 19 h ; la Nuit du carrefour (1332), de Jean Renoir, 21 h.

CINÉMATHÈQUE SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : les amants en fuite : High Sierra (1941, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 17 h ; la Fille du désert (1949, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 19 h 30 ; la Peur au ventre (1955, v.o. s.t.f.), de Stuart Heisler, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

DIMANCHE

Naples et le cinéma : le Carrousel fantastique (1954, v.o. s.t.f.), d'Ettore Giannini, 14 h 30 ; Quoi ? (1972, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski, 17 h 30 ; le Décaméron (1971, v.o. s.t.f.), de Pier Paolo Pasolini, 20 h 30.

LUNDI

Naples et le cinéma : Madame Philomène (1951, v.o. s.t.f.), de Filippo, 14 h 30 ; le Mensonge d'une mère (1949, v.o. s.t.f.), de Raffaello Matarazzo, 17 h 30 ; le Règne de Naples (1978, v.o. s.t.f.), de Werner Schroeter, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

DIMANCHE

Paris est un roman : Sartre par lui-même (1976), de Alexandre Astruc et Michel Contat, 14 h 30 ; le Testament d'un poète juif assassiné (1987), de Frank Cassenti, 16 h 30 ; Philippe Soupault et le Surréalisme (1982), de Bertrand Tavernier, 18 h 30 ; James Baldwin : the price of the ticket (1989), de Karen Thorsen, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'AFFAIRE PÉLICAN (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (36-65-70-74).

ALADDIN (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AU NOM DU PÈRE (Brit., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE BALLON D'OR (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEETHOVEN 2 (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BELLE EPOQUE (Esp.-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOSNA ! (Fr.) : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE CERF-VOLANT BLEU (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSÉ-CROISÉ (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CHEVAL VENU DE LA MER (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA CITÉ DE LA PEUR (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81).

LE CLUB DE LA CHANCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

DÉJA S'ENVOLE LA FLEUR MAIGRE (Bel.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ENFANT LION (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ENFER (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ETAT SECOND (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EXTRÊME LIMITE (A., v.f.) : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LE FILS DU REQUIN (Fr.-Bel.-Lux.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GARÇON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

GILBERT GRAPE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE GRAND SAUT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

GROSSE FATIGUE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

GUET-APENS (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74).

HEXAGONE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

HYDRO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

IL ÉTAIT UNE FOIS LE BRONX (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23).

L'INCROYABLE VOYAGE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

INTERSECTION (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74).

J'AI PAS SOMMEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JARDIN SECRET (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE JOURNAL DE LADY M (Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LE JOURNAL (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

KIKA (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LATCHO DROM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA LISTE DE SCHINDLER (A.-Pol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LITTLE BUDDHA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

M. BUTTERFLY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MACHO (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MADAME DOUBTFIRE (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA MAISON AUX ESPRITS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

LE MAITRE D'ESCRIME (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MALICE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MINA TANNENBAUM (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81).

MONTAND (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

NAKED (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES NAPOLITAINES (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LA NATURE ET SES SECRETS (Can.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

NEUF MOIS (Fr.) : George V, 8e (36-65-70-74).

NO SMOKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NORMAN MCLAREN, JEUX D'IMAGES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LES OMBRES DU CŒUR (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

LE PARFUM D'YVONNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

PAS TRÈS CATHOLIQUE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

PERSONNE NE M'AIME (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PHILADELPHIA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

PUSHING THE LIMITS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

RASTA ROCKETT (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LA REINE MARGOT (Fr.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SAUVEZ WILLY (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SERIAL MOTHER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

SHORT CUTS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

SISTER ACT, ACTE 2 (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SMOKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SURF NINJAS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

UN MONDE PARFAIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UNE PURE FORMALITÉ (Fr.-It.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trianon, 18e (46-06-63-66).

VIVRE (Chin., v.o.) : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD ? (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

YOUCEF (Alg., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANTOINE VITEZ S'AMUSE AVEC CLAUDEL ET BRECHT (Fr.) : Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31) 19 h.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

BLUE VELVET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.

BRAINDEAD (Néo-Zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 25.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h 30.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.

LE FESTIN NU (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.

GERONIMO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 45.

JEANNE LA PUCELLE, LES PRISONS (Fr.) : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34) 17 h 15, 20 h 30.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 16 h 30.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.

PETITES GARCES , v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) 21 h 40.

QUI ÊTES-VOUS, INSPECTEUR HARRY ? , v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) .

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 22 h.

SANS POUVOIR LE DIRE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.

THE TEMPEST (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 18 h.

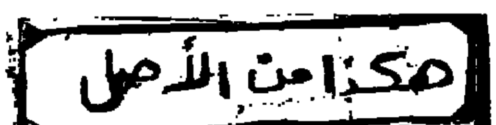
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 15.

TROIS FEMMES (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) 16 h 55, 19 h 20, 21 h 40.

LA VIE SELON AGFA (Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 22 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h 30.

ZELIG (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 40.



ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Malgré un nouveau recul du chômage en mai

Le rythme des créations d'emplois s'est ralenti aux Etats-Unis

Le chômage a encore baissé aux Etats-Unis en mai, passant de 6,4 % à 6 % de la population active. Le rythme des créations d'emplois s'est quelque peu ralenti durant la même période. Lloyd Bentsen, secrétaire américain au Trésor, a déclaré que l'inflation était maîtrisée et que la croissance économique était solide et soutenue.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les chiffres officiels pour le mois de mai, publiés vendredi 3 juin, indiquent que si le taux de chômage a perdu 0,4 point par rapport à avril, seuls 191 000 emplois ont été créés en mai : on attendait plutôt une fourchette se situant entre 300 000 et 250 000 emplois.

Depuis janvier dernier, la croissance aux Etats-Unis générait en moyenne quelque 315 000 emplois par mois. La baisse observée en mai semble confirmer un *tassement de la reprise. L'activité* reste soutenue, mais le rythme de croissance a fléchi, tournant autour de 3 %. Les commandes industrielles ont baissé (- 0,1 % en avril), de même que la demande des consommateurs (- 0,4 %).

Les pessimistes suggéraient que la tendance importante n'était pas cette chute soudaine du taux de chômage, mais bien le ralentissement de l'activité. Les autorités disaient, elles, ne pas s'inquiéter. Cet essoufflement garantirait une croissance continue sans inflation, enlevant toute justification à la Réserve fédérale pour un nouveau resserrement de la politique monétaire *(lire également page 15, l'article de François Renard)*. Et l'évolution du taux de chômage, ajoutaient les autorités, montre que l'économie américaine, avec ce rythme de croissance, continue à créer des *emplois*.

La marginalisation des jeunes Noirs

Les statistiques du département du travail mettent au jour une tendance inquiétante pour une fraction de la communauté noire; Si l'amélioration de l'emploi bénéficie aux adultes, hommes et femmes, blancs et noirs confondus, elle ignore, en revanche, les jeunes Noirs américains. Parmi les dix-sept à dix-huit ans, 40 % ne trouvent pas de travail.

Cette situation conduit à une frustration exacerbée et à une marginalisation renforcée d'une partie de la communauté noire, avec les conséquences que l'on sait : hausse de la criminalité, trafic de drogue, etc. Parallèlement, le département du travail et celui du commerce ont publié cette semaine un premier grand rapport sur l'état du salariat aux Etats-Unis. Dans ses grandes lignes, le rapport – rédigé par le professeur John Dunlop de Harvard – confirme l'image d'une économie à deux vitesses, celle d'une société aux divisions de plus en plus accentuées : d'un côté, un groupe salarié de haut niveau, de l'autre, une masse de travailleurs déclassés ou mal qualifiés pour l'économie de l'avenir.

Dans ce deuxième groupe, le nombre de salariés payés en dessous du salaire minimum a augmenté de 50 % depuis 1979. Ces salariés sont, selon le rapport, « payés nettement moins que d'autres travailleurs de même niveau de qualification dans les autres pays avancés », alors que les travailleurs qualifiés sont mieux payés que leurs homologues des autres pays industrialisés. Le rapport rappelle en outre la fréquence des accidents du travail et l'inexistence du système d'assurance médicale. Situation générale aggravée par le fait que le salaire hebdomadaire réel a diminué de 20 % entre 1973 et 1992 pour les salariés masculins.

Cité par le *New York Times*, le secrétaire au travail, Robert Reich, a commenté le rapport en ces termes : *« Une société ainsi divisée ne peut pas être longtemps une société stable. (...) De telles inégalités entre travailleurs bien formés et bien payés et ceux qui sont au bas de l'échelle, c'est la recette pour une rupture, quelque part. »*

ALAIN FRACHON

INDUSTRIE

Premières explications officieuses sur les « détournements » invoqués par la justice belge

Schneider dément les accusations de « caisse noire »

Une semaine après l'arrestation de son pdg, Didier Pineau-Valencienne, et son incarcération à Bruxelles, le groupe français Schneider s'interroge sur l'attitude publique à adopter. Et se dit « piégé » par l'impossibilité de réagir. Cependant quelques première explications officieuses se font jour.

« Le parquet de Bruxelles diffuse par communiqué un certain nombre d'éléments, dit-on dans l'entourage du groupe Schneider. *Notre objectif numéro un est de faire libérer Didier Pineau-Valencienne. Le* [illegible] *peut pas polémiquer publiquement avec la justice belge. Il est placé* de facto *dans une situation qui lui interdit de répondre »*. Selon un expert, proche de Schneider, la stratégie défense ne peut s'articuler que sur *« de seules interprétations »* à partir des charges exposées par le parquet.

Deux principaux points ont été retenus par le parquet dans son communiqué de mercredi 1er juin. Primo, *« le groupe Schneider aurait bénéficié dans des conditions suspectes d'importantes liquidités au préjudice des filiales belges, de l'ordre de plus de 3 milliards de* [illegible] *ntre 1988 et 1992 »*. Secundo, plusieurs sociétés *off-shore* appartenant à l'ensemble Cofibel-Cofimines, *« restées dissimulées »*, n'auraient pas distribué de dividendes. *« Les montants qui pourraient ainsi avoir fait l'objet d'un détournement (..) sont évalués à 1,8 milliard de francs belges »*, écrivait le parquet.

Sur ces deux points, se disant obligé *« faute d'avoir accès au dossier »* de travailler sur des hypothèses, les réponses de l'entourage de Schneider sont les suivantes :

● **Le transfert de liquidités au détriment des filiales belges.** Il correspond, selon un proche de Schneider, à l'achat par Cofibel et Cofimines de titres Merlin-Gerin et Arbed. *« Il s'agit de co-investissements classiques dans le cadre d'une politique de groupe »*, explique t-il. *« Ces opérations se sont élevées à 3,8 milliards de francs belges de 1988 à 1992. Ces investissements, effectués dans des conditions normales, étaient valorisés à 4,7 milliards de francs belges au moment de l'incarcération de Didier Pineau-Valencienne. La plus-value est supérieure à 20 % »*. De plus, durant la même période, les deux filiales belges auraient bénéficié *« d'apports en cash de 2,2 milliards de francs belges »* de la part du groupe Schneider, *« ce qui correspond à 60 % des investissements invoqués »*.

● **Le détournement de dividendes pour 1,8 milliard de francs belges et les sociétés off-shore.** Sous Cofibel-Cofimines, les enquêteurs ont trouvé une « filière panaméenne », dont deux sociétés, Mitraco et Tramico, semblent être le pivot. *« Ces sociétés ont pour origine*, affirme l'expert, *la volonté des groupes belges, au moment de la décolonisation du Congo* (ndlr : le Congo belge, futur Zaïre), *de contourner l'interdiction qui leur était faite de conserver des intérêts économiques dans ce pays »*. Selon notre interlocuteur, *« il n'y a eu aucune fuite de dividendes »*. Les 1,8 milliard de francs belges invoqués correspondent à la somme des dividendes totaux dus par ces sociétés offshore à leurs actionnaires depuis 1977. On affirme qu'ils ont été effectivement versés. *« Les filiales belges ont bénéficié normalement de leur quote-part de dividendes »*. Le reste aurait été distribué à l'intérieur de ce sous-groupe offshore dont les composantes sont liées par un ensemble complexe de participations croisées.

Que sont, alors, devenus les dividendes ayant circulé à l'intérieur de ce sous-groupe offshore ? *« Il n'y a pas de caisse noire »* affirme l'entourage de Schneider. *« Ces fonds perçus et restés dans le sous-groupe offshore »* auraient permis aux sociétés d'exploitation minières au Zaïre de poursuivre une activité, qui a traversé une période de forte crise à partir de 1985. Au début 1994, date de cession de ces sociétés d'exploitation de minerai, le bilan du sous-groupe offshore montre *« un passif au minimum égal à la somme des actifs. »*

C. M.

POINT DE VUE

Du détestable esprit de clan

par Julien Charlier

L'INCARCÉRATION de Didier Pineau-Valencienne par la justice belge a soulevé l'indignation immédiate de certains milieux parisiens. Des chefs d'entreprise, bien qu'ignorant tout du dossier, ont cru devoir lui témoigner publiquement leur soutien inconditionnel. Leur solidarité spontanée s'apparente fort au détestable esprit de clan qui veut que *« s'il est des nôtres, il ne peut avoir tort »*. Cette approche partisane pollue aujourd'hui quasiment tous les milieux sociaux et professionnels : les hommes politiques, la police, les médecins, les pilotes de ligne, etc. C'est un phénomène grave, parce qu'il tend à s'opposer à la pratique d'épuration permanente indispensable à la bonne santé, à l'efficacité et à la crédibilité durable de toute structure professionnelle et humaine.

Habituellement, la défense clanique implique aussi le dénigrement aveugle de la partie jugée adverse. Dans l'affaire Pineau-Valencienne, cette dimension n'a pas manqué : *« Encore une histoire belge, œuvre d'un petit juge incompétent. »*

Réactions tribales

Ces réactions tribales ignorent plusieurs éléments importants. D'abord, le fait que la justice belge est réputée être globalement de bonne qualité. Il est donc peu vraisemblable qu'elle se soit lancée, sur la base d'un dossier inconsistant, dont elle a certainement mesuré les implications médiatiques possibles. C'est d'autant plus improbable que le juge Jean-Claude Van Espen jouit d'une réputation de professionnel de bon niveau.

C'est méconnaître aussi le fait qu'un patron politique ou économique est, par la nature même de sa fonction, un homme exposé et responsable, qui peut être amené à payer, parfois lourdement, les fautes commises par l'organisation qu'il dirige. C'est là la grandeur et la servitude du métier de chef. Son statut social, sa rémunération, les avantages divers dont il bénéficie rétribuent, entre autres, les risques potentiels que comporte la position privilégiée qu'il occupe.

C'est oublier, enfin, qu'une grande structure se gère selon le principe de la délégation contrôlée. On peut déléguer ses pouvoirs, mais on ne peut déléguer ses responsabilités. Plus on délègue, plus on doit donc contrôler. Les moyens existent : auditeurs internes, inspecteurs divers, contrôleurs de gestion, systèmes de reporting, etc. Un dirigeant ne peut ignorer longtemps une situation anormale qui se développe dans les structures dont il a la charge. Sauf lorsque les malversations lui sont sciemment cachées par la hiérarchie, ce qui, en pratique, est assez rare.

Bref, l'attitude des amis déclarés de Pineau-Valencienne est *pour le moins imprudente*. Elle est aussi maladroite. Elle ignore que les Français n'ont pas toujours bonne réputation en Belgique, particulièrement auprès de la communauté flamande, qui dirige, *de facto*, le pays. Prendre le risque d'irriter la justice locale par des manifestations médiatiques précipitées ne sert peut-être pas vraiment la cause de l'intéressé. Des manifestations de soutien amical et plus discrètes auraient probablement été plus habiles.

Pour ma part, j'espère très vivement que l'avancement du dossier permettra de disculper rapidement et complètement Didier Pineau-Valencienne. Mais s'il est reconnu coupable de faits graves, j'estime qu'il devrait être condamné sans mansuétude particulière : en démocratie, il ne peut y avoir une justice pour les capitaines et une justice pour les fantassins.

► **Julien Charlier, soixante-sept ans, né à Liège, en Belgique, PDG depuis 1981 du groupe Dolfuss Mieg & Cie (DMC), a été porté, jeudi 2 juin, à la présidence du conseil de surveillance du groupe mis en place le jour même.**

AGRICULTURE

Opposés aux arrachages de vignes

Des viticulteurs du Languedoc-Roussillon s'en prennent à des installations électriques

Un transformateur EDF et un régénérateur de ligne téléphonique, dans l'Hérault, ainsi qu'une armoire électrique de commande d'une écluse du canal du Midi, dans l'Aude, ont été les cibles d'attentats dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 juin. Le comité d'action viticole a revendiqué ces attentats pour s'opposer à la réforme de l'organisation communautaire du marché du vin (OCM), en cours de négociation à Bruxelles, qui entraînerait de nouveaux arrachages de vignes dans le Midi.

MONTPELLIER

de notre correspondant

Les viticulteurs du Languedoc-Roussillon ont exprimé violemment leur opposition à la réforme de l'OCM telle qu'elle se présente actuellement. Ils estiment avoir déjà payé un lourd tribut à l'organisation commune des marchés agricoles. 100 000 hectares de vignes ont été arrachés dans cette région depuis les accords de Dublin, dans un vignoble qui n'en compte plus que 305 000. Une nouvelle campagne d'arrachage semblerait d'autant plus injuste à la profession que de nombreux viticulteurs, souvent jeunes, se sont lancés depuis plusieurs années dans une politique d'amélioration des cépages, qui commence à porter ses fruits.

« Et pourquoi considérer la baisse de la consommation comme inéluctable ? », demande Jean Huillet, président de la Fédération des caves coopératives de l'Hérault, qui rappelle que la réforme de l'OCM prévoit une baisse de la production échelonnée sur cinq ans. *« Il faudrait au contraire se battre pour préserver nos parts de marché par des actions de communication. Le vin n'est pas responsable de tous les maux qu'on veut bien lui imputer. »*

Répartir la charge

Les organisations viticoles attendent de l'Europe qu'elle révise à la baisse ses prévisions d'arrachage. Et le Languedoc-Roussillon, en particulier, souhaite ne pas supporter l'essentiel du poids de la réforme. *« Des bordeaux génériques ou certains vins de Loire aux rendements élevés, qui sont d'une qualité moyenne, doivent eux aussi trinquer*, explique Michel Bataille, président de la Fédération des jeunes viticulteurs de l'Hérault. *En l'an 2000, nous aurons perdu près de la moitié de notre vignoble. Il est donc indispensable que la charge soit équitablement répartie. »*

Il ajoute qu'en dernier recours un arrachage minime ne pourrait être accepté que s'il concernait des vignerons partant à la retraite. Cette réduction, *« naturelle »* en quelque sorte, du vignoble permettrait de ne pas pénaliser les jeunes viticulteurs qui ont besoin d'être soutenus. D'où cette autre revendication : que la réduction de la production soit accompagnée par des mesures de soutien à l'installation, des aides à l'amélioration de la productivité des exploitations, une nouvelle politique de gestion des terres. Autrement dit, par une batterie de mesures qui compenserait l'effet négatif des mesures restrictives.

Lors d'une récente visite à Montpellier, Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, avait assuré les viticulteurs languedociens de sa *compréhension et de son soutien*. Ceux-ci attendent une concrétisation de cet engagement. En attendant, les organisations syndicales ont de plus en plus de mal à contenir une base lourdement endettée et lassée des discours, qui risque de se laisser aller à des actions imprévisibles.

JACQUES MONIN

REPÈRES

ALLEMAGNE

Austérité budgétaire

Helmut Kohl a déclaré, vendredi 3 juin à Munich, qu'il y avait en Allemagne des signes incontestables de reprise économique mais qu'il n'y avait *« pas la moindre raison de sonner la fin de l'alerte »*. Le chancelier a annoncé devant un organisme *économique de son parti* (CDU/CSU) un *« budget d'austérité rigoureux »* pour 1995. Ce budget doit être présenté prochainement par le gouvernement. Soulignant son intention de réduire l'endettement de l'Etat afin de pouvoir baisser le plus rapidement possible les impôts, M. Kohl a déclaré que son gouvernement allait présenter un plan pour réduire la fiscalité des entreprises.

EMPLOI

Les effectifs salariés augmentent de 0,2 % au premier trimestre

Pour la première fois depuis 1990, les effectifs salariés ont augmenté en France de 0,2 % au premier trimestre dans les secteurs marchands non agricoles, selon les statistiques définitives diffusées, vendredi 3 juin, par le ministère du travail. Cette hausse correspond, selon le ministère, à la création de *« 25 700 emplois »* supplémentaires sur un effectif total de 14,419 millions de salariés. Cette amélioration est avant tout liée au redressement de la situation dans le secteur tertiaire marchand (+ 0,7 %).

LOGEMENT

Amélioration des prêts locatifs intermédiaires

Le gouvernement a décidé, vendredi 3 juin, d'améliorer le dispositif concernant les prêts locatifs intermédiaires (PLI). Distribués par la Caisse des dépôts, le Crédit foncier et le Comptoir des entrepreneurs, ces prêts sont destinés à financer la construction de logements par des investisseurs privés et par des organismes HLM qui s'engagent à les louer – à des niveaux de loyers adaptés – à des ménages à revenus moyens. Le taux d'intérêt des prêts tombe de 7 % à 6,5 %, le montant maximal passe de 60 % à 70 % du coût de l'opération, les plafonds de loyers sont ajustés pour mieux tenir compte du marché locatif local et les plafonds de ressources sont revalorisés, revalorisation qui peut atteindre 20 % pour les familles avec plusieurs enfants.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 30 MAI AU 3 JUIN 1994

PARIS

Fortes turbulences

INDICE CAC 40

-0,43 %

Sans vouloir anticiper sur les commémorations du débarquement, la Bourse a connu son D-Day avec soixante-douze heures d'avance sur l'horaire. Toute la semaine, les marchés ont été suspendus à la publication des statistiques américaines du chômage prévue le 3 juin. De son ampleur dépendrait la tenue future du marché : un déferlement ou un refoulement des cours. Le jour J, après un moment d'hésitation, le marché a retrouvé sa vigueur. L'annonce simultanée de la création de 191 000 emplois et la réduction du taux de chômage à 6 % en mai aux Etats-Unis, contre 6,4 % en avril étaient considérées comme des élément positifs. Dans le sillage du Matif, la Bourse se reprenait et terminait la séance sur un gain de 1,71 %.

Toutefois, ce redressement vendredi, confortant celui enregistré la veille (+ 1,40 %), n'a pas suffi à effacer les pertes des premières journées. La semaine s'est achevée sur un recul très atténué de 0,43 %, mais le regain de dernière heure n'a pas permis de rasséréner les marchés désorientés depuis plusieurs semaines par la remontée des taux d'intérêt à long terme. Les boursiers ont vécu exclusivement à l'unisson du Matif, calquant leur comportement sur le marché à terme des instruments financiers.

Après une première séance sans véritable direction (+0,09 %), l'indice CAC 40 virait au rouge les deux journées suivantes (– 1,10 % et – 2,47 %), tombant alors mercredi à son plus bas niveau de l'année (1 979,68 points) et passant sous la barre des 2 000 points. Il faut remonter à juillet 1993 pour retrouver un niveau aussi bas. La modeste détente des taux de la Bundesbank (– 0,05 point) était insuffisante pour inverser la tendance. Les gestionnaires redoutaient trop une reprise de l'inflation aux Etats-Unis, et donc une remontée des taux de l'argent, après la publication de plusieurs indicateurs confirmant la reprise de l'activité. Durant ce *« mercredi noir »*, les analystes sur graphiques ont craint le pire, voyant même l'indice CAC 40 tomber à 1 850 points.

Schneider, UAP Euro Disney, Eurotunnel

Après ces fortes turbulences, le marché se reprenait en fin de semaine. Un rebond présenté comme technique, mais aussi comme très fragile. La détente du taux d'appel d'offres de la Banque de France (– 0,10 point) intervenant après celle décidée outre-Rhin était jugée comme normale et même comme déjà intégrée dans les cours. En ce début du mois de juin, le marché a reculé de près de 10 % depuis le début de l'année.

Du côté des valeurs, plusieurs se sont distinguées comme Schneider, l'UAP, Euro Disney et Eurotunnel. Le maintien en détention de Didier Pineau Valencienne en Belgique a provoqué un nouveau recul de l'action Schneider jeudi. Suspendu la veille le temps de connaître la décision de la justice, le titre reculait de 5,5 % à 368,90 francs. Il terminait la semaine à 370,20 francs en dessous des 420 francs cotés le 27 mai avant l'annonce de l'inculpation de son président.

Mercredi 1er juin, la dernière des privatisées, l'UAP, passait sous son prix d'offre publique de vente (152 francs) perdant au cours de cette séance agitée 5,4 % de sa valeur. L'honneur était sauf et, grâce à d'importants soutiens, l'action finissait la semaine à 152,40 francs. Dans un communiqué publié vendredi, la compagnie d'assurances indique que 98,9 % des bons de souscription ont été exercés, ce qui correspond à l'émission de 22,52 millions de nouvelles actions, qui accroissent de 3,42 milliards ses fonds propres. L'UAP précise que ces derniers s'élevaient au 31 décembre dernier à 32,9 milliards de francs. Ils atteignent donc après cette opération 36,32 milliards de francs.

En revanche, Euro Disney s'appréciait de 6,1 % à 32 francs jeudi avec 1,2 million de titres échangés. La perspective de l'arrivée du prince saoudien Al-Waleed dans le capital du parc de loisirs rassurait les investisseurs. Et ce d'autant plus que la participation envisagée est importante oscillant entre 12 % et 24 %. La progression continuait vendredi (+ 7,8 %) à 34,50 francs. Au cours de la dernière séance, c'était au tour d'Eurotunnel de s'afficher comme la plus forte hausse (+ 10,4 % à 32,30 francs) avec 4,4 millions de titres échangés. Dans les salles de marchés, certains évoquaient d'importants rachats après les importantes ventes des semaines précédentes.

D'autre part, l'animation s'est poursuivie sur le second marché avec les nouveaux arrivants comme Kindy, l'Européenne d'extincteurs, Cider Santé, en attendant, le 9 juin, la société de tranport routier Norbert Dentressangle.

Enfin, la Société des Bourses françaises (SBF) a indiqué que l'activité à la Bourse de Paris avait progressé de 12,7 % au mois de mai par rapport à avril. Ce mois a connu en moyenne 97 500 négociations par séance. La séance la plus active a été celle du 24 mai, avec 126 354 négociations, et la moins active, le 5 mai avec 73 098 négociations. Les volumes de transactions ont atteint une moyenne quotidienne de 4,37 milliards de francs, en hausse de 21 % par rapport au mois d'avril.

DOMINIQUE GALLOIS

Agroalimentaire

	3-6-94	Diff.
Bongrain	3000	– 31
BSN	829	– 11
Eridania Béghin	893	– 26
Fromageries Bel	4 769	– 331
LVMH	876	– 9
Pernod-Ricard	379	– 1
Remy-Cointreau	214 5	– 7,5
Saint-Louis	1 629	– 27

Assurances

	3-6-94	Diff.
AGF	483	+ 4
AXA	1 291	inch.
GAN	430	– 9,20
Groupe Victoire	1 490	–
SCOR SA	131,90	+ 2,50
UAP	149,20	– 3,30

Bâtiment et matériaux

	3-6-94	Diff.
Bouygues	642	– 9
Ciments français	317,80	– 17
Colas	1 014	+ 13
Eurotunnel	31,75	+ 3,75
Eiffage	1 265	– 95
GTM Entrepose	426	– 18
Imétal	554	– 14
Immob. Phénix	74	– 6,90
Jean Lefebvre	1 105	+ 37
Lafarge-Coppée	404,90	– 10,30
Poliet	386	– 34
Saint-Gobain	644	– 26
SGE	232	– 12
Spie-Batignolles	359	– 20,10

Chimie

	3-6-94	Diff.
Air liquide (L')	797	+ 25
ELF Sanofi	867	– 36
Gascogne	500	+ 10,4
Michelin	225,5	+ 2
Plastic Omniom	680	– 16
Rhône-Poulenc A	136	– 4,7
Rhône-Poulenc CI	180	+ 18
Roussel-Uclaf CP 12 F	614	– 5
Synthélabo	195,8	– 0,1

Consommation non alimentaire

	3-6-94	Diff.
Bic	1252	+ 29
Chargeurs	1380	– 39
Christian Dior	440	+ 2
Clarins	523	+ 3
DMC	420	+ 10
EBF	840	– 15
Essilor Int.	896	– 13
Gr. André CP 8,50	621	– 19
L'Oréal	1 129	– 36
Moulinex	145,10	+ 3,60
Salomon	2070	– 10
SEB	530	inch.
Skis Rossignol	1870	– 122
Sommer-Allibert	1920	– 10
Zodiac	2250	– 65

Crédit et banques

	03-6-94	Diff.
Comp. bancaire	645	+ 5
BNP	250	– 4
Cetelem	1 166	– 1
CPR	385	– 13
CDE	219	Inchangé
CCF	227,80	– 2,80
CFF	1046	– 49
CLF	413	+ 20
Créd. lyon. CI	592	+ 13
Crédit national	523	+ 9
Société générale	612	– 5
SOVAC CP 38 F	538	– 16,66
UFB Locabail	445	+ 19
UIC	404	+ 1
Via Banque	409	+ 4

Distribution

	3-6-94	Diff.
Bon Marché	755	– 25
Carrefour	1 915	+ 20
Casino	163,50	+ 1
Castorama Dubois	759	+ 50
Compt. modernes	1 500	– 43
Damart	5 800	– 10
Docks de France	694	– 44
Gal. Lafayette	2 350	+ 24
Guilbert SA	540	+ 22
Guyenne Gasc.	1 469	– 91
Pinault Printemps	948	+ 21
Primagaz	942	– 8
Promodès	911	– 19
Rexel (ex-CDME)	642	– 18
SCOA	N.C.	–

Electricité et électronique

	03-6-94	Diff.
Alcatel-Alsthom	624	+ 17
Alcatel-Câble	609	+ 6
CSEE	599	– 46
Intertechnique	645	– 53
Labinal	735	+ 10
Legrand	6 130	– 40
Matra Hachette	109,50	– 11,60
Radiotechnique	471	– 15,10
Sagem	2 830	– 30
Schneider	370	– 23
Thomson CSF	166,30	– 9

Immobilier et foncier

	03-6-94	Diff.
CFI	342	Inchangé
GFC	470	– 1
Lucia	130	–
Olipar	22	– 1,20
Rue Impériale	4001	– 144
Sefimeg	458,3	– 20,30
Silic	810	– 40
Simco	520	– 16
Sogeparc	822	– 18
UIF	565	– 20

Investissement et portefeuille

	3-6-94	Diff.
Arnault et Assoc.	NC	–
Bolloré	342 6	– 13,4
Cerus	107,5	– 3,5
CGIP	1 152	– 28
Eurafrance	1950	– 40
Gaz et Eaux	1975	– 124
Lagardère MMB	122,4	– 9,8
Marine-Wendel	390	– 6
Navigation mixte	1 030	– 41
Nord-Est	146	– 7
Origny-Desvroise	1 137	– 57
Parfinance	210	– 1,5
Paribas	386,5	– 9,9
Suez	305,9	– 2,1
Worms	283,1	+ 3,1

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	2892340	1756308
ELF Aquitaine	2510510	1025218
EDF-GDF	165440	1008271
Eaux (Gle des)	332370	814916
Société Générale	1247730	766232
Total	2369759	738422
UAP	4487135	673535
Carrefour	357480	669012
L'Oréal	596480	666616
Saint-Gobain	942380	622073
BSN	718380	601512
Paribas	1716270	600670
LVMH	691450	599908
Peugeot	729610	593886

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Eurotunnel	+ 7,2	Matra Hachette	+ 13,7
Casto Dubois	+ 6,8	CCMC Masogix	+ 13,3
Finextel	+ 5,4	Sign. Equi. Elect.	– 12
Guilbert	+ 4,8	Lagardère Gr.	– 11,2
SFIM	+ 4,8	Schneider	– 10,7
Salvepar	+ 4,6	UGC Droits Aud.	– 10,3
Eiffage	+ 4,2	SDR Nord P.d.C.	– 10,1
UFB Locabail	+ 3,7	Radiotechnique	– 9,9
Moulinex	+ 3 2	CFF	– 9,7
Euro Disney	+ 3,2	Lebon	– 9,4
Scor	+ 2,7	Spie Batignolles	– 9,1
Banque Colbert	+ 2,6	Gle des Eaux	– 9
Pinault Printemps	+ 2	Géophysique gle	– 8,5
Zodiac	+ 1,8	Intertechnique	– 8

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	27-5-94	30-5-94	31-5-94	1-6-94	2-6-94
RM	5 216 578	2 148 922	4 527 014	4 609 908	4 165 913
Comptant R. et obl.	35 647 491	12 794 263	20 383 321	38 811 864	28 646 051
Actions	259 176	147 791	215 393	142 127	199 372
Total	41 123 245	15 090 976	25 125 728	43 563 899	33 011 336

INDICES CAC 40 (du lundi au vendredi)

	30-5-94	31-5-94	1-6-94	2-6-94	3-6-94
Ind. SBF 120	1 420,60	1 404,11	1 372,95	1 387,18	1 410,38
Ind. SBF 250	1 379,81	1 365,51	1 337,20	1 347,97	1 367,89
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 052,51	2 029,90	1 979,68	2 007,38	2 041,74

MATIF

Notionnel 10 % – Cotation en pourcentage du 3 juin 1994
Nombre de contrats : 356 943

COURS	ÉCHÉANCES JUIN 94	SEPT. 94	DÉC. 94
Premier	116,56	115,72	114,62
+ Haut	117,30	116,34	114,62
+ Bas	115,88	114,94	114,58
Dernier	117,30	116,34	114,62
Compensation	117,30	116,34	115,44

Métallurgie, mécanique

	3-6-94	Diff.
CarnaudMetalbox	181,4	– 0,1
Dassault Aviation	492	– 27
De Dietrich	2886	– 95
Fives-Lille	580	– 45
Legris Industrie	259,5	– 9
Métaleurop	82,6	– 1,4
Pechiney CI	390	– 19,2
Pechiney Int	163	– 6,5
Peugeot SA	817	– 10
Strafor. Facom	840	– 60
Valeo	2554	Inch.
Vallourec	291,9	– 12,2

Mines d'or, diamant

	3-6-94	Diff.
Anglo-American	268,90	+ 10,40
Buffelsfontein	55,80	+ 1,80
De Beers CP 3,10 F	126,90	+ 9,40
Driefontein	67,30	+ 3,80
Gencor	12,45	+ 0,65
Harmony	29,30	– 0,50
Randfontein	48,70	– 0,30
Sainte-Helene	52,80	
	–	
Western Deep	198	+ 7

Pétrole

	3-6-94	Diff.
BP-France	N.C.	–
Elf Aquit.	407,3	– 4,2
Erap-Elf	349	+ 8
Esso	957	– 39
Géophysique	593	– 17
Total	319,3	+ 7

Sicomi ou ex-Sicomi

	3-6-94	Diff.
Bail Investis	902	+ 16
Genefim*	340	– 20
Immobail BTP	438	– 2
Interbail	500	– 3
Klepierre	616	+ 1
Locindus	950	– 42
Selectibanque	175,2	+ 5,20
Unibail	469,50	– 5,70

Transports, loisirs, services

	3-6-94	Diff.
Accor	680	– 18
BIS	335	– 10
Canal Plus	883	– 30
Cap Gemini	169	– 4
CEP Comm.	519	– 16
Club Méditerranée	412	– 7
Dauphin Ota	320	–
Génér. des eaux	2 403	– 99
Ecco	780	+ 10
Euro Disney	33,60	+ 2,45
Filipacchi Médias	890	– 10
Havas	448,60	– 9,30
Lyonnaise-Dumez	557	– 19
OGF	825	– 5
Publicis	483	– 27
Delmas Vieljeux	520	– 13
SITA	735	+ 35
Sligos	548	– 2
Sodexho	977	– 6
TF1	459,9	+ 6,90

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	3-6-94	Diff.
6 % 93-97	98,37	– 0,99
10,80 % 1979	100,30	– 14,91
EDF-GDF 3 %	6 120	+ 23,60
CNB 5 000 F	100	– 0,30
CNB Par. 5 000 F	N.C.	–
CNB Suez 5 000 F	100	– 0,30
CNI 5 000 F	100,10	– 0,35

NEW-YORK

Rivé à l'emploi

INDICE DOW JONES

+ 0,40 %

Wall Street a gagné une quinzaine de points durant cette brève semaine de quatre jours, écourtée par le jour férié du Memorial Day, lundi 30 mai. L'activité a été modérée dans l'attente de la publication vendredi 3 juin des chiffres du chômage en mai aux Etats-Unis. Ces chiffres ont permis à Wall Street d'enregistrer l'essentiel de ses gains en provoquant une baisse des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 772,22 points en hausse de 15,08 points (+ 0,40 %) sur la semaine.

Les opérateurs ont largement ignoré les statistiques publiées durant la semaine (ventes de logements en avril, l'indice de confiance des consommateurs, et l'indice des principaux indicateurs économiques), dans l'attente des chiffres de l'emploi. Toutefois, les marchés se sont inquiétés mercredi de la progression de l'indice des prix. Le bond à son plus haut niveau depuis octobre 1990 de cet indicateur établi par les directeurs des achats des principaux groupes manufacturiers américains a provoqué alors une forte progression momentanée des taux d'intérêt à long terme.

Vendredi, la publication d'une baisse surprise à 6 % contre 6,4 % en avril du taux de chômage a provoqué une brève remontée des taux d'intérêt à long terme et un recul à Wall Street. Mais les opérateurs sur ces deux marchés ont repris leurs achats, car les créations d'emplois ont été nettement inférieures aux prévisions.

Indices Dow Jones du 3 juin : 3 772,22 (c. 3 757,14).

	Cours 27 mai	Cours 3 juin
Alcoa	70 3/8	70 5/8
Allied Signal Inc.	34 3/4	35 3/8
American Express	29 5/8	27 5/8
ATT	59 3/4	55 7/8
Bethlehem Steel	19 5/8	19 1/4
Boeing	48 5/8	48 1/4
Caterpillar Inc.	107 1/2	107 1/2
Chevron	88 1/2	88 7/8
Coca-Cola	40 3/4	42
Dysney Corp.	44 1/4	44 5/8
Du Pont de Nemours	61 3/4	62
Eastman Kodak	46 1/2	46 3/4
Exxon	61 1/4	61 3/8
General Electric	49	49 3/8
General Motors	54 1/4	52
Goodyear Tyre	38 1/4	37 5/8
IBM	63 7/8	60 7/8
International Paper	69 1/8	70 1/2
J.P. Morgan	65 1/8	66 1/4
McDonnel Douglas	122 1/2	122 1/8
Merck and Co	30 1/2	31
Minnesota Mining	51 1/4	51 3/4
Morgan (J.P.)	50	49 1/2
Philip Morris	50	49 1/2
Procter Gamble	56 3/8	57
Sears Roeb. and Co	50 1/4	51
Texaco	64 1/8	63 1/2
Union Carbide	28	26 3/4
United Tech.	65 7/8	65 5/8
Westinghouse	13	12 7/8
Woolworth	15 3/4	15 1/2

TOKYO

Pause

INDICE NIKKEI

+ 0,85 %

Après plusieurs semaines de fortes hausses et son plus haut niveau de l'année atteint jeudi, la Bourse de Tokyo a fini par réduire ses gains d'un vendredi à l'autre à la suite de prises de bénéfices. Au final, l'indice Nikkei s'est inscrit vendredi en clôture à 20 954,19 points avec une progression de 0,85 % sur la semaine. L'indice TOPIX à base plus large a gagné 0,5 %, à 1 679,62 points. Le volume quotidien des échanges s'est maintenu nettement au-dessus de 500 millions d'actions jusqu'à vendredi, où il est descendu à 382,9 millions d'actions. En moyenne, il a atteint 570,8 millions par jour (contre 465,8 millions la semaine précédente).

Après une hausse continue pendant quatre séances consécutives, le Nikkei a culminé jeudi à 21 191 points, dépassant le record de 21 148 points de septembre dernier. Il a atteint son plus haut niveau depuis neuf mois, les institutionnels locaux ayant rejoint les investisseurs étrangers qui sont revenus acheter des valeurs japonaises depuis plusieurs semaines. En dépit d'un petit reflux jugé logique, les courtiers restent optimistes pour les semaines à venir. *« La stabilité des changes et le bas niveau des taux d'intérêt vont servir de stimulants à la Bourse »*, estime un responsable de Kankaku Securities. Pour lui, l'indice Nikkei devrait atteindre les 22 000 points.

Indices du 3 juin : Nikkei 20 954,19 (c. 20 777,16); Topix 1 679,62 (c. 1 670,76).

	Cours 27 mai	Cours 3 juin
Bridgestone	1 570	1 620
Canon	1 710	1 780
Fuji Bank	2 440	2 330
Honda Motors	1 850	1 900
Matsushita Electric	1 830	1 880
Mitsubishi Heavy	749	766
Sony Corp.	6 050	6 270
Toyota Motors	2 100	2 130

LONDRES

Hésitation

+ 1 %

Après avoir perdu 5 % dans la semaine du 23 au 27 mai, le marché britannique a tenté de se redresser. La tendance a été fluctuante en raison des craintes de poussée inflationniste et de hausse des taux d'intérêt. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a cependant clôturé vendredi à 2 997,8 points, avec un gain hebdomadaire de 31,4 points (+ 1 %), encouragé par une reprise du marché à terme. Il était tombé mercredi en clôture à 2 931,9 points, son plus bas niveau depuis dix mois. Les craintes inflationnistes ont été alimentées par l'annonce d'une progression de 0,2 % de la masse monétaire M0 en mai, portant sa hausse annuelle à 7,1 %. Une étude des directeurs d'achats britanniques a par ailleurs indiqué qu'un manque de matières premières a poussé les prix à la hausse en mai pour le sixième mois consécutif.

Indices du 3 juin : 100 valeurs 2 997,8 (c. 2 966,4); 30 valeurs 2 379,7 (c. 2 346,9); fonds d'Etat 92,92 (c. 93,06); mines d'or 217,9 (c. 209,6).

	Cours 27 mai	Cours 3 juin
Allied Lyons	5,79	5,87
BP	3,87	3,84
BTR	3,75	3,78
Cadbury	4,65	4,57
Glaxo	5,32	5,45
GUS	5,82	5,86
ICI	8,09	8,16
Reuters	4,59	4,88
RTZ	8,38	8,15
Shell	6,98	7,06
Unilever	10,04	10

FRANCFORT

Incertitude

+ 0,34 %

La semaine a été marquée par une légère reprise des cours après la chute enregistrée entre le 23 et 27 mai (– 4,83 %). Cependant, le marché des actions allemand reste fortement influencé par les incertitudes sur les marchés obligataires. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé vendredi à 2 148,39 points, enregistrant un gain hebdomadaire de 0,34 %.

Après un début de semaine morose, les cours sont repartis en légère hausse dès mardi, suite à des rachats d'investisseurs. La plus forte progression a été enregistrée vendredi (+ 0,88 %), les participants estimant que la phase de forte baisse de la Bourse de Francfort était arrivée à son terme. La Commerzbank a qualifié la chute des cours des jours précédents d'« exagérée », mais elle ne table que sur une faible reprise pour les séances prochaines en raison de l'incertitude qui domine les marchés.

Indice DAX du 3 juin : 2 148,39 (contre 2 140,99).

	Cours 27 mai	Cours 3 juin
AEG	191,10	188
BASF	315	313,90
Bayer	367,10	367,50
Commerzbank	354,50	337,50
Deutsche Bank	739,50	743,80
Hoechst	344	343
Karstadt	612	619
Mannesman	438,50	438,50
Siemens	697	700
Volkswagen	490	489

CRÉDITS, CHANGE, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Nouvelle dégradation

La situation n'ayant pratiquement pas cessé de se dégrader, rares ont été les nouveaux emprunts qui ont récemment remporté un succès immédiat. Les quelques réussites indéniables de ces dernières semaines sont le fait d'opérations effectuées pour le compte de débiteurs prestigieux et destinées à des particuliers. Ainsi, dans le compartiment de l'eurofranc français, on se souviendra longtemps de l'accueil très chaleureux réservé, il y a un peu moins d'un mois, à la société Unilever qui cherchait 1,5 milliard de francs pour une durée de dix ans et dont les titres ont trouvé preneurs sur-le-champ. Pour ce qui est des transactions de taille plus importante qui s'adressent à des investisseurs professionnels, les meilleures d'entre elles sont lentes à se placer. Comme les banques qui s'en occupent font bien leur travail, qu'elles contrôlent l'évolution des cours et qu'elles maintiennent les rendements à une distance donnée de ceux des fonds d'Etat de référence, il est malaisé de juger du sort de ces affaires durant la période initiale de lancement. Il faudra ainsi patienter encore un peu pour savoir ce qu'il en est réellement de la Finlande et de son euro-emprunt de 6 milliards de francs lancé voilà près de trois semaines.

Jusqu'à présent, tout s'est fort bien passé. A leur sortie, les titres étaient offerts à un prix correspondant à un rendement de 0,32 point de pourcentage de plus que les obligations du Trésor français. La marge s'est rapidement écartée à 0,35 point et s'y maintient *depuis*, à *la satisfaction de tous* les intervenants. Si elle ne s'élargit pas davantage dans les semaines qui viennent, lorsque la banque qui s'en occupe sera dégagée de sa responsabilité, ce sera une belle performance. Objectivement, l'écart actuel est juste et il n'y a pas de raison qu'il augmente sensiblement. Mais le fait est que la Finlande est un cas à part sur le marché de l'eurofranc. La précédente émission de ce pays a été l'une des plus difficiles qui y aient jamais vu le jour. C'était il y a près de deux ans, alors qu'Helsinki devait s'endetter lourdement à l'étranger et que la crise allait éclater sur le marché des changes.

Le test de la Finlande

C'est dire combien l'opération actuelle est importante et c'est aussi expliquer la très grande prudence manifestée à l'égard d'autres candidats à l'emprunt, surtout ceux qui n'ont jamais auparavant levé de fonds en francs et qu'il est difficile d'apprécier. Comme le compartiment du deutschemark n'est, depuis un moment, pas en mesure d'absorber de grandes opérations de type classique, la liste des candidats à l'emprunt en francs ne cesse de s'allonger. Si la situation générale ne s'améliore pas sensiblement, il est probable que la priorité ira aux débiteurs connus dont la réputation est établie ou dont on sait que les besoins d'emprunt sont limités. C'est, par exemple, le cas de l'Irlande qui s'est déjà procuré l'essentiel des ressources en devises dont elle a l'emploi cette année et qui pourrait prochainement faire ses premiers pas sur le marché du franc.

Les emprunteurs ont été peu nombreux à la fin du mois de mai et au début du mois de juin. Il n'y en a eu que deux et leurs transactions sont très différentes. La Banque française du commerce extérieur (BFCE) a fait une nouvelle fois appel au marché du franc luxembourgeois pour y émettre des titres subordonnés. Son opération, lancée durant la première partie de la semaine, a été bien acceptée. Les particuliers, à qui s'adressent ces opérations, voient avec satisfaction les débiteurs surenchérir et leur proposer des conditions toujours plus alléchantes. Au prix d'émission, les obligations de la BFCE rapportent 7,71 %. Il est probable que si cette opération avait été lancée à la fin de la semaine, le rendement serait plus élevé.

D'une façon générale, le niveau de l'intérêt est monté encore plus fortement qu'ailleurs sur le marché luxembourgeois, qui subit directement l'influence de la Belgique, car les monnaies de ces deux pays ont la même valeur extérieure. Or le marché belge se ressent actuellement des incertitudes politiques que fait naître la candidature de Jean-Luc Dehaene à la succession de Jacques Delors. La perspective de la démission du premier ministre belge a fait resurgir la crainte d'une crise politique.

Par ailleurs, la Compagnie bancaire a retenu le marché du franc français pour s'y procurer des ressources à court terme, 1,4 milliard de francs pour une durée de moins d'un an et demi. Cette opération se distingue parce qu'elle est menée par le Crédit agricole, qui n'avait plus dirigé d'euro-emprunt depuis des mois et qui confirme ainsi son intention de jouer pleinement son rôle sur le marché du franc.

CHRISTOPHE VETTER

LES DEVISES ET L'OR

Frémissement sur le dollar

Le dollar monte ! Le dollar a monté ! A partir du milieu de la semaine, les cours de la devise américaine ont commencé à s'élever avec une nette accélération, vendredi, de sorte que, à la veille du week-end, cette devise valait 1,67 deutschemark contre 1,64 deutschemark, 5,70 francs contre 5,63 francs et 105,50 yens contre moins de 104 yens. Sans doute, ce n'est qu'un retour au cours pratiqué il y a trois semaines, mais *dans des conditions bien* différentes.

Assurément, ce sont les nouvelles annoncées vendredi à 14 h 30, heure européenne, impatiemment attendues par les milieux financiers internationaux, qui ont provoqué ce frémissement sur le billet vert. Curieusement, elles l'ont fait de deux façons : tout d'abord, la baisse du taux de chômage aux Etats-Unis, ramené à 6 % en mai contre 6,4 % en avril, a rassuré ces milieux financiers sur la vigueur de la croissance américaine. Mais, surtout, la progression moins rapide des créations d'emplois outre-Atlantique (191 000 en mai) alors que les économistes tablaient sur 285 000 ou 300 000, a favorablement impressionné les économistes qui ont conclu peut-être hâtivement que la croissance ralentissait un peu sans toutefois perdre son tonus. Ralentissement de la pression moins forte sur les prix et, partant, atténuation des craintes d'inflation, ces craintes qui avaient fait flamber les rendements des emprunts du Trésor américain. Du coup, ces rendements ont sensiblement baissé, revenant d'une semaine à l'autre de 7,12 % à moins de 7 % sur dix ans, et de 7,39 % à 7,27 % sur trente ans après avoir poussé une pointe à 7,25 % et 7,52 %. Les analystes en ont conclu que la fièvre sur les taux à long terme était un peu calmée, ce qui a fait nettement remonter les cours des emprunts du Trésor des Etats-Unis. Comme la baisse de ces cours avait auparavant fortement déprécié (plus de 10 %) ces emprunts détenus dans le monde entier et provoqué la défiance des investisseurs internationaux vis-à-vis des placements libellés en dollars, tout redressement de ces cours ne pouvait avoir que l'effet inverse, d'où le raffermissement du billet vert.

Sans doute est-il prématuré d'en conclure que la devise américaine est vouée à une ascension rapide mais elle semble s'être stabilisée à un palier après les tirs d'artillerie lourde des banques centrales au début de mai, destinés à ralentir sa chute.

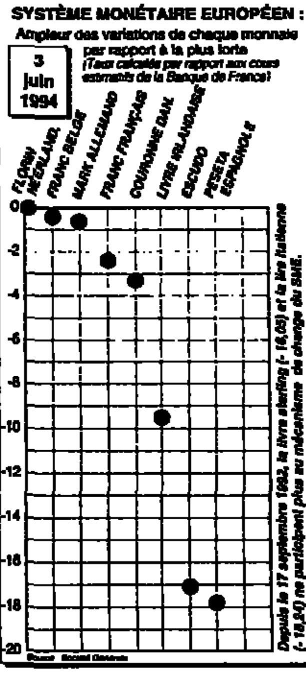
Au sein du système monétaire européen, le franc français a poursuivi son redressement vis-à-vis du mark qui est revenu à 3,4150 francs contre plus de 3,42 francs, tandis que la lire italienne continuait de s'affaiblir dans l'attente des premières décisions du gouvernement de M. Berlusconi dans le domaine économique et financier.

F. R.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 30 MAI AU 3 JUIN
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5085	–	17,6211	70,8968	60,2156	2,9223	53,7201	0,00618
	1,5075	–	17,9099	71,2251	60,7644	2,9533	54,1712	0,00632
Paris	8,5607	5,7000	–	402,3396	341,5500	16,5889	304,8617	3,5074
	8,4872	5,6300	–	400,9972	342,1037	16,6273	304,9837	3,5588
Zurich	2,1277	1,4105	24,8546	–	84,9341	4,1219	75,7722	0,8718
	2,1165	1,4040	24,9333	–	85,3132	4,1465	76,0563	0,8875
Francfort	2,5052	1,6680	29,2634	117,7384	–	4,8530	89,2130	1,0264
	2,4809	1,6457	29,5334	117,2151	–	4,8603	89,1495	1,0403
Bruxelles	51,6209	34,22	6,0300	24,2609	20,6058	–	18,3830	2,1150
	51,0440	33,86	6,0947	24,1168	20,5748	–	18,3424	2,1403
Amsterdam	2,8081	1,8615	328,01762	1,31974	112,09187	5,43980	–	1,150494
	2,7828	1,8460	332,40798	1,31481	112,17113	5,45186	–	1,166877
Milan	2440,75	1618	285,1101	1147,1110	974,2880	46,28229	869,1915	–
	2384,87	1582	275,9918	1126,7806	961,2931	46,72180	856,9881	–
Tokyo	158,54	105,10	18,51982	74,51258	63,28657	3,07130	56,45984	0,064957
	156,63	103,90	21,57249	74,00285	63,13423	3,06852	56,28386	0,065676

A Paris, 100 yens étaient cotés le vendredi 3 juin 5,3996 F contre 5,4186718 F le vendredi 27 mai 1994.



MATIÈRES PREMIÈRES

Reste-t-il encore du sucre sur la planète ?

Les cours des matières premières – et celui du sucre en particulier – sont des montagnes russes. Forte hausse puis recul. Les prix ont grimpé en début de semaine où ils ont atteint leur plus haut niveau depuis mars dernier, 330 dollars la tonne, influencés par la vague spéculative qui déferle sur le café et même le cacao. Puis ils ont légèrement baissé pour s'établir à 280 dollars la tonne sous l'effet des prises de bénéfice ; le phénomène est classique.

Mais, contrairement à ce qui se passe sur le marché du cacao, les tendances fondamentales expliquent la présence des spéculateurs. Le marché est adossé à une production mondiale déficitaire. Dans son bulletin statistique trimestriel, la maison de courtage Czarnikow estime la production mondiale à 110,13 millions de tonnes pour l'année sucrière en cours – elle se déroule d'octobre à septembre de l'année suivante. Le déficit par rapport à la consommation s'élèverait donc à 2,3 millions de tonnes. Les opérateurs sont d'autant plus confiants que les chiffres – une fois n'est pas coutume – concordent. L'Organisation internationale du sucre (ISO) a émis les mêmes ; logiquement, la faiblesse de la production se conjugue avec une certaine diminution des stocks mondiaux ; ceux-ci s'établiraient à seulement 4,39 millions de tonnes. Autant dire que les excédents des récoltes 1990-1991 et 1991-1992 ne sont que de lointains souvenirs. L'ineffable trilogie – production, consommation, stock – épouse des contours satisfaisants aux yeux des négociants.

La plupart des pays producteurs – en raison des conditions climatiques assez difficiles – enregistrent des récoltes encore moins substantielles que prévu. L'Inde, à la fois premier fournisseur et premier consommateur du monde, connaît une chute de plus de 10 % par rapport à la saison antérieure. Elle ne récoltera « que » 10,32 millions de tonnes cette année.

L'offre de la Chine a également été estimée inférieure de 18 % à celle de l'année précédente (6,90 millions de tonnes). Le Vietnam voit également sa production décliner : de 500 000 tonnes en 1992-1993, elle est passée à 435 000 tonnes. Le continent américain ne jouit pas d'un sort meilleur : le Mexique diminue sa production de 10 % (3,96 millions de tonnes). Seul le Brésil fait exception avec une géographie de récolte contrastée : record au sud, dérision au nord. Mais, globalement, la récolte devrait être identique à celle de l'an passé : 3,96 millions de tonnes. Cuba est l'autre exception, mais sujette à caution. Czarnikow table sur une production identique à celle de l'année dernière (4,4 millions de tonnes).

Ouï-dire et espérances

En ce qui concerne l'Europe, les avis sont partagés : certains affirment que les retards pris par les semis du fait des mauvaises conditions climatiques entraîneront des récoltes désastreuses. D'autres assènent que *« la betterave résiste à tout »* et que la production de l'Union européenne devrait être de 400 000 tonnes supérieure à celle de l'année dernière, pour s'établir à 17,41 millions de tonnes.

Ce triste palmarès était en soi suffisant qui conduire à une hausse des prix. Le marché s'est renchéri au su des rumeurs plus ou moins vérifiées : les ports européens pâtiraient d'une quasi-pénurie sans le sucre blanc, et, selon plusieurs courtiers, cela ne devrait pas s'améliorer avant l'automne prochain. Par ailleurs, les récoltes cubaines souffriraient actuellement de pluies diluviennes...

Plus que les ouï-dire, les espérances stimulent les cours : depuis un mois, l'Inde a acheté environ 1 million de tonnes de sucre blanc, elle en achètera probablement d'autres, disent les opérateurs. Mais les stocks ? Ils les ont quasiment épuisés l'année dernière, affirment-ils. Les négociants n'hésitent pas : le sucre est une denrée de première nécessité. Les Indiens en consomment 1 million de tonnes par mois ; ils ne sont donc pas au bout de leurs acquisitions.

Mais la Chine, plus mystérieuse, moins cernée par les réalités statistiques, fascine bien davantage. Est-elle sur le marché ? Se cache-t-elle derrière l'Australie ? Si elle n'y est pas encore, elle y arrivera. Les négociants en sont certains. L'empire du Milieu ne peut subvenir à ses besoins, affirment les analystes voyageurs. Contrairement à d'autres pays, la baisse des cours intérieurs n'a pas incité les producteurs à cultiver plus. Il est vrai que le développement industriel aux dépens des campagnes empêche toute extension des plantations de canne à sucre. Par ailleurs, l'empire du Milieu vient aussi de lever toutes les barrières douanières, car il souhaite adhérer au GATT. Des importations facilitées aux achats imminents il n'y a qu'un pas que le marché n'hésite pas à franchir tant l'illusion fait loi. Une stratégie gagnante en définitive, au moins pour les fonds d'investissement.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 3-06
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	2 234 (– 30) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 360 (– 1) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 175 (– 250) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	349,50 (+ 1,20) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	2 121 (+ 135) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 362 (+ 26) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	339 (+ 12) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	273 (+ 5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	198,30 (+ 4,10) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Juillet	16,19 (– 0,11) Dollars/baril
Or (Londres)	381 (– 4,70) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 27-5-94	Cours 3-6-94
Or fin (kilo en barre)	69 800	69 800
– (kilo en lingot)	69 550	69 750
Pièce française (20 F)	400	403
• Pièce française (10 F)	325	320
Pièce suisse (20 F)	401	404
Pièce latine (20 F)	401	401
• Pièce tunisienne (20 F)	400	396
Souverain	507	508
• Souverain Elizabeth II	507	502
• Demi-souverain	281	276
Pièce de 20 dollars	2 505	2 580
– 10 dollars	1 330	1 350
• – 5 dollars	675	700
– 50 pesos	2 600	2 610
• – 20 marks	493	490
– 10 florins	415	421
• – 5 roubles	265	300

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Descente aux enfers

Un véritable cauchemar pour les banques centrales, les marchés et les investisseurs européens, avec, peut-être, un timide espoir du côté de l'Amérique, où les excès des derniers mois semblent s'effacer peu à peu ! Au cours de cette semaine, les taux à long terme en Europe ont littéralement flambé, retrouvant leur niveau de mars 1993, quinze mois en arrière, ce qui annule les deux tiers de leur diminution. Ils ont atteint, en pointe, 7,64 % sur l'emprunt d'Etat français à dix ans (OAT), et 7,25 % sur l'emprunt fédéral allemand de même durée (Bund), avant de fléchir, vendredi après-midi, aux environs de 7,30 % et de 6,90 %.

Après la lourde chute des cours de la semaine précédente, qui avait vu le rendement de l'OAT dix ans monter à 7,17 % contre 6,75 % auparavant, ce rendement continuait de s'élever, en même temps que le cours de l'échéance juin du MATIF s'enfonçait. Ce cours passait de 119, lundi, à 117,50, mardi, (rendement de 7,33 %), puis glissait irrésistiblement à 116 pour toucher 115,50, jeudi, le rendement de l'OAT atteignant les 7,64 % précités.

Une véritable psychose de baisse se développait, s'alimentant d'elle-même. En outre, on signalait d'abondantes ventes d'emprunts d'Etat européens (pour plus de 100 milliards de francs d'emprunts français depuis février) émanant d'importants fonds de pensions américains qui rapatrient leurs capitaux. Les gérants de ces fonds estiment tout d'abord qu'ils obtiennent maintenant d'aussi bons rendements aux Etats-Unis qu'en Europe, à plus 7 % à dix ans de part et d'autre de l'*Atlantique, sans risquer des* pertes de change pour le cas où le dollar monterait, ce qui est plausible, et que les devises européennes baisseraient.

Ensuite, et c'est peut-être leur souci principal, ils se méfient dorénavant de l'Europe qui, selon eux, est vouée à une reprise inexorable de l'inflation, en raison de l'ampleur des déficits budgétaires des pays de la CEE et de la faiblesse de leurs gouvernements, incapables, pour des raisons électorales, de décider une diminution indispensable des dépenses publiques pour réduire ces déficits. Ils en concluent que l'ampleur des emprunts destinés à les combler, face à une offre de capitaux insuffisante, notamment sur le marché domestique, provoquera des tensions sur les taux d'intérêt à long terme et donc un freinage de la croissance.

Ajoutons que les investisseurs des marchés domestiques français n'avaient guère envie de se porter acheteurs puisque, à chaque hausse des rendements – près de 2 % depuis le début de février – les cours de leurs acquisitions baissaient (plus de 8 % en quatre mois). Enfin, la perspective de voir s'arrêter bientôt la diminution des taux d'intérêt à court terme en Europe, après l'avertissement très net du président de la Bundesbank, ne pouvait que noircir le tableau. Dans ces conditions, la hausse des rendements européens, déclenchée au début par la contagion des Etats-Unis, se développait de manière autonome.

Rebond technique en fin de semaine

Vendredi 3 juin, toutefois, un net rebond a été enregistré, en raison de la bonne tenue des marchés américains, où, après une pointe à 7,25 % et 7,52 %, mercredi 1er juin, sur les rendements des emprunts d'Etat à dix et trente ans, provoqués par une nouvelle hausse des prix des matières premières, ces rendements retombaient assez sensiblement après la publication des chiffres sur l'emploi outre-Atlantique. Là-bas, en effet, un ralentissement sensible des créations d'emplois a été annoncé, à 191 000 en mai contre 267 000 *en avril, révisé* à 358 000. Les analystes avaient prévu des créations de près de 300 000 et ils ont été, si l'on peut dire, agréablement surpris. Bien que le chômage soit retombé d'un mois sur l'autre de 6,4 % à 6 %, chiffre jugé trop bas par les services officiels, les marchés en ont conclu, peut-être à tort, que la surchauffe s'atténuait, d'où la détente sur les rendements.

Réconfortés par cette amélioration des marchés américains, les marchés européens ont relevé un peu la tête en fin de semaine, les cours des obligations se raffermissant sous l'effet de rachats de vendeurs à découvert et d'achats d'investisseurs domestiques, et même de certains étrangers, attirés par les rendements élevés, phénomène observé également aux Etats-Unis. Cette reprise qualifiée de « technique » pourrait éventuellement se prolonger la semaine prochaine, bien que les opérateurs restent très prudents tant les dégâts sont importants sur les marchés après quatre mois de baisse des cours quasi-ininterrompue. C'est ainsi qu'après une séance de vendredi extrêmement nerveuse, le cours de l'échéance juin du MATIF s'est retrouvé à 117,50, avec un rendement d'un peu plus de 7,30 % sur l'OAT.

Cette crise aura coûté cher au Trésor qui, pour son adjudication mensuelle d'obligations assimilables, a dû payer 8,6 % contre 7,73 % pour la ligne à trente ans, et 7,44 % contre 7,09 % sur la ligne à dix ans, avec une demande finale extrêmement faible de la part des investisseurs domestiques et tout à fait nulle de la part des étrangers. Les spécialistes en valeur du Trésor ont fait leur devoir, tout en se couvrant par des ventes sur le MATIF les jours précédents, ce qui a contribué à la chute des cours.

Pour l'avenir, les perspectives restent médiocres. Les analystes de la Société générale qui étaient devenus pessimistes la semaine dernière le restent toujours, envisageant un glissement des cours du MATIF à 114,50, après cassure du seuil de 118,50 avec un objectif de rendement de 7,84 % pour l'OAT dix ans. C'est peut-être compter sans une nouvelle contagion américaine, cette fois-ci dans le sens de la baisse des rendements mais, encore une fois, il semble que la tendance des marchés européens soit devenue autonome, ce qui n'est guère rassurant en ce moment. Ainsi la nouvelle diminution de cinq centimes du REPO allemand à 5,15 % et de dix centimes du taux d'appel d'offre de la Banque de France à 5,30 % n'ont eu aucun effet, du moins dans l'immédiat : les préoccupations des marchés sont ailleurs !

FRANÇOIS RENARD

RELIGIONS

La mort du sociologue Henri Desroches

Henri Desroches, l'un des grands maîtres de la sociologie des religions et des organisations coopératives, est décédé, à l'âge de quatre-vingts ans, mercredi 1er juin à Villejuif (Val-de-Marne).

Henri Desroches avait continué à écrire, enseigner, publier, pratiquement jusqu'à sa mort. Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, il collabora d'abord, avec le Père Lebret, à la fondation de la revue *Economie et humanisme*. Quittant l'ordre des dominicains – après les remous créés par son livre *Signification du marxisme* (1950) –, il entra au CNRS d'abord, puis à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), où il enseigna la sociologie des organisations coopératives. Au CNRS, Henri Desroches fut l'un des fondateurs du groupe de sociologie des religions et le premier rédacteur en chef des *Archives de sociologie des religions* (devenues par la suite *Archives de sciences sociales des religions*). Avec ses collègues, François Isambert, Jacques Maitre et Emile Poulat, il contribua à faire de cette revue du CNRS un outil indispensable dans le champ des sciences religieuses au niveau international.

Fasciné par les sectes de vie commune (en particulier celles du monde protestant), il suivait aussi avec passion les phénomènes messianiques et millénaristes, comme le montre son dictionnaire *Dieux d'hommes*, paru en 1969. Son intérêt pour le marxisme comme méthode intellectuelle fut également grand. Dans plusieurs ouvrages, il analysa l'apport possible des problématiques et des classiques du marxisme à une sociologie des phénomènes religieux. Mais il n'a jamais été marxiste lui-même, prétendant seulement à la nécessité d'une étude sociologique du marxisme comme religion.

On doit à Henri Desroches une bonne dizaine d'ouvrages sur les problèmes de la sociologie des religions et surtout d'avoir été un animateur de recherche hors pair, un éveilleur de vocations et un enseignant qui ouvrait à ses auditoires des horizons où le rêve et la recherche scientifique allaient de pair.

Depuis une quinzaine d'années, il avait recentré ses activités sur la sociologie de la coopération. Mais tous ceux qui ont travaillé avec lui dans le domaine religieux se rappelleront la contribution qu'il a fournie à La Tourette, près de Lyon, où le Centre Thomas-More démarra sous son inspiration, ainsi que ses équipées d'enseignement – au Québec en particulier – où son souvenir demeure vif. Son œuvre a encore beaucoup à dire à ceux qui s'intéressent aux rapports entre religion et politique, religion et économie.

JEAN SÉGUY
Ancien directeur au CNRS, ancien rédacteur en chef des *Archives de sciences sociales des religions.*

CARNET

Anniversaires de naissance

– Pour un oui ou pour un non.
Pour Ami 25.
Pour Saint-Briac.
Pour tes trente-six ans,

heureux anniversaire.

Agnès.

Mariages

Alexandra
et
Joël MANIERE-MERY

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 4 juin 1994.

Brigitte FAGNONI
et
Bruno PRESTIGIACOMO

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 28 mai 1994, à Digny, Menainville (Eure-et-Loir).

9, boulevard Pereire,
75017 Paris.

M. et Mme François GANET,
M. et Mme Jacques MORIN,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Marie-Noël
et
Philippe,

qui a été célébré à Paris, le 2 juin 1994.

Eric CHAMS,
Lisa, Mahé, Joy-Milarepa BOURLON,
Ange EQUIXOR
et
Diki Doma Sonam RINCHEN
sont heureux de faire part du mariage de leur ami, papa et ex-époux,

Gérard-Louis BOURLON
avec
Marie-Gloria DAU

sur la côte de Coromandel, en notre ancien comptoir de Pondichéry, le vendredi 13 mai 1994.

Pondichéry, Sri Aurobindo Ashram,
605 002 Inde.
18140 Sancergues-sur-Vauvise.

Décès

– Mme Edmond Bernard
Et le docteur Edmond-Jean Bernard,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès, le 31 mai 1994, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

M. Edmond BERNARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale au crématorium de La Rochelle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le docteur Pierre CHADOURNE

s'est éteint, le 26 mai 1994, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

L'inhumation a eu lieu à Vétheuil (Val-d'Oise), dans la plus stricte intimité.

De la part de
Mme Christiane Chadourne,
son épouse.

10, rue Paul-Couderc,
92330 Sceaux.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– Le proviseur,
Les personnels,
Les élèves,
Et les parents d'élèves du lycée Jean-Baptiste-Say,
font part, avec peine, du décès, le 2 juin 1994, de

M. Jean-Pierre LANDI,
conseiller principal d'éducation,
chevalier des Palmes académiques.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

– Le docteur
Geneviève Martin-Genillier,
son épouse,
M. et Mme Dominique Thomelin,
Marie-Alix et Pierre,
Mme Claire Martin,
Antoine et Olivier Ruel,
ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Edouard MARTIN,

survenu le 2 juin 1994, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière ancien de Vincennes (Val-de-Marne).

1, rue de l'Alboni,
75016 Paris.

Renaud PASCALIS

nous a quittés le samedi 28 mai 1994.

Ses amis et sa famille se retrouveront au crématorium du Père-Lachaise, le lundi 6 juin, à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'Institut du cancer.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Maurice SIMON,
président honoraire de chambre
à la cour d'appel de Dijon,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,
croix de la valeur militaire.

De la part de
Sa famille,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Tous ses amis.

Les obsèques ont été célébrées le 27 mai 1994, en l'église Saint-Michel de Dijon, suivies de l'inhumation dans l'intimité suivant ses dernières volontés.

Cet avis tient lieu de faire part et de remerciements pour toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 6 juin,

René BUREAU

nous quittait, nous laissant inconsolés.

De santé très fragile dès le certificat d'études, il devient ouvrier fromager.

A dix-huit ans, il sent qu'il a mieux à faire et rattrape, en un an, ce que ses camarades ont appris en trois ans.

Son honnêteté, sa générosité, sa modestie étaient connues de tous. Son plus grand combat fut la fermeture de la décharge d'Hodenc-en-Bray.

Ne l'oublions jamais.

– Le 5 juin 1992, disparaissait tragiquement

René COURTOIS,
directeur honoraire
des services extérieurs
de l'éducation surveillée
au ministère de la justice,
officier de la Légion d'honneur.

Ceux qui l'ont aimé et respecté auront pour lui une fidèle pensée.

Quelques autres, aussi, peuvent se souvenir.

– Il y a cinquante ans, le 2 juin 1944, arrivait à Auschwitz-Birkenau le convoi 75, dans lequel se trouvaient

René DREYFUS, de Wesch,
mon père,
Georgette, née Kahn,
ma mère,
Huguette,
seize ans, ma sœur,

Et moi-même, unique survivante de ma famille;

Paul Esriel SILBERBERG,
de Sarreguemines,
mon père,
Sara, née Mindelgran,
ma mère,
Marcel,
treize ans, mon frère.

Armand, Frida et David sont revenus de l'Enfer.

Deux familles exterminées par les Allemands.

Tant que nous vivrons, nous les porterons dans nos cœurs et nos enfants et nos neuf petits-enfants après nous.

Janine Silberberg, née Dreyfus,
David Silberberg,
31, rue Virgile,
42100 Saint-Etienne.

– A l'occasion du cinquantième anniversaire du débarquement, nous rappelons la mémoire du

grand rabbin
Dr David FEUERWERKER, Z.T.L.,
1912-1980
rabbin de Brive, de la Dordogne,
de la Creuse et du Lot.

David Feuerwerker, Z.T.L, participe au mouvement de résistance « Combat », depuis sa création jusqu'à la fin de la guerre, aux côtés d'Edmond Michelet. Capitaine FFI de la place de Lyon, il participe à la libération de Lyon en 1944.

Combattant volontaire de la Résistance, il est fait officier de la Légion d'honneur à titre militaire, « Au péril de sa vie », au titre de ses hauts faits de la Résistance.

Il devient le premier grand rabbin de Lyon après le débarquement. A la Libération, il fonde et dirige l'hebdomadaire *l'Unité*.

David Feuerwerker, Z.T.L., est élu rabbin à Paris en 1946, rabbin de Neuilly, rabbin des Tournelles en 1948.

Fondateur en 1956 de l'Aumônerie israélite de la marine nationale, il sera le premier aumônier général israélite de la marine nationale jusqu'en 1966.

Il fonde et dirige pendant quinze années après la Libération le Cercle d'études du Marais, place des Vosges, le premier haut lieu du savoir à Paris, qui réunit savants, écrivains, poètes, artistes et lettrés et dont le rayonnement s'étend sur Paris, la province et l'étranger. Le renouveau culturel lui vaut la grande médaille de vermeil de la Ville de Paris en 1958.

David Feuerwerker, Z.T.L., auteur de *l'Emancipation des juifs en France*, chez Albin Michel, apporte une contribution scientifique importante à l'histoire de France et du judaïsme. Cet ouvrage sera couronné par l'Académie française.

David Feuerwerker, Z.T.L., enseigne à la VIe section de l'Ecole pratique des hautes études en Sorbonne et à l'université de Montréal, de 1966 à 1980.
David Feuerwerker, Z.T.L., repose au Sanhédrin à Jérusalem Z.T.L.

– Le 6 juin 1969,

Louise FOULON-ROPARS,
infirmière d'un maquis en 1944,
créatrice des services sociaux
des universités de Bretagne,

ayant *combattu le bon combat*, quittait ce monde *en gardant la foi*.

Son exemple demeure.

Colloques

– Colloque en Sorbonne : « Firmes multinationales et impacts des délocalisations », organisé par le professeur J.-L. Mucchielli, jeudi 9 et vendredi 10 juin, à l'université de Paris-I-Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, 17, rue de la Sorbonne, de 9 heures à 19 heures. Parmi les participants : les professeurs P. Buckley, J. Dunning, A. Jacquemin (CEE), T. Ozawa, ainsi qu'E. Graham (Washington), J.-P. Landau (DREE), J.-L. Levet (CGP), M. l'ambassadeur J.-D. Tordjman, le président F. Borotra (Assemblée nationale). Renseignements et réservations : 46-34-31-42 et 46-34-31-59, fax 46-34-34-56. Les inscriptions pourront être prises sur place.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laberde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

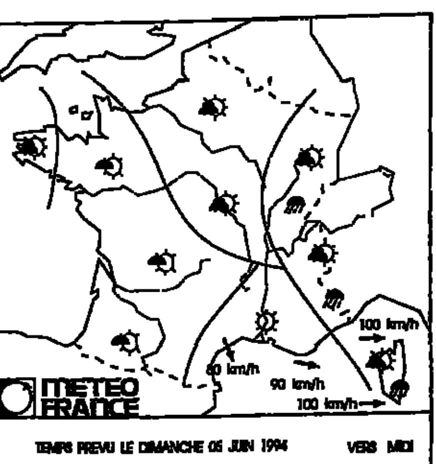
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE DIMANCHE 05 JUIN 1994 VERS MIDI

LEGENDE
ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DEPLACEMENT

Dimanche : très nuageux le matin, amélioration l'après-midi. – Le matin, sur les régions situées au nord de la Seine jusqu'au centre et en Bourgogne, les nuages seront nombreux, accompagnés d'averses. Du Massif Central au nord-est jusqu'aux Alpes du Nord, le temps sera couvert avec quelques pluies ou ondées. De la Bretagne jusqu'au Poitou-Charentes, le ciel très nuageux laissera place à quelques éclaircies. Sur l'Aquitaine les nuages seront abondants avec quelques gouttes au pied des Pyrénées. Sur le pourtour méditerranéen et les Alpes du Sud, le soleil sera prédominant.

L'après-midi, les nuages persisteront sur les régions est, de l'Alsace aux Alpes jusqu'à la Côte d'Azur et en Corse, avec quelques averses. Sur le pourtour méditerranéen, mistral et tramontane soufflant à 80 km/h en rafales dégageront le ciel. Sur les Pyrénées le ciel restera très nuageux. Sur le reste du pays, soit du nord au centre jusqu'aux régions ouest, le soleil fera de belles apparitions malgré des passages nuageux.

Les températures au lever du jour avoisineront 6 à 8 degrés au nord et 9 à 11 degrés au sud. L'après-midi, le thermomètre indiquera 15 à 18 degrés au nord et 19 à 24 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	26/13
BIARRITZ	20/11
BORDEAUX	20/11
BOURGES	18/10
BREST	14/10
CAEN	17/10
CHERBOURG	14/10
CLERMONT-FER.	19/ 9
DIJON	19/ 9
GRENOBLE	28/13
LILLE	17/10
LIMOGES	16/ 8
LYON, BRON	24/13
MARSEILLE	27/18
NANCY, ESSEY	20/10
NANTES	17/11
NICE	25/18
PARIS-MONTS	20/10
PAU	21/10
PERPIGNAN	25/15
POINTE-A-PITRE	32/25
RENNES	16/11
ST-ETIENNE	24/ 9
STRASBOURG	22/11
TOULOUSE	25/12
TOURS	19/10
ÉTRANGER	
ALGER	27/17
AMSTERDAM	18/10
ATHÈNES	29/18
BANGKOK	35/28
BARCELONE	24/17
BELGRADE	31/17
BERLIN	21/12
BRUXELLES	16/10
COPENHAGUE	19/ 9
DAKAR	26/21
GENÈVE	23/11
ISTANBUL	–/ –
JÉRUSALEM	24/15
LE CAIRE	30/20
LISBONNE	23/13
LONDRES	18/ 9
LOS ANGELES	23/16
LUXEMBOURG	16/ 9
MADRID	26/10
MARRAKECH	31/17
MEXICO	25/14
MILAN	25/10
MONTRÉAL	21/ 8
MOSCOU	19/10
NAIROBI	23/13
NEW-DELHI	45/30
NEW-YORK	23/13
PALMA-DE-MAJ.	28/14
PÉKIN	33/22
RIO-DE-JANEIRO	24/21
ROME	26/18
HONGKONG	28/23
SÉVILLE	31/17
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	14/ 9
SYDNEY	18/12
TOKYO	28/20
TUNIS	34/21
VARSOVIE	20/10
VENISE	27/18
VIENNE	26/14

Valeurs extrêmes relevées entre le 03-06-1994 à 6 heures TUC et le 04-06-1994 à 6 heures TUC

PRÉVISIONS POUR LE 6 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6315

HORIZONTALEMENT

I. Pour le repos du guerrier ou les batailles rangées. De telles plaisanteries valent tout au plus un rictus. – II. Se mangent par la racine. Résiste mal à de forts excès de tension. – III. Perte d'une position réputée intéressante. Participe. – IV. Ebauches de collectivisme. Forme d'avoir. Abréviation. – V. Illustre Thébain. A l'étranger. – VI. S'endosse différemment selon qu'il est en papier ou en étoffe. Totalement décontractés. – VII. Aveux de paternité. On ne peut l'affirmer *quand* on le dit certain. – VIII. Eau. Produits de la terre. Brûlant témoignage d'une ardeur parfois longtemps cachée. – IX. Marque anglaise. Se montre donc attachant. – X. Rite britannique. Certains y montent quand leurs sommets sont atteints. Force de frappe de l'opposition. – XI. Petite pièce. Confond. Remplissaient des cassettes ou protégeaient des coffres. – XII. Conjonction. Ancien « verbe » actif. Quelque chose de prenant. Sigle. – XIII. Filtre les entrées. Tissu. – XIV. Symbole. Injure du temps. Sa crise n'est jamais sérieuse. Annonce une suite. – XV. En cette matière, le pouvoir possède un don créateur exceptionnel. Est jouée ou battue.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II						■									
III											■			■	
IV					■	■						■			
V							■								■
VI		■						■							
VII	■								■						
VIII			■				■					■			
IX						■								■	
X				■						■					■
XI					■					■	■				
XII			■									■			
XIII	■											■			
XIV			■										■		
XV		■					■								

VERTICALEMENT

1. Fricoter une cuisine plutôt louche. La vitesse de sa course ne dépasse pas celle de sa marche. Bien gardé. – 2. Conquise par un enchantement. Ce n'est pas elle qui est visée quand on la met à l'index. – 3. Ruiner une conception. Sigle. – 4. Associer destrier et étrier en enfourchant Pégase. Prénom. – 5. Orientation. Gestes gracieux. Un champion parmi les grimpeurs. – 6. Bâtiments. Condamnation suivie d'un acquittement. – 7. Prend ses distances. Ferrure. Sortie à condamner. – 8. Faiseur d'embarras. Peut être évoqué à propos de sac et de corde. – 9. En France. Se livre à un grand nettoyage. – 10. Célèbre insulaire. Joue un rôle très important. – 11. Degré. Ajoute à l'inconfort de qui se trouve déjà sur le sable. Individu. – 12. Localisé. Se recueillait religieusement. En arrière. – 13. Peut s'obtenir avec un certain aplomb. Région parfois dotée d'une rivière. – 14. Participe. Oiseleur ou navigateur. Passe... montagne. – 15. Permet de prêter l'oreille, de voir de près ou de toucher du doigt. Siège épiscopal. On peut prendre celle d'un autre sans lui porter préjudice.

Solution du problème n° 6314

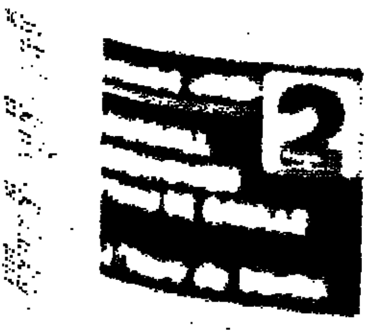
Horizontalement

I. Préjudice. – II. Arpège. E.M. – III. Tuile. – IV. Nurse. – V. N.E. EG.OT. – VI. Trac. Elut. – VII. Huile. Ope. – VIII. Edrisi (géographe). Es. – IX. Si. Eolos. – X. Etonneras. – XI. Sent. Sein.

Verticalement

1. Parenthèses. – 2. RR. Erudite. – 3. Epte. Air. On. – 4. Jeu. Client. – 5. Ugine. Eson. – 6. Déluge. Iles. – 7. Er. Lô. Ore. – 8. Ce. Soupesai. – 9. Emiettés. S.N.

GUY BROUTY



SAMEDI 4 JUIN

TF 1

13.45 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous.
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
18.00 Divertissement : Les Roucasseries.
18.25 Divertissement : Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Alain Decaux raconte. Le Débarquement.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Variétés : Super nana. Invitées : Lova Moor, Brigitte Lahaie, Linda De Souza.
23.00 Téléfilm : Objectif piégé. De David Winning.
0.45 Série : Super-force.
1.10 Journal et Météo.
1.20 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.35 TF 1 nuit (et à 2.10, 3.10, 3.40).
1.45 Série : Mésaventures (et à 4.20).
2.15 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.50).

FRANCE 2

13.25 Magazine : Géopolis. Liban : la colombe et la truelle.
14.15 Magazine : Animalia.
15.15 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.
15.30 Téléfilm : La Mare aux crocodiles. De Neal Sundstrom.
17.00 Magazine : Samedi sport. Cyclisme : Critérium du *Dauphiné libéré*, 5e étape, Echirolles-Le-Collet-d'Allevard.
18.05 Variétés : Taratata. Invité : Patrick Bruel (rediff.).
18.50 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. Invitée : Carla Bruni.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, L'Image du jour à Roland-Garros, Journal des courses et Météo.
20.50 Variétés : La Chance aux chansons.
22.45 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
22.50 Magazine : Autant en emporte le temps.
0.05 Journal, Météo et Côté court.
0.30 Sport : Rugby. France-Canada en différé.
2.00 Sport : Gymnastique. Championnats d'Europe, concours général masculin.
3.00 Sport : Tennis. Internationaux de France à Roland-Garros : finale dames (rediff.).

FRANCE 3

13.50 Sport : Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros. Finale dames : Mary Pierce-Arantxa Sanchez.
16.55 Série : Matlock.
17.40 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.45).
17.45 ▶ Magazine : Montagne. Rencontre avec Patrick Segal ; Le Plateau déchiré, de Laurent Lutaud.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'avenir dure longtemps,* de Louis Althusser.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Magazine : Côté court.
20.35 Tout le sport.
20.50 Téléfilm : Pognon sur rue. De Jean-Louis Bertuccelli (rediff.).
22.20 Planète chaude. L'Eté de la liberté, documentaire de Pascal Vannier.
23.25 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Comment entrer dans un protocole thérapeutique ?
0.45 Magazine : Musicales. L'œil écoute... Bali (1er volet).
1.50 Musicale graffiti. *Suite brésilienne,* de Villa Lobos, par Turibio Santos, guitare.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Quarantaine. De Nico Hofmann.
15.22 Sport : Rugby. Afrique du Sud-Angleterre, en direct de Pretoria.

— En clair jusqu'à 20.30 —

17.10 Décode pas Bunny.
18.05 Série animée : Léa et Gaspard.
18.15 Magazine : On fait le plein. Le plein de basket. 19.30 : Flash d'informations. 19.35 : Le plein de super.
20.30 Sport : Boxe. Championnat du monde des poids welters WBA ; championnat d'Europe des poids super-légers, en direct de Levallois-Perret.
22.30 ▶ Documentaire : Dans la nature avec Stéphane Peyron. Le Diable Afar.
23.20 Flash d'informations.
23.25 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle.
23.50 Surprises (et à 4.40).
23.52 Court métrage : Avant mais après. De Tonie Marshall.
0.00 Magazine : Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Secrète. Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1990).
1.20 Surprises.
1.30 Cinéma : Mac. ■■ Film américain de John Turturro (1992) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Gerhard Richter. Mes peintures sont plus fortes que moi (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix. (rediff.).
19.00 Téléfilm : Le Prix Nobel. D'Anders Albien et Stella Sundahl.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. La crise de Macédoine vue par la Macédoine (1re partie).
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et américaines de la semaine du 4 juin 1944.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Parana. De Frédéric Compain.
22.10 Téléfilm : Au sud de mon âme. De Frieder Schuller.
23.40 Magazine : Snark.
0.05 Série : Monthy Python's Flying Circus. D'Ian McNaughton.

M 6

15.00 Série : Soko, brigade des stups.
16.10 Série : Thunderbirds.
16.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 3.00). Roland-Garros, un tournoi en or massif.
19.15 Magazine : Turbo. La Punto cabriolet ; Le Rallye d'Antibes ; Le Rallye de l'Atlas ; Les 1 000 kilomètres de Montlhéry ; Le Grand Prix de Divonne-les-Bains.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Documentaire : Nom de code Overlord (et à 1.20). 4. Le dilemme d'Eisenhower.
20.05 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.25).
20.45 Téléfilm : Le Meurtrier de l'Illinois. D'Eric Till.
0.25 Série : Soko, brigade des stups.
1.10 Six minutes première heure.
1.35 Musique : Boulevard des clips (et à 6.30).

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Hélène Delavault, chanteuse.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Il suffit de peu, de Martine Drai. Avec Annick Alane.
22.35 Musique : Opus. Jacques Lejeune, compositeur.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct de l'Opéra de Zurich) : La Belle Hélène, d'Offenbach, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Zurich, dir. Nikolaus Harnoncourt.
22.45 Ainsi la nuit. Par Thérèse Salviat. Concerto pour piano et orchestre no 22 en mi bémol majeur K 482, de Mozart ; Sonate pour piano en fa dièse mineur op. 2, de Brahms.
0.05 Les Fantaisies du voyageur.

IMAGES

Débordements

C'ÉTAIT le « Jour J » pour TF 1 et Annie Pujol. La chaîne de la famille Bouygues inaugurait son nouveau reality show et la célèbre animatrice de « la Roue de la fortune » tenait enfin l'occasion d'y prouver qu'elle n'était pas une potiche. Mais l'une et l'autre avaient affaire à forte partie car, au même moment, sur France 2, Frédéric Mitterrand faisait débarquer en fanfare l'inusable généralissime Marcel Bigeard dans un *military show* du meilleur effet tricolore.

Ce nouveau magazine existentiel de TF 1, intitulé « Pour une nuit ou pour la vie », était le digne héritier de feu « L'amour en danger ». A cette différence près qu'il ne mettait pas en scène des couples formés de longue date et sujets à des problèmes de couple, mais des couples formés de fraîche date et susceptibles de connaître bientôt lesdits problèmes de couple. La thérapeutique ne se voulait plus curative mais préventive.

En échange d'un voyage aux Antilles, quatre jeunes gens, Cathy et Pascal, Nelly et Benjamin, avaient donc accepté de soumettre leur intimité naissante au crible d'une série de questions et d'épreuves destinées à vérifier, sous le regard scrutateur d'un jury présidé par le maire de la commune de Saint-Amour, s'ils étaient faits pour vivre ensemble toute une vie ou une seule nuit.

Jusqu'au happy end réglementaire le suspense fut naturellement insoutenable. Surtout lors de l'épreuve finale, conçue pour évaluer la compatibilité des intéressés en matière de sexualité. Interrogée sur la virilité de son compagnon, Nelly, *« vendeuse de jupes »* de son métier, se vit notamment prier de préciser *« à partir de combien de centimètres »* elle considérait, au vu d'un organe masculin, qu'on pouvait *« déclarer un homme infirme ».* Cathy, étudiante en droit, qui avait accepté de se laisser filmer *« sans trucage »* par une caméra cachée dans un restaurant de Lille, fit sensation en imitant à la perfection la montée en puissance d'un orgasme solitaire exprimé en public. C'est ainsi qu'Annie Pujol put faire doctement observer qu'*« il n'y a pas de honte »,* pour une femme, *« à simuler un peu, au début »,* son plaisir sexuel, prouvant ainsi qu'elle n'était pas, en tout cas, une godiche.

Les voyeurs repus qui crurent alors pouvoir trouver un havre de repos sur France 2 avaient fait un mauvais calcul. Ils firent irruption sur le plateau de Frédéric Mitterrand au moment même où le général Bigeard, entouré de jeunes bérets rouges et de vieilles gloires galonnées, achevait son baroud en proclamant son indéfectible affection pour *« un pote »* qui lui avait fait naguère *« l'honneur »* de *« coucher »* dans son propre lit. Avant de comprendre qu'il parlait de Valéry Giscard d'Estaing on eut, avouons-le, un frisson...

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 5 JUIN

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.10 Club Dorothée.
8.00 Le Disney Club.
10.25 Magazine : Auto Moto.
11.03 Météo (et à 12.18).
11.05 Magazine : Téléfoot.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.40 Il y a cinquante ans, le débarquement. En direct de Sainte-Mère-Eglise (Manche).
14.40 Départ de la flotte de Portsmouth. La formidable armada du jour J ; 5 juin 1944.
15.35 Cérémonie franco-hollandaise. A Pont-Audemer ; Omaha-Nebraska, de Michel Parbot.
16.45 Cérémonie commémorative de la prise de « Pegasus-Bridge ».
18.00 Des millions de copains.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Interview exclusive du président Clinton. Invité : Jacques Delors.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Le Jour le plus long. □ Film américain de Darryl F. Zanuck Andrew Marton (1962).
23.50 Magazine : Ciné dimanche.
0.00 Cinéma : Trois années. ■ Film français de Fabrice Cazeneuve (1990).
1.30 Journal et Météo.
1.40 Concert : Opera Sinfonica di Mozart. *Symphonie no 8,* par l'Orchestra filarmonica italiana.
2.45 TF 1 nuit (et à 3.15, 4.15).
2.50 Documentaire : L'Aventure des plantes.

FRANCE 2

6.00 Magazine : Animalia (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.45 Connaître l'islam.
9.15 Emission israélite.
9.30 Source de vie.
10.00 Agapè. Thème : Mourir pour des idées.
11.00 Messe. Célébrée à Caen « pour les victimes, la paix et la réconciliation entre les peuples ».
11.50 Magazine : Midi moins sept.

12.00 L'Heure de vérité (et à 4.55). Commémoration du débarquement des forces alliées sur les plages de Normandie. Invités : l'amiral Philippe de Gaulle ; Sir Winston Churchill, petit-fils de l'ancien premier ministre ; John Sheldon D. Einsenhower, fils du général américain.
12.50 Météo (et à 13.30).
12.55 Loto, Journal et Point route.
13.40 Série : Mac Gyver.
14.30 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros. Finale hommes : Bruguera-Berasategui.
17.20 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde.
18.15 Magazine : Stade 2.
19.25 Série : Maguy.
19.59 Journal, L'Image du jour à Roland-Garros, Journal des courses et Météo.
20.55 Cinéma : Le Complexe du kangourou. ■ Film français de Pierre Jolivet (1986).
22.30 Variétés : Taratata.
23.50 Documentaire : Les Petites Histoires du grand jour.
0.50 Journal et Météo.
1.05 Soirée documentaire (et à 4.10). Spécial débarquement.
3.55 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups.
8.05 Les Minikeums.
11.00 Magazine : Mascarines.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Magazine : Musicales.
14.05 Téléfilm : L'Ecole de la vie. De John Coles.
15.35 Tiercé, en direct de Chantilly.
16.10 Téléfilm : Le Poney rouge. De Robert Totten.
18.00 Magazine : Lignes de mire.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Magazine : Côté court.
20.50 Série : Derrick. Les Festins de M. Borgelt, de Herbert Reinecker.
21.55 Magazine : Rapptout.
23.15 Journal et Météo.
23.45 Cinéma : Les Amants du pont Saint-Jean. ■■ Film français de Henri Decoin (1947).
1.20 Musicale graffiti.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.25 Décode pas Bunny.
8.20 Série animée : Léa et Gaspard.
8.25 Documentaire : Tonnelles d'amour. De Beverly Brown.
8.48 Court métrage : Le Sida chez les autres. D'Ivana Massetti.
8.50 Cinéma : Un flic à Chicago. ■ Film américain de John Irvin (1989).
10.42 La Coccinelle de Gotlib (et à 12.28, 14.04, 17.58).
10.45 Cinéma : Dead Again. ■■ Film américain de Kenneth Branagh (1991).

— En clair jusqu'à 14.04 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche.
13.35 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.05 Téléfilm : Un certain jour de juin.
15.35 Documentaire : Lettres de Normandie 6 juin-19 août 1944. De Christopher Koch.
16.25 Surprises.
16.40 ▶ Documentaire : Dans la nature avec Stéphane Peyron.
17.35 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 10. Les Gags explosifs.
18.00 ▶ Téléfilm : La Rage au cœur. De Robin Davis.

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ?
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Cuisine et dépendances. ■ Film français de Philippe Muyl (1992).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Magazine : L'Equipe du dimanche.
0.42 Court métrage : Je t'aime moi non plus. De Jane Birkin.
0.45 Cinéma : Les lions sont lâchés. ■ Film franco-italien d'Henri Verneuil (1961).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Téléfilm : Au sud de mon âme. De Frieder Schuller (rediff.).
19.00 Série : Slapstick.
19.30 Documentaire : Le Temps du rêve. L'art des aborigènes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Jour J, le débarquement allié en Normandie.
20.41 Documentaire : Histoire parallèle. Le débarquement. Actualités britanniques, américaines, allemandes et françaises du jour J.
22.15 Documentaire : Un Américain en Normandie. Le jour J de Samuel Fuller.
23.10 Documentaire : Le Dernier Combat de la Panzer Lehr. De Jean-Pierre Catherine et Denis Trierweiler.
23.25 Cinéma : Opération Overlord. ■ Film britannique de Stuart Cooper (1975) (v.o.).

M6

7.55 Magazine : Mes années clip.
8.20 Téléfilm : Les Routes de la vie. De Michael Landon.
10.00 Magazine : Ciné 6.
10.30 Magazine : E = M 6 (et à 3.00, 5.35).
11.00 Magazine : Turbo (rediff.).
11.40 Série : Les Années coup de cœur.
12.05 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.45 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.40 Sport : Super-basket à Bercy.
14.40 Magazine : Culture rock (et à 5.10). La saga de 1973 : Glitter et rock théâtral.
15.10 Magazine : Fréquenstar. Invité : Stephan Eicher.
16.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.10 Série : Schimanski.
18.55 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Documentaire : Nom de code Overlord (et à 0.50). 5. La nuit des paras.
20.05 Série : Classe mannequin.
20.35 Sport 6 (et à 1.20).
20.40 Téléfilm : Un amour sans limite. De Waris Hussein.
22.30 Magazine : Culture pub (et à 4.45).
23.30 Cinéma : Le Journal de Cynthia. □ Film français de José Benazeraf (1988).
0.40 Six minutes première heure.
0.55 Magazine : Métal express.
1.30 Boulevard des clips (et à 6.00).

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Arche sonore à l'Arc de Triomphe (Paris-Normandie).
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Concert (enregistré le 14 mars au Théâtre du Capitole, à Toulouse) : œuvres de Yoshiba, Bleuse, Jolivet, Schoenberg, par l'Orchestre national de chambre de Toulouse.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (en direct de Vienne) : Le Corsaire, ouverture op. 21, de Berlioz ; Concerto pour piano et orchestre no 2 en sol mineur op. 22, de Saint-Saëns ; Symphonie no 5 en si bémol majeur op. 100, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit.
21.30 Voix souvenirs.
22.30 Mille et une nuits...
0.05 Atelier.



Le Monde

Après un an et demi d'exercice

Francis Lorentz ne sera pas reconduit à la tête de la RATP

Francis Lorentz ne sera pas reconduit dans ses fonctions de PDG de la RATP. Il en a informé lui-même, vendredi 3 juin, une centaine de cadres de l'entreprise. Le gouvernement l'avait prévenu, mercredi 1er juin, que son mandat d'administrateur ne serait pas renouvelé. Jean-Paul Bailly, directeur général adjoint chargé de l'exploitation à la Régie, pourrait lui succéder.

« Débarqué » de Bull en juin 1992, M. Lorentz connaît aujourd'hui le même sort à la tête de la RATP. Ses relations avec le ministre des transports, Bernard Bosson, n'étaient pas des meilleures et le non-renouvellement de son mandat d'administrateur – qui expire le 13 juin – n'est pas une surprise. M. Bosson lui avait trouvé depuis quelque temps un successeur en la personne de Jean-Paul Bailly, actuellement directeur général adjoint chargé de l'exploitation. Candidature appuyée par Christian Blanc (prédécesseur de M. Lorentz) qui souhaitait déjà au lendemain de sa démission voir ce dernier lui succéder.

Francis Lorentz est arrivé à la RATP, en décembre 1992, dans des conditions délicates. Difficile de succéder à Christian Blanc. Le nouveau patron d'Air France a laissé une empreinte très forte à la Régie, dont il avait entrepris de casser les corporatismes. Une tâche à moitié réussie seulement, puisqu'il avait dû démissionner en décembre 1992, lâché par le gouvernement sur un projet de service minimum.

Difficile aussi d'affronter des syndicats en position de force quand les pouvoirs publics sont d'abord préoccupés d'éviter les grèves à la veille des élections législatives de mars 1993. Avec toutefois l'avantage d'arriver trois mois seulement avant un changement de majorité, ce qui laisse de meilleures chances de durer. Difficile, enfin, de passer d'une industrie de haute technologie, même si elle est en difficulté – Bull – à une entreprise de services réputée ingrate et d'un maniement social à hauts risques.

Une cassure de rythme

Apprécier le bilan de M. Lorentz au bout d'un an et demi seulement serait hasardeux. En arrivant, le PDG de la RATP a affiché sa volonté d'atteindre l'objectif fixé par son prédécesseur : remettre le client au centre de l'entreprise. Il a insisté sur son souhait d'amener la Régie à de meilleures performances économiques en visant l'équilibre d'exploitation. Une ambition qui ne peut être appréciée sur une aussi courte période. D'autant que le contexte économique n'a guère été favorable. En 1993, la Régie a affiché un trafic en recul et, par conséquent, des recettes en baisse.

Reste que le patron de la RATP a eu du mal à s'imposer à ses cadres. Plaidant pour une entreprise plus responsable, il n'a pas véritablement réussi à convaincre les anciens collaborateurs de Christian Blanc. La réforme de l'organisation de la RATP – fondée sur une décentralisation – et lancée par son prédécesseur a marqué le pas, estiment la plupart de ses collaborateurs. *« M. Lorentz a mis trop longtemps à comprendre l'esprit maison, qui est difficile à saisir. Il y a eu à son arrivée une cassure de rythme »*, note un directeur de la Régie. Certains lui reprochent de ne pas avoir suffisamment délégué. L'homme n'aurait pas la *« fibre sociale »*, un handicap dans une entreprise comme la Régie. D'autres expliquent sa maladresse, voire sa *« brusquerie »*, par un caractère timide.

Ces dernières semaines, l'entreprise s'était attelée, sous la houlette de son PDG, à la préparation d'un projet d'entreprise sur trois ans dont certains soulignaient la justesse. *« Cet homme dispose d'une capacité stratégique assez rare et a lancé un travail d'une grande qualité, fondé sur l'amélioration des prestations offertes aux voyageurs, la lutte contre la fraude et la reconquête d'une clientèle payante »*, assure un de ses directeurs.

A ce stade, M. Lorentz présente un bilan mitigé, qu'on ne pourra apprécier dans la durée. On ne lui reproche pas tant sa stratégie que ses méthodes de travail – jugées parfois *« expéditives »*. Et l'ombre de son prédécesseur n'a pas été le moindre de ses handicaps.

MARTINE LARONCHE

Débouté lors de son procès contre Dargaud

Albert Uderzo arrête définitivement les aventures d'Astérix

Albert Uderzo jette le pinceau. *« A partir de maintenant, j'arrête toute production d'Astérix. Je suis fatigué. Je disais ne jamais vouloir prendre de retraite, j'en sens la nécessité aujourd'hui : je ne parviens plus à travailler. Mon métier, c'est amuser les lecteurs. Je ne pourrais plus continuer maintenant comme avant »*, nous a déclaré, dans la matinée du vendredi 3 juin, Albert Uderzo. Cocréateur avec René Goscinny des aventures d'Astérix, parues dans le magazine *Pilote*, en 1959, avant que le premier album, *Astérix le Gaulois*, voie le jour en 1961 sous le label des éditions Dargaud, Albert Uderzo, soixante-sept ans, a pris sa décision après que la cour d'appel de Paris l'eut débouté, lui et la fille de René Goscinny, du procès qu'ils avaient intenté aux éditions Dargaud (*le Monde* du 3 juin).

Cet arrêt de la cour d'appel clôt un litige qui remonte à 1976 et qui avait été entamé par René Goscinny. Le scénariste d'Astérix reprochait alors à Georges Dargaud, fondateur de la maison d'édition du même nom, devenue la première maison d'édition de BD en France et en Europe, de ne pas respecter le droit des auteurs. Les choses s'étaient envenimées au fil du temps. Après la mort de René Goscinny, en 1977, Albert Uderzo avait décidé de fonder sa propre maison d'édition, les éditions Albert-René, qui avaient publié les cinq derniers titres d'Astérix.

Le récent procès que le dessinateur avait intenté à Dargaud faisait état de la dissimulation de droits d'auteurs dans les filiales étrangères. En plus de 20 millions de francs de dommages et intérêts, ce procès visait à récupérer les vingt-cinq premiers albums d'Astérix, actuellement édités sous la marque Dargaud. Mais la cour d'appel n'a pas retenu les griefs formulés contre Dargaud par Albert Uderzo et Anne Goscinny. *« Cela fait quinze ans que je me bats. On a fait des commentaires désobligeants sur mon compte, en me présentant comme quelqu'un qui s'acharnerait contre une maison d'édition et comme un homme d'affaires avide, alors que je me suis battu pour des droits d'auteur. Recevoir des coups de marteau sur la tête, ce n'est plus possible »*, confie Albert Uderzo. Les éditions Albert-René poursuivront leur activité (exploitation des cinq albums et droits dérivés d'Astérix) sous la direction de sa fille, Sylvie Uderzo.

Y.-M. L.

Au conseil régional de Rhône-Alpes

M. Millon est mis en minorité sur le contrat de plan

Par 82 voix contre 74, le contrat de plan Etat-Région n'a pas été ratifié, vendredi 3 juin, par le conseil régional de Rhône-Alpes (1). Le contenu de ce document avait déjà été jugé insuffisant par la plupart des groupes politiques lors d'un premier examen (« Heures locales » dans *le Monde* daté 22-23 mai). La nouvelle version, dans laquelle l'Etat avait consenti quelques rallonges budgétaires, n'a pas convaincu les Verts ni certains membres de Génération Ecologie, groupes charnières dans une assemblée où le président (UDF-PR), Charles Millon, ne dispose que d'une majorité relative.

M. Millon a stigmatisé les groupes écologistes, qui, selon lui, n'ont agi qu'en raison de *« considérations internes à leurs mouvements »*. Il s'est inquiété des *« retards »* que ce rejet risque d'entraîner dans la mise en œuvre des projets inscrits dans le contrat. Le préfet de région a lui aussi vivement critiqué ce vote mais a exprimé l'espoir qu'une *« réflexion approfondie permette de sortir de cette impasse »*, en évoquant l'hypothèse d'une nouvelle lecture de ce document contractuel.

(1) Ont voté contre : 25 PS, 11 PC, 28 Front national, 11 Verts, 5 GE, 1 Solidarités, 1 extrême droite. Ont voté « pour » : 30 UDF, 29 RPR, 5 non-inscrits, 7 Solidarités, 3 GE. 1 élu GE s'est abstenu.

L'étalon turkmène du président à l'essai

Gengi, un cheval comme les autres

Notre collaborateur Jean-Louis Andréani a pu monter Gengi, l'étalon de race akhal-téké arrivé en France en février, après avoir été offert à François Mitterrand par le président du Turkménistan, Sapar Mourat Niazof. La « disparition » de ce cheval avait suscité la curiosité de la presse et avait amené M. Mitterrand à demander qu'il soit présenté en public (*le Monde* des 4 et 7 mai). Il a, depuis, été emmené de nouveau dans une retraite discrète.

On ne fait pas plus ordinaire que le « cheval du président » : tout étalon de pure race akhal-téké qu'il soit, Gengi se damnerait pour un morceau de sucre. Depuis qu'il a aperçu le petit cube blanc, entendu le bruit magique du papier qu'on déplie, une seule chose l'intéresse : trouver un autre morceau. Recherches délicates et minutieuses, du bout des lèvres ou à grands coups de tête impatients, ce Gengi-là n'est pas vraiment le cheval *« sur l'œil »*, excité par des juments baguenaudant à proximité, que la télévision avait montré lors de sa « présentation » officielle, en mai, à la caserne des Célestins.

Aujourd'hui, *incognito* dans son box – le seul à ne pas avoir de plaque à son nom – qui ouvre sur un manège couvert, dans ce club des environs de Rambouillet, Gengi ressemble à ce qu'il est : un joli cheval, gentil, surtout pour un étalon. Longue tête fine, robe aux reflets d'or même dans la semi-obscurité du box, il a des apparences de pur-sang anglais de course, avec, comme on dit, *« beaucoup d'air sous le ventre »*. D'ailleurs, dans les premiers temps, Alexandre Gros, l'*« écuyer »* choisi par François Mitterrand pour s'occuper de lui, a répondu à la curiosité des membres du club en expliquant qu'il s'agissait d'un cheval réformé des courses... Vue de face, l'étroitesse de la poitrine – un défaut, selon les canons classiques – est surprenante.

« Une vraie concierge »

Ayant accédé à la notoriété en même temps que son protégé, Alexandre Gros fonctionne au coup d'œil et à l'intuition. Il aura suffi d'un coup de téléphone, d'une recommandation : *« Vous voulez voir le cheval ? Vous êtes cavalier ? Eh bien, je vais vous le montrer et je vais même vous le faire essayer. »* Il ne demandera ni référence ni test préalable. Il monte le premier – le temps pour l'invité d'observer le comportement du cheval –, s'arrête au centre du manège, saute à terre, tend les rênes. *« A vous, maintenant. »*

En fait, Gengi est *« normal »*. Calme, il se déplace librement. La difficulté principale consiste à le mettre – et à le maintenir – *« sur la main »*, c'est-à-dire à l'écoute du cavalier. A la fois par conformation et parce que son dressage n'a pas encore supprimé ce défaut, Gengi a tendance à marcher le nez au vent. Là encore, comme beaucoup de pur-sang anglais, il s'intéresse parfois plus à ce qui se passe autour de lui qu'à son travail : *« Une vraie concierge ! »*, dit Alexandre Gros.

Malgré tout, le cheval peut se montrer assez attentif, soumis même : il ne se défend pas contre les actions de son cavalier. Il est clair cependant que son dressage n'est pas terminé. Par exemple, Gengi ne sait pas encore partir au galop *« par prise d'équilibre »*, c'est-à-dire en adoptant le mouvement du galop sur un ordre précis du cavalier : il part en « tombant » dans le galop au bout de l'accélération de son trot. En revanche, il marque, signe encourageant, une disposition aux mouvements latéraux, ceux qui imposent au cheval de se déplacer en croisant les jambes et qui demandent un dressage relativement fin.

Après le pas et le trot, le galop, qui voit souvent les choses se gâter lorsqu'on a affaire à un cheval un peu chaud, qui peut se lancer dans un galop d'enfer. Avec Gengi, rien de tel : le galop est coulé, le cheval est confortable. Il retombe même facilement dans le trot s'il n'est pas soutenu par le cavalier.

M. Gros reprend le cheval pour lui faire passer quelques petits obstacles. Gengi révèle alors ce que les cavaliers appellent *« un joli coup de saut »*. Dissipé pendant les exercices de dressage, l'élève est plus attentif en passant les barres, lève bien les épaules. Adulte, il a le comportement du poulain qui découvre le jeu, avec un bond disproportionné par rapport à la faible hauteur de l'obstacle.

Gengi, en somme, est loin d'être immontable. Il doit être manié en douceur, mais avec fermeté et vigilance... notamment au passage d'une jument. Avec un cavalier insuffisamment rigoureux, il régresserait et, comme le dit M. Gros, *« prendrait vite le dessus »*.

A monter l'étalon tel qu'il est aujourd'hui, on réalise l'ampleur du travail réalisé en quelques mois par l'écuyer, si le cheval lui a bien été confié dans l'état où il le décrit : non seulement maigre (*« on pouvait jouer du piano sur ses côtes »*), blessé – il porte plusieurs petites cicatrices – mais surtout dangereux et révolté : *« Il refusait d'avancer et se mettait debout. »* Quand il est arrivé, Gengi attaquait l'homme, se cabrait, donnait des coups de pied. Il n'était presque pas dressé, et Alexandre Gros dut tout reprendre à la base, comme pour un poulain.

L'essai permet aussi de dissiper la légende turkmène selon laquelle l'akhal-téké serait la monture *« d'un seul cavalier »*. Monté au pied levé par un cavalier inconnu – en présence, il est vrai, de son dresseur habituel –, l'étalon doré n'a pas bougé une oreille. Gengi est bien, selon l'expression de son écuyer, *« un cheval exactement comme les autres »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

L'ESSENTIEL

DATES

Inventée il y a cinquante-cinq ans par un ingénieur hollandais, la célèbre Enigma, machine de codage et décodage des messages des services secrets, permit aux Alliés d'intercepter toutes les communications émanant du QG de Berlin. Un élément essentiel dans la réussite du débarquement en Normandie. Livres politiques, par André Laurens : *les Loups dans la bergerie*, de Patrick Poivre d'Arvor, *Monsieur le Cardinal et Dieu*, de Jean-Michel Royer.

INTERNATIONAL

Vers un compromis possible sur le découpage de la Bosnie

Avant d'accepter la proposition de paix des puissances occidentales, M. Silajdzic demande certaines corrections au projet de découpage *(page 4)*.

POLITIQUE

Députés en culotte courte

Remplaçant leurs aînés, cinq cent soixante-dix-sept écoliers ont siégé au Palais Bourbon pour une séance spéciale d'instruction civique *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

Les éducateurs dénoncent le recentrage de la Protection judiciaire de la jeunesse vers le pénal

Les éducateurs étaient en grève mercredi 1er juin pour protester contre les priorités du ministère *(page 10)*.

COMMUNICATION

Paul Amar est suspendu de ses fonctions

Après la réaction du CSA s'indignant de la présentation de gants de boxe lors du débat entre MM. Tapie et Le Pen, le présentateur du « 20 heures » a été suspendu par la direction de France 2. Une sanction jugée trop lourde au sein de la rédaction *(page 7)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

L'Economie

Sur les marchés dérivés, grandes entreprises, compagnies d'assurances ou fonds de pension échangent des contrats sur les taux d'intérêt ou les devises pour se couvrir des risques de fluctuation. Ils atteignent une telle ampleur et une telle complexité que plus personne n'arrive à les contrôler. Les banques centrales s'inquiètent.

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision » folioté 1 à 40 et un cahier « Heures locales » folioté I à VIII

Le numéro du « Monde » daté samedi 4 juin 1994 a été tiré à 708 144 exemplaires

هكذا من الأصل

Le Monde

HEURES LOCALES

VEILLÉE D'ARMES A BORDEAUX

Depuis que Jacques Chaban-Delmas a laissé entendre qu'il verrait bien Alain Juppé lui succéder à la mairie, la majorité bordelaise compte ses divisions

C'EST un bureau vide, au premier étage. Une pièce vieillotte aux dimensions modestes, dont les fenêtres donnent sur un jardin public, le jardin de la mairie. D'épais rideaux en filtrent la lumière. Aux murs, quelques tableaux et un portrait de Charles de Gaulle, période « Londres-Résistance », dédicacé de la main du général. Au milieu de la pièce, un bureau curieux, en fer à cheval, sur lequel trônent de lourdes médailles de métal et un énorme téléphone en bakélite noire, période « Ardeur-escaliers au galop ».

Personne ne vient plus dans le bureau de Jacques Chaban-Delmas. Depuis que ses jambes récalcitrantes refusent de le porter là-haut, il le déserte pour une pièce anonyme, au rez-de-chaussée du palais Rohan. Un peu comme si, déjà, il s'apprêtait à prendre, bien malgré lui, congé de Bordeaux.

La nouvelle est tombée de Paris, il y a un an, le 6 mai 1993, au beau milieu d'une série douloureuse d'opérations chirurgicales. Jacques Chaban-Delmas, maire inamovible de Bordeaux depuis 1947, annonçait qu'il ne serait pas candidat à sa succession en 1995. Trahi par une constitution physique qui avait valu, pendant des lustres, pancarte électorale, l'ancien premier ministre de Georges Pompidou se laissait arracher une déclaration qu'il avait, jusque-là, toujours repoussée avec la dernière énergie. Il est alors passé comme un soupir de soulagement sur une ville où les regards de reconnaissance et d'admiration portés sur le maire s'étaient transformés, au fil de ces dernières années, en amusement, puis en gêne.



Jacques Valade « en toute circonstance »

La page se tourne, entravée cependant par un gros signet : la succession. A force de ne pas envisager son départ, Jacques Chaban-Delmas a préparé un drôle de cadeau pour les Bordelais, une belle histoire de famille, grosse de rancœurs et d'affrontements, de vaisselle cassée et de cris étouffés.

Sûr de ses artères, le maire s'est amusé pendant des années du successeur qu'il s'était lui-même donné : Jacques Valade (RPR), choisi en juillet 1970 pour être son suppléant dans une célèbre élection législative partielle qu'était allé lui disputer Jean-Jacques Servan-Schreiber. Las, après avoir fait subir mille et une petites agaceries à ce « dauphin », qui s'en est naturellement aigri – quand bien même il avait été fait sénateur, ministre délégué, de 1987 à 1988, et président de région –, voici que le maire a changé d'avis. A son retour à Bordeaux, à l'automne 1993, Jacques Chaban-Delmas donne un peu de consistance à une vieille rumeur : l'arrivée providentielle d'Alain Juppé, Aquitain des Landes, rebuté à l'avance par les innombrables chausse-trappes qui ponctuent le parcours obligé pour la mairie de Paris. Bordeaux, selon son maire, a besoin d'un homme *« de grand format »* : ce portrait sommaire s'applique mieux au ministre des affaires étrangères, secrétaire général du RPR, qu'au sénateur-président de région bordelais, chargé, au sein d'un « triumvirat », de gérer la ville pendant les ennuis de santé du maire et sèchement congédié à l'issue de l'intérim. *« Triumvirat, triumvirés »*, glisse un soutien d'Alain Juppé.

Humilié, le dauphin attend le lendemain des élections cantonales de mars 1994 – particulièrement éprouvantes pour les chabanistes talonnés, en ville, par la gauche – pour se déclarer officiellement. Après en avoir averti le maire, il indique qu'*« en toute circonstance »*, il est et sera candidat à la mairie de Bordeaux. Du côté des sympathisants d'Alain Juppé, la réplique ne tarde guère : neuf chefs d'entreprise souhaitent très officiellement, dans *Sud-Ouest*, que les élections de 1995 soient ouvertes *« à d'autres hautes personnalités »*. *« Si on laissait faire Valade*, assure l'un des signataires, *l'arrivée de Juppé devenait impossible. »* Et de jurer que le président de la région aurait *« lui-même souhaité un contre-feu »*.

Alain Juppé « si on le lui demande »

Invité par la chambre de commerce et d'industrie, qui semble limiter, pour l'instant, son activité à ces difficiles manœuvres politiques, *« l'autre haute personnalité »*, le ministre des affaires étrangères, se retrouve comme par hasard à Bordeaux, au lendemain de cet appel, pour inaugurer un immodeste « Wold Trade Center », qui ne ferait pourtant guère d'ombre aux tours jumelles new-yorkaises, mis sur pied par la CCI. A cette occasion, il se déclare à son tour intéressé par une candidature bordelaise, *« si des gens* [lui] *demandent de venir »*. Depuis, on en est là : un « candidat en toute circonstance » et un « candidat si on le lui demande ».

« La démarche de Valade est légitime, mais un peu maladroite. Il est maintenant condamné à gagner », assure un élu municipal. *« Si Juppé renonce, on va se trouver dans une situation délicate »*, ajoute un chef d'entreprise. Silencieux, même s'il s'assure que sa candidature virtuelle devient, chaque jour, de plus en plus naturelle et pénètre les esprits, M. Juppé observe. Il sera de nouveau à Bordeaux, à la fin du mois de juin, officiellement pour disserter... de la dévaluation du franc CFA. On prend les prétextes que l'on peut. Une initiative venue des professions libérales est également à l'étude pour relayer et dépasser celle de la CCI.

de notre envoyé spécia l à Bordeaux
Gilles Paris

Lire la suite page V

SOMMAIRE

COMMÉMORATION

LA BASSE-NORMANDIE REGARDE AU-DELÀ DU JOUR J

Après les cérémonies du cinquantenaire du débarquement, la région veut préparer le passage à un tourisme historique

LA Basse-Normandie voulait dignement accueillir ses libérateurs. Ses collectivités locales n'ont donc pas lésiné sur la dépense. Pour être présentables le 6 juin, les communes ont briqué leurs monuments aux morts, désherbé les cimetières, rajeuni les salles des fêtes, ravalé les façades, aménagé les ronds-points, refait les trottoirs, épaissi le bitume, planté des lampadaires, enjolivé les parterres. Elles ont fait appel aux marbriers pour construire d'innombrables stèles, aux fleuristes pour couper des gerbes, aux traiteurs pour organiser les banquets qui feront la joie des vétérans et de leurs hôtes (*lire encadré page VI*).

Ces préparatifs ont souvent accaparé la moitié de leurs budgets de fonctionnement, malgré les subventions distribuées par le conseil régional, les conseils généraux et la Mission du cinquantenaire des débarquements et de la Libération de la France. La seule assemblée régionale a prévu à son budget pour 1995 une somme de trente millions de francs pour aider les communes qui connaîtraient des lendemains de fête difficiles.

Les départements ne sont pas non plus resté inactifs. Partout, les routes ont été refaites, la signalétique renouvelée. Le Calvados vient de reconstruire, à l'identique, le célèbre pont de Bénouville, entré dans l'Histoire sous le non de « Pegasus bridge », pour la bagatelle de 55 millions de francs. Les bus qui sillonnent les routes de ce département ont été décorés de bandes adhésives indiquant *« Welcome to our liberators »*. Dans la Manche, la direction départementale de l'équipement a mis les bouchées doubles afin de terminer le tunnel sous le canal de Carentan. L'ouvrage, dont le coût s'est élevé à 300 millions de francs, permet de dévier la circulation de l'axe Caen-Cherbourg, qui traversait jusqu'à présent la ville. *« Il aurait fallu faire ces travaux, de toute façon. Nous les avons accélérés à cause du cinquantenaire »* , indique-t-on un peu partout.

La région s'est, elle aussi, mis en quatre. A Saint-Germain-la-Blanche-Herbe (Calvados), elle a aménagé une ancienne abbaye pour y installer une université franco-américaine, où sera enseignée l'histoire de la deuxième guerre mondiale. Le coût de l'établissement devrait atteindre 100 millions de francs. Le conseil régional a fait graver, par la Monnaie de Paris, 75 000 médailles commémoratives, qui seront remises aux vétérans. *« La région a un devoir de reconnaissance et de mémoire envers ceux qui l'ont libérée. Elle se devait de bien les accueillir. De plus, l'argent public a été utilisé correctement, puisqu'il a donné un coup de fouet à l'économie locale : les entreprises de travaux publics et les artisans ont beaucoup travaillé en 1993 et 1994 »*, indique René Garrec (UDF-PR), président de l'assemblée régionale.

de notre envoyée spéciale à Caen
Rafaële Rivais

Lire la suite page VI

VILLES

L'AUBERGE ESPAGNOLE DE L'ÉCOLOGIE URBAINE

De nombreux maires utilisent ce vocable à la mode comme alibi pour leur politique

LA plupart des maires des villes de France pratiquent l'écologie urbaine comme M. Jourdain faisait de la prose : sans le savoir. C'est ce que vient de révéler un symposium qui s'est tenu durant trois journées à Metz à l'initiative et dans les locaux de l'Institut européen d'écologie (1). En vérité, ce vocable à la mode, surgi aux confins de l'urbanisme, du génie urbain et de l'environnement, est bien pratique. Il permet de draper d'une séduisante garde-robe « écolo » des politiques fort différentes et pour certaines archiclassiques.

Ce mot tandem n'est pas nouveau, puisqu'il est arrivé des Etats-Unis vers les années 20. Il avait été assemblé par des urbanistes-sociologues de Chicago. Puis on l'avait quasiment oublié lorsque la crise des villes l'a fait ressurgir, encore très discrètement, voici une vingtaine d'années et notamment à Metz où un pionnier de l'écologie, Jean-Marie Pelt, fondait l'Institut européen et entrait au conseil municipal.

A priori, le concept est séduisant. Il consisterait à utiliser les acquis de l'écologie scientifique – analyse fine et exhaustive d'un milieu complexe puis formulation des lois qui régissent son fonctionnement – pour mieux comprendre la cité considérée comme un écosystème. Ce serait donc un transfert de technologie des sciences de la nature au milieu urbain. Après tout, les frontières entre la campagne et la ville ne sont pas aussi précises que cela. La plupart des terroirs ruraux et, même, des massifs forestiers – que l'on songe à celui des Landes – ont été marqués ou façonnés par l'homme, qui continue à y intervenir en permanence.

De leur côté, nos cités sont encore conditionnées par le site qui les accueille, le fleuve qui les traverse, le climat qui y règne, les arbres, les plantes, les animaux qui s'y trouvent. Et jusqu'à plus ample informé, leurs habitants eux-mêmes ne sont pas des robots. Un écosystème urbain est-il vraiment beaucoup plus compliqué qu'un canton de forêt vierge ?

Si l'on admet ce rapprochement, la boîte à outils de l'écologie pourrait être fort utile aux responsables des collectivités locales. D'abord pour observer leur ville et en suivre l'évolution : la plupart d'entre eux, privés de tableau de bord, pilotent à vue, bousculés par l'urgence et l'œil fixé sur les prochaines échéances électorales. Par ignorance ou par myopie, que de bévues commises ces dernières années ! Dernier exemple : toutes les communes de l'agglomération capitale, Paris en tête, ont favorisé la construction de bureaux sans concertation et en l'absence d'un observatoire immobilier fiable. Résultat : une crise sans précédent, qui obère les finances locales, vide certains quartiers et compromet les projets urbains les plus ambitieux, comme Seine-Rive gauche. En poussant le raisonnement un peu plus loin encore, un certain nombre de lois, mises en évidence par les écolo-naturalistes, pourraient, sinon servir de *vade mecum* aux gestionnaires municipaux, au moins constituer pour eux des garde-fous. Ainsi, le respect de la diversité biologique, qui assure la solidité et la longévité d'un écosystème, est également valable en ville. On sait bien, à présent, qu'un quartier n'abritant qu'une seule catégorie socio-professionnelle, ne vivant que d'une monoactivité, et constitué d'un habitat standard, est en grand danger. L'application du principe de diversité à la conception et la gestion de nos villes aurait probablement évité la crise des grands ensembles.

Dijon, ville pionnière

Entendue ainsi, l'écologie urbaine ne devrait avoir un bel avenir. Encore faudrait-il qu'elle soit prise au sérieux. Ce n'est pas le cas. Les ouvrages théoriques manquent ; les chaires d'enseignement, si elles existent, restent confidentielles. Quant au CNRS, il ne bouge pas : il n'y a pas de carrière à faire, paraît-il, dans les sciences interdisciplinaires. Les écologues arrêtent donc leurs investigations aux lisières des villes. Les écologistes politiques sont quasiment secs sur le sujet. Le dernier programme des Verts ne prononce même pas le mot, et *Chacun pour tous*, le livre-manifeste de Michel Barnier, actuel ministre de l'environnement, pas davantage. Un sursaut tout de même : son ministère a lancé, en 1992, une vingaine d'équipes de chercheurs sur le thème de l'écologie urbaine. Vingt années après la création de ce département ministériel, il était temps. Rappelons que 80 % des Français vivent en milieu urbain.

Les maires, eux, n'ont pas attendu aussi longtemps pour s'emparer du vocable, mais les exposés entendus au symposium messin montrent qu'ils l'utilisent comme un fourre-tout, et cela, quelle que soit leur appartenance politique. Dans leur bonne ville de Toulouse, l'UDF Dominique Baudis et ses adjoints baptisent écologie urbaine une série de mesures touchant à la pollution de l'air, à l'incinération des déchets ménagers, à l'épuration des eaux, aux pistes cyclables et à la reconquête des rives de la Garonne. Fort bien, mais au-delà des frontières communales, il faut voir l'effarante anarchie périurbaine d'une agglomération incapable de maîtriser son développement.

A Angers, Jean Monnier – démissionnaire du PS, mais restant dans la majorité présidentielle – pourchasse le bruit, composte les déchets végétaux, ravale des façades et ouvre une Maison de la nature. Tout cela, qui appartient au génie urbain le plus classique, est résumé dans une « Charte pour l'écologie urbaine » à usage électoral.

Jean-Marie Rausch, maire de Metz et sénateur (majorité présidentielle) de la Moselle, affirme pratiquer l'écologie urbaine depuis vingt ans. Il est vrai que, conseillé par Jean-Marie Pelt et quelques autres, il a métamorphosé sa ville. Vieilles demeures ravalées, logements réhabilités, espaces publics parsemés de fontaines et de fleurs, plateau piétonnier environné de parkings souterrains : Metz est devenue une cité avenante, agréable à vivre, mais il suffit qu'une grande surface Auchan s'installe dans une commune rurale des alentours pour menacer les commerces du centre et tout remettre en question. Un écosystème urbain ne s'arrête pas aux faubourgs.

Finalement, c'est Robert Poujade (RPR), le premier des ministres de l'environnement, il y a deux décennies, qui a pratiqué le plus complètement l'écologie urbaine en sa cité de Dijon. Réhabilitation de quartiers anciens, plan vert, cimetière paysager, maintien de la diversité sociologique, plan de circulation, synergie entre les actions culturelles et les activités économiques, consultation de la population et instruments d'observation, il a veillé à tout. Son souci : maintenir partout l'harmonie et les équilibres.

Pourtant, il s'est lancé depuis dix ans dans la construction d'un « morceau de ville » de 250 hectares, assorti d'un parc technologique et d'un parc de loisirs sauvé de la faillite, le tout desservi par une immense avenue ponctuée de ronds-points. Une aventure ambitieuse qui, malgré toutes les précautions prises, ne peut manquer de faire frémir. D'ailleurs Robert Poujade et ses urbanistes ne prétendent plus pratiquer l'écologie urbaine. Prudemment ils disent multiplier les « *aménités urbaines* ». A Dijon, ville-pionnière et qui aurait pu faire école, l'écologie urbaine semble déjà passée de mode.

de notre envoyé spécial à Metz
Marc Ambroise-Rendu

(1) Les actes en seront publiés avant la fin de l'année. S'adresser à l'Institut, 1, rue des Récollets, B.P. 40-05, 57040 Metz cedex. Tél. : 87-75-41-14.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE PROJET PASQUA CONTESTÉ

Pour le Conseil économique et social, le texte du ministre « manque d'audace »

LE projet de loi d'orientation pour le développement du territoire, préparé par le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a été examiné, le 31 mai et le 1er juin, par le Conseil économique et social (CES). Cette première épreuve publique, pour un texte qui a déjà provoqué des réactions assez vives de la part des maires et d'associations d'élus (*le Monde* du 19 mai), a montré que les représentants du monde économique ne partagent pas exactement le point de vue du gouvernement. Dans son avis, le CES émet en effet « *un certain nombre de regrets et de réserves* ».

Les conseillers approuvent les enjeux qui sont assignés à la politique d'aménagement du territoire, mais regrettent « *que toutes les ambitions annoncées au moment où s'est ouverte la consultation nationale ne se retrouvent pas dans le texte proposé* ». Pour reprendre une expression d'Emile Arrighi de Casanova, président de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire, le projet « *manque d'audace* ». Selon lui, les multiples débats, organisés aussi bien à Paris qu'en province, qui ont précédé la rédaction du texte laissaient prévoir une plus grande innovation de la part des rédacteurs.

Observant que le rapport d'étape définissait de nouvelles fonctions pour le département et la région, le Conseil regrette que les textes qui lui ont été présentée « *ne clarifient pas et ne définissent pas les compétences* » de ces deux collectivités. Ses membres auraient souhaité que le projet soit plus explicite, même s'il confie à des lois ultérieures la réalisation de cette clarification. Les conseillers du Palais d'Iéna s'étonnent, aussi, que le gouvernement ne prévoie pas « *une diversification de la contractualisation* », en l'étendant à d'autres échelons et en l'utilisant pour favoriser les rapprochements entre les communes ou les régions et la coopération entre l'Etat et les groupements de régions.

Enfin, ils s'inquiètent du manque d'informations sur les ressources qui seront affectées à la politique d'aménagement du territoire et craignent qu'une « *prudence excessive dans la mise en œuvre des moyens nouveaux – la réforme de la taxe professionnelle est envisagée sur vingt ans –, n'entraîne certaines désillusions devant l'urgence des actions à entreprendre* ».

Evoquant le schéma national de développement du territoire, document qui accompagne le projet de loi, les membres du CES émettent les plus grandes réserves sur la mise en place de sept espaces interrégionaux (*le Monde* du 19 mai). Ils craignent que cette initiative ne soit perçue comme une limitation de l'autonomie de décision des régions.

Pas de tutelle supplémentaire

D'une façon plus générale, les conseillers économiques et sociaux s'étonnent d'un renforcement « *trop important* » des pouvoirs de l'Etat. Ils relèvent que si cette mesure peut sembler souhaitable, dans les zones fragiles, pour permettre d'assurer une certaine solidarité, elle est « *difficilement compatible avec une action efficace des collectivités, dont les pouvoirs restent mal définis à un moment où toutes les énergies doivent être libérées* ».

Charles Pasqua a répondu à cette critique, le 31 mai lors du débat devant l'assemblée plénière, en assurant qu'il ne s'agit pas d'une « *recentralisation, d'une reprise en main, d'une mise en tutelle des élus, d'un retour de l'étatisme, du dirigisme, du jacobinisme* ». Selon le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, aucune compétence n'est retirée aux collectivités et aucune tutelle supplémentaire n'est créée.

« *Loin d'être une atteinte à la décentralisation, cette réhabilitation de l'autorité de l'Etat est la condition même de sa survie et de son progrès, que le développement inégal, l'affaiblissement de la cohésion nationale, la perte d'autorité de la loi condamneraient irrémédiablement* », a expliqué M. Pasqua, avant d'assurer que « *c'est à l'Etat républicain qu'il revient d'assurer une péréquation équitable des ressources, de sorte que ne soit pas rompue l'égalité entre les citoyens* ».

Le ministre a aussi affirmé que le renforcement des pouvoirs du préfet, comme le redécoupage des arrondissements en fonction des « pays » ou la déconcentration des moyens financiers, permettront à l'Etat républicain de reprendre sa place. « *Alors que certains s'obstinent à considérer leur région, leur département ou leur ville comme le cœur naturel de l'Europe et le carrefour potentiel de tous les échanges* », le président du conseil général des Hauts-de-Seine entend créer les moyens de s'opposer à un développement inégal des territoires. Il estime que son projet de loi ne répond pas à un choix en faveur d'un quelconque ruralisme et ne souhaite pas « *faire de la société française une société agraire* ». Ces arguments se voulaient rassurants, pour calmer les critiques des membres du Conseil économique et social. Mais les conseillers sont demeurés sur leur réserve lors du vote final puisqu'ils ont approuvé largement (142 sur 168 votants) l'avis préparé par la section d'aménagement du territoire.

Serge Bolloch

René Monory : « Le moment n'est pas le mieux choisi »

A l'occasion de la présentation, le 1er juin, à Paris, d'un « Livre blanc » sur le bilan et les perspectives de la décentralisation, réalisé par une équipe de vingt-six experts (*le Monde* du 2 juin), René Monory (UDF-CDS), président du Sénat, a affirmé que les lois Defferre de 1982 avaient été « *les lois les plus importantes de la décennie 80* ». Président de cette commission, avec Jacques Chaban-Delmas, maire (RPR) de Bordeaux, M. Monory a souligné qu'« *il faut adapter les esprits à la décentralisation* ».

Pour le président du Sénat, il est important de laisser encore du temps à cette nouvelle donne, qui a modifié le fonctionnement des rapports entre l'Etat et les collectivités. « *La décentralisation est jeune, il faut en améliorer le financement et favoriser le comportement des acteurs* », a-t-il déclaré en ajoutant : « *La décentralisation ne doit pas éclater en mille morceaux, et l'Etat doit effectuer les contrôles nécessaires.* »

Evoquant le projet de loi préparé par Charles Pasqua, le président du Sénat estime que « *le moment n'était pas le mieux choisi pour mettre en œuvre quelque chose de populaire* ».

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Littoral.** – Le service de formation continue des Instituts d'études politiques de Grenoble et de Lyon, « Sciences-Po Rhône-Alpes », organise un séminaire intitulé « espaces naturels et littoral », à l'Institut d'études politiques de Rennes, jeudi 16 et vendredi 17 juin. Les espaces naturels du littoral sont menacés par l'affluence des touristes en période estivale. Des spécialistes feront le bilan des politiques de protection du littoral, et présenteront le rôle des différentes collectivités locales en la matière. Ils se demanderont qui doit faire l'arbitrage entre développement économique et protection de la nature.
▶ **Renseignements au (16) 76-82-60-13.**

■ **Elections municipales.** – En vue des prochaines élections municipales, le Forum pour la gestion des villes, que dirige Robert Mantot, organise un séminaire sur « les risques juridiques et financiers de la campagne électorale », jeudi 16 juin, à Paris. Comment séparer communication du candidat et communication de la commune ? Comment gérer son compte de campagne ? Plusieurs experts de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, du Conseil constitutionnel ou du Conseil d'Etat viendront répondre à ces questions.
▶ **Renseignements au (16-1) 42-56-39-70.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Autres pays Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 — PP. Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

VAL-DE-MARNE

VILLEJUIF MALADE DE SES HÔPITAUX

Les établissements de soins ne paient aucun impôt à la commune, bien qu'ils lui imposent des charges

VILLEJUIF, quarante-huit mille habitants, au sud de Paris, abrite probablement la plus forte densité d'hôpitaux de France avec, entre autres, trois grands établissements de renommée internationale : l'Institut Gustave-Roussy (IGR), établissement privé à gestion publique, connu pour son action dans la lutte contre le cancer ; Paul-Brousse, géré par l'Assistance publique et spécialisé dans la cancérologie, la lutte contre le sida et la chirurgie hépato-biliaire ; Paul-Giraud, en psychiatrie, hôpital à gestion départementale. Au total, ils occupent 10,9 % des cinq cent trente-cinq hectares de la commune. Ils emploient six mille personnes et sont donc les premiers employeurs : très loin derrière ce trio arrivent la mairie, avec neuf cent quatre-vingts agents, et l'EDF, avec quatre cents salariés.

La présence de ces hôpitaux, si elle a beaucoup fait pour le rayonnement de la ville, est aussi une source de problèmes financiers : aucun d'eux ne verse le moindre impôt à la commune, à laquelle ils imposent pourtant des charges. Il s'agit là des conséquences d'un héritage difficile à assumer. En effet, autrefois les hôpitaux dépendaient pour la plupart de la seule ville où ils étaient implantés, et celle-ci, pour ne pas prélever des taxes dont elle leur reverserait le montant sous forme de subventions, les exonérait logiquement de tout impôt local. Les statuts des établissements ont changé (ils sont devenus départementaux, intercommunaux...), ils se sont agrandis, de nouveaux établissements ont été construits, mais la loi est restée immuable.

Manque à gagner

Non seulement la ville ne touche aucune recette, mais la présence des centres hospitaliers entraîne des frais importants. « *Nous avons de sacrées dépenses !* », constate, un rien amer, Pierre-Yves Cosnier (PC), le maire de la ville. « *Par exemple,* explique-t-il, *la seule présence des hôpitaux nous coûte 700 000 francs par an rien que pour les frais d'état civil et le cimetière.* » A cela s'ajoute un légitime sentiment d'injustice puisque, si la ville ne perçoit rien, l'Etat, en revanche, encaisse des impôts : en 1993 les trois grands hôpitaux de Villejuif ont payé, selon M. Cosnier, 107,5 millions de francs de taxes (39 millions pour l'IGR, 36,4 millions pour Paul-Giraud et 32,1 millions pour Paul-Brousse), dont 86,3 millions de francs de taxes sur les salaires et 21,2 millions de francs de TVA.

« *Si l'on imposait rien que sur le foncier, on récupérerait 7,2 millions de francs* », observe le maire, qui ajoute que le manque à gagner sur la taxe professionnelle se monte à 30 millions de francs, selon une cote mal taillée établie par ses services. Fort de ces chiffres, il demande à l'Etat, d'une part, l'équivalent de ce que rapporteraient les surfaces occupées par les hôpitaux si elles l'étaient par des entreprises et, d'autre part, le reversement compensatoire de 10 % du montant de la taxe sur les salaires.

En 1984, Villejuif, qui avait obtenu la reconnaissance de ce déséquilibre structurel, comparable seulement à celui de certaines villes universitaires ou de garnison, avait reçu... 600 000 francs. « *Cela n'a duré qu'un an, car cette somme a été intégrée dans la dotation de fonctionnement et, comme on est au minimum, on ne perçoit plus rien* », dit M. Cosnier.

Lieu de travail et lieu d'habitation

A l'appui de sa demande, le maire a fait procéder à des projections sur sa commune en se basant, notamment, sur le potentiel fiscal de villes voisines. En se référant au Kremlin-Bicêtre, le manque à gagner, pour Villejuif, est supérieur de 12 millions de francs ; par rapport à Chevilly-Larue, qui fait figure d'eldorado avec la présence du marché de Rungis sur une partie de son territoire, il est de 279 millions de francs de plus ; si l'on prend pour référence Ivry-sur-Seine, qui se rapproche davantage de Villejuif, la différence est de 88 millions de francs. « *Si nous avions le potentiel fiscal moyen du Val-de-Marne, nous aurions 60 millions à 70 millions de francs supplémentaires* », assure-t-il.

Conséquence de cette situation, la ville, qui ne veut pas faire supporter le totalité du poids de la fiscalité à ses administrés, pratique le plus fort taux de taxe professionnelle du Val-de-Marne. Cela agit comme un repoussoir pour les entreprises, alors que la commune bénéficie d'une situation géographique privilégiée. L'équité, selon M. Cosnier, serait que la part de la taxe professionnelle reposant sur les salaires revienne à la ville de résidence des travailleurs.

Il cite l'exemple de Rungis, commune peu peuplée, qui perçoit une partie de la taxe professionnelle des entreprises du marché d'intérêt national (MIN), alors que la plupart de ceux qui y travaillent n'habitent pas la commune. Beaucoup d'entre eux viennent, d'ailleurs, de Villejuif. « *Or, Rungis touche la taxe professionnelle, et nous, rien, bien que que nous les hébergions et que assurions la scolarité de leurs enfants* », relève le maire.

M. Cosnier est intervenu auprès de Charles Pasqua, dont il n'a pas encore obtenu de réponse, et de Jean-Pierre Fourcade, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, chargé des finances, que le préfet du Val-de-Marne, Bruno Fontenaist, doit rencontrer prochainement. Après une première campagne de sensibilisation de ses administrés, le maire de Villejuif en envisage une seconde, en juin ou septembre prochain, afin de s'assurer de leur soutien. La devise de sa ville n'est-elle pas : « Tout cède à notre union » ?

Francis Gouge

SEINE-ET-MARNE

Cesson investit dans le recyclage des déchets verts

Décharges saturées, augmentations prohibitives du prix de l'élimination des ordures ménagères et donc de la taxe payée par les contribuables : la Seine-et-Marne est en butte, comme de nombreux départements, à un système de traitement des déchets obsolète et coûteux. En attendant qu'un nouveau schéma départemental se concrétise, certaines communes ont pris les devants en organisant des collectes sélectives.

C'est notamment le cas de Cesson, une ville de huit mille habitants, installée à quelques kilomètres de Melun, dans le périmètre de la ville nouvelle de Sénart. Elle fut, il y a trois ans, l'une des premières de Seine-et-Marne à installer des « points verts », réunissant différents conteneurs pour la collecte du verre, des papiers, des vêtements ou encore des huiles usagées. La municipalité conduite par Christian Didion, (divers droite) continue son expérience de recyclage en aménageant sur un hectare et demi une plateforme de traitement des déchets végétaux. Cet équipement, dont la mise en service est prévue début juin, pourra absorber 13 000 tonnes de déchets par an.

SEINE-SAINT-DENIS

Les oiseaux de nuit de l'Aéropostale

Les postiers viennent de fêter le cinquante-cinquième anniversaire de la première liaison aérienne nocturne Paris-Bordeaux-Pau, qui fut assurée en mai 1939 par les « facteurs volants » de la compagnie Latécoère. Depuis, l'Aéropostale est devenue une grosse affaire. Chaque nuit, quelle que soit la météo, entre 23 heures et 2 heures du matin, dix-sept appareils (des Fokker-27, peu à peu remplacés par des Boeing-737) ayant décollé des extrémités de l'Hexagone, amènent à Roissy le courrier des régions : pas moins de 200 tonnes de plis. Puis, quelques minutes plus tard, chacun des appareils redécolle avec une fraction du courrier posté en Ile-de-France à destination des régions : encore 150 tonnes.

PARIS

Les écoliers de la seconde guerre mondiale

« *Quel est votre meilleur, votre pire souvenir d'école entre 1939 et 1945 ?* » Sous une forme qui rappelle les sujets de rédaction d'antan, cette question est issue d'un « appel à témoignage » émanant de l'inspection de l'éducation nationale du vingtième arrondissement de Paris.

Celle-ci a pour projet, dans le cadre du cinquantième anniversaire de la libération de Paris, de rassembler les souvenirs d'écoliers de la seconde guerre mondiale. Après duplication, les textes et témoignages récoltés seront mis à la disposition des enseignants et des enfants du vingtième arrondissement et pourraient faire l'objet d'une publication.

▶ Les témoignages peuvent être adressés à l'inspection de l'éducation nationale, 29 rue du Télégraphe, 75020 Paris.

PARIS

LA MÉDECINE CONTE SON HISTOIRE

Trois musées retracent l'évolution des thérapeutiques et des hôpitaux de la capitale

LES fans de l'impressionnisme et les amateurs de curiosités médicales apprécieront la nouvelle : depuis quelques jours, la trousse de médecine homéopathique, avec laquellele docteur Gachet tentait de soigner son ami Van Gogh, il y a un siècle, est visible à Paris. Cet émouvant objet figure en bonne place dans la galerie abritant le Musée d'histoire de la médecine (1). Le lieu lui-même, avec ses coursives en fer forgé datant de la fin du dix-huitième siècle et qui devait être la salle des instruments du collège de chirurgie, vaut le déplacement. Il abritait depuis 1955 le Musée de l'histoire de la médecine lorsque, il y a deux ans, un incendie l'avait endommagé gravement.

Après restauration, le public peut de nouveau découvrir, à la fois, ce lieu superbe et l'étonnante collection d'appareils qu'il contient. On y voit un couteau qui servit à embaumer les pharaons, le bistouri qui délivra Louis XIV de sa royale fistule, la trousse du praticien qui autopsia Napoléon Ier, le stéthoscope en papier roulé inventé par Laennec et cent autres instruments qui ont marqué l'évolution de la médecine. L'un des objets les plus extraordinaires est un mannequin d'anatomie, construit sur ordre de Bonaparte et qui est constitué d'un assemblage de trois mille pièces de bois.

La réouverture du Musée de l'histoire de la médecine coïncide avec une exposition non moins ébouriffante, que l'on peut voir au Musée de l'Assistance publique (2). Le plasticien néoréaliste Daniel Spoerri y montre une centaine de ses œuvres, inspirées par le thème du cabinet anatomique. Sur des portraits de malades et des planches d'anatomie gravées au siècle dernier, l'artiste a plaqué tout un bric-à-brac d'objets et d'instruments dénichés dans les brocantes.

Le bâtiment qui abrite cette exposition – l'hôtel de Miramion, édifié au dix-septième siècle sur le quai de la Seine, presque en face de Notre-Dame – est d'une belle architecture. Dès le début de ce siècle, le conseil municipal et la commission du vieux Paris avaient souhaité que l'Assistance publique y évoque la longue histoire des hôpitaux de la capitale. Ce vœu n'a été exaucé qu'en 1934, et fort timidement.

La contribution des militaires

Le musée a subi, ensuite, plusieurs éclipses qui n'ont rien fait pour sa notoriété. L'Assistance publique a enfin décidé de le réveiller. Un administrateur et une conservatrice enthousiastes – Christian Jambro et Anne Nardin – ont été nommés. Ils ont nettoyé les locaux, mis en valeur les collections et reçoivent tous les cadres des hôpitaux de Paris qui suivent une session de formation. C'est une manière efficace, paraît-il, de leur inculquer la culture de l'entreprise.

Ils découvrent au musée, sous forme de reconstitutions, ce qu'étaient au siècle dernier une salle de malades avec ses lits à rideaux, une salle de garde (en l'occurrence celle de l'hôpital de la Charité, détruit en 1930), une pharmacie d'hôpital et, même, le salon d'attente d'un « mandarin ». Mais l'objet le plus impressionnant est ce guichet tournant, en bois sculpté polychrome, qui, installé à la porte des hospices, permettait jadis aux filles-mères d'abandonner discrètement leur nouveau-né aux bons soins de la collectivité. Le musée permet, surtout, de comprendre comment l'hôpital est passé de l'œuvre charitable, assurée par l'Eglise, à l'usine à soigner, où règne sans partage la science du médecin. Au point qu'on y a oublié que les patients ont aussi des états d'âme.

En tout cas, la nouvelle équipe du musée bouillonne de projets : restauration des milliers de pièces, tableaux, documents et appareils que compte la collection ; réaménagement de l'accueil ; programme d'expositions temporaires ; doublement de la surface des salles, etc. Déjà, l'an dernier, le nombre des visiteurs a augmenté de 17 %.

Ce réveil en fanfare est conforté par la réouverture progressive d'un troisième établissement : le Musée du service de santé des armées, au Val-de-Grâce (3). La restauration complète de l'ancienne abbaye royale du dix-septième siècle et de son extraordinaire cloître à trois étages lui fournit un écrin sans égal. Dans les galeries voûtées du premier étage et sur 1 100 mètres carrés, le nouveau conservateur, le médecin-colonel Ferrandis, compte présenter quelques-unes des dix mille pièces qui ont été accumulées ici depuis 1850.

A travers ces collections de tableaux, d'uniformes, d'instruments et de maquettes, dont plusieurs sont signées par des prix de Rome, les visiteurs découvriront les particularités de la médecine militaire et sa contribution aux progrès thérapeutiques. On lui doit des avancées décisives en matière d'évacuation sanitaire, de réanimation, de traumatologie et de prothèse. La guerre et ses blessures ont eu aussi leurs retombées civiles. Bien que son ouverture ne soit prévue qu'à la fin de l'an prochain, le musée du Val-de-Grâce reçoit déjà quelques groupes. La curiosité est telle que tout est retenu jusqu'en janvier 1995.

Prévoyants, les responsables des trois musées médicaux élaborent déjà des projets communs. Leurs établissements complémentaires, tous situés dans le même périmètre de la rive gauche, pourraient proposer, en 1996, un circuit de visite à tarif spécial. Première clientèle attendue : les spécialistes participant à des congrès médicaux. Mais, au-delà, c'est bien le grand public qui est visé. Paris sera alors la seule ville au monde offrant un tel ensemble architectural et documentaire retraçant l'histoire de la médecine.

Marc Ambroise-Rendu

(1) 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris ; tél. : 40-46-16-93.

(2) 47, quai de la Tournelle, 75005 Paris ; tél. : 40-27-50-04.

(3) 1, place Alphonse-Laveran, 75005 Paris ; tél. : 40-51-47-28.

SEINE-SAINT-DENIS

L'AUTOROUTE DE LA DISCORDE

Le maire de Villemomble veut prolonger l'A 103. D'autres élus s'y opposent

L'IMPORTANCE du trafic routier qui transite par la nationale 302 pose de sérieux problèmes à la commune de Villemomble, en Seine-Saint-Denis. Inquiète des nuisances croissantes engendrées par une circulation de plus en plus dense sur la principale de ses artères et dans les rues voisines, la municipalité a décidé d'agir pour obtenir la prolongation rapide de l'autoroute A 103, seule solution qui, selon le maire, Robert Calmejane, sénateur (RPR) de Seine-Saint-Denis, permettrait de drainer une grande partie du flux de circulation.

« Sortie provisoire » de la future autoroute A 103, Villemomble est aujourd'hui au bord de la saturation. La nationale 302, qui traverse de part en part la commune, a de plus en plus de mal à absorber les quelque quarante-cinq mille véhicules qui s'y déversent quotidiennement. Lasse de voir la ville servir d'« entonnoir », la municipalité a décidé, à la fin de l'an dernier, de se mobiliser pour réclamer la construction rapide de cette liaison, sans nuisance et dans le respect du cadre de vie des habitants. En octobre, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés une motion relative à cette demande et invité la population à soutenir la démarche de la commune auprès des autorités compétentes. La pétition lancée en novembre a recueilli plus de mille cinq cents signatures.

Réalisation en 2005

Si Villemomble souhaite la construction rapide de cette liaison dans l'Est parisien – autoroute projetée dans les années 70 pour relier l'A 3, au nœud autoroutier de Rosny-sous-Bois, à l'A 4, à Noisy-le-Grand, *via* Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne et Gournay –, en revanche les autres communes concernées par le tracé y sont hostiles, voire radicalement opposées.

Pour le maire de Neuilly-sur-Marne, Jacques Mahéas (PS), « *le projet de l'A 103, conçu à l'époque où la Francilienne n'existait pas et bien avant que l'A 86 ne soit bouclée entre Rosny et l'A 4, est inutile et destructeur pour le cadre de vie* ». « *Non seulement,* affirme-t-il, *il ne pourrait pas résoudre les difficultés dues à l'augmentation du trafic routier, mais, en plus, il détruirait le parc du Croissant-Vert, couperait le quartier des Fauvettes en deux et annulerait tous les efforts déployés depuis des années par la municipalité pour réaliser un urbanisme heureux.* »

Selon M. Mahéas, il existe « *des alternatives qui pourraient améliorer le trafic local* », comme l'élargissement de la nationale 302 à Gagny et à Neuilly-sur-Marne et la création d'un nouveau pont sur la Marne, pour désenclaver la commune de Gournay par une route à quatre voies débouchant au lieu dit La Pointe-de-Gournay, à la jonction des nationales 302 et 34.

Opposé lui aussi, depuis toujours, au tracé de l'autoroute A 103, qui « *mutilerait* » les quatre communes de sa circonscription, le maire de Neuilly-Plaisance, Christian Demuynck, député (RPR), conteste sa nécessité et son bien-fondé. Cependant, bien qu'hostile à cette réalisation, qui « *constituerait un drame pour l'environnement et une dure épreuve psychologique pour les habitants des communes traversées* », le député a décidé de négocier avec l'Etat pour obtenir des garanties de passage en souterrain au cas où le projet serait quand même maintenu.

Ce projet, inscrit au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (SDAURIF), ne figure apparemment pas parmi les dossiers prioritaires du gouvernement. Le ministre des transports, Bernard Bosson, a précisé, en effet, au maire de Neuilly-Plaisance, accompagné de plusieurs responsables d'associations de défense et de protection de l'environnement, que, si l'autoroute A 103 devait être réalisée, elle ne le serait pas avant le début du XIIe Plan, soit aux environs de... l'an 2005.

Martine Boulay-Méric

BORDEAUX A L'HEURE DE LA SUCCESSION

Cette ville, on l'a tellement décrite comme une belle alanguie pour l'éternité au bord de sa rivière que personne n'accepte aujourd'hui de voir qu'elle s'est réveillée. Les cartes postales vivent parfois bien au-delà des sites qu'elles ont figés. Les clichés ont la vie dure. On parle toujours de Bordeaux comme si le quartier des Chartrons, aujourd'hui déserté par les négociants en vin, était encore le cœur de la capitale de l'Aquitaine, à la fois Wall Street et boulevard Saint Germain, tandis que de mystérieuses connexions avec le Palais-Rohan, où passe parfois Jacques Chaban-Delmas, et avec Paris où il vit, auraient permis de faire fonctionner tout cela. Ce fut sans doute vrai, il y a très, très longtemps.

Mais Bordeaux s'est réveillée parce qu'elle ne pouvait plus faire comme si... Cette ville dont le prince est un vieillard ne supporte plus qu'on lui dise qu'elle est encore un enfant. Elle n'en peut plus de voir des projets mirifiques sans cesse annoncés et sans cesse repoussés. Elle n'a pas supporté d'être la risée de l'Europe entière à cause d'un Tartarin du football et de la comptabilité réunis. Bordeaux n'aime pas les histoires marseillaises.

Bordeaux n'en peut plus d'une classe politique complice d'un système qui a eu ses vertus, mais qu'elle n'ose critiquer ou refuser, maintenant qu'il étale ses limites. La majorité ne le fait que de façon anonyme et continue à voter des dossiers, qu'elle désapprouve à voix haute hors du Palais-Rohan. Les opposants n'osent guère plus élever la voix, ou même poser le pied sur l'ombre de la statue du commandeur, de peur de voir leur carrière compromise par ce sacrilège.

Bordeaux réveillée est aussi inquiète, parce qu'elle découvre que son voisinage immédiat a changé.

L'orgueilleuse capitale de l'Aquitaine ne pèse peut-être plus aussi lourd. Maintenant que le duc d'Aquitaine n'est plus tout à fait aux affaires, elle se sent jalousée, contestée, mal aimée. C'est un sentiment désagréable quand on prétend tenir rang de métropole européenne et que l'on entend bien continuer.

Bordeaux n'a pas encore tranché sur le fait de savoir si elle cherchera la solution en elle ou à l'extérieur. C'est une question qui la travaille. Elle n'a pas attendu les politiques pour se la poser.

P. C.

UNE VILLE QUI DOIT RÉAPPRENDRE A S'AIMER

LES Bordelais ne savent plus très bien où ils habitent. Dans une agglomération de sept cent mille habitants ? Dans la capitale de l'Aquitaine ? Dans une métropole européenne ? Dans une ville de province peu à peu grignotée par sa banlieue ? Dans un gigantesque asile de vieillards ? Une zone sinistrée sur le plan économique ? Une jachère politique ? On dit tellement de choses sur eux, ils en colportent tellement eux-mêmes, que plus personne ne sait plus que croire ou penser.

Cette ville souffre de deux ou trois maux congénitaux, qui ne l'aident guère dans les périodes difficiles : une forte inclination à l'autodérision, comme s'il s'agissait ainsi de compenser, entre soi, un certain sentiment de supériorité inévitable quand un fleuve vous permet de drainer le quart de la France et quand le vin vous donne un nom qui rayonne dans le monde entier. Il n'y a donc personne pour dire autant de mal des Bordelais que les Bordelais eux-mêmes, mais ils le font entre eux. C'est leur sport préféré, aussi convenable que le golf ou le tennis, et plus répandu. Il y a une limite : il ne se pratique qu'en famille et devient scandaleux dès que quelqu'un d'autre veut se mêler au jeu.

Bordeaux s'est aussi forgé, au fil des siècles, une morgue commerciale qui est peut-être moins supportable en période de crise. Si le Bordelais admet fort bien que son voisin ait des revers de fortune – cela prouve au moins qu'il a été riche un jour et qu'il peut le redevenir –, il se départ rarement d'une certaine distance : si vous venez acheter dans son magasin, c'est tout juste s'il consent à vous servir, et il ne manque jamais de vous faire sentir qu'il a bien voulu s'occuper de vous. Un cadre de chez Ford raconte qu'un jour, Henry Ford II, reçu dans l'un des premiers crus du Médoc, eut toutes les peines du monde à acheter deux caisses d'un vin qu'il avait particulièrement aimé. Les Bordelais adorent vendre en vous donnant l'impression qu'ils vous font l'aumône.

A par cela, les Bordelais sont les meilleures gens du monde. Ils ont toujours su faire de leur ville un creuset pour les enfants d'Aquitaine et d'outre-mer. Bordeaux est, dans ses gènes, multiculturelle, bigarrée, ouverte. Quelle ville, en France, a mieux réussi qu'elle la fusion de la langue d'oc et de la langue d'oïl ? Mieux intégré les communautés juives, arabes, espagnoles ou portugaises ? C'est le plus beau talent des Bordelais que de toujours savoir accueillir, mais aussi reconnaître, apprécier et utiliser les talents venus d'ailleurs. Dès la première génération, on peut devenir maire de Bordeaux. Jacques Chaban-Delmas en est le dernier exemple en date. Cette ville a toujours fonctionné sur ce modèle. Pour un Bordelais, être Bordelais n'est pas affaire de naissance. Vous l'êtes dès que vous êtes dans la ville, cela ne se discute même pas.

Les atteintes de l'âge

C'est cette ville-là qui se trouve, aujourd'hui, confrontée à un curieux moment de son histoire : elle était tournée vers le monde depuis des siècles, et le monde semble lui échapper. Le port n'est plus, comme il y a peu, l'antichambre de l'Amérique, des Antilles, de l'Afrique et des Indes. Au point que, dans l'inconscient bordelais, il est presque devenu un mal aimé, un traître. Elle n'a jamais beaucoup aimé l'industrie, mais a toujours su, avec la complicité de l'Etat, accepter quelques activités de pointe, souvent liées à l'armement. L'aérospatiale et la SNPE (Société nationale des poudres et explosifs) sont les héritières de chantiers navals qui étaient les plus modernes d'Europe à la fin du siècle dernier, mais tout cela échappe au contrôle direct des Bordelais. Ils s'en aperçoivent aujourd'hui avec amertume, d'autant plus que l'homme qu'ils avaient choisi pour défendre ces intérêts essentiels n'est plus là pour le faire. Ils ne se font plus aucune illusion là-dessus et l'ont parfois dit en termes fort peu amènes, y compris dans les sphères patronales.

Bordeaux a terriblement vieilli. Elle n'a pas su, assez vite, redensifier son centre-ville. Elle a laissé se développer une banlieue hypertrophiée, anarchique. La structure même de la Communauté urbaine est très délicate : politiquement, elle repose depuis 1977 sur un *gentlemen's agreement* entre Jacques Chaban-Delmas et Michel Sainte Marie, maire de Mérignac, pour le compte du Parti socialiste. Sur le plan démographique, Bordeaux se retrouve minoritaire par rapport à sa banlieue, et le phénomène se complique encore du fait de l'attrait des communes périurbaines sur les industriels, qui peuvent bénéficier des infrastructures de l'agglomération sans avoir à acquitter les taxes de la Communauté urbaine. Il suffit de prendre l'autoroute en direction de Toulouse ou d'Arcachon pour mesurer l'ampleur du phénomène.

Déjà, il y a vingt ans, à cause de sa superficie, Bordeaux avait été confrontée à des difficultés colossales en matière d'assainissement, de voirie et de transports urbains. Aujourd'hui, quand on parle de métro, les Bordelais ont l'impression de se trouver devant le tunnel sous la Manche. Jacques Chaban-Delmas aurait peut-être déjà quitté la mairie de Bordeaux s'il ne restait ce gros dossier. Il en fait une question de principe. Il n'est pas sûr qu'il réussisse à en venir à bout, tant les tensions sont fortes sur ce sujet, à Bordeaux d'abord, entre Bordeaux et la banlieue ensuite.

Le dossier du métro résume assez bien les rapports entre Bordeaux et le monde extérieur. Depuis 1947, « Chaban » l'a assez répété : *« Bordeaux c'est l'Aquitaine et l'Aquitaine c'est Bordeaux. »* Il sous-ententendait : *« Bordeaux, l'Aquitaine, c'est Chaban. »* Cela était évident quand il contrôlait tous les niveaux de décision, de la ville à la région. La loi de décentralisation, la poussée de la gauche et de l'UDF, l'usure du pouvoir ont complètement bouleversé cette équation, au point qu'aujourd'hui Bordeaux souffrirait plutôt d'un véritable phénomène de rejet.

Il y a une opposition, technique, financière et écologique au métro. Elle a rallié tout ce que Bordeaux compte d'antichabanistes, mais elle s'est nourrie aussi de tout ce que l'extérieur dénonce comme l'impérialisme bordelais. Les vingt-six communes de l'agglomération ont eu beau jeu de dénoncer un projet qui paraissait favoriser exclusivement la ville-centre. Il en est résulté des « rallonges » , destinées à donner satisfaction au maximum de gens, et un projet maintenant jugé pharaonique par presque tout le monde, y compris par ceux qui se sentent obligés de le voter et qui le disent en privé, mais jamais en public. Bordeaux ne s'entend guère mieux avec le reste de l'Aquitaine, comme si avait été rompu le vieux pacte qui avait fonctionné au fil des siècles. Le conseil régional est devenu un lieu de doléances et de récriminations, un champ clos pour des intérêts particuliers. Certains grands féodaux le boudent ostensiblement. Le Lot-et-Garonne de Jean François-Poncet (UDF) fait les yeux doux à Toulouse et à son maire, Dominique Baudis (UDF). Les Pays de l'Adour disent volontiers qu'ils se débrouilleraient mieux tout seuls. La Dordogne socialiste affirme qu'elle serait mieux traitée si elle dépendait de Limoges, socialiste elle aussi. Les Landais d'Henri Emmanuelli (PS) traînent les pieds en maugréant.

Tout cela est très nouveau pour les Bordelais. Ils ont mal à l'Aquitaine. Ils ont perdu confiance en des niveaux politiques qui fonctionnent à l'image des articulations de Jacques Chaban-Delmas. Ils sont surtout obnubilés par de grands dossiers figés depuis dix ans : un métro dont l'idée fut lancée la même année que celui de Toulouse, lequel est déjà en service ; des projets de ponts qui font figure de monstres du Loch Ness ; un aménagement des rives dont Jacques Chaban-Delmas s'apprête à leur présenter la énième version dans quelques jours. Ils savent depuis longtemps que les années électorales sont fertiles en beaux dossiers. Ils n'y croient plus du tout.

JE L'AVAIS MIS DE CÔTÉ POUR LA SUCCESSION.

TROP VIEUX !

PESSIN

L'erreur, pourtant, serait de croire que cette ville s'est endormie en attendant un nouveau prince charmant. Une révolution très discrète s'est opérée, que les Bordelais eux-mêmes n'ont pas perçue. Cette ville qui passait – à juste titre – pour ne pas aimer les jeunes a été reconquise par la jeunesse. Elle a commencé par déborder d'un campus qui mourait d'ennui et est devenu un lieu chaud et vivant. Elle s'est mise à faire du bruit autour de la place de la Victoire et à reconquérir ce quartier qui était celui des anciennes facultés. Aujourd'hui, elle est partout, elle bouge, elle sort le soir, elle est chez elle et le montre.

Ce serait aussi une erreur de croire que Bordeaux s'est figée dans l'attente de lendemains incertains. L'explosion universitaire est indéniable. Le campus – un chantier permanent – est obligé de revenir sur le centre-ville ou de déborder sur les technopoles voisines. L'agglomération n'a peut être pas bénéficié, ces derniers temps, des grandes installations qui ont caractérisé les belles années de Jacques Chaban-Delmas, mais des centaines de petites unités ont poussé entre Bordeaux et Mérignac, dans le quartier du Lac. Le paysage a été progressivement et insensiblement bouleversé. Cela, le Bordelais ne le voit pas ; il ne retient que l'immense friche industrielle de la rive droite.

Une autre révolution s'est produite, que les Bordelais n'ont pas encore bien assimilée : leur ville est devenue un haut lieu touristique, et ils ne le savent pas vraiment. Une trentaine de paquebots vont faire escale, cette année, devant la place de la Bourse, en plein cœur de ville. Plus de dix mille passagers sont attendus. Le croiseur *Colbert*, ancré quai des Chartrons, a reçu plus de cent mille visiteurs la première année. Le vin et l'architecture font bon ménage. Les Bordelais commencent tout juste à s'en apercevoir.

Enfin, il leur reste l'apanage d'habiter une des plus belles agglomérations de France, entre le fleuve, le vignoble, la forêt et l'océan. Une ville sans banlieues explosives. Une vraie ville, avec des villages tout à coté. Une ville où les gens ont oublié tout de suite qu'ils sont Charentais ou Landais, Espagnols, Portugais ou Turcs, se disent Bordelais au même titre que leurs prédécesseurs des Chartrons et sont reçus comme tels. Une ville d'alchimistes, de vignerons et d'architectes, dans laquelle viennent se terrer des paysans. Une ville de politiques, aussi. Mais ces derniers n'ont pas la même notion du temps.

de notre correspondant à Bordeaux
Pierre Cherruau

Alain Juppé, le financier

Bordeaux-Paris, c'était en 1978. Alain Juppé est entré à l'Hôtel de Ville de Paris, cette année-là, par la petite porte, c'est-à-dire comme conseiller financier du nouveau maire, Jacques Chirac. A trente-trois ans, il n'avait alors à son actif qu'une carrière de brillant sujet provincial et, comme il dit, *« pur produit de la méritocratie républicaine »* : un cadet de Gascogne, agrégé de lettres, normalien passé à la moulinette de l'ENA. Il était animé par la passion du savoir et du pouvoir. S'il avait renoncé à l'Université et choisi l'inspection des finances, c'est, avoue-t-il, parce que là était le vrai pouvoir.

En 1978, il sort de quatre ans d'inspection dans les banques de province, où il a appris toutes les ficelles de la gestion budgétaire. Physiquement, il est long, sec, froid et déplumé, reconnaît-il fièrement, mais *« comme un pin des Landes »*. Il adore son terroir, mais celui-ci ne le lui rend guère. Le jeune protégé de Jacques Chirac vient de se faire battre aux élections législatives, chez lui, à Mont-de-Marsan. Il se fera encore « blackbouler » aux élections cantonales de 1979. Alors, par force, il se mue en Rastignac et choisit Paris.

Ses titres le conduisent vite à être l'adjoint du directeur des finances de la ville, puis à le remplacer. Son patron politique, l'adjoint aux finances, est Christian de la Malène, gaulliste pur sucre et rompu par des années de pratique à la confection du budget municipal. C'est une affaire énorme, lourde de dizaines de milliards de francs et compliquée comme à plaisir par le fait que Paris est, à la fois, commune et département. L'ancien inspecteur des finances se régale. *« Ce fut une période passionnante,* dit-il, *que j'évoque toujours avec émotion. »*

Jacques Chirac, qui apprécie sa rapidité de compréhension, sa clarté d'élocution et sa mémoire d'ordinateur, ne le laisse pas s'endormir sur ses colonnes budgétaires. En 1981, il le prend comme directeur de la campagne pour l'élection présidentielle. Thème général : « moins d'Etat, moins d'impôts, plus de liberté ». Ce sera, *mutatis mutandis*, la ligne politique de la deuxième mandature de M. Chirac à l'Hôtel de Ville. Pour y participer au plus haut niveau, mais aussi pour échapper à la tutelle des barons gaullistes de la capitale, Alain Juppé doit acquérir une légitimité électorale.

Contre Lionel Jospin

Aux élections municipales de 1983, il choisit d'aller se battre dans le dix-huitième arrondissement, fief populaire et socialiste tenu par Lionel Jospin. Il y gagne un siège de conseiller de Paris et le poste envié d'adjoint au maire, chargé des finances, c'est-à-dire le numéro trois, dans la hiérarchie municipale, après le maire et son premier adjoint, Jean Tiberi.

Ainsi, comme fonctionnaire ou comme élu, Alain Juppé est le grand argentier de Paris depuis près de quinze ans. A l'Hôtel de Ville, aussi bien que dans les services, tout le monde vante la rigueur et le dynamisme de sa gestion. Son prédécesseur, Christian de la Malène, estime que *« les finances parisiennes ont été dans les meilleures mains possible »*. Alain Juppé a commencé par moderniser son outil de travail. A la direction des finances, forte de trois cent trente-cinq fonctionnaires, il a attiré de jeunes « énarques », qu'il a amalgamés aux vieux briscards pour constituer une équipe. Un nouvel organigramme et le traitement informatique de la trésorerie quotidienne ont fait passer le service de l'empirisme archaïque à une gestion plus scientifique. Pour mieux contrôler les sociétés d'économie mixte et les associations municipales, dont les comptabilités sont parfois fantaisistes, il a créé un bureau d'enquêteurs volants. Il a imposé la rigueur, aussi, dans la gestion des mille concessions que la Ville accorde à des particuliers qui font commerce sur la voie publique. Ce seul service rapporte aujourd'hui 200 millions de francs par an.

Cependant, l'adjoint aux finances s'est surtout comporté en politique. D'accord sur l'essentiel des orientations chiraquiennes, il les a mises en musique, non seulement sans sourciller, mais avec énergie. Rien de ce qui a été entrepris par la



municipalité parisienne depuis dix ans ne l'a été sans qu'il ait donné un avis clair et circonstancié. Le maire et ses adjoints chargés des affaires sociales caressaient l'idée d'instituer une sorte de salaire maternel, permettant aux mères de rester à la maison pour élever leurs enfants. *« Formidable, mais impossible à financer »*, a estimé Alain Juppé ; Jacques Chirac s'est incliné. Lorsque les techniciens de la Voierie et les entreprises de travaux publics ont présenté le projet d'une autoroute souterraine dite « laser », le deuxième adjoint a posé des conditions si draconiennes qu'il leur a fallu renoncer. En revanche, Alain Juppé a appuyé la politique de privatisation des services municipaux, lancée au cours des années 80 par Camille Cabana, alors secrétaire général de la mairie. Les gaullistes de stricte obédience y répugnaient plutôt, mais le conseiller de Jacques Chirac les a convaincus que l'on pouvait faire *« une lecture libérale de de Gaulle »*. Il y voyait, aussi, un moyen d'économiser l'argent des contribuables. Une vingtaine de services et d'ateliers, allant de la fabrique de cercueils à l'imprimerie du bulletin municipal officiel en passant par la distribution des eaux, ont été concédés à des privés.

Un peu grâce à cela, en pourchassant les gaspillages, mais aussi en profitant d'une période de vaches grasses, l'adjoint aux finances a réussi à mettre en pratique ce qu'il préconisait : diminuer les impôts locaux. Pendant sept ans, de 1984 à 1991, la taxe d'habitation aquittée par les ménages parisiens est demeurée pratiquement au même niveau. Compte tenu de l'inflation, elle a donc régressé en francs constants. C'était un bel argument pour les élections législatives de 1986, pour la présidentielle de 1988 et pour les municipales de 1989 : *« Nous gérerons la France comme nous gérons Paris. »*

Comme complément à cette tactique fiscale, Alain Juppé a pratiqué une politique de non-intervention dans les activités économiques de la capitale. Hormis la construction de quelques hôtels industriels, dont les locaux sont proposés à des artisans ou à des petites entreprises menacées d'exclusion par la rénovation urbaine, la municipalité a laissé jouer le marché. Puis, en révisant le plan d'occupation des sols de la capitale en 1989, elle a favorisé la construction de bureaux.

En offrant de nouveau à Jacques Chirac vingt arrondissements sur vingt aux élections municipales de 1989, les Parisiens ont approuvé cette politique, mais le réveil a été d'autant plus dur. L'instauration d'un prélèvement de solidarité avec les communes pauvres, la crise immobilière tarissant la manne des droits de mutation, la mévente des bureaux compromettant l'équilibre financier des ZAC, la récession et le départ de grandes entreprises amenuisant les taxes

DE JACQUES CHABAN-DELMAS : UNE CAPITALE INQUIÈTE

A LA RECHERCHE DE L'AN 2000

LE vaste projet Euralille commence à prendre forme dans le nord de la France. A Paris, s'achève la ZAC Bercy, tandis que se précise lentement, le projet Seine-Rive Gauche. A Nîmes, sous l'impulsion d'un maire volontariste, aidé de l'intuition d'un architecte britannique, Richard Foster, et d'un atelier d'urbanisme, s'est cristallisé un vaste projet dont la maîtrise ne dépend plus que des finances et des intelligences locales. Comme chaque année ou presque, Bordeaux revient sur le devant de la scène urbaine et architecturale avec de vastes desseins, une foison d'idées, des intentions affirmées ou réaffirmées, mais aussi avec cette étonnante faculté qu'a la capitale girondine de rester dans un entre-deux flou dont on ne sait s'il restera du domaine de l'utopie ou débouchera sur une réalisation.

Dans ce dernier registre, la réalisation de Bordeaux-Le Lac s'affirmera comme une réussite qu'il ne fallait pas discuter. En revanche, la rénovation du quartier de Mériadeck, en plein cœur de la ville, fut universellement jugée comme une aberration urbaine. Plus satisfaisantes, mais aussi plus conformes à une époque revenue de projets frisant la mégalomanie, ont été les entreprises de rénovation et de restauration de larges parties de l'ancien Bordeaux, ville remarquable s'il en est par son histoire architecturale.

Les compromis, les tractations, les jeux florentins (mâtinés de respectabilité anglo-saxonne) qui ont entouré ces réalisations appartiennent à l'Histoire. Une seconde époque sous l'égide, semblait-il perpétuelle, de Jacques Chaban-Delmas s'est ouverte il y a quelques années. Elle n'aurait pu être que l'émanation du renouveau de la réflexion française sur l'architecture, si très vite Bordeaux ne s'était découvert une ambition propre et, à bien des égards, un rôle précurseur de la *province française.*

Comme à Nîmes, l'ambition aura d'abord été strictement architecturale, avant de devenir urbaine, au sens le plus généreux de ce terme. Elle a trouvé son expression – et pour une bonne part, son creuset – dans le centre Arc-en-Rêve, réfugié aux Entrepôts Lainé, qui a suivi avec une louable attention toutes les innovations nationales et internationales de la création architecturale. S'y ouvre, le 16 juin prochain, peu après la rétrospective des œuvres de Jean Nouvel (de l'Institut du Monde Arabe au siège de la Fondation Cartier), une exposition consacrée à Dominique Perrault, l'architecte de la Bibliothèque de France, mais aussi auteur de l'actuel grand projet bordelais qui vise à réaménager les deux rives de la Garonne.



L'habitude et l'ironie conduiraient à se méfier d'une telle manifestation. Plus d'une fois, les expositions d'Arc-en-Rêve *sont, en définitive, un lot de* consolation pour des architectes vainqueurs de tel ou tel concours sans avenir. C'est ainsi qu'en 1987 fut confié à Ricardo Bofill le soin d'imaginer, à La Bastide, sur la rive droite du fleuve, un nouveau quartier limité à la ZAC de Queyries, qui faisait face à la fameuse place des Quinquonces et à la Bourse de Bordeaux. Les propositions du fameux Catalan étaient moins intelligentes que son verbe ne le laissait entendre. Si le projet paraissait bien ficelé et s'il avait trouvé auprès de la Caisse des Dépôts l'appui financier sans lequel ce genre d'entreprise reste du domaine du rêve, nombre d'architectes bordelais réagirent négativement – avec bon sens et peut-être avec l'idée qu'eux aussi, ils pouvaient avoir leur place au soleil de La Bastide.

Comme Georges Frêche à Montpellier, révisant le projet de Port-Marianne, comme Jean Bousquet à Nîmes, passant de l'éclectisme, voire de l'esthétisme architectural à la problématique urbaine, le maire de Bordeaux changea son fusil d'épaule, oublia Bofill et se rapprocha de Francine Fort et de Michel Jacques, les animateurs d'Arc-en-Rêve. C'est ainsi que fut organisé, en 1989, l'appel international d'idées Bordeaux-Port de la Lune, qui révéla aux Bordelais un pittoresque fragment du *Who's Who* international de l'architecture: Alsop, Lyall, Calatrava, Chaix et Morel, Zaha Hadid, Koolhaas, Nouvel, Cattani, Portzamparc... On vit encore deux ponts franchir virtuellement la Garonne, et Bordeaux se taillait finalement la réputation d'une ville à peu près incapable de conduire à terme un projet urbain d'envergure. Quant à Jacques Chaban-Delmas, il laissait planer l'inquiétant sentiment qu'il ne voulait pas plus d'héritage pour l'avenir urbain de sa ville qu'il ne voulait se choisir un dauphin.

Le sursaut de 1991

Un sursaut se produit, cependant, en 1991. Reprenant à peu de choses près le modèle inauguré par le maire socialiste de Lille, Pierre Mauroy, avec son comité d'experts pour Euralille, le maire de Bordeaux réunit, sous la présidence de Jean Millier, des personnalités «nationales» comme François Barré (à l'*époque* délégué aux arts plastiques), Joseph Belmont et Christian Hauvette (architectes) ou François Chaslin (rédacteur en chef d'*Architecture d'aujourd'hui*), mais aussi plusieurs personnalités bordelaises. Ces derniers font un choix, plus représentatif d'une sorte de *Bottin mondain* que des besoins réels de la métropole girondine: Fuksas, Koolhaas et Portzamparc encore, inévitablement Nouvel, et Perrault. Le choix de Chaban-Delmas se porte sur Dominique Perrault, auquel il va bientôt associer Serge Goldberg, l'un et l'autre détournés de la Bibliothèque de France pour aider à la réalisation du projet des Deux-Rives.

Cette décision se révélera judicieuse à plus d'un titre: la qualité des propositions du jeune maître d'œuvre, la plasticité, à long terme, de ses propositions, *enfin la mise en évidence et donc* l'amorce de diagnostic de cette pathologie typiquement bordelaise, qui consiste à refuser ou à bloquer toute décision d'importance. Du diagnostic au traitement, il n'y a en effet qu'un pas, que ce soit Jacques Chaban-Delmas qui y parvienne enfin, ou que ce soit son successeur. De toute les manières, la remise en question du projet de Perrault constituerait un nouveau retard, un nouveau handicap pour l'image de la ville et une terrible régression par rapport à l'avenir de la cité. Car il ne s'agit pas seulement d'un projet urbain, moins encore d'un projet architecturalement formalisé (même si quelques détails ont été dessinés), mais bien d'une dynamique qui, à partir d'une proposition cohérente, ouvre de larges perspectives et des marges de manœuvre intelligentes.

Le projet de Dominique Perrault

Avec la double exposition de la ville et d'Arc-en-Rêve (*l'œuvre de Perrault à l'Entrepôt* Lainé et le plan pour les Deux-Rives sur le quai des Chartrons), les Bordelais pourront se faire une idée plus précise de cet ambitieux projet, chaque jour plus ambitieux, à vrai dire, puisqu'il ne consiste plus seulement à réaménager La Bastide et les quais de la rive droite, orphelins de leur fleuve. Avec une évidente passion, Perrault a approfondi une réflexion qu'il présentait en faisant claquer des tendeurs de couleurs sur le plan de Bordeaux, selon la méthode classique des architectes voyous de cette fin de siècle.

Le projet Perrault s'est amplifié et s'est affiné. Il intègre désormais, sans le formaliser, le cul-de-sac de la gare Saint-Jean, d'un côté et, de l'autre, les bassins à flots. Il laisse ouvert le débat sur les liaisons entre les deux rives même s'il propose le doublement « à l'identique » du pont de Pierre. Il propose une douzaine de séquences, autant de fragments de ville, de circulations susceptibles de donner à terme un sens à une ville qui semble ne plus trop savoir, parfois, où est le nord et le sud, troublée à l'évidence par la largeur du fleuve qui la traverse. On ne franchit pas, en effet, un bras de fleuve qui peut atteindre jusqu'à six cents mètres sans quelque appréhension.

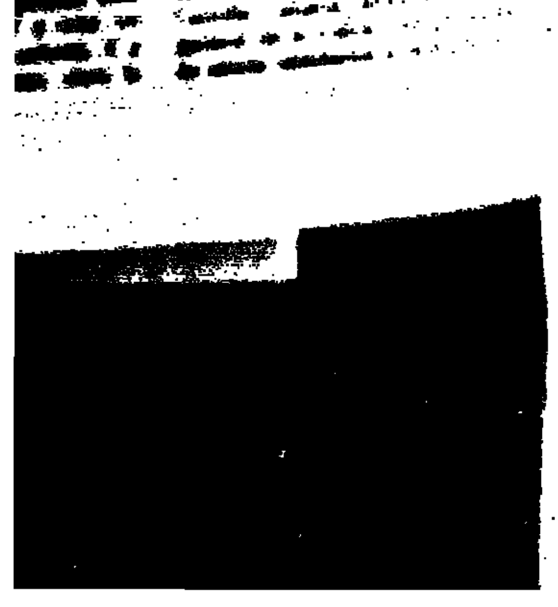
Certaines des propositions de Perrault sont beaucoup plus formalisées et sur le point d'aboutir. Sur La Bastide même, l'axe autour duquel devront s'aménager les nouveaux quartiers offre, avec générosité, une verdure rassurante pour les futurs électeurs. Les travaux de dégagement sont d'ores et déjà avancés et n'attendent plus, avec quelques autres éléments du projet Perrault, que le feu vert définitif de la municipalité. Rive droite, devant la Bourse, un hangar sera décapité pour retrouver l'accès au fleuve. Sur la place des Quinconces, des fouilles archéologiques pourraient aboutir à retrouver sous des dalles de verre, les traces du château Trompette. Ce sera l'échec ou la réussite de la prochaine exposition que de faire comprendre aux Bordelais ce qu'est ce projet, ici directif, là relevant seulement de l'imagination, mais dont l'aboutissement ne peut être qu'un efficace atelier d'urbanisme.

Se posera alors une nouvelle question: un tel atelier devra-t-il se faire l'amplificateur et le réalisateur du projet de Dominique Perrault? Sera-t-il un lieu de dialogue entre le concepteur et la municipalité? Sera-t-il, au contraire, l'occasion de crispations et de confrontations entre la multiplicité des intérêts locaux et la virginité (rassurons-nous, plus que relative) du plus jeune des grands architectes français?

Frédéric Edelmann

Alain Juppé, le financ

de Paris



professionnelles, le chômage renchérissant les prestations sociales, tous ces facteurs ont mis à mal les comptes florissants de la ville.

Du coup, dès 1992, la courbe des impôts locaux a bondi vers le haut. Et elle continue à grimper: plus 35,5 % en trois ans ! Même chose pour les emprunts (ces impôts de demain), dont le montant quadruple. Comme un malheur n'arrive jamais seul, voilà la chambre régionale des comptes qui, à trois reprises, en 1993 et 1994, épingle les comptables parisiens sur les subventions attribuées aux clubs sportifs ou à des associations bidon, sur des manipulations d'emprunt et sur des comptes de TVA peu orthodoxes. Enfin, dernière critique : malgré quelques efforts, Alain Juppé et son équipe ont échoué à rendre compréhensibles, par le commun des mortels et par bien des élus, les *budgets entrecroisés de la ville et du* département.

Le « terrain » de la Goutte-d'Or

L'adjoint aux finances ne reconnaît qu'une seule erreur : celle de n'avoir pas « lissé » la courbe des impôts, de manière à rendre leur augmentation moins douloureuse. Pour éviter le retour de tels à-coups, politiquement fâcheux à un an des élections municipales, il cherche à doter sa direction d'instruments d'observation de l'économie parisienne et, donc, de prévision des futures rentrées fiscales. Il juge, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendra plus.

A cette expérience de gestion municipale au plus haut niveau, Alain Juppé peut en ajouter une autre : celle du terrain. Depuis 1983, il a passé une partie de son temps à arpenter le dix-huitième arrondissement, à la fois comme conseiller municipal et, durant cinq ans, comme député. *« Je me suis pris de passion,* dit-il, *pour cette ville de deux cent mille habitants. »* Il suffit de grimper à Montmartre pour entendre parler de ses interventions, mais c'est surtout à la Goutte-d'Or, quartier difficile s'il en est, qu'il a montré ses qualités (*le Monde* du 4 mai dernier). Dans ce secteur, de multiples services publics sont au travail. Les uns, au titre d'un contrat de développement social, d'autres pour une zone d'éducation prioritaire, d'autres encore pour mener une opération programmée d'amélioration de l'habitat. Sans compter les actions de la Ville, de la préfecture de police et de la RATP construisant ou aménageant des équipements collectifs. A côté de cela, les associations prolifèrent. Comment briser les méfiances réciproques et organiser la synergie des efforts ? Alain Juppé a imaginé une structure originale, qu'aucun texte ne prévoyait : une commission locale interpartenaires. Tout le monde y est représenté. Il la préside *effectivement et il fait avancer* les dossiers avec une efficacité que tous reconnaissent. Son titre d'adjoint aux finances a bien facilité les choses, mais son investissement personnel a été déterminant. La Goutte-d'Or offre l'exemple d'un quartier réhabilité, avec maintien de la population et participation des associations. Cette réussite fait école dans les secteurs voisins.

En accomplissant cette tâche, en se frottant à une population où les nationalités, les ethnies et les religions sont fort mêlées, Alain Juppé a changé. Il a gommé ses aspérités, oublié ses formules cinglantes *et s'est, en somme, humanisé.* Déjà homme d'appareil et financier de haute école, il est devenu un politicien de terrain au bon sens du terme. Bref, il a appris son métier. Alors que la cinquantaine est proche, le voilà armé pour une nouvelle aventure : conquérir la capitale de l'Aquitaine.

Paris-Bordeaux, c'est un retour au pays et une revanche sur ses échecs landais d'il y a quinze ans. C'est une manière, aussi, de quitter la protection de son maître, Jacques Chirac, pour, enfin, vivre sa vie.

Marc Ambroise-Rendu

VEILLÉE D'ARMES

Suite de la page I

De son côté, bien calé dans son conseil régional, le président de l'Aquitaine refuse d'en démordre. *« Dire qu'il ne s'est trouvé que neuf chefs d'entreprise pour signer l'appel de la CCI ! »* soupire-t-il avec une fausse commisération. *« On attend le sauveur*, se moque l'ancien doyen de l'université. *C'est comme si on avait un type un peu malade et un médecin local, et qu'on préfère attendre qu'un autre type, à Paris, en finisse avec ses examens pour lui confier le patient. »*

Jacques Valade compte ses soutiens et regrette le ton *« partisan »* de *Sud-Ouest*, naguère chabanisteet qui a pris, selon lui, fait et cause pour Alain Juppé. *« Moi, je ne suis pas à la recherche d'un ancrage local pour asseoir une carrière*, poursuit-il, décidément intarissable. *Je ne suis pas préoccupé par mon avenir personnel et je n'ai pas écrit des pages inoubliables sur mon attachement au dix-huitième arrondissement de Paris. »* Elu de cet arrondissement *(voir l'article de Marc Ambroise-Rendu page IV)*, Alain Juppé en fait l'éloge dans *la Tentation de Venise* (éditions Grasset, 1993), devenu le livre de chevet du président de région.

Dans le camp du ministre des affaires étrangères, on fait le point. Hugues Martin, adjoint au maire et membre de l'éphémère triumvirat, a mis son association Vivre à Bordeaux au service d'Alain Juppé. Président du RPR de la Gironde et adversaire malheureux du président socialiste du département, Philippe Madrelle, il écarte l'idée d'un duel entre les deux hommes et d'une dissidence du président de région. *« Pour les villes de plus de trente mille habitants, les investitures sont accordées par le conseil national du Rassemblement »*, rappelle-t-il, comme pour mieux montrer que le secrétaire général du RPR a, en fait, les coudées franches. *« Vous savez, les couleuvres, avec un peu de sel, cela passe très bien*, grince-t-il. *Je suis bien placé pour le savoir. »*

Jacques Valade, ou comment s'en débarrasser, pour les proches d'Alain Juppé. *« Le Jacquot, on va tout de même pas le nommer ambassadeur à Ouagadougou ! »* soupire un irrévérencieux. *« On a longtemps dit : dossiers Valade, dossiers malades*, ajoute un autre. *Mais attention ! Nous ne sommes pas aveugles : Juppé va se servir de Bordeaux, mais seulement à condition que Bordeaux se serve de Juppé. » « Je n'ai rien contre Valade, je veux tout simplement quelqu'un qui a les mains sur les manettes »*, complète Eric Sarrat, « convoqué » en son temps par Jacques Chaban-Delmas lorsqu'il tenait des propos trop grinçants sur la ville. *« Il faut une équipe nouvelle, pas nécessairement locale »*, ajoute M. Sarrat.

Le poids de l'UDF

La candidature en franc-tireur du président de région, quel que soit son avenir, est, en fait, le signe le plus tangible de la décrépitude du « système Chaban », ce mélange « rad-soc » de rapports de forces et d'intérêts bien compris et bien partagés avec les adversaires politiques, qui fut en son temps un objet d'étude universitaire. Autour du maire de Bordeaux, ce sont, tout d'abord, les notables de l'UDF qui pointent leur nez et qui s'étonnent de la mainmise du RPR sur la ville et la région. *« Nous n'avons jamais été aussi puissants »*, assure Jean-Pierre Bébéar, frère du président d'AXA, placé en bonne position sur la liste de la majorité aux européennes. *« Dans ces conditions, pourquoi ne pas envisager une liste aux municipales ? »* ajoute ce membre du Parti républicain, qui a lancé une série de réunions de quartier, vues d'un mauvais œil par le RPR.

Plus prudent, le président de l'UDF de la Gironde, Robert Cazalet, se contente d'assurer que *« l'UDF réclamera sa part, parce qu'il s'agit d'une force qui existe ». « Vous l'écrivez comme vous voulez*, ajoute-t-il, *mais je ne suis pas sûr que les gens de la CCI soient pour Juppé le meilleur des parrainages. Ils sont ronds, ils sont bien gentils, mais ce ne sont pas des légionnaires. »* Patelin, le patron de l'UDF s'interroge : *« Valade est mal placé, mais il connaît bien le dossier. Juppé est en pleine bourre, mais s'il a un grand poste ministériel, est-ce qu'il pourra monter l'affaire à Bordeaux ? »* Face à ce dilemme, M. Cazalet n'écarte pas l'arrivée d'un candidat UDF *« connu et de souche bordelaise »*. Pourquoi pas le frère de Jean-Pierre Bébéar, dont un des notables de la confédération libérale assure qu'*« il veut la mairie, mais seulement un jour sur deux »* ?

La fin du « système Chaban » sonne, également, le glas des façons cauteleuses entre le maire et les élus socialistes de la périphérie, regroupés au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB). Ces pratiques sont symbolisées par la personne de Michel Sainte-Marie, maire de Mérignac. Les socialistes ont déjà fait leur choix : mieux vaut Valade, qui connaît les règles locales, que Juppé, jugé *a priori* trop vorace de pouvoir. *« En fait, il faudrait maintenir à Valade la tête hors de l'eau le plus longtemps possible »*, estime Gilles Savary, ancien directeur de cabinet de Philippe Madrelle.

Le rôle du maire sortant

Les socialistes ont besoin de la division de la droite pour rêver un peu. Même si Gilles Savary assure qu'il est, aujourd'hui, impossible de dire si la ville, *« oblitérée par un demi-siècle de chabanisme, est, ou non, de droite »*, elle reste une cible bien éloignée pour eux. Sans compter que les socialistes girondins s'opposent sur le nom de leur responsable local, François-Xavier Bordeaux, qui s'est fait un sigle, « FXB », avec le scandale financier du club des Girondins, mais à qui l'on reproche d'avoir toujours fui lors des dernières élections.

« On a de la chance d'avoir François-Xavier comme adversaire, ironise M. Bébéar. *Avec une grosse pointure, on aurait davantage de problèmes. »* Avant les socialistes, les proches de M. Juppé redoutent, cependant, une chose entre toutes : que Jacques Chaban-Delmas tienne son engagement de *« patronner »* la liste de son successeur. *« Surtout, qu'il ne fasse rien !* gémit, un rien horrifié, Eric Sarrat. *Il pourrait tout compliquer. »* L'héritage risque déjà d'être très lourd. Il y a l'aménagement de la rive droite de la Gironde – *« dossier ouvert en 1978 »*, se gausse Gilles Savary –, un quartier de la ville toujours tenu par les Bordelais comme le bout du monde *(lire ci-contre l'article de Frédéric Edelmann)* et, surtout, le projet de métro – *« lancé en 1986 »* , ajoute sur le même ton M. Savary –, devenu, avec le temps, un bel exemple de *« dossier pourri »*. Le contrat de concession doit d'ailleurs passer l'étape cruciale du vote de la CUB, le 8 juillet, qui pourrait être la dernière manifestation du « système Chaban ».

Bordeaux pour quoi faire ? Nul ne le sait encore. Jacques Valade promet de présenter, rapidement, un projet pour tenter d'échapper au discrédit qui s'attache à l'équipe sortante de la municipalité. Alain Juppé sait qu'il devra également arriver avec un programme consistant en poche. *« Chaban n'était pas là assez souvent, il ne travaillait pas assez les dossiers et il a complètement loupé le virage de la décentralisation. C'est ce qui a souligné son usure »*, assurent les socialistes.

Bordeaux a connu plusieurs Jacques Chaban-Delmas : le « baron » gaulliste et l'homme d'Etat, le battant et le battu, qui se sont plus ou moins occupés de la ville, au hasard des fluctuations de leurs destins nationaux. *« Avec Juppé, on risque d'avoir un Chaban bis... Encore faudra-t-il taper dans une bonne époque ! »* soupire Eric Sarrat.

de notre envoyé spécial à Bordeaux

Gilles Paris

LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

LA BASSE-NORMANDIE REGARDE AU-DELÀ DU JOUR J

Suite de la page I

L'enthousiasme commémoratif n'a pas toujours été dénué d'arrière-pensées politiques. « *Tout le monde s'est disputé le cinquantenaire* » , observe Louis Mexandeau, chef de file de l'opposition socialiste au conseil régional et ancien secrétaire d'Etat aux anciens combattants. La région a ainsi construit, pour la somme de 30 millions de francs, un cinéma circulaire à Arromanches (Calvados). Une initiative mal reçue, car Arromanches dispose déjà d'un Musée du débarquement – même si celui-ci boude les instances officielles –, et qu'à quelques kilomètres de là, le Mémorial de Caen enregistre, pour l'instant, un déficit d'exploitation.

La ville de Caen, qui a tant souffert de la bataille de Normandie, a voulu, malgré cela, être à l'honneur en finançant la moitié du spectacle, « Au nom des hommes », qui sera donné le soir du 6 juin, et dont le coût s'élève à 30 millions de francs.

Morne saison pour les hôtels

Pour que tout se passe bien, elle n'a pas hésité à bouleverser l'emploi du temps de son personnel, qui a mis la main à la pâte *(lire encadré ci-dessous)*. Elle a édité son propre programme du cinquantenaire, alors que la région a publié une plaquette qui recense l'ensemble des manifestations organisées en Basse-Normandie.

Certaines opérations, grâce, notamment, à l'intervention de l'Europe, ont amené les collectivités à s'associer. Des financements conjoints, provenant des communes, des départements, de la région, de l'Etat et de l'Union européenne, ont permis de rénover le musée bunker d'Utah Beach (Sainte-Marie-du-Mont, dans la Manche) ou celui du Fort-du-Roule, à Cherbourg (Manche), pour une somme de 6 millions de francs à chaque fois.

Le cinquantième anniversaire du débarquement étant, selon M. Garrec, « *une occasion unique, fantastique, d'assurer la notoriété de la région* », le conseil régional a décidé, en 1992, de coordonner les manifestations, pour en garantir la réussite. Il a créé l'Association débarquement et bataille de Normandie (ADBN 44), dont la direction a été confiée à Paul Quenay. Personnage souriant mais insaisissable, M. Quenay est un ingénieur d'EDF spécialiste d'information et de logistique. Il a, en 1989, installé le système informatique de l'hôtel régional. Mis à la disposition de la région par EDF, il est ensuite devenu le directeur de cabinet de René Garrec.

Sous sa direction, l'ADBN 44 a édité un guide des manifestations du cinquantenaire et mis en place un service de renseignements par Minitel. Elle a dépouillé plus de dix mille demandes de subventions, pour le compte de ses membres fondateurs (conseil régional, conseils généraux et grandes villes, notamment). Elle a trouvé six mille chambres chez l'habitant pour les vétérans qui n'auraient pas de logement le 6 juin et recruté des bénévoles chargés d'animer une soixantaine de points d'accueil pendant les cérémonies. Sur ce plan, son action ne rencontre pas de critiques.

Mais l'ADBN s'est aussi chargée de promouvoir la région à l'étranger. « *Nous avons été faire des conférences de presse en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, pour avertir les associations de vétérans que nous pouvions les accueillir* » , raconte Paul Quenay. Etait-ce bien utile, alors que, selon la Mission du cinquantenaire, 35 000 anciens combattants, au moins, ont depuis très longtemps manifesté leur intention de venir en Normandie le 6 juin ? Louis Mexandeau s'interroge, pour sa part, sur l'« *efficacité de ces déplacements forts coûteux, qui font surtout plaisir à leurs participants* ». Il pense qu'il aurait mieux valu « *préparer les choses en profondeur* ».

« Créer une véritable industrie »

« *Il viendra 250 000 vétérans américains tout au long de l'année*, affirme Paul Quenay. *Ainsi, les hôtels et les commerces devraient faire des affaires au-delà du 6 juin 1994. En outre, la plupart des tour-opérateurs ont déjà inclus un circuit normand dans leurs catalogues de 1995.* » Dans l'immédiat, pourtant, les hôtels sont loin d'afficher complet. Les réservations de l'été sont même en baisse par rapport à celles de l'an dernier. « *Les touristes croient que tout est plein, alors ils ne viennent pas. Mais ils se présenteront après* », objecte M. Quenay, qui reste confiant.

Pendant que la région était accaparée par la célébration du cinquantenaire, les départements pensaient à l'avenir. « *Le comité départemental du tourisme du Calvados, où se trouvent de nombreuses plages du débarquement, s'est aperçu que la génération des vétérans allait s'éteindre* », indique un technicien.

Cette source de revenus menaçant de se tarir, il a jugé nécessaire de donner une nouvelle impulsion au tourisme d'ici l'an 2 000. « *Il faut en finir avec le pèlerinage, pour créer une véritable industrie, fondée sur l'exploitation de l'histoire* », indique Philippe Gay, directeur de ce comité. Le public visé ne serait plus les anciens combattants, désireux de retourner seulement sur les lieux où ils se sont battus, mais les enfants et les adultes curieux de comprendre le passé. Le comité du Calvados s'est tourné vers ses homologues de la Manche et de l'Orne. Malgré les jalousies locales, les élus des trois départements ont accepté de s'unir, de façon informelle, pour lancer un appel d'offres.

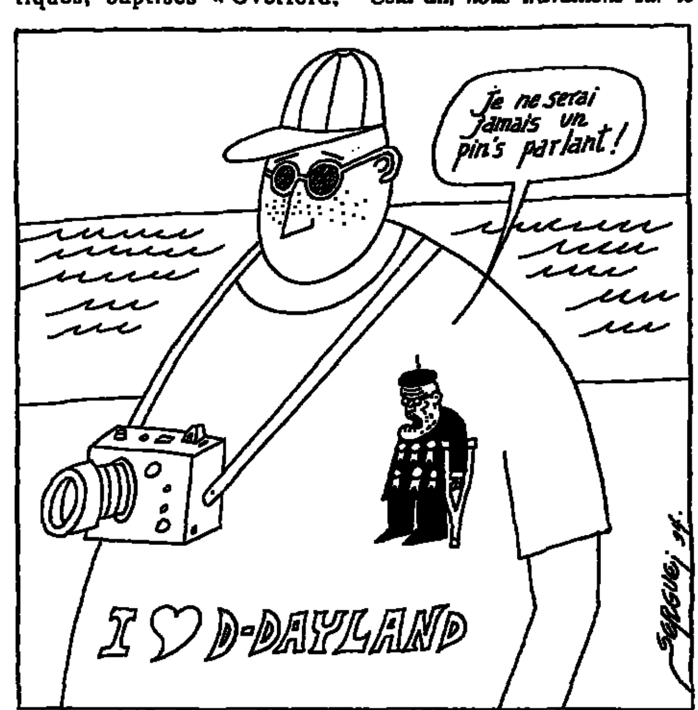
La Société d'étude du tourisme et des loisirs (SETEL) a été retenue. « *J'ai proposé de créer un Espace historique de la bataille de Normandie, qui regrouperait les trois départements* », explique Patrick Verlynde, PDG de ce cabinet de conseil en développement touristique. Cet espace sera composé de huit circuits thématiques, baptisés « Overlord, l'assaut », « D-Day, le choc », ou encore « Cobra, la percée », qui retraceront le cheminement des troupes alliées. Leur tracé présente, pour les professionnels du tourisme, l'immense avantage d'attirer les voyageurs dans les terres, alors que traditionnellement ils se cantonnent sur le littoral.

Pour séduire le client, Patrick Verlynde a jugé nécessaire de dépoussiérer les petites collections dépourvues de scénographie qui ont essaimé au lendemain de la guerre. Un inventaire des fonds sera entrepris. A terme, chaque musée pourrait avoir une spécialisation liée au circuit sur lequel il se trouve. Pour que les établissement soient mis en valeur, leurs propriétaires seront invités à signer des chartes de qualité.

M. Verlynde préconisait aussi l'édition d'un guide, la coproduction de CD-ROM et de cassettes, ainsi que la confection d'une mallette pédagogique destinée aux enseignants, l'ensemble devant coûter 75 millions de francs. « *Il s'agit d'une somme importante. J'ai eu la chance qu'Ambroise Dupont (UDF), vice-président du Calvados, sénateur, s'enthousiasme pour le projet* », raconte M. Verlynde.

Le Calvados a pris en charge 66 % du montant, la Manche 33 %, et l'Orne 7 %. En l'absence d'une structure juridique commune, chaque département a dû faire voter les crédits par son assemblée délibérante, ce qui a ralenti les démarches. Les élections cantonales n'ont rien arrangé.

Du coup, l'espace ne sera pas prêt pour le cinquantenaire. Seuls, quatre circuits sont balisés. « *C'est dommage, car nous aurions pu profiter de l'énorme affluence pour faire connaître le projet. Cela dit, nous travaillons sur le long terme* », rappelle Jacques Leprieur, directeur du comité du tourisme de la Manche.



Pour commercialiser l'espace auprès des tour-opérateurs et encaisser les royalties liées aux co-productions, Ambroise Dupont a créé, le 27 mai, l'Association Normandie terre-liberté. Cette structure, qu'il préside, associe les trois départements et la région. On peut s'étonner que cette collectivité territoriale, chargée, par les lois de décentralisation, de l'aménagement du territoire et de la planification, n'ait pas été le moteur d'une telle opération. « *Il y a eu inversion des rôles entre la région et les départements !* » , constate M. Mexandeau. « *L'important, c'est que, maintenant, tout le monde travaille dans la même direction* », estiment toutefois les protagonistes. Il y va, en effet, d'un des axes importants du développement bas-normand.

de notre envoyée spéciale à Caen
Rafaële Rivais

Les sportifs de Caen mobilisés

Une centaine de jeunes gens descendent les marches d'une pyramide en passant par-dessus des rubans de tissu blanc censés représenter la mer. Lorsqu'ils atteignent le sol, une voix, diffusée par un haut-parleur, se fait entendre : « *Bien ! on recommence avec la bande-son !* » Pendant ce temps, d'autres figurants, emmitouflés dans leurs anoraks, battent la semelle sur la pelouse de l'esplanade du Mémorial de Caen. « *C'est long, on gèle, mais au moins, il ne pleut pas !* » , remarque un garçon d'une vingtaine d'années, animateur dans une salle de boxe. Comme beaucoup de ses camarades, il est venu ici à la demande de son club.

Sans les sportifs, que serait devenu le spectacle « Au nom des hommes », qui doit être présenté le 6 juin au soir, devant plusieurs chefs d'Etat, et quelque soixante mille spectateurs ? La société Travaux publics chargée d'organiser cette manifestation a, début mars, lancé un appel au bénévolat. Seules quatre cent cinquante personnes se sont présentées, alors qu'il en fallait deux mille. Le mois de mai étant, traditionnellement, celui des révisions d'examens, des compétitions, et des communions solennelles, la jeunesse caennaise pouvait difficilement consacrer une semaine à des répétitions. Seuls les titulaires d'un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), susceptibles de jouer un rôle d'encadrement, et alors de toucher 5 000 francs, se sont empressés de répondre.

La société Travaux publics s'est alors tournée vers la municipalité, pour qu'elle lui trouve des figurants. Le directeur du service des sports, Marc Bourhis, a aménagé l'emploi du temps de ses quarante éducateurs territoriaux (maîtres-nageurs, moniteurs de basket-ball, d'athlétisme, de judo, de gymnastique, de hockey, de tennis...) pour qu'ils puissent participer au spectacle.

Une pyramide de 16 mètres

Il a convoqué les présidents et les entraîneurs des clubs – qui, pour la plupart, reçoivent des subventions de la ville – afin qu'ils mobilisent leurs licenciés. « *Comme le spectacle est étiqueté « culturel », il ne les inspire pas beaucoup. Nous leur avons expliqué qu'il fallait des sportifs pour se déplacer sur une pyramide de 16 mètres de haut, dont la pente peut être risquée. Alors ils ont accepté de relever le défi* » , explique-t-il.

En quelques jours, mille deux cents personnes ont été recrutées. « *Nous sommes contents, mais le nombre des volontaires aurait pu être plus important, dans une ville qui compte 41 000 licenciés* », remarque Jean-Pascal Lévy-Trumet, PDG de Travaux publics. Les Caennais préfèrent être spectateurs qu'acteurs de la commémoration de leur libération.

R. Rs

Des centaines de manifestations

Il n'est pas un bourg, pas un village, pas un hameau, qui ne veuille commémorer le débarquement. A côté des grandes cérémonies officielles, les collectivités locales ont prévu des centaines de manifestations pour fêter le cinquantième anniversaire de leur libération (1).

Elles commémoreront dans la solennité : dépôt de gerbes, inauguration de stèles, pose de plaques un peu partout. Elles commémoreront dans l'allégresse : défilés militaires, fanfares, meetings aériens, lâchers de pigeons voyageurs ou de ballons, sans oublier les indispensables vins d'honneur. Elles commémoreront bon enfant : retraites aux flambeaux, spectacles son et lumière, feux d'artifice, buffets dansants, soirées swing ou rétro, bals populaires. Elles commémoreront dans l'effort : compétitions d'aviron, courses cyclistes, multiples marathons rebaptisés « *marches du souvenir* », parachutages de vétérans. Elles commémoreront en musique : requiems et messes, mais aussi chansons anciennes et morceaux de jazz. Certaines le feront de façon originale : Pont-Lévêque donnera une pièce de théâtre intitulée *Une réunion du conseil municipal en août 44*, et Caen proposera un *D-Day on Ice*.

De juin à septembre, toutes les communes exposeront photographies, cartes postales, timbres, affiches, maquettes, radios ou véhicules d'époque. L'histoire des années noires sera évoquée par le biais d'expositions locales telles que « Valognes avant, pendant et après l'Occupation », « 40-44, vivre à Ouistreham » ou « La bataille de Normandie dans l'Orne »... Certains musées présenteront « La vie rurale de 1939 à 1945 », « La mode dans les années 40 », ou « Les affiches placées par l'occupant et l'Etat français sur les murs ». L'art contemporain s'exposera « du mur de l'Atlantique au mur de Berlin » et, à Bayeux sera présenté « Charles de Gaulle, un homme, un destin », naturellement.

R. Rs

(1) La brochure donnant le programme de toutes les manifestations organisées est disponible auprès de ADBN 44, Abbaye-aux-Dames, place Reine-Mathilde, BP 311, 14015 Caen Cedex

MORALE MUNICIPALE

LE MAIRE, LES VERTS ET LES PRÉSERVATIFS

A Cholet, M. Ligot (UDF) refuse la publicité pour le condom, même au nom de la lutte antisida

LES habitants de Cholet, une commune de cinquante et un mille âmes, peuvent dormir tranquilles : le maire, Maurice Ligot, député (UDF) du Maine-et-Loire et ancien ministre, veille sur leur salut ! Ce salut passe par une opposition catégorique à toute exposition faisant de la publicité à l'utilisation du préservatif dans la lutte contre le sida. Cette attitude ne plaît pas du tout aux quatre conseillers municipaux verts, qui, depuis leur élection en 1989, jouent les empêcheurs d'interdire en rond.

Premier épisode de « l'affaire » en mars dernier. Le maire et sa majorité refusent une exposition, financée par l'Agence nationale de lutte contre le sida et le ministère de la culture et proposée aux municipalités avant l'opération « Tous contre le sida » du 7 avril. Intrigués par ce refus, les élus verts en demandent la raison. La réponse – l'exposition est « *contraire à l'éthique généralement admise* », « *contraire à une démarche éducative et pédagogique* » – pique encore plus leur curiosité.

Renseignements pris, ils découvrent que cette exposition informe sur le sida et promeut la meilleure façon de s'en protéger dans les relations sexuelles, le préservatif, à travers une série de trente-six affiches signées par des dessinateurs connus. Il est vrai que Topor n'a pas hésité à mettre un préservatif sur la tête d'un de ses personnages, et qu'un autre artiste a donné à l'organe masculin la forme d'un pistolet. Voilà bien de quoi déclencher le rejet des élus, qui se disent « *fatigués de la dictature du sexe* » et persuadés que « *la fidélité est le seul moyen de lutter contre le sida* ».

Du côté des Verts, on pense, en revanche, que le rôle des responsables d'une commune comptant de nombreux jeunes et une antenne universitaire consiste, d'abord, à informer sur les méthodes de prévention, et non pas « *à imposer son éthique religieuse* » , explique Hervé Descotis, un des élus verts. « *Nous avons donc décidé d'organiser nous-mêmes l'exposition* » , ajoute-t-il. Aussitôt dit, aussitôt fait, et l'événement, durant quatre jours, a eu son petit succès.

Deuxième épisode : début mai. Pas provocateurs pour deux sous – pensez !... –, les élus verts demandent à un ami dessinateur de relancer la campagne antisida dans la page qui leur revient dans le bulletin municipal. Celui-ci détourne le logo du carnaval de la ville : le Pierrot qui sort de sa boîte devient un phallus vêtu d'un préservatif ; les serpentins, un chapelet ; les ballons, une croix... La réaction ne se fait pas attendre. Le comité des fêtes, propriétaire du logo, menace de poursuites ces facéties anticléricales. Forts de leur droit, les Verts tiennent bon. Furieuse, Madeleine Ravelleau, adjointe (UDF) chargée de l'enseignement, a ce mot : « *Si, à la place du chapelet et de la croix, il y avait eu un Coran et un croissant, et si l'on était en Iran, ç'aurait été dix ans de prison !* »

En marge de cette polémique oiseuse, AIDES-Maine-Anjou, association de lutte contre le sida, a pensé qu'il fallait peut-être faire quelque chose pour les Choletais. Elle a décidé d'ouvrir une antenne dans la ville en octobre prochain.

Christiane Chombeau



NORD-PAS-DE-CALAIS

PIERRE MAUROY CONSTRUIT SA « TURBINE TERTIAIRE »

Le nouveau palais des congrès est le second équipement – après la gare TGV Lille-Europe – à ouvrir au sein d'Euralille

« LILLE *ne peut se contenter de regarder passer les trains. Il lui faut une véritable turbine tertiaire* » : c'est le *credo* de Pierre Mauroy, le maire socialiste de Lille, depuis qu'il s'est lancé dans la grande aventure Euralille, un chantier de plus de 5 milliards de francs, qui vise à permettre à la capitale des Flandres de renouer avec sa tradition de commerce et d'échange. Lille-Grand-Palais veut être l'un des éléments les plus dynamiques de cette turbine. *« On a décidé que Lille-Grand-Palais serait, d'abord, un outil au service de l'agglomération. C'est une usine »*, commente Jean-Paul Baietto, directeur général d'Euralille.

D'une usine, il n'a guère les formes, même s'il peut s'en rapprocher par les dimensions ou, encore, par certains matériaux employés en façade. Conçue sous la direction de l'architecte néerlandais Rem Koolhaas, le concepteur d'ensemble du projet Euralille, qui a travaillé sur ce bâtiment en partenariat avec l'architecte lillois François Delhay, cette construction a de quoi surprendre. Par sa silhouette en forme d'ellipse, Lille-Grand-Palais ressemble à une sorte de gros navire, amarré au boulevard périphérique Est de la ville. Cette situation provisoire durera jusqu'en 1998, date à laquelle le périphérique sera dévié pour passer de l'autre côté. Lille-Grand-Palais sera, alors, en prise directe avec la ville. Le bâtiment séduit par ses formes, en rupture avec les tours voisines d'Euralille, mais son habillage de façade surprend : une tôle en plastique ondulé sur une partie, métallisée sur une autre, pourrait évoquer à l'idée d'un simple bardage, *« mais le chantier et à peine achevé »*, plaide M. Delhay. *« Quand le bâtiment va se mettre à vivre, il en ira autrement »*, assure-t-il.

De son côté, M. Baietto convient *« que le choix des matériaux a été guidé par des contraintes économiques, de performance et de sécurité »* (on a absolument voulu tenir dans l'enveloppe financière de départ), mais le directeur d'Euralille se montre serein et confiant dans cet outil, cette « usine » qui se veut plus fonctionnelle que luxueuse.

C'est une « usine », en effet, que ce Lille-Grand-Palais avec sa salle de spectacle de type Zénith qui ne sera livrée qu'en décembre (quatre mille cinq cents places assises, six mille cinq cents en version mixte), le palais des congrès proprement dit, doté de trois amphithéâtres (de mille cinq cents, cinq cents et trois cent vingt places) et d'une surface d'exposition de 18 000 mètres carrés.

Le départ du Tour de France

« Le pari, explique M. Delhay, *était de réaliser trois structures, qui puissent fonctionner en association aussi bien qu'en dissociation. »* Il a été tenu si l'on en juge par les différents espaces, tant dans leur volume propre que dans leur rapport entre eux. Le pari reste, néanmoins, à transformer dans le fonctionnement quotidien : capacité à accueillir des manifestations importantes comme des petites réunions, sans que les unes écrasent les autres, sans qu'aucune interfère avec une autre ; capacité à l'inverse à inventer des manifestations mettant ces divers lieux en synergie. Les architectes auraient poussé l'union au maximum en laissant ouvert l'espace entre la salle de spectacle et le palais des congrès, mais la prudence des gestionnaires du quotidien, sans les convaincre, les en a dissuadés.

Lille-Grand-Palais se veut au rendez-vous du marché des vingt prochaines années. La gestion en sera assurée par une société d'économie mixte contrôlée, pour un tiers des parts, par la ville de Lille. La direction est confiée à Patrick Marnot, qui dirigeait l'ancien palais des congrès et de la musique, racheté par la région et rendu désormais à sa seule vocation de palais de la musique, où l'Orchestre national de Lille se trouvera enfin chez lui. Le nouveau palais, pour lequel est prévu un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 65 millions de francs, aura à rembourser l'emprunt qui a servi à financer une part des 277 millions de francs du coût des travaux, 70 millions ayant été pris en charge par la ville de Lille, 30 millions par le département du Nord, 22,5 millions par le Fonds européen de développement des régions et 17 millions par l'Etat.

Pour que la « turbine tertiaire » réussisse, il faudra que la ville se mette aussi au diapason. On estime que le chiffre d'affaires du palais des congrès représente un quart ou un cinquième des sommes réellement dépensées dans la ville (hôtellerie, restauration, commerces, cadeaux, etc.). Du côté de l'hôtellerie, de sérieux progrès ont été faits depuis dix ans, mais l'un des derniers projets « quatre étoiles » est toujours gelé au sein d'Euralille, faute d'investisseurs. Quant à la restauration, elle a, elle aussi, subi la crise : deux des quatre ou cinq grandes tables lilloises ont dû mettre la clé sous la porte ces dernières années. Les congressistes seront les bienvenus.

Le coup d'envoi du premier congrès sera donné le 6 juin et ouvrira une période d'essai d'un mois. Celle-ci s'achèvera en apothéose, début juillet, par les trois jours de départ du Tour de France. Pendant l'été les travaux joueront les prolongations pour les ultimes mises au point. Dès septembre, le navire sera prêt à naviguer.

de notre correspondant à Lille
Jean-René Lore

PICARDIE

UNE GARE DANS LES BETTERAVES

A Ablaincourt-Pressoir, la SNCF a planté une station TGV loin des voies existantes...

ELLE s'appelle officiellement la gare de Haute-Picardie. Elle est aussi surnommée familièrement la « gare dans les betteraves ». Située en pleine campagne, à une quarantaine de kilomètres d'Amiens et autant de Saint-Quentin, le long de l'autoroute du Nord (A1), la gare d'Ablaincourt-Pressoir, dans la Somme, n'est pas encore terminée. En attendant son inauguration, le 6 octobre, les voyageurs sont reçus dans des baraques de chantier.

Cet équipement est destiné à relier les interconnexions des TGV-Nord en direction de l'Est et de l'Ouest. Depuis le 29 mai, cinq trains à grande vitesse s'y arrêtent chaque jour à destination ou en provenance du Sud-Est. Une fois par semaine, deux trains rapides stoppent à Ablaincourt-Pressoir, en allant à Bordeaux ou en en revenant.

Perdue dans la plaine

Les Picards ont donc leur TGV, mais seuls les habitants de Péronne, la ville la plus proche, s'en réjouissent. Les Amiénois, qui ont mené une longue bataille contre la SNCF afin que le TGV-Nord passe par leur cité, n'apprécient guère cette gare perdue dans la plaine.

Non seulement elle est éloignée de chez eux – ce qu'ils n'ont pas encore digéré, mais pour s'y rendre, ils doivent obligatoirement utiliser la route (soit dans des autocars SNCF, soit dans leur voiture). Ils se demandent encore pourquoi ce choix d'Ablaincourt-Pressoir, alors qu'à 5 kilomètres de là, à Chaulnes, existe une gare située sur la voie ferrée reliant Amiens à Saint-Quentin. Il aurait été possible d'installer là une navette ferroviaire.

Selon Joseph Gouranton, qui anime l'Association TGV Amiens-Picardie-Normandie, la configuration de Chaulnes a été refusée parce qu'elle aurait coûté 235 millions de francs, soit 65 millions de plus qu'Ablaincourt-Pressoir. Et de faire remarquer que les investissements pour la gare de Marne-la-Vallée s'élèvent à 830 millions de francs, dont 230 millions seulement sont pris en charge par EuroDisney, c'est-à-dire près de cinq fois plus que celle de Haute-Picardie. Pourtant, le trafic prévu (six cent mille voyageurs sont attendus en 1996 à Marne-la-Vallée) n'est que 1,4 fois plus élevé. Les habitants de la Somme remâchent leur rancœur. Ils n'osent même plus se rappeler la promesse qui leur avait été faite pour les consoler : l'aménagement d'une ligne de TGV, directe pour Londres, *via* Calais et le tunnel sous la Manche. Celle-ci permettrait de gagner vingt minutes sur le tracé actuel qui fait un détour par Lille. Mais plus personne n'évoque un éventuel rapprochement de la capitale de Picardie et de celle de Grande-Bretagne. D'autant que les gouvernements français successifs avaient suspendu ce projet à la volonté des Britanniques d'installer le TGV sur leur sol. C'est peu dire que ces derniers ne se montrent guère pressés.

En guise de compensation, les Amiénois ont obtenu deux autoroutes : l'A 16 (L'Isle-Adam, Beauvais, Amiens, Abbeville, Boulogne-sur-Mer, Calais) et l'A 29 (Le Havre, Saint-Quentin par Amiens). Qu'ils s'estiment heureux.

de notre correspondant à Amiens
Michel Curie

CENTRE

THÉATRE CONTRE DÉSERT

Entre Blois et Tours, Nicolas Peskine et sa troupe portent le spectacle en zone rurale

UN commandant de carnaval, bardé d'une bimbeloterie de médailles, dévale en roue libre le parterre en pente d'un théâtre à l'italienne : *« Ce n'est pas un théâtre, c'est un cirque ! »* Nicolas Peskine pivote sa chaise roulante et hèle le public : *« Je ne marche pas... Evidemment, rien ne marche au théâtre ! »* La chanteuse arpente la scène, l'orchestre s'accorde, les coulisses s'animent.

L'Opéra de travers, vue en coupe d'un théâtre lyrique au soir de la faillite, se joue ce samedi soir 28 mai à Onzain, trois mille deux cents habitants, au bord de la Loire, entre Tours et Blois. Pour quinze jours, les vingt-cinq comédiens, machinistes et musiciens de la Compagnie du Hasard ont déployé leur théâtre de bois entre quatre semi-remorques articulés et planté leur village de caravanes sur le parc des loisirs, qui accueille d'ordinaire la foire aux vins et la fête des écoles.

Dans la salle lambrissée aux fauteuils de velours rouge, deux cents spectateurs applaudissent à tout rompre aux acrobaties de l'amoureuse, aux vocalises du bellâtre, aux jérémiades du directeur, à la complainte du balayeur sénégalais et au flamenco final de l'ex-danseuse du ballet de Sofia. En quatre représentations, avec le maire et le conseiller général, les professeurs du collège et les instituteurs, les enfants qui ont amené leurs parents, les membres du club du troisième âge et les musiciens de la fanfare, plus de mille habitants du canton seront venus au théâtre.

Fromage de chèvre et RMIstes

Le week-end précédent, en plein air, devant l'église, ils acclamaient sans complexe un Mozart à l'africaine : des *Noces de Figaro* avec échasses, feux de bengale, kora et balafon, spectacle créé en 1989 par la Compagnie du Hasard à Ouagadougou. Entre-temps, tout ce qu'Onzain et les deux villages voisins associés à l'opération, Monteaux et Chouzy-sur-Cisse, comptent de collégiens et d'écoliers aura eu la visite des musiciens et des comédiens, aura travaillé des scènes, assisté à des répétitions commentées ou à des concerts, visité le théâtre et débattu avec la troupe.

Installée à Blois, où elle dispose d'un théâtre depuis 1977, la Compagnie du Hasard est subventionnée par le ministère de la culture, la région Centre, le département de Loir-et-Cher et sa ville de résidence. Sous la direction de Nicolas Peskine, auteur et metteur en scène, elle s'est inscrite dès l'origine dans le mouvement d'un théâtre nomade, sillonnant l'Europe centrale entre une tournée en Amérique latine, en Afrique noire ou en Nouvelle-Calédonie.

A Onzain, avec un financement régional et départemental, la collaboration des trois communes, le soutien de la direction régionale de l'action culturelle et de l'éducation nationale, le coup de main de la caisse locale de Crédit agricole ou de l'office de tourisme, l'aventure prend un autre tour.

Les soirs de spectacle, à l'entracte, des producteurs locaux vendent du touraine-Mesland en verre et des fromages de chèvre sous des tentes de calicot. *« Il n'est plus nécessaire d'aller à Moscou ou Lima. L'exclusion, la souffrance sont de retour de façon massive »*, explique Nicolas Peskine dans son Théâtre des provinces à Blois.

C'est là, il y a quelques jours, qu'il avait invité pour la première du *Meilleur guerrier* (une Jeanne d'Arc joueuse en Zazie dans son cachot), les sans-domicile-fixe de la ville, les exclus des foyers, les RMistes et les stagiaires en alphabétisation.

Cent cinquante spectateurs, qui s'esclaffaient aux mauvais moments, allaient et venaient dans le théâtre, manifestaient particulièrement leurs incompréhensions ou leurs surprises, ont fait un triomphe aux comédiens.

L'aventure théâtrale au coin de la rue et du chemin vicinal, Nicolas Peskine veut y croire aujourd'hui. Si le conseil régional et les départements voulaient bien le suivre en grand, il rêve à haute voix de son théâtre mobile, sillonnant le Val de Loire, le Berry et la Beauce, à l'exemple des trois « cinémobiles » de la région Centre, qui installent leurs écrans sur les places de villages. Il pratique une sorte d'aménagement théâtral du territoire, en marge des institutions culturelles, ces grosses machines à spectacles qui fournissent en culture les centres urbains et dont les responsables lui reprochent, souvent, de jouer les francs-tireurs.

de notre correspondant à Blois
Jacques Bugier

BRETAGNE

PRIORITÉ A LA ZONE OUEST

Le conseil régional veut rassurer les élus inquiets du retard économique de leur secteur

PETIT à petit, le fonds régional d'aménagement du territoire (FRAT), créé au début de l'année par le conseil régional de Bretagne, se met en place. On connaissait ses objectifs, qui, selon le vœu d'Yvon Bourges, président (RPR) du conseil régional, consistent à affirmer la priorité à l'ouest et au centre de la Bretagne, à conforter le réseau des villes, petites et moyennes, et à redynamiser le monde rural. On connaissait aussi son budget, fixé à 115 millions de francs.

Lors de sa session de mai, le conseil régional est passé à l'étape suivante, en précisant la délimitation géographique de ses interventions.

Programmes cadres

Ainsi, 70 % de l'enveloppe budgétaire seront affectés à sept zones d'emploi (Brest, Quimper, Morlaix, Carhaix, Lannion, Guingamp et Lorient), auxquelles s'ajoutent six cantons limitrophes. Dans ce secteur d'intervention prioritaire, l'augmentation de la population, entre 1982 et 1990, n'a été que de 1,28 %, au lieu de 4,95 % dans le reste de la Bretagne. La population active n'a augmenté que de 1,78 %, au lieu de 5,26 % en Haute-Bretagne, et les emplois industriels ont diminué de 6,1 %, alors qu'ils augmentaient de 10,3 %, pendant la même période, dans le reste de la région.

Dans un premier temps, ce sont les services techniques de l'assemblée régionale et un groupe de travail composé d'élus régionaux qui établiront, pour chaque zone prioritaire, un programme-cadre d'intervention, lequel servira, ensuite, de support à la négociation avec les acteurs locaux.

Premier bilan fin 1995

Les PRAT (programmes régionaux d'aménagement du territoire) concerneront, principalement, les investissements économiques, de recherche, de formation et de transfert de technologie, le maintien des services publics ou marchands, les équipements collectifs dans un cadre intercommunal et, sous certaines conditions, les infrastructures de communication et de télécommunication. *« Dans ces zones d'intervention prioritaires*, explique M. Bourges, *la région pourra financer des actions non prévues dans les politiques régionales ordinaires, mais qui présentent un intérêt manifeste pour le maintien de l'activité économique, ou, encore, augmenter le taux des aides quand il y a application des politiques habituelles si le projet et le contexte économique de la zone le justifient. »*

Les premiers PRAT devraient être adoptés à l'automne, après définition par la commission permanente des critères d'éligibilité et des taux d'intervention en complément des autres aides de l'Europe, de l'Etat, de la région et des départements. Un premier bilan de l'intérêt de cette contribution régionale à l'aménagement du territoire sera dressé à la fin de 1995.

C'est alors seulement qu'il sera possible d'évaluer l'impact de la « priorité à l'Ouest », annoncée haut et fort pour calmer les angoisses des élus de la pointe de Bretagne, qui ne cessent de souligner le décalage économique croissant entre l'ouest et l'est de la région.

de notre correspondant à Rennes
Christian Tual

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10



JEAN-MARIE GIRAULT MAIRE ÉTERNEL

A soixante-huit ans, le sénateur (UDF-PR) du Calvados va briguer une nouvelle fois l'hôtel de ville de Caen, qu'il occupe depuis vingt-quatre ans

P'T'ÊT'BIEN que la droite a raison, p't'êt' bien que la gauche n'a pas tort. Cela dépend des dossiers. Il ne faut pas attendre de ce Normand, né à Pont-l'Evêque, qu'il tranche ni qu'il s'enflamme. Modeste, mesuré au point d'en apparaître parfois confus, il rêve de *« péréquation politique »* et pense que *« la meilleure façon de gérer les différences d'opinions est de les laisser toutes s'exprimer »*. Cette libéralité doit sans doute moins à la tolérance qu'au refus des conflits. Pourtant, redouter les affrontements bruyants n'empêche pas ce sénateur de prendre souvent des positions courageuses. Au palais du Luxembourg, depuis 1971, il n'hésite pas à avancer contre son courant des Républicains indépendants.

A Caen, Jean-Marie Girault (UDF-PR) entretient avec l'opposition socialiste des relations civilisées. Pensez ! Des rivaux de vingt-cinq ans au moins ! Louis Mexandeau, le député du coin, François Geindre, le maire voisin d'Hérouville-Saint-Clair : ces gens-là ne peuvent plus tout à fait être des adversaires. On se connaît, on se respecte, on sait comment livrer bataille. Ce n'est pas comme avec les quelques jeunes loups qui pourraient surgir sur la droite. Ceux-là, mieux vaut réfrigérer d'emblée leurs ardeurs. Qu'ils se le tiennent pour dit : à soixante-huit ans, l'heure de la relève n'a pas encore sonné pour le populaire maire de Caen. Il a annoncé son intention de se faire élire lors des municipales de 1995, pour la cinquième fois (« Heures locales » dans *le Monde* daté 15-16 mai).

L'apprentissage de la JEC

Que l'âge constitue un handicap, il veut bien l'entendre – et encore : *« Chaban-Delmas, Mauroy, Quillot, Royer, je suis loin d'être le doyen ! »* –, mais, au bout de vingt-quatre ans, il ne voit pas bien ce que signifie l'usure du pouvoir. Est-ce pour cette raison que certains le disent autoritaire, sous des abords très courtois, et lui reprochent même de ne pas avoir la fibre démocratique particulièrement développée ? En fait, l'agitation naissante au sein de sa majorité n'est qu'un prétexte. Alors qu'il abandonnerait, dit-il, les ors du palais du Luxembourg sans regret, l'homme n'envisage de quitter son bureau que comme Molière ses tréteaux. A moins que le public caennais ne le boude.

Ce serait une surprise, même si les impôts se sont alourdis. Depuis le milieu des années 80, en effet, les réalisations se sont multipliées : salle Zénith, grand stade, rénovation du Musée des beaux-arts dans le château de Guillaume le Conquérant. Et puis, en son centre, la ville sent le goudron frais. Il faut bien se faire belle pour accueillir ceux qui, en juin 1944, ne la virent qu'en haillons. Ce n'est pas là de la précipitation de dernière minute, mais l'aboutissement d'une lente maturation. Capitale d'un pays où les paysans prospères écoutaient l'herbe pousser, Caen a mis longtemps a sortir de sa *« ruralité multiséculaire »*. Un gué que Jean-Marie Girault s'enorgueillit de lui avoir fait franchir. Du coup, ce dernier a mis longtemps, lui-même, avant d'endosser le rôle de patron d'une grande ville.

A dix-huit ans, pendant la bataille de Normandie, il sait déjà qu'il sera amené à prendre des responsabilités publiques dans ce pays à reconstruire. C'est d'ailleurs dans cette direction que le pousse son action dans les mouvements catholiques. *« A dix-huit ans, nous étions incités à nous engager, comme les jeunes communistes »*, dit-il. Il se reconnaît toujours avec émotion dans la famille des responsables politiques formés par la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), même ceux qui ont viré socialistes.

Devenu avocat, bientôt père de cinq enfants, son entrée dans la vie institutionnelle se fera par la petite porte d'un organisme d'allocations familiales. La foi – il a longtemps *« vécu avec les encycliques des papes »* – semble chez lui un ressort plus puissant que l'ambition. Entre la réputation un tantinet sulfureuse d'un grand-père enseignant à l'université républicaine et le traumatisme d'un père expulsé sans ménagement de son collège catholique un matin de 1904, il a choisi. Cet héritage le pousse, d'ailleurs, à commettre des erreurs : en 1978, pour tenter de ravir à Louis Mexandeau son mandat de député, Jean-Marie Girault fait campagne sur la défense de l'école privée. Sans succès. En 1993, il dénonce publiquement le projet de réforme de la loi Falloux comme un texte bâclé, ayant peu de chance de passer le cap du Conseil constitutionnel. Bien vu, cette fois.

Le Conseil constitutionnel

Cette clairvoyance lui laisse à penser qu'il pourrait rejoindre avec bonheur cette *« remarquable institution, bien que trop prolixe depuis que Robert Badinter la préside »*. Il y a quatre ans, il en avait défendu la saisine directe par les justiciables. Il avait bien été le seul sénateur de l'opposition d'alors à voter en faveur de cette réforme. De même avait-il soutenu, en 1988, la politique du gouvernement de Michel Rocard en Nouvelle-Calédonie.

Ainsi va Jean-Marie Girault, joignant sa voix à celle des socialistes lorsqu'une affaire comme la tuerie d'Ouvéa le *« meurtrit moralement »*, mais applaudissant leur défaite à Dreux. Le maire ne refuse jamais une salle à Jean-Marie Le Pen de passage dans sa ville, alors que l'opposition locale se plaint de ne pouvoir obtenir une maison des associations pour se réunir. *« Un homme un peu compliqué »*, dit de lui François Geindre, avec un sourire attendri. Au goût de certains élus ruraux, ces deux maires-là s'entendraient trop bien pour faire progresser le district de l'agglomération caennaise.

Sans doute est-il, aussi, un politique un peu trop inclassable pour siéger dans un gouvernement. Valéry Giscard d'Estaing avait failli le nommer secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Jean-Marie Girault ne se plaint pas. Ce poste-là lui aurait pourtant sûrement plu, car le souci de la jeunesse prend chez lui des accents de sincérité. Le Mémorial de la paix, qui se dresse sur les hauteurs de Caen, restera comme son œuvre. Et c'est bien pour les moins de vingt ans qu'il l'a bâti.

M. V.

Ville de mémoire

Caen, détruite aux trois quarts pendant la bataille de Normandie, n'affiche pas son traumatisme de ville-martyr. A l'ombre du château de Guillaume le Conquérant, de ses deux abbayes, de ses vieilles églises, les quelques maisons à colombages qu'elle a conservées suffisent à arrondir les angles des longues rues reconstruites après la guerre. Un port de plaisance en son centre, une université sous les arbres : les 115 624 habitants de la capitale bas-normande – plutôt plus jeunes que la moyenne nationale – peuvent vanter la tranquillité de leur cité. L'agglomération abrite près de 200 000 habitants.

Fléché des kilomètres à la ronde, il est difficile de manquer le Mémorial de la paix. Inauguré par le président de la République le 6 juin 1988, rendu célèbre rapidement à grands renforts de campagnes publicitaires, il s'impose comme un lieu incontournable à la veille des cérémonies du cinquantième anniversaire du débarquement. Le 6 juin, il sera fermé au public, transformé en studios pour les télévisions et les radios nationales.

L'édifice, dû à l'architecte Jacques Millet, met en scène les malheurs du monde, de 1914 aux tensions d'aujourd'hui. A en croire l'équipe dirigeante, ce sont là des *« produits »* qui marchent de mieux en mieux. Le Mémorial devrait attirer six cent cinquante mille visiteurs en cette année particulièrement propice au souvenir. Pour l'heure, les cars de touristes se pressent. Beaucoup d'élèves, mais aussi beaucoup de personnes âgées, britanniques et allemandes.

Le musée se compose, aussi, d'un centre de formation à destination des enseignants, d'une documentation et publie chaque année, en coédition, une douzaine d'ouvrages. La municipalité a pris une large part des investissements (112 millions de francs) à sa charge. Normal : le Mémorial est l'œuvre incontestée du maire Jean-Marie Girault, qui continue de suivre de près le moindre de ses aménagements. Dans le parc qui longe le musée viennent de s'ouvrir les Floralies de la paix ; en juin, la ville accueillera la cinquième édition du festival « A Caen la paix ». Ici, la paix se décline comme un thème sempiternel. Un thème d'avenir ?

M. V.

« La paix n'est pas un cadeau de Dieu »

« Qu'évoque pour vous le débarquement des troupes alliées, que la ville de Caen s'apprête à commémorer ?

– L'odeur de cendres, des cadavres, les incendies éteints. Pendant le siège de la ville, je faisais partie des services civils de la Croix-Rouge française. Nous nous occupions du ravitaillement, de déblayer les maisons détruites, de récupérer les vivants ou les morts, de transporter les blessés. En fait, cela n'avait rien d'héroïque. J'ai cru comprendre, à cette époque, pour quelle raison il y a sans cesse des guerres : parce que la mort est, en apparence, toujours pour les autres. Quand vous vous trouvez sous les bombardements, se manifeste l'extraordinaire accoutumance de l'homme au danger. Je ne parle pas, bien sûr, des résistants, ni des gosses qui sont venus des Etats-Unis et du Canada se frotter à l'artillerie allemande, à Omaha-Beach : ceux-là sont des héros.

» Pendant ces périodes-là, vous rencontrez les peureux, les lâches, les courageux. Alors, vous passez de l'adolescence à l'âge adulte, sans le savoir. C'est bien plus tard que vous comprenez que la maturité ne vous est pas arrivée de la façon la plus traditionnelle qui soit.

– « Caen, ville internationale de la paix » : que signifie ce mot d'ordre que vous avez fait afficher dans les rues ?

– Cela signifie que je me refuse à limiter le cinquantenaire à la commémoration de la Bataille de Normandie proprement dite. J'avais d'ailleurs invité le chancelier Kohl à la fête qui va avoir lieu le soir du 6 juin à Caen. Pendant leurs pèlerinages, les vétérans aimeraient avant tout retrouver une photo de la division à laquelle ils ont appartenu, mais les jeunes attendent une autre réponse. Selon nos sondages, ils sont les plus chauds partisans de cette célébration, parce qu'ils sentent une correspondance avec l'actualité. C'est la force de ce cinquantième anniversaire de permettre cette identification, d'associer la mémoire et les inquiétudes actuelles.

Une actualité brûlante

– Pourquoi avez-vous souhaité créer dans votre ville le Mémorial de la paix, plutôt qu'un musée supplémentaire sur la guerre ?

– Contrairement à ce que dit le pape, la paix n'est pas un cadeau de Dieu aux hommes, mais un cadeau que les hommes doivent se faire mutuellement, selon la formule d'Elie Wiesel. C'est une des choses que veut expliquer le Mémorial. Sa vocation est aussi de dire pour quelles raisons il y a eu la guerre et pour quelles raisons elle pourrait revenir. Le film, *Espérances*, qui clôt la visite nous plonge dans le monde de l'après-guerre. Il montre à quel point les dangers d'hier sont aussi ceux d'aujourd'hui, c'est-à-dire ceux des jeunes.

» En 1993, cent mille d'entre eux sont venus ; ils seront probablement deux cent mille cette année. Il faut profiter de cette occasion particulière pour expliquer. La deuxième guerre mondiale participe de l'histoire de l'humanité et de la planète, car les causes de ce conflit n'étaient pas liées à des problèmes de frontières, comme en 1870 ou en 1914-1918, mais à la défense des libertés et des droits de l'homme. C'est bien qu'à seize ans on en prenne conscience. C'est d'autant plus important qu'avec la médiatisation, les opinions publiques pèsent considérablement sur les dirigeants, à la différence des années 30, où elles étaient résignées.

» Aussi le Mémorial est-il une institution moderne, qui évoque le dépassement des frontières, le destin des hommes. Je suis moi-même surpris par son actualité, plus brûlante encore qu'au moment de sa conception. Après l'effondrement du mur de Berlin, on a vu resurgir le stalinisme vaincu, le titisme, le piège des Balkans d'autrefois. Après les cérémonies, il me va falloir voir avec les responsables de cet équipement historique et culturel comment coller encore mieux au présent. La ville de Caen accueille, au titre de l'action humanitaire, trente-trois Bosniaques, depuis vingt mois. J'ai ainsi invité le premier ministre de la Bosnie à venir parler au mois de juin.

– Vous avez exprimé votre intention de vous présenter aux prochaines élections municipales, en 1995. Quels projets nourrissez-vous pour un prochain mandat ?

– Comme on m'a titillé un peu, je crois, en effet, que je vais y retourner. J'ai fait la plus grande partie du parcours. Ce qui m'intéresse, maintenant, c'est l'aménagement du territoire, l'intercommunalité, la mise en place des institutions qui permettront à Caen de se développer en union avec toutes les autres collectivités. C'est essentiel. Je ne supporte plus le pseudo-affrontement entre ville et espace rural. Sans la première, le second n'existerait plus. La population le comprend bien, ce sont les élus qui ont peur de voir quelque pouvoir leur échapper. A 35 kilomètres à la ronde autour de Caen, il n'y a pas un village qui crève. Je perçois de moins en moins les frontières de la ville et j'aimerais mettre en place un projet global.

– Pourtant, l'agglomération caennaise ne s'est unie en un district que récemment...

– Oui, depuis trois ans et demi seulement. C'est un problème de rapports d'hommes et de pédagogie. Il faut du temps. Je dis à mes éventuels successeurs que les enjeux politiques ne sont plus ici, à l'hôtel de ville. Ils se sont déplacés vers le district, peut-être vers des structures plus importantes, peut-être vers le « pays » prôné par Charles Pasqua. Je suis très favorable à cette notion, qui figure dans le projet de loi d'orientation. Elle me réjouit : c'est une bonne disposition antidépartementaliste !

– Au chapitre de l'aménagement du territoire, n'avez-vous pas parfois l'impression que la Basse-Normandie s'arrête à Caen ?

– C'est vrai, notre région est une presqu'île, et les habitants de Cherbourg apparaissent comme des insulaires. A la fin du siècle, la capitale régionale disposera de relations maritimes, routières, aéroportuaires et ferroviaires enfin satisfaisantes, mais la situation restera difficile pour la pointe du Cotentin. On a dit que le maire de Caen voulait assassiner Cherbourg, quand nous avons obtenu la ligne de ferry avec Porsmouth. Or, le fret continue de progresser dans les deux ports. Cela fait partie du volontarisme politique, de ces choses que l'on impose contre l'avis des technocrates.

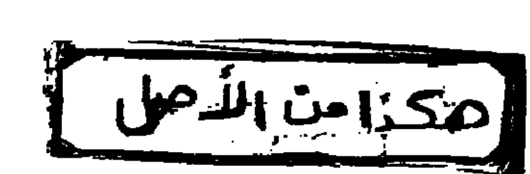
– Le débat sur la réunification des deux régions normandes vous paraît-il anachronique ?

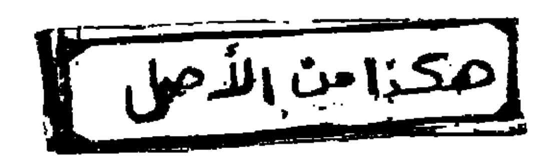
– L'idée ne me semble pas aberrante. Je suis contre si elle est purement politicienne et si elle n'est pas précédée par un vrai contrat de mariage, où chaque région dirait : voilà ce que je suis, voilà ce que je veux devenir. Cet effort n'a encore jamais été entrepris. Je ne sais pas qui n'en veut pas ; je le constate. Le réseau des trois métropoles de Normandie, que nous avons constitué, procède de cette démarche. Que Le Havre ne dise plus tous les jours du mal de Rouen, qu'on ne dise plus que Rouen et Caen sont antagonistes, alors qu'elles ne l'ont jamais été, c'est important. Je garde le souvenir de Jean Lecanuet me disant : *« Aide-moi à rester normand à ne pas devenir un satellite du Bassin parisien ! »*

» Je sais que je n'en verrai pas le bout. René Garrec *[président UDF du conseil régional de Basse-Normandie]* se méfie de ce réseau. Je ne désespère pas de le convaincre. Je suis persuadé qu'il croit à la civilisation, à l'armature urbaine, mais il doit compter avec sa majorité. Dans l'esprit de certains conseillers régionaux, la région reste une institution supercantonale. La ville demeure suspecte à leurs yeux. »

Propos recueillis par
Martine Valo

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons indiqué par erreur (« Heures locales » dans *le Monde* daté 29-30 mai), ce n'est pas le département des Yvelines qui occupe le deuxième rang, en France, en fonction du budget de son conseil général, mais celui de Seine-Saint-Denis, avec un budget de 6,124 milliards de francs en 1994.





Le Monde
DES LIVRES

Dickens jusqu'aux nues

René Belletto a relu « les Grandes Espérances ». Pour en proposer, dans un prodigieux exercice d'admiration, une approche entièrement nouvelle

LES GRANDES ESPÉRANCES DE CHARLES DICKENS
de René Belletto.
POL, 656 p., 210 F.

Autant le préciser tout de suite : nous tenons un ouvrage exceptionnel qui braque sur *les Grandes Espérances* de Dickens et, partant, sur son auteur, une lumière éclatante et, pour ainsi dire, plurielle : revêtant, ici, l'habit du critique, Belletto a su créer autour de son modèle tout un réseau de correspondances qui semblent à première vue invraisemblables, mais qui, au fil des pages et d'un impeccable raisonnement, modifient de façon radicale l'image stéréotypée que, sauf exception, l'on a de Dickens. Un peu comme, jadis, les études de Coleridge sur Shakespeare ont irréversiblement bouleversé l'interprétation de ses pièces, dont l'argument peut souvent paraître élémentaire, mais jamais la langue hyperbolique et d'une complexité poussée à l'extrême.

Le « cliché » sur Dickens ? Un grand auteur qui ne serait pas un grand écrivain. Déjà Flaubert avait réputé *« ignorant comme une cruche »* cet *« immense bonhomme de second ordre »* ; et Bernard Shaw trouvait, lui, que, somme toute, ses premiers livres pouvaient enchanter les simples d'esprit, les enfants et les Américains.

Ainsi, c'est *« l'incroyable méconnaissance dans laquelle le tiennent non seulement le public, mais aussi nombre de critiques et de commentateurs »* qui a poussé Belletto à entreprendre cette exégèse sur laquelle, empressons-nous de le dire, l'alacrité, l'entrain propres à cet écrivain répandent une espèce de gaieté, voire de jubilation. Cela à partir, donc, des *Grandes Espérances*, *« une sorte de* livre des livres *qui contient et résume tout »*. Ce qui l'amène à affirmer, un jugement d'Alain à l'appui, qu'*« il n'y a qu'un seul romancier au monde, et que c'est Dickens »*. Et lorsqu'il fait observer que celui-ci, selon Wilkie Collins, qui était de ses amis, n'avait lu aucun des romans de Balzac, Belletto trouve la chose naturelle puisque, dit-il, *« Dickens était seul, et le seul. Il n'y a pas deux créateurs du monde. »*

Si une telle passion, exprimée dans ces termes, semble frôler le délire, le travail de Belletto est si méticuleux, si savant, si généreux, que l'on peut se demander, à juste titre, quel lecteur a jamais réussi à lire à ce point un livre comme il a lu *les Grandes Espérances* – à en démailler la trame secrète, phrase après phrase et mot à mot, pour rassembler de nouveau tous les fils qui la composent, leur couleur ravivée, dans une brassée prodigieuse.

On n'évoquera, pour le prouver, que les deux ou trois aspects les plus inattendus de sa réflexion. Et d'entrée, l'interprétation en quelque sorte kabbalistique du texte. Qu'il soit permis de rappeler que, selon la Kabbale, la langue hébraïque reflète la nature spirituelle de l'univers, les lettres qui la composent étant les éléments de la création, et la connaissance de leurs lois internes donnant accès au monde divin d'où elles procèdent. Or, pour Belletto, *« les lettres, dans leur forme, sont des êtres et des choses »*.


GÉRARD RONDEAU
René Belletto : « Dickens était seul, et le seul »

Aussi, à propos du protagoniste du roman – lequel, né Pirrips et baptisé Philip, n'a pu faire, dans sa langue enfantine, *« rien de plus long ni de plus explicite que Pip »* pour se nommer lui-même –, notre exégète imagine que le « i » de Pip est prisonnier du nid meurtrier de ses deux « p » (les deux parents)... Pur jeu linguistique contaminé de psychanalyse ? Non : c'est la manière allusive, c'est-à-dire littéraire, que Dickens prend, dès la première phrase de son roman, pour suggérer les circonstances familiales qui ont modelé son héros.

Ce genre d'observation, un des *leitmotiv* du livre de Belletto, est comme un test de personnalité auquel presque tous les personnages sont soumis – ces personnages dickensiens *« définis par un trait unique et grossi, tellement grossi qu'à la fois il leur tient lieu d'existence, leur vole leur existence propre, et par là leur assure l'immortalité »*.

Bien plus surprenant encore, Belletto, lorsqu'il établit le rapport de Dickens à la musique et à Mallarmé – vous avez bien lu. La musique : *« Lire* les Grandes Espérances, *c'est aussi lire une partition : on voit des signes graphiques, on entend des bruits dans sa tête, on devine un sens qui n'a rien à voir avec le sens immédiat des mots. »*

Répétitions, symétries, parallélismes, renversements, *ricercare* (rechercher), fugue (fuite), réapparition des personnages comme des rimes dans un poème – et on en voit *« qui ne sont qu'un nom, une sonorité, une variation, une modulation particulière, une petite partie cocasse et inquiétante de trompette bouchée qu'il serait inconcevable de ne plus réentendre »*. On n'est pas loin de Bach, n'est-ce pas ?, dont le contrepoint des voix semble créer un double sonore de l'univers, et pourrait ne pas s'arrêter. Voilà le romancier et le compositeur logés au même étage. Et Belletto de remonter du système de composition à la biographie, cherchant, et trouvant, les coïncidences dans la vie de ces deux génies – auxquels viendra tenir compagnie Debussy, parce que Bach aimante tous les compositeurs, et que son existence abonde, elle aussi, en similitudes avec celle de Dickens.

En ce qui concerne la parenté spirituelle du romancier avec Mallarmé, notre critique rappelle, pour l'appliquer à Dickens, une remarque de Kléber Haedens à propos du poète : *« Le mot lui apparaît dans sa nudité et sa solitude, privé du sens coutumier que lui donne la continuité logique du discours, mais enrichi du sens enfermé dans sa couleur propre et sa forme. »*

Comme Mallarmé, Dickens aurait voulu *« se sauver la vie – sauver la vie – dans un mouvement d'écriture et de littérature qui expose aux pires dangers »* ; et, comme Mallarmé, il échappe à toute lecture immédiate : *« Il échappe même plus : ce qu'on lit fait encore plus écran, encore plus illusion. Il est encore plus hermétique. »*

A l'instar de Shakespeare, de Cervantes, de Rabelais, Dickens est de ces rares auteurs dont on oublie vite de se demander si leur œuvre recoupe la réalité qu'ils décrivent avec minutie, ou s'ils l'ont rêvée. Chesterton disait que le réalisme dickensien ne correspondait à rien dans la réalité ; qu'il était celui, insupportable, du rêve ; le rêve qui, contrairement au consciencieux inventaire des usages d'une société éphémère, traverse les siècles.

Parmi les très grands, l'œuvre du romancier anglais fascina Dostoïevski – jusqu'au plagiat, assurent certains –, Hugo, Conrad, Kafka. Plus proche de nous, Giono se souvenait de son lycée de Manosque ravagé par le virus des *Grandes Espérances*. Et Robert Walser, dans une page admirable, citée *in extenso* par Belletto, s'écrie : *« Dickens m'a tout bonnement ravi la possibilité de me maintenir en vie par la littérature. »*

Il reste à souhaiter que Belletto, de son côté, n'ait pas rédigé cette ébauche de Talmud qu'est son livre pour se délivrer de son propre destin de romancier.

Hector Bianciotti

Le paradoxe d'Oradour

Dès 1944, le village martyr fut érigé en symbole de l'unité nationale.
Mais c'est au nom de cette même unité nationale qu'on a refusé de lui rendre justice

ORADOUR ARRÊT SUR MÉMOIRE
de Sarah Farmer.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Guglielmina.
Ed. Calmann-Lévy. 283 p., 140 F.

Notre siècle finissant, l'un des plus noirs de l'Histoire, lutte désespérément pour différer l'oubli inévitable des massacres et des horreurs qui en ont marqué le cours. Le livre de Sarah Farmer sur la tragédie d'Oradour est une illustration supplémentaire de ce combat inégal de la mémoire contre l'oubli, et contre les impératifs parfois contradictoires de la politique.

Universitaire américaine, venue de l'Iowa, Sarah Farmer commence par le récit de l'irruption, dans ce paisible bourg du Limousin, le 10 juin 1944, des SS de la division *Das Reich* (*le Monde* daté 12-13 juin consacrera sa page « Dates » à un récit du massacre, par Jean-Marc Théolleyre). Elle rapporte, avec l'émotion que suscite une évidente sympathie pour cette population qu'elle connaît bien – elle avait déjà participé, en 1989, à un reportage sur Oradour diffusé par FR3 –, comment les hommes furent mitraillés dans les granges tandis que femmes et enfants étaient brûlés vifs dans l'église du village, laissant en tout six cent quarante-deux victimes. Soudain, quelques jours après le débarquement, la France rurale se voyait brutalement mise au terrible régime du front de l'Est. A un préfet horrifié par la pendaison de civils à Tulle, un officier SS lance, à la même époque : *« Je regrette. Nous avons pris l'habitude de pendre, nous avons pendu plus de cent mille hommes à Kharkhov et à Kiev. Ici ce n'est rien pour nous. »*

Mais l'événement lui-même et les réactions immédiates qu'il suscite sont moins le propos de Sarah Farmer que la transformation du site en « lieu de mémoire », selon la formule désormais consacrée. Attendu avec impatience, le livre ne déçoit pas (même si le chercheur pourra déplorer l'absence d'index, compensée par une très riche bibliographie). Car, loin d'être une anthropologie de la mémoire ou un inventaire des rites de commémoration, c'est un véritable livre d'histoire contemporaine. Aussi pénétrant que ceux d'autres chercheurs anglo-saxons comme Robert Paxton et Peter Novick, il permet notamment, à quelques semaines de la fin du procès Touvier, de démonter le mécanisme qui fit obstacle en France au châtiment des collaborateurs et des assassins de civils.

Paradoxalement, c'est justement le message qu'on voulut transmettre au travers d'Oradour qui explique en partie pourquoi les coupables du massacre eux-mêmes furent si peu et si mal punis. Dès 1944, Oradour est, en effet, érigé en symbole de l'unité nationale dans la souffrance – contrepoint utile au mythe d'une France résistante à laquelle bien peu de Français pouvaient réellement s'identifier. Dans quelle mesure cette unité – ébranlée, pendant quatre années d'occupation, par la segmentation de la France vaincue en frontières intérieures et infranchissables (zone Nord, zone Sud, zone « interdite », Alsace-Lorraine annexée *de facto*, etc.) – s'est-elle solidement reconstituée après 1945 ? Voilà ce que précisément le culte d'Oradour nous enseigne. Car la symbolique de l'innocence outragée qui le sous-tend trahit rapidement ses faiblesses, et, du même coup, la profondeur et la persistance des divisions françaises nées de la guerre.

Sarah Farmer montre comment le souvenir du bourg martyr est d'abord détaché du contexte problématique des affrontements entre le maquis et les Allemands en repli sur la Normandie. Un contexte que d'autres villages éprouvés ou détruits auraient aussi pu prétendre illustrer : La Bresse dans les Vosges, Maillé en Touraine, Tulle en Corrèze, Mussidan en Dordogne, etc. Seul Oradour, classé monument historique et devenu propriété de l'État, subit, à la différence de ces autres localités, cette métamorphose en « lieu saint laïque », selon le double modèle du culte des saints au XIXe siècle (dont le pèlerinage à Lourdes reste le prototype) et des rites funéraires consacrés aux morts de la première guerre mondiale.

En s'appuyant sur la presse de l'époque, Sarah Farmer nous fait revivre les étapes du procès des bourreaux d'Oradour, qui s'ouvre à Bordeaux en 1953. Sur le banc des accusés, aux côtés des Allemands, sont venus s'asseoir treize « malgré-nous » alsaciens, engagés dans la SS et compromis, eux aussi, dans le massacre.

Nicolas Weill

Lire la suite page VIII

LE FEUILLETON de Pierre Lepape

Les enfants d'Alexandre

Dira-t-on bientôt de *la Reine Margot* que c'est un film de Chéreau avant de penser au roman de Dumas ? Pour l'éviter, il faut se dépêcher de lire – ou de relire – l'œuvre du grand Alexandre, sans doute la plus noire, la plus oppressante qu'il ait jamais écrite. A ceux qui l'accusaient de violer l'Histoire, l'écrivain répondait volontiers, on le sait, qu'il lui avait au moins fait de beaux enfants. Il a de modernes successeurs qui ont retenu la leçon : Franck et Vautrin qui poursuivent les aventures de Boro, reporter photographe ; et François Taillandier, qui s'offre le luxe, avec ses *Mémoires de Monte-Cristo,* d'opérer un véritable rapt littéraire.

Page X

HISTOIRES LITTÉRAIRES par François Bott

Composition d'histoire

Après un essai sur Roger Nimier et un premier roman sur la fin de siècle, Olivier Frébourg s'est transporté, avec *la Vie sera plus belle,* dans la France lyrique de 1944. Par la grâce d'un héros qui est comme un petit cousin du Marat de *Drôle de jeu,* par le judicieux mélange de l'action et des sentiments, il réussit brillamment sa composition d'histoire.

Page II

L'ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

«Overlord», cinquante ans après

A l'aube du 6 juin 1944, devant les plages normandes... En ce cinquantième anniversaire de l'opération qui marquait le début de la fin pour le régime hitlérien, les ouvrages célébrant l'événement se bousculent à la vitrine des libraires. Récits de combattants ou de témoins, synthèses historiques, albums photographiques etc. : « Le Monde des livres » propose une sélection des plus remarquables d'entre eux.

Pages VI, VII et VIII

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Composition d'histoire

LA VIE SERA PLUS BELLE
d'Olivier Frébourg.
Albin Michel, 286 p., 98 F.

Olivier Frébourg est entré dans la république des lettres avec un essai sur Roger Nimier (1). Ce furent d'excellents débuts. Il est indiqué, pour les jeunes gens, de méditer sur un auteur qui, dans *le Grand d'Espagne*, recommandait quelques défauts comme *« la frivolité, la discrétion, la pudeur, la débauche et un peu de vieillesse, mais sans excès »*. Puis Olivier Frébourg écrivit un roman sur la fin de siècle. Il l'intitula *Basse Saison* (2). C'était bien trouvé. Les époques ne méritent pas nécessairement des éloges, sous le prétexte qu'elles vous ont reçu chez elles. Parce qu'il jugeait sans doute la nôtre assez lugubre, Olivier Frébourg s'est transporté dans la France lyrique de 1944, à la faveur de son deuxième roman, *la vie sera plus belle*.

A l'époque, Roger Vailland terminait *Drôle de jeu*. Antoine Blondin allait écrire *l'Europe buissonnière*, et Roger Nimier *le Hussard bleu*. Après les travaux pratiques, la littérature française faisait sa composition d'histoire pendant les beaux matins d'été. Par la suite, Alphonse Boudard évoquerait *les Combattants du petit bonheur*. Et, dans une nouvelle appelée *la Guêpe*, Roger Grenier raconterait les aventures d'un jeune homme qui s'était levé le matin pour libérer Paris, mais qui faisait l'amour au lieu de faire la guerre et se faisait tuer devant les grilles du Luxembourg, en sortant de chez sa petite amie. Nous nous sommes tant aimés ce jour-là...

Août 1944, c'était les grandes vacances de la vie. La saison de tous les enthousiasmes, de toutes les espérances et, peut-être, de toutes les illusions. La jeunesse courait après le temps perdu... Olivier Frébourg « attrape » ses personnages au début de l'année, et son roman les mènera jusqu'à la libération de Paris. Un homme se promène rue Soufflot, au crépuscule. Il a rendez-vous avec Louise, une agente de liaison. La Résistance était une « promenade ». On le savait depuis *Drôle de jeu*. Le mot de passe, c'est *« le Lys dans la vallée »*, pour laisser entendre que Balzac participe à la lutte clandestine, comme Stendhal et Voltaire sans doute. Membre d'un réseau communiste, le flâneur de la rue Soufflot se nomme Longueville, comme cette duchesse qui fut la maîtresse de La Rochefoucauld, rejoignit la Fronde et se retira à Port-Royal des Champs, terminant son existence dans la dévotion, après avoir été une agitatrice. Il faut bien se reposer l'âme...


BERENICE CLEEVE

Longueville est chargé, par la Résistance, d'exécuter certains Allemands ou certains représentants de Vichy. Cependant, ce « communiste » n'est pas très orthodoxe. Il sent même le diable, et sa haine de l'ennemi se confond quelquefois avec son dégoût de la vie. Le « mouvement de l'Histoire » intéresse moins Longueville que *« les étincelles et les engouements »*. Les occasions de se faire battre le cœur... *« Ce qui l'excite par-dessus tout, c'est de tuer le temps »*, car il craint toujours de revenir à sa condition d'*« animal triste »*. Naguère, *« il avait cru être fait pour l'étude, le dilettantisme, la contemplation, et s'était imaginé (...) dans la peau d'un amateur. Une vie de livres, de voyages, de dégustation. Il s'était vu dans un château du Périgord ou du Lot, attentif aux frémissements de la nature, près d'une cheminée à lire* les Commentaires *de Montluc »*. Le plus-que-parfait convient pour évoquer les rêveries d'avant-guerre... Mais Longueville est *« un utopiste »*, et ce genre d'existence, *« loin du fracas »*, ne pourrait que *« le décevoir »* ou l'ennuyer.

Ce qu'il préfère, c'est *« l'agitation, la sédition »*. C'est la Fronde, justement, qui fut le chapitre le plus turbulent de l'Histoire de France. *« Il aime la guerre secrète »* comme une sorte de *« luxe »*, et cela fait longtemps qu'il ne s'est pas *« senti aussi léger »*. C'est un petit cousin du Marat de *Drôle de jeu*. Tous les deux sont des révolutionnaires, mais ils éprouvent de l'affection pour les dames de l'Ancien Régime. Les héroïnes de la Fronde, ou ces marquises des Lumières qui remuaient les idées neuves dans leurs salons... Je soupçonne Olivier Frébourg de ressembler à Longueville, à moins que ce ne soit l'inverse. Entre la vie et la fiction, laquelle imite l'autre ? Et qui ressemble à qui ?

En février 1944, Longueville va retrouver, par hasard, Tallamont, son ancien camarade de lycée, qu'il n'a pas revu depuis 1939... Les souvenirs d'avant-guerre, quelle déchirure et quelle drôle de chose ! Tallamont *« impressionnait ceux qui l'approchaient par son visage tourmenté »* comme par la diversité de ses talents. Il connaissait aussi bien *« les règles de la vie mondaine »* que celles de la *« boxe française »*. Il excellait dans les versions latines comme sur les pistes des stades. *« Sympathisant »* des royalistes, il était séduit par les *« imprécations »* et la *« virtuosité »* de Charles Maurras. Cependant, l'amitié de Tallamont et de Longueville *« n'était pas celle des deux extrêmes qui s'attirent, mais de deux inquiétudes électives »*, nous dit l'auteur de ce roman. Joli, non ? La fiancée de Tallamont, Constance, une jeune femme juive, a été arrêtée par la Gestapo. Longueville organisera son évasion, avec l'aide de Louise, l'agente de liaison. Mais, à la suite de cet acte d'héroïsme « individuel », il sera rejeté par la Résistance communiste. *« Irrégulier »* parmi les clandestins... Tant pis, car ce d'Artagnan de l'année 1944 a rencontré sa Mme Bonacieux. Elle ne s'appelle pas Constance, elle s'appelle Louise. Hélas ! celle-ci va mourir en essayant de gagner l'Angleterre, avec Longueville. C'est sans doute le métier de toutes les Mmes Bonacieux.

Le 6 juin 1944, Longueville débarquera à Riva-Bella, avec les « commandos » de la France libre. Avant-guerre, un de ses camarades a perdu des fortunes au casino de cette station balnéaire : *« Riva-Bella ! On aurait dit un nom de ville italienne au bord du lac de Côme. Ce serait sa campagne d'Italie. »* Chargé d'une mission secrète, le héros de ce roman retrouvera Paris le 6 août, et *« les femmes en robe d'été »* lui sembleront *« miraculeuses »*. Par le judicieux mélange de l'action et des sentiments, des coups d'audace et des coups de cœur, Olivier Frébourg a réussi brillamment sa composition d'histoire. Participant à la fête de la Libération, Longueville aura déjà la crainte de la gueule de bois. Et, devant Notre-Dame, il aura une pensée pour le cardinal de Retz.

(1) Editions du Rocher, 1989.
(2) Albin-Michel, 1991.

Lettres enflammées

Vingt ans durant, Anna de Noailles et Maurice Barrès entretinrent une liaison passionnée. En témoigne aujourd'hui une correspondance exaltée

LE DERNIER DES GUERMANTES
Mémoires
d'Illan de Casa Fuerte.
Edition préfacée et annotée
par Philippe Michel-Thiriet,
Julliard, 400 p., 139 F.

MAURICE BARRÈS
Correspondance 1901-1923
avec Anna de Noailles
Edition établie, présentée
et annotée
par Claude Mignot-Ogliastri,
L'Inventaire (37, rue Pascal,
75013 Paris), 839 p., 230 F.

LETTRES À ÉMILE COMBES
Correspondance
de la princesse Jeanne Bibesco
Edition présentée
par Gabriel Merle,
Gallimard, 282 p., 130 F.

Une nouvelle fois, la description du milieu aristocratique et mondain qui sert de cadre à *la Recherche du temps perdu* fait tout l'intérêt d'ouvrages rédigés par les seconds rôles du temps. Loin de la Sicile, où une partie de sa vie se déroula dans des palais et des paysages qui évoquent *le Guépard*, Illan de Casa Fuerte (1882-1962), le *« dernier des Guermantes »*, a vécu l'apogée du *« noble faubourg Saint-Germain »*, cher à son petit ami Marcel Proust (1). Ainsi dans ses Mémoires est-il beaucoup question, parmi tant de célébrités et de têtes couronnées, de l'abrupte princesse Mathilde, de D'Annunzio qu'il traduisit, du susceptible Robert de Montesquiou, modèle de Charlus et *« parrain littéraire »* de la comtesse de Noailles, cette très jeune femme qui *« éclipsait toutes les autres par son éloquence, son brio, sa personnalité »*.

A l'époque où il rédigeait ce livre, en 1954-1955, Illan de Casa Fuerte pouvait se permettre, sans grand risque, de lapider l'idole : *« Nous avons été éblouis par* les Eblouissements *d'Anna de Noailles, qui n'ébloui[ssen]t plus personne. »* Aujourd'hui, la lecture – souvent éblouissante, à son tour – de la correspondance croisée entre Anna de Noailles et Maurice Barrès révèle les tourments d'un amour envahissant, mais prolonge également une œuvre littéraire que l'on croyait close à jamais. C'est à la fois émouvant et inespéré : les cinq cent trente-neuf missives d'Anna de Noailles, entremêlées aux trois cent quatre-vingt-douze de Maurice Barrès et aux dizaines de messages envoyés par l'un ou par l'autre à des *« go between »*, forment, de 1901 à 1923, l'autobiographie conjointe des deux esprits les plus opposés et courtisés qui soient, écrite en toute conscience et dans des styles sans pareil, à la fois romantique, précieuse, exaltée, répétitive et chatoyante...

Après leur mort, ces lettres, réparties entre la Bibliothèque nationale et la Bibliothèque de l'Institut, se trouvèrent *« réservées de communication »* jusqu'en 1991. Le beau livre qu'elles forment enfin – un modèle d'édition critique établie par Claude Mignot-Ogliastri (2) et soutenue par la Fondation du Crédit lyonnais – mériterait, à lui seul, de sauver ces deux écrivains du purgatoire où leur redoutable rayonnement idéologique les avait fait tomber, avant même la fin de la IIIe République.

En soi, leur histoire, qui dure de 1903 à 1923, est déjà exceptionnelle : vingt années d'une passion impossible à vivre comme impossible à clore, malgré une longue interruption de 1908 à 1917. Entre l'Orient volubile d'Anna de Noailles et la minérale Lorraine de Maurice Barrès, érigés en symboles contraires et complémentaires, l'aimantation était fatale, les malentendus constants. Lui, *« sûr, monotone et profond »*, voulait *« ce qui ne meurt pas »* et n'a cessé de heurter la sensibilité frémissante et fuyante, la *« géniale hyperesthésie »* de son amie. Les ultimatums et les pactes, les ruptures et les réconciliations, les accès de jalousie et d'adoration ont brisé le tracé de cet électrocardiogramme amoureux que parasitèrent parfois, pour y perdre la raison ou la vie, quelques jeunes gens fascinés (3) : *« Je sais si bien que vous êtes incapable de rien inventer*, écrivit l'ombrageux Barrès à la fin de leur liaison, en août 1921, *que tous vos écrits sont calqués sur l'événement avec de petites combinaisons et des emmêlements. Alors j'ai l'histoire de votre cœur. Il ne contient pas que moi. Et le mien, rien que vous. A côté de vous, dans mon cœur, rien que des idées. Vous êtes jalouse de mes idées, parfois. Et vous étalez un sérail de figures vivantes. »*

Poèmes cryptiques

Au moment de leur première rupture effective, Anna de Noailles s'épancha auprès de sa confidente, Augustine Bulteau : *« Quelle atroce tragédie que la plus vive passion morale mêlée au plus vif éloignement physique, que je maîtrisais sans l'éteindre. Il y avait de quoi rendre fou lui et moi, vraiment. »* Et peu après, en janvier 1908, Mme Bulteau, qui, comme Henri de Régnier et la sœur d'Anna, détestait Barrès, notait dans son journal intime : *« On sait – avec désespoir – que cela ne finira jamais et qu'on entendra parler éternellement de cette histoire qui n'est faite que de mots, de cet amour de gendelettres sans amour. »*

Ici, il faut comprendre – et on en a la preuve discrète et lancinante dans cette correspondance – que ce n'est qu'au moment de leurs retrouvailles, en 1917, qu'Anna de Noailles, enfin séparée de son mari mais aussi fragilisée par l'angoisse du vieillissement, les amis morts à la guerre et le goût des hommages, accepta de faire l'amour avec Barrès. Humilié par la jalousie, celui-ci avait autrefois confié à ses *Cahiers* (4) de juillet 1904, alors qu'il était encore contraint à l'amour courtois : *« Je pose mon cœur sur vos genoux, et chaque fois que vous les ouvrez, mon cœur qui est vôtre roule dans la poussière. »* Mais il est vrai, pour peu qu'on leur donne un sens élevé, que cet amour fut d'abord un amour de *« mots »*, de lettres et de livres.

« Je désire que vous aimiez ce que je publie et je sais que vous aimez tous ces reflets de moi-même », écrivait Barrès à la comtesse le 4 janvier 1905. Leur liaison, dont tout le flux heureux se reporta donc sur la création littéraire, fut jalonnée d'influences mutuelles, de livres secrètement dédiés à l'autre, de poèmes cryptiques, pleins d'allusions à eux-mêmes : Claude Mignot-Ogliastri montre très clairement cette action réciproque des personnalités sur les œuvres et les événements évoqués. Ainsi, du point de vue intellectuel et stylistique, tout se passe comme si Anna de Noailles avait fait, auprès de Barrès, l'apprentissage de la rigueur, et Barrès, à son contact, accepté de *« diminuer* [son] *esprit de système »*.

Immanquablement, cet amour qui commença par des remerciements choisis pour un livre envoyé, qui s'exaltait à transcrire l'indicible dans des poèmes ou des romans, qui se vexait si un manuscrit était jugé sévèrement, qui cherchait à mieux connaître l'autre en disséquant ses écrits, qui se brisa pour une dédicace retirée et qui, finalement, les engagea à se dédier réciproquement l'ensemble de leur œuvre, cet amour-là ne pouvait renaître de ses cendres et survivre qu'en ce volume – véritable monument à la gloire de l'écrivain-Barrès et mausolée pour la femme-Anna de Noailles, qui eut tant de peine à vivre sans céder à sa folie.

On ne peut malheureusement pas se passionner autant pour les lettres qu'envoya, de 1903 à 1920, la cousine d'Anna de Noailles, Jeanne Bibesco (1858-1943), fondatrice et prieure du couvent des carmélites déchaussées d'Alger, à celui qui fut le principal acteur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, Emile Combes (1835-1921).

Dévotion amoureuse

Princesse roumaine vouée à l'existence la plus brillante, elle était entrée au carmel à quinze ans pour étouffer un scandale, semble-t-il ; lui, docteur en théologie, s'était destiné à l'état ecclésiatique avant de faire de la politique et de devenir président du Conseil, en 1902 : il est donc moins surprenant qu'il n'y paraît au premier abord que cette femme de quarante-cinq ans (qui n'en avoue que trente-quatre *« et demi »* en juillet 1903 !), retirée du monde, et cet homme de soixante-huit ans, marié et chef de famille, entièrement dévoué à l'action politique, aient pu se rencontrer en 1903, négocier le maintien du carmel d'Alger, pourtant congrégation non autorisée, puis, plusieurs jours de suite, parler ensemble de sujets plus personnels, enfin se plaire suffisamment pour avoir le désir de correspondre... Les lettres de Jeanne Bibesco, qui constituent la majeure partie de cet ouvrage, réitèrent les déclarations d'*« affection parfaite »*, tout en manifestant un inquiétant goût du pouvoir et une étrange forme de dévotion amoureuse : *« Je suis ce que vous voulez, Emile, que puis-je dire de plus ? »*

On le voit, ce n'est pas dans ces missives que l'on trouvera des sentiments emportés ou du style. Mais, cependant, elles ne cessent de faire mystère : Emile Combes fut-il responsable du revirement de « Mère Bénie de Jésus » qui se mit très rapidement à critiquer l'Eglise et allait être relevée de ses vœux en 1911 ? Est-il possible que leur relation ait été une véritable liaison entre deux personnes terriblement contraintes par leur choix de vie, dont un rendez-vous secret à Barcelone aurait été l'apogée ? Pourquoi les lettres de Jeanne Bibesco, chiffrées (et indéchiffrables, apparemment) quand elle parle politique et Saint-Siège, ont-elles été soigneusement conservées et pas celles de son interlocuteur ?

Profitant d'un service rendu (la survie du carmel d'Alger) et d'une personnalité peu religieuse, probablement romanesque, le « petit père Combes » n'a-t-il pas été jusqu'à faire de sa correspondante une espionne aux pieds nus ? Mille autres questions non résolues – malgré une préface de l'éditeur, Gabriel Merle, et une postface de Michel Mohrt – se posent à la lecture : c'est là le seul intérêt, purement historique, de cette curieuse petite correspondance pleine d'intrigues, dans tous les sens du mot.

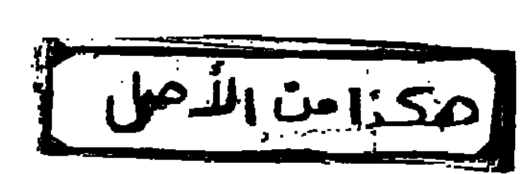
Claire Paulhan

(1) Philippe Michel-Thiriet – dont la préface et l'annotation montrent les rapports étroits entre les Mémoires d'Illan de Casa Fuerte et les personnages proustiens – est l'auteur du *Quid de Proust*, qui clôt le premier tome d'*A la recherche du temps perdu* publié en trois volumes dans la collection « Bouquins » (Laffont, 1987). Une nouvelle édition de ce *Quid* est en préparation pour 1995.

(2) Claude Mignot-Ogliastri a déjà publié une solide biographie d'Anna de Noailles, une amie de la princesse Edmond de Polignac (Méridiens-Klincksieck, 1986).

(3) Le propre neveu de Barrès, Charles Demange, *« follement »* amoureux d'Anna de Noailles, se suicida en 1909.

(4) Maurice Barrès, *Mes cahiers*, que les éditions Plon viennent de réimprimer (« le Monde des livres » du 21 janvier).





LITTERATURE FRANÇAISE

Le mythe « Saint-Ex »

Voilà cinquante ans, le pilote-écrivain disparaissait en mission. On s'est empressé de lui dresser une statue. Est-il permis aujourd'hui de s'en étonner ?

ŒUVRES COMPLÈTES DE SAINT-EXUPÉRY
Tome I
Edition dirigée par Michel Autrand et Michel Quesnel avec la collaboration de Frédéric d'Agay, Paule Bounin et Françoise Gerbot, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 312 p., 340 F jusqu'au 31 juillet, 390 F ensuite.

C'est l'anniversaire du débarquement, et aussi, sept semaines plus tard, l'anniversaire de la disparition d'Antoine de Saint-Exupéry, pilote-écrivain, dans le golfe de Giens, le 31 juillet 1944, perdu corps et biens dans son P38 Lightning, tandis qu'il effectuait une mission de reconnaissance en direction de la région de Lyon. Il était alors, à quarante-quatre ans, le plus vieux pilote du monde, on lui avait interdit de reprendre les manettes, finalement on l'avait autorisé à effectuer ce dernier vol, et on ne le retrouva jamais.

Une disparition digne de sa légende, et trop conforme à ses récits pour n'avoir pas fait l'objet d'une rêverie collective, pour n'avoir pas embelli encore sa statue de héros. Pourtant, son ami Léon Werth, à qui est dédié *le Petit Prince*, avait multiplié les mises en garde. Il disait : *« Saint-Exupéry ne fabriquait pas sa propre statue. Que ses amis ou ses confidents du hasard ou de la minute imitent son exemple et ne dressent de lui ni une statue du désespoir ni une statue de la sérénité. »*

Léon Werth, à qui est aussi dédiée et adressée la *Lettre à un otage*, qui fut d'abord une *Lettre à un ami*, savait de quoi il parlait.

Prenons-en acte : Saint-Exupéry ne construisait pas sa statue. Mais il faut ajouter qu'on s'en est tout de suite chargé pour lui. Dans le volume de « la Pléiade » (1) qui vient de paraître, enrichi, par rapport à la première édition, de lettres, de carnets, et qui contient tous les textes de l'auteur jusqu'en 1939, on trouve ainsi, dans la préface d'André Beucler à *Courrier-Sud*, le premier roman, de 1929, un condensé de ce qui sera ensuite toujours répété par les admirateurs du pilote-écrivain : *« Saint-Exupéry n'est pas un écrivain, l'avion n'a jamais été pour lui un divertissement littéraire. Nous pourrions peut-être exiger d'un pilote si bien né pour porter le mot « universel » qu'il nous livre des impressions peu communes, mais authentiques, subies dans une offensive qui ne cesse jamais, et d'une exactitude qui passe par les plus fortes constructions romanesques. Au reste, celui qui est soldat dans l'âme, c'est-à-dire le héros, a toujours une belle langue car il n'a rien à chercher. et quel est le dynamisme qui ne séduit pas ? »*

Tous les éléments du mythe « Saint-Ex » sont là.

Amours aristocratiques

Bien né pour porter le mot « universel », le « pilote » (remarquons au passage et par digression que, avec « Saint-Ex », quand on parle de l'écrivain on vante le pilote, et dès qu'on évoque le pilote, c'est pour encenser l'écrivain), est effectivement bien né tout court. Les biographes et les albums font grand cas de sa généalogie aristocratique : il est comte de Saint-Exupéry, une famille qui comptait des croisés au XIIIe siècle, puis une pluie de marquis, de chevaliers, d'officiers. Du côté de sa mère, Marie de Foscolombe, fille du baron de la Môle, encore des châteaux, du sang bleu, mais des collectionneurs, plutôt, des antiquaires.



JOHN PHILLIPS/MUSÉE DE L'ÉLYSÉE LAUSANNE

« J'ai aimé une vie que je n'ai pas très bien comprise. »

S'il va se faire un nom bien à lui, ce martial « Saint-Ex » qui lui appartient en propre, l'écrivain Saint-Exupéry est nimbé de cette aura aristocratique pour laquelle l'affection paradoxale du peuple de France ne s'est presque jamais démentie. Tous les témoins vantent, au fil des biographies, son élégance naturelle, même quand il s'habille deux tailles au-dessus de la sienne, ses objets de toilette raffinés, même s'il passe pour détaché des choses matérielles, et son chronique manque d'argent, ce qui, chez les aristocrates plus qu'ailleurs, est distingué.

Ses amours aussi sont aristocratiques, de Louise de Vilmorin, sa première fiancée, dont on dit qu'il ne se consola jamais de l'avoir perdue, à sa cousine Yvonne de Lestrange, en passant par son épouse, la terrible Consuelo Suncin de Sandoval, ou Nelly de Vogüe qui lui offrit un avion Simoun rouge.

On dira qu'il y a d'innombrables aristocrates, écrivains et courageux, qui n'ont pas conquis, et dès le début, et à cette échelle, le cœur des Français. Saint-Exupéry a d'autres atouts. Même s'il est un gros ours, un gentil géant qui n'a jamais tellement aimé la marche à pied parce que, explique-t-il, *« j'ai toujours pesé lourd, lourd, lourd »*. Même s'il a une tête de batracien et un nez en pied de marmite, il est l'éternel masculin, dans sa version « petit garçon ». C'est ce que note son traducteur américain, Lewis Galantière, quand il raconte « Saint-Ex » à un déjeuner de pilotes : *« Je le revois, les yeux brillants, extasié de se retrouver dans cette atmosphère de franche et virile camaraderie. Je m'étais dit : mon Dieu, il ressemble tout à coup à un écolier. Je pensais à ces petits garçons que l'on rencontre dans les écoles privées. »*

Un rêveur obstiné

Dans sa vie et dans ses livres, il y a ce côté petit garçon qui ne se sent jamais aussi bien, aussi à sa place qu'avec ses copains, de régiment ou d'aéropostale, en temps de paix et encore plus en temps de guerre, sans souci autre que de se raconter des blagues, de faire des tours de cartes – « Saint-Ex » était champion toutes catégories de tours de cartes –, unis contre l'adversité, l'ennemi, ou les ennuis techniques d'un terrain d'aviation. Se raconter des atterrissages forcés, des marches forcées, des luttes contre le froid ou la peur : la matière même de ses livres. Ou refaire un monde plus fraternel, ce qui est aussi la matière même de ses livres.

Bon camarade, épris de « simplicité » et de chaleur humaine, « Saint-Ex » n'a jamais été ni très rapide ni très brillant. Tous ses biographes racontent un jeune homme aux débuts plutôt laborieux, qui ne réussit pas très bien ses examens, rate Navale, se demande ce qu'il va devenir, un apprenti-pilote plutôt étourdi – et ça durera toute sa carrière, cette tendance à oublier de sortir le train d'atterrissage, à prendre un avion qu'il ne connaît pas très bien et à le casser. Saint-Exupéry n'est pas très fiable. Visiblement, il songe souvent à autre chose. Ses éditeurs pensent de même, et les directeurs de journaux qui l'emploient dans les années 30 aussi : *« Il a du mal, réécrit, doute beaucoup, ne rend ni les articles ni les livres qu'il promet. Il est ailleurs, occupé par sa nouvelle voiture, ses nouveaux copains, un voyage, une passion. »*

Ce qui a plu, tout de suite, et toujours, je crois, c'est son côté rêveur enthousiaste, ce côté innocent qui fait qu'il est presque impossible de dire qu'on ne l'aime pas. D'ailleurs, tout le monde l'aime. Le *« rire émerveillé »* qu'évoque Jean Prévost, qui le découvrit et publia sa première nouvelle, « l'Aviateur », dans la revue *le Navire d'argent*, c'est la clé du succès du *Petit Prince*, bien sûr, mais aussi celle du triomphe de *Terre des hommes*. Il n'y a qu'un rêveur obstiné pour marteler à longueur de pages, comme autant d'auto-encouragements, la nécessité de se sentir responsable, l'importance de la glèbe et de la graine, de la pesanteur des choses, mais qui se trompe chaque fois qu'on l'envoie en reportage, pour témoigner.

Il revient de Moscou en mai 1935, et exalte ces *« laboureurs géants »* que sont les dirigeants du parti bolchevique, et l'aventure d'un peuple qui creuse le canal de la Baltique. En Espagne, en 1936, horrifié par la guerre civile, il penche pour la non-intervention. En 1940, tenaillé par le chagrin d'avoir perdu au fil des dernières années trop d'amis, et parmi eux le pilote Guillaumet, il part pour l'Amérique, désabusé : *« On ne s'est pas battu, parce que l'armée tout entière a compris d'instinct que ça ne servait à rien »*, et il est pour l'armistice.

On pense à cette jolie phrase de *Courrier-Sud* : *« J'ai aimé une vie que je n'ai pas très bien comprise, une vie pas tout à fait fidèle. Je ne sais même pas très bien ce dont j'ai eu besoin. C'était une fringale légère. »*

Vérités premières

C'est donc, ce qui est encore sympathique, un homme qui s'emballe, qui se trompe, qui s'emmêle même les pieds dans ses contradictions, et qui le dit, un type sincère. Le malheur, c'est qu'il est devenu, dès 1931 – on le voit bien sur les affiches de la *NRF* de l'époque –, une figure du genre gourou, obligée de dire le bien et le mal, le droit chemin, alors qu'il ressemble surtout à un brouillard d'émotions, que font vibrer tous les clichés de la terre et du ciel, du bon grain et de l'ivraie. Il est obligé et il le fait. Et tout le monde marche. Relire aujourd'hui *Terre des hommes*, qui fit, en 1939, une parfaite unanimité, c'est une promenade au milieu de gerbes de vérités premières – *« L'essentiel, nous ne savons pas le prévoir »* –, et surtout de questions.

Car outre son goût pour les grands mots, ce qui donne ce goût de profondeur aux textes de Saint-Exupéry, c'est qu'ils sont bourrés de questions. Toutes plus essentielles les unes que les autres. Pour exemple : *« Où loge la vérité des hommes ? »*, *« Que faut-il dire aux hommes ? »*, *« A quoi bon discuter les idéologies ? »*, *« Pourquoi nous haïr ? »* ; *« Il faut trouver un langage : celui de la réconciliation »* ; *« Seul l'Esprit, s'il souffle sur la glaise, peut créer l'homme ! »* Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de contester de telles sentences, ni même d'y trouver quoi que ce soit à redire. A peine se sent-on le droit de trouver cela ennuyeux. Et vain. On a le droit en revanche de sourire, quand on lit, au détour de l'album de photos signé John Philips, qu'il était *« un homme complet, un homme véritable, un sage. Ce pilote-écrivain va plus loin que l'aviation, plus loin que la littérature, il donne l'exemple, et paie de sa personne jusqu'au sacrifice final »*. C'est toujours le risque avec les clichés, ils prolifèrent.

Il faut alors se rappeler les bien inutiles mises en garde de Léon Werth, ou ce qu'écrivait Roger Nimier : *« Rolland (Romain) : c'était une âme généreuse et un assez bon écrivain. Saint-Exupéry (Antoine de) : voir article Romain Rolland jusqu'au mot généreuse, mais pas au-delà. »*

Nimier disait aussi : *« On est amené à penser qu'une certaine morale moderne se bâtit autour de noms comme ceux de Simone Weil, d'Albert Camus, d'Antoine de Saint-Exupéry. Le nom de cette école serait le spiritualisme. Un chrétien est bien armé pour y résister avec violence. »*

Y aurait-il aujourd'hui si peu de chrétiens ?

Geneviève Brisac

(1) A l'occasion de sa « Quinzaine », « la Pléiade » publie un *Album Saint-Exupéry*. Ce volume est remis à tout acheteur de trois livres de la collection.

Bibliographie

DE SAINT-EXUPÉRY

Ecrits de guerre 1939-1944, avec une préface de Raymond Aron, Gallimard « Folio », 520 p., 310 F.

Le Petit Prince, « Folio Junior » ou l'édition hors série 1994 NRF, 118 p., 195 F.

Courrier-Sud, Vol de nuit, Terre des hommes, Pilote de guerre existent en « Folio ».

SUR SAINT-EXUPÉRY

Au revoir Saint-Ex, de John Phillips, Gallimard, 95 p., 124 F.

Saint-Exupéry, tel que je l'ai connu, de Léon Werth, éditions Viviane Hamy, 157 p., 149 F.

Saint-Exupéry, d'Emmanuel Chadeau, éditions Plon, 486 p., 148 F.

Antoine de Saint-Exupéry, le laboureur du ciel, de Curtis Cate, traduit de l'anglais par Pierre Rocheron et Marcel Schneider, éditions Grasset, 429 p., 160 F.

Antoine de Saint-Exupéry, d'Alain Vircondelet, éditions Julliard, 177 p., 95 F.

Saint-Exupéry, le paladin du ciel, de Michel Lhospice, éditions France Empire, 400 p., 130 F.

Saint-Exupéry, de Paul Webster, éditions du Félin, 291 p., 135 F.

A PARAÎTRE

Saint-Exupéry, une vie à contre-courant, de Stacy de la Bruyère, éditions Albin Michel.

Saint-Exupéry, le sens d'une vie, sous la direction d'Alain Cadix, préface de Maurice Druon, éditions du Cherche-Midi, coll. « Ciels du monde », 256 p., 135 F.

AU FIL DES LECTURES

La revanche de Phèdre

Claude Pujade-Renaud a imaginé une Phèdre ignifugée. Elle a banalisé le mythe avec beaucoup d'autodérision mais aussi de compassion. *Belle-mère* est le récit d'une passion lente, une braise façon *Philémon et Baucis*, le destin d'une ménagère de banlieue – Eudoxie – soumise à un Hippolyte – son beau-fils, Lucien – buté dans son retranchement fœtal. Eudoxie est couturière en chambre, elle rapetasse les bonheurs ordinaires et fait mijoter les joies minuscules. Modeste, lucide, elle n'a cure de l'inceste. Epargnée par la légende (le roman nous entraîne sans tapage de 1935 à 1983), elle meurt à quatre-vingt-quinze ans, Hippolyte-Lucien en a soixante-dix-huit, sauvé *in extremis* d'un abandon redouté.

Belle-mère est un roman à rebours. Claude Pujade-Renaud décrit sans amertume l'usure des vies obscures. Veuve, Eudoxie épouse, à quarante-sept ans, Armand, veuf lui aussi, qui vit avec Lucien, son fils célibataire. Lucien est un peu fou, « demeuré », rivé à l'enfance. La guerre, l'exode, le communisme conquérant, l'Algérie, mai 1968, autant d'événements qui ne parviennent qu'assourdis dans cette banlieue campagnarde oubliée par le temps. Armand meurt. Eudoxie reste avec le fils. Le couple apprivoise le quotidien et gagne le pari de l'amour, l'égrenage méthodique des riens qui racontent une existence. Et le roman soudain explose. Des pages sauvages de précision sur la *vieillesse impudique* et *brutale*. Le troisième âge de Phèdre quand Hippolyte est un vieux jeune homme tendre. *Belle-Mère* est un grand roman sur la mort qui rampe par déclins successifs dans l'ombre des vies sans histoires.

Hugo Marsan

▶ **Belle-mère**, *de Claude Pujade-Renaud, Actes Sud, 162 p., 98 F.*

Folie au musée

Les personnages de ce roman cruellement cocasse sont enfermés dans un musée où s'entassent les cadeaux offerts au président par les chefs d'Etat de l'étranger. Parodie, farce obscène, Jacques Jouet manipule en expert l'effervescence même de la fiction, maniaque d'un mode d'emploi que son récit distille progressivement pour notre plus sournoise jouissance. Le directeur du musée, son factotum, sa secrétaire et un ministre (une femme) sont les victimes idéales de l'imaginaire, piégés dans un lieu fictif qui offre toutes les apparences d'un univers rituel et sacré, un espace classé, envahi enfin par la folie du romancier. Jacques Jouet a écrit un roman baroque fort intelligent. Un plaisir pour le lecteur qui trébuche de la satire au conte, fasciné par la surabondance des merveilles cataloguées. Il peut y perdre tout espoir. Ce musée, métaphore de la vie, n'a qu'une seule issue de secours. Il faut en rire pour ne pas mourir.

H. M.

▶ **Le Directeur du musée des Cadeaux des chefs d'Etat de l'étranger**, *de Jacques Jouet, Le Seuil, coll. « Fiction & Cie », 328 p., 120 F.*

EN POCHE

Les richesses du Serpent à plumes

Sans fracas, mais avec toujours la même combinaison de passion et de goût qui guide la maison depuis ses débuts, le Serpent à plumes a récemment étendu ses domaines d'activité. La deuxième livraison d'une très jolie collection de poche, baptisée « Motifs », vient de voir le jour au sein de cette maison d'édition originale. On y trouve *Faire surface*, un roman de Margaret Atwood, traduit de l'anglais par Marie-France Girod ; *le Palais des saveurs accumulées* et *Jakarta*, deux courts récits de voyage de Patrick Boman ; *Terre d'ébène*, d'Albert Londres, un récit-reportage dénonçant, avec virulence et causticité, les méfaits du colonialisme ; enfin, *Onze au Maracana*, suite de nouvelles sur la frénésie du football, d'Edilberto Coutinho, traduit du portugais (Brésil) par Jacques Thiériot.

Les responsables de la maison souhaitent pouvoir publier, dans la série « Motifs », les textes parus dans la collection de livres reliés qu'ils ont créée en septembre 1993. Lancée avec *la Grande Drive des esprits*, le livre de Gisèle Pineau qui vient d'obtenir le Prix du roman des lectrices de *Elle*, cette collection s'enrichit, ces jours-ci, de *Demain sera un autre jour*, recueil de nouvelles de Juan Carlos Onetti, et de *Trébizonde en hiver*, récit de voyage de Patrick Boman.

« Motifs » fait pendant à une autre collection de poche qui reprend les nouvelles parues dans la revue *le Serpent à plumes*, une publication trimestrielle livrée sous forme de feuillets libres et accueillant d'excellents nouvellistes, connus ou non. La livraison annuelle, publiée en avril, comprend les numéros 9 à 12 de la revue dont la vingt-quatrième édition doit sortir à la fin du mois de juin.

Raphaëlle Rérolle

• Réunir *Micromégas, Zadig* et *Candide* dans un seul volume pour la première fois : c'est ainsi que « GF-Flammarion » a choisi de commémorer les trois cents ans de la naissance de Voltaire. L'édition des trois contes est signée René Pomeau (nº 811).

• Le théâtre de Racine, mais aussi les œuvres de Laclos, Nerval, Claudel, sont au cœur de *Littérature*, recueil d'essais de Jean Giraudoux réédité dans la série « Folio Essais » de Gallimard (nº 237). Notons que le Livre de poche réédite, pour sa part, *Choix des élues*, le dernier roman publié par Giraudoux, en 1939, commenté par Jacques Robichez (nº 3211).

• Le Livre de poche propose, par ailleurs, une nouvelle édition du *Décaméron*, de Boccace, traduit de l'italien par Marthe Dozon, Catherine Guimbard et Marc Siamon, sous la direction de Christian Bec, qui signe l'appareil critique du volume (nº 702).

• Signalons aussi la parution d'un inédit au Livre de poche : *Vivre !*, de Yu Hua, traduit du chinois par Yang Ping. Le roman de ce jeune écrivain, né en 1960 près de Shanghai, a été adapté au cinéma par Zhang Yimou. Le film a obtenu le Grand Prix du jury lors du dernier festival de Cannes (nº 13570).

• « *Ada est probablement l'œuvre pour laquelle j'aimerais qu'on se souvienne de moi* », disait Vladimir Nabokov. *Ada ou l'Ardeur, « chronique familiale »* rédigée au Montreux Palace, où Nabokov s'était retiré à partir de 1961, est réédité en « Folio » dans une traduction de l'anglais établie par Gilles Chahine, avec la collaboration de Jean-Bernard Blandenier, et revue par l'auteur (nº 2587).

• Deux ans après sa parution initiale, « Folio » réédite *Etoile errante*, de Jean-Marie-Gustave Le Clézio, ouvrage qui forme un diptyque avec *Onitsha* (nº 2592).

• Gallimard reprend par ailleurs, dans la collection « L'Imaginaire », un autre texte de Le Clézio, *le Déluge* (nº 309).

DERNIÈRES LIVRAISONS

Histoire littéraire

Jean-Jacques Monney : *Jean-Jacques Rousseau, sa vie, son œuvre*. – Quelque cent vingt cartes postales et chromolithographies retracent l'itinéraire de l'auteur du *Contrat social*. Une sommaire *« biographie par l'image »* d'un homme dont les traits auraient été *« les plus reproduits après ceux de Napoléon Iᵉʳ »* (Ed. Slatkine, diff. Honoré Champion, 132 p., 98 F).

Lord Byron : *Don Juan*. – La jeune maison d'édition Florent Massot publie le texte intégral des dix-sept chants de *Don Juan*, long *« poème en bons vers simples et sauvages »* que Lord Byron commença en 1818. Il reprend la traduction de l'anglais établie par Benjamin Laroche au siècle dernier, revue, corrigée et complétée par Stéphanie Michalon et Julie Pribula, avec un avant-propos de Gabriel Matzneff, extrait de *la Diététique de Lord Byron*. Pour les amateurs du poète, Florent Massot annonce la parution prochaine du *Pèlerinage de Childe Harold*. (Florent Massot éditeur, BP 438-07, 75327 Paris Cedex 07, 550 p., 75 F.)

Madeleine Ambrière (sous la direction de) : *Correspondance d'Alfred de Vigny*. – Depuis dix ans, l'équipe « Vigny » du Centre de correspondances du XIXᵉ siècle de la Sorbonne rassemble les milliers de lettres échangées par Vigny et les divers acteurs du siècle romantique. Couvrant les années 1835-1839, époque où la mère du poète meurt et où sa liaison avec Marie Dorval prend fin, ce troisième tome recense environ cinq cents lettres échangées notamment avec Berlioz, Sainte-Beuve ou Mickiewicz, ainsi que cinq agendas et carnets intimes (PUF, 666 p., 550 F).

Nicole Mozet (textes réunis par) : *George Sand. Une correspondance*. – Constituant les actes du colloque international « Lire la correspondance de George Sand », qui s'est tenu à Nohant en 1991, cet ouvrage réunit une vingtaine de communications. On y trouvera notamment celle de José Luis Diaz, « Comment Aurore devint George ? », celle de Naomi Schor, « Il et elle, Nohant et Croisset », ainsi que des textes introductifs de Denise Brahimi, Madeleine Rebérioux, Françoise Van Rossum-Guyon et Michelle Perrot (Ed. Christian Pirot, 284 p., 120 F).

Michel Caffier : *les Frères Goncourt. Un déshabillé de l'âme*. – *« Il y a des gloires sans popularité comme il y a des popularités sans gloire »*, peut-on lire dans le *Journal* d'Edmond et Jules de Goncourt à la page du 8 septembre 1866. L'auteur de cette biographie entend justement sortir les deux frères de ce qu'il considère comme un purgatoire littéraire, en montrant notamment comment les Goncourt furent liés aux événements majeurs du XIXᵉ siècle (Presses universitaires de Nancy, 437 p., 160 F).

Pierrette Renard : *Georges Bernanos, témoin*. – Ce volume rassemble les actes d'un colloque qui s'est tenu en 1988 à Grenoble, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain. Les études critiques, où convergent histoire et psychanalyse, explorent la signification bernanosienne du terme « témoin ». Philippe Le Touzé, qui signe, après des souvenirs personnels du fils de Bernanos, l'analyse liminaire de l'ouvrage, montre que cette notion est *« à la fois une structure de l'œuvre et une condition fondamentale de sa vision »* (Presses universitaires du Mirail, 220 p., 100 F).

Martine Colin-Picon : *Georges Limbour : le songe autobiographique*. – Une lecture critique de l'œuvre d'un homme né avec le siècle et mort en 1970, écrivain aux expressions multiples – il fut romancier, critique d'art, essayiste, signa une pièce de théâtre et un livret d'opéra –, ami de Queneau, de Salacrou, de Leiris, de Kahnweiler, et ardent défenseur de Jean Dubuffet. Préface d'Hubert Damisch (Lachenal et Ritter, coll. « Pleine marge » nº 4, 227 p., 130 F).

Hommages à Jean Gattégno

Décédé le 30 mai, il fut, neuf ans durant, directeur du livre et de la lecture

Jean Gattégno, ancien directeur du livre et de la lecture au ministère de la culture (1981-1989), ancien délégué scientifique de la Bibliothèque de France (1ᵉʳ novembre 1989-mars 1992), est mort d'un cancer, lundi 30 mai, à Paris. Il aurait eu cinquante-neuf ans le 6 juin** (le Monde **du 31 mai). Sylvère Monod, angliciste comme lui, rend hommage à l'universitaire rigoureux et raffiné qu'il fut. Jérôme Lindon, PDG des Editions de Minuit, témoigne de son ouverture d'esprit dans son travail politique : au ministère de la culture, Jean Gattégno s'était attaché au développement de la lecture publique, à la défense de la librairie et de l'édition de création et de recherche. Son souci de favoriser la circulation des idées et la découverte des écrivains l'avait notamment conduit à créer « les Belles étrangères », manifestation qui permet au public français de rencontrer des écrivains de divers pays.

Jean Gattégno fut l'un des anglicistes les plus doués de sa génération. Elève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, brillant agrégé d'anglais, il avait soutenu, en 1969, et publié, en 1970, une thèse originale et séduisante sur Lewis Carroll. Jean Gattégno ne s'intéressait pas seulement aux deux livres sur Alice, il discernait la complexité et la richesse du reste de l'œuvre. Il a encore beaucoup enrichi la connaissance de son auteur par *Lewis Carroll, une vie* (1) – dont les « Variations » sont ingénieusement présentées par ordre alphabétique – et par sa magistrale édition des *Œuvres* dans « la Pléiade » (1990), complétée par un album illustré.

Jean Gattégno avait aussi travaillé sur la science-fiction, sur Dickens (le dense volume qu'il lui a consacré, en 1975, dans la collection « Ecrivains de toujours », au Seuil, est un modèle du genre), et, plus récemment, sur Oscar Wilde. Comme traducteur et comme éditeur de textes, il faisait autorité dans ces divers domaines. Il était passionné par la traduction et fréquentait volontiers les Assises de la traduction littéraire, à Arles.

Il avait, outre le savoir, le charme, l'énergie, le don de l'amitié et de la communication qui font les grands maîtres de l'Université. Il avait exercé le métier d'enseignant comme assistant à la Sorbonne. Il avait ensuite animé le département d'anglais de l'université de Tunis. Il avait contribué plus que quiconque à créer les études littéraires anglaises à Vincennes (Paris-VIII) avant d'être aspiré par de hautes fonctions dans l'administration culturelle, comme directeur du livre et de la lecture, puis comme délégué scientifique à la Bibliothèque de France.

Il avait déjà donné la preuve de ses capacités d'organisateur et de son dévouement dans son activité au sein d'un important syndicat universitaire, le SGEN-CFDT. Partout, il avait fait preuve de rares qualités littéraires et humaines.

Sylvère Monod

(1) Seuil, 1974, réédité en poche dans la collection « Points biographie ».

Un homme de courage

Lorsque Jean Gattégno prit ses fonctions à la direction du livre en 1981, il abordait nos problèmes du point de vue d'un universitaire éclairé : avec respect et sympathie, mais en estimant que, les livres étant ce qu'ils sont, il importait surtout d'en faciliter l'accès au plus grand nombre. Jean Gattégno n'était pas convaincu *a priori* du bien-fondé de la loi interdisant la pratique des ristournes que venait de faire adopter Jack Lang. Mais, d'un tempérament ouvert et chaleureux, il admettait volontiers l'expression d'opinions différentes de la sienne. Il ne tarda pas à s'apercevoir que les vraies options ne se présentaient pas au stade de la diffusion du livre, mais, en deçà, le jour où l'on décidait de sa publication. La question prioritaire n'était pas : *« Le livre est-il trop cher ? »*, mais bien : *« Quelle sorte de livre voulons-nous ? »*

A partir de là, il ne s'écarta à aucun moment de sa ligne de conduite. En chaque circonstance, son premier critère était d'ordre qualitatif. Ce n'était pas si fréquent de rencontrer, à la tête de l'administration du livre et de la lecture, une intelligence aussi aiguë des courants régissant les projets éditoriaux, une appréhension aussi juste du point d'équilibre entre l'ambition d'une recherche et les impératifs de l'économie de marché. Parfois, face à de tels dilemmes, le fonctionnaire, ou l'homme politique (quand il n'est pas les deux à la fois), après avoir entendu les exposés des uns et des autres, pesé le pour et le contre, choisit... de ne pas trancher. Si l'absence de décision peut paraître de prime abord la solution la moins risquée, c'est généralement la pire de toutes : les dégâts qu'elle cause restent invisibles jusqu'à ce qu'ils se révèlent irrémédiables. Jean Gattégno ne se déroba jamais devant les choix nécessaires. Dans ses fonctions comme dans sa vie, cet homme de grande culture demeura jusqu'au dernier jour un homme de courage.

Jérôme Lindon

Perplexité italienne

Au Salon de Turin, les éditeurs se sont interrogés sur la politique de M. Berlusconi

Plus de huit cent cinquante éditeurs ont présenté le meilleur de leur production lors du septième Salon du livre qui s'est tenu à Turin, du 19 au 24 mai. Les 34 000 mètres carrés du Lingotto ont été arpentés, cette année, par environ cent cinquante mille visiteurs qui ont pu constater que la manifestation tentait de changer de cap. Parallèlement à l'importante activité commerciale qui fait du salon une foire au chiffre d'affaires élevé, les organisateurs ont essayé de présenter le salon avant tout comme un laboratoire culturel et une occasion de réflexion autour des grands thèmes qui animent le débat en Italie. Le rendez-vous de Turin était la première occasion pour le monde de la culture de s'interroger collectivement sur le récent tournant politique qu'a connu le pays...

Les colloques et les tables rondes qui ont rempli les six journées ont donc permis d'aborder bon nombre de questions, parmi lesquelles la notion d'identité nationale, la pluralité des cultures, la relation entre politique et télévision, la mémoire et la vérité historique, le rôle des journalistes ou la mafia. Thèmes que l'on retrouve, avec beaucoup d'autres, dans le tout récent *Stato dell'Italia* : écrit par cent trente auteurs sous la direction de l'historien Paul Ginsborg, cet ouvrage propose une radiographie complète du pays au plan politique, social et culturel.

Les discussions ont aussi porté sur les problèmes qui empêchent l'édition italienne de sortir de la crise dont elle souffre depuis deux ans. Au-delà du traditionnel constat du manque d'intérêt des Italiens pour la lecture (62,5 % d'entre eux ne lisent jamais), l'Association italienne des petits éditeurs (AIPE) a présenté une proposition de loi obligeant les pouvoirs publics à soutenir les petites et moyennes maisons d'édition. Cette proposition va s'ajouter à celle de l'AIE (Association italienne des éditeurs) qui demande depuis longtemps l'introduction, en Italie, d'un système de prix unique du livre inspiré du modèle français.

Il faudra toutefois attendre quelque temps pour voir si le nouveau gouvernement de droite, que les questions culturelles ne semblent guère intéresser, se montrera sensible aux exigences des éditeurs. En attendant, les professionnels se sont interrogés sur le futur de Mondadori, après que M. Berlusconi a annoncé son intention de céder une bonne partie des parts qu'il détient dans le plus grand groupe éditorial italien – dont il ne voudrait conserver que 47 % du capital. Selon des rumeurs insistantes, le désengagement partiel du nouveau premier ministre ne devrait pas concerner Einaudi, dont il s'apprêterait, au contraire, à acheter la moitié des actions qui lui manquent.

Parallèlement au salon, s'est déroulé le troisième Symposium international du droit d'auteur organisé par l'Union internationale des éditeurs. Des professionnels de quarante pays différents y ont discuté des transformations du concept de copyright, à l'heure où les nouvelles technologies, l'édition électronique et les procédés interactifs changent les données traditionnelles de l'industrie de la création et la notion même de propriété littéraire. Il s'agit d'un vaste débat auquel il faut apporter rapidement des solutions, puisque, comme l'a rappelé Alain Gründ, le président de l'International Publisher Copyright Council, *« dans notre société moderne au même titre que dans les siècles passés une source de création non reconnue, non rémunérée, se tarit inéluctablement »*.

Fabio Gambaro

Le Prix du jeune écrivain a dix ans

Adeline Aragon, vingt ans, une étudiante habitant à Pechbusque, dans le Gers, recevra, le 3 juin à Muret, le premier Prix du jeune écrivain 1994. L'œuvre de la lauréate, une nouvelle intitulée *Memento Mori*, a été choisie parmi cinq cent quatre-vingt-quatre textes venus de France et de onze pays étrangers, d'abord par des comités de lecture formés à Toulouse et dans la région, puis par un jury d'écrivains présidé par Roger Vrigny. Elle sera, avec celle des autres candidats primés par le jury, publiée à la fin de cette année par Le Monde Editions.

Cela fait maintenant dix ans que Marc Sebbah et l'Amicale laïque de Muret ont lancé la première édition de ce concours destiné à susciter et à encourager de jeunes vocations d'écrivains. Dix ans que des centaines de jeunes de moins de vingt-deux ans envoient à Muret des nouvelles, des romans courts, des pièces de théâtre que des comités de lecteurs bénévoles trient et sélectionnent avant d'envoyer les meilleurs d'entre eux aux jurés « parisiens ». Dix ans aussi que la quinzaine de membres du jury se rend, chaque printemps, à Toulouse et à Muret pour y proclamer les résultats de sa délibération et participer à la plus fervente des fêtes consacrées à l'écriture et à la littérature.

Le Prix du jeune écrivain, dont les principaux parrains sont la BNP et *le Monde*, a désormais gagné un statut international : l'an dernier, c'est une jeune Chinoise qui a obtenu le premier prix et s'est rendue à Toulouse pour recevoir sa récompense.

Le prix Valery-Larbaud à Jean-Noël Pancrazi

Créée en 1966, l'Association Valery-Larbaud, présidée par Roger Grenier, récompense chaque année, selon le vœu de l'écrivain, l'œuvre (roman, poésie, nouvelle, essai, traduction) d'un auteur. Le 29 mai dernier, dans l'ombre de Valery Larbaud, à la médiathèque de Vichy, en présence de Claude Malhuret, député de l'Allier et maire de la ville, le 28ᵉ prix a été attribué à Jean-Noël Pancrazi pour son roman *le Silence des passions* (1). Ce livre nous entraîne dans une promenade nocturne à travers Paris, où le narrateur, trouvant refuge dans les cabarets, se mêle aux « égarés de la nuit ». Autour de lui commence la ronde des souvenirs. Réminiscences du passé, de l'enfance, de l'adolescence, désirs contrariés, chagrins, amours, passions, ironie et tendresse entremêlées : à l'aube, les désenchantés continueront leur quête d'un regard. Jean-Noël Pancrazi, tout au long de ce roman, donne à ses personnages des sentiments très forts dont la gravité lumineuse exprime une grande mélancolie. Le livre est fidèle à l'esprit de Valery Larbaud.

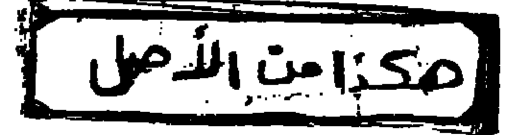
Simone Carrier

(1) Gallimard (voir « le Monde des livres » du 14 janvier 1994).

Prix. – Le prix de la Fondation Prince-Pierre-de-Monaco couronne le romancier et critique littéraire Angelo Rinaldi pour l'ensemble de son œuvre. Robert Bober a reçu le prix du Livre Inter pour son roman *Quoi de neuf sur la guerre ?*, publié chez POL (« le Monde des livres » du 27 août 1993). Enfin, le prix Roger-Nimier est attribué à Stéphane Denis pour *les Evénements de 67* (Plon, « le Monde des livres » du 18 avril) et le prix des Ambassadeurs à Daniel Roche pour *la France des Lumières* (« le Monde des livres » du 10 octobre 1993).

Francophonie. – Le quatrième colloque international francophone du canton de Payrac (Lot), organisé par l'Association des écrivains de langue française (ADELF), se tiendra du 1ᵉʳ au 4 septembre 1994. Les travaux porteront cette année sur « les écrivains du Québec » . Renseignements : ADELF, 14, rue Broussais, 75014 Paris. Tél : (1) 43-21-95-99, fax : (1) 43-20-12-22.





à Jean Gattégno

...n homme de courage

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Les vertus du nom propre

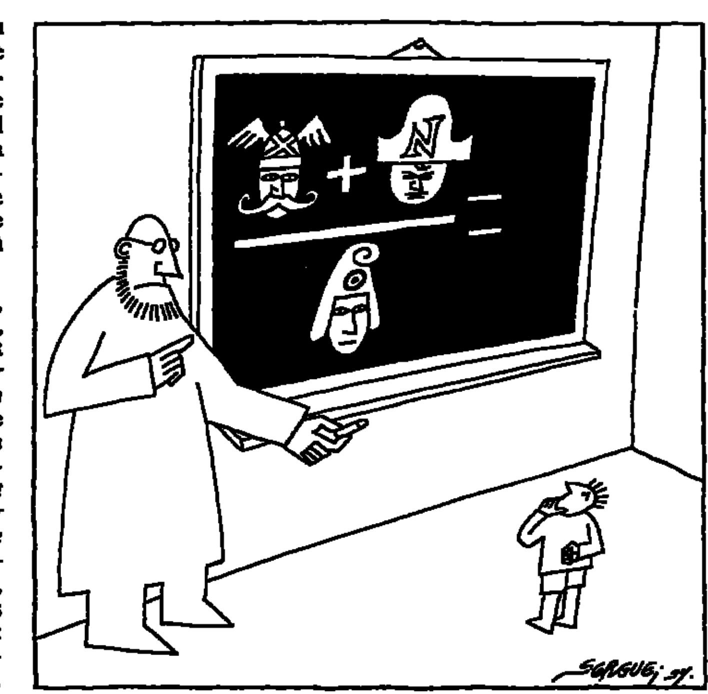
UNE linguiste de Stockholm s'intéressait, il y a peu (1), à un phénomène étrange dont la fréquence reste soutenue : l'emploi métaphorique de certains noms propres. En effet, disait-elle, *« dans la presse hebdomadaire d'information, on trouve chaque semaine des exemples mettant en jeu de nouveaux noms propres métaphorisés »*. Voici donc quelques exemples relevés par Kerstin Jonasson, dans *le Nouvel Observateur* surtout. On voudra bien ne pas s'attarder au caractère daté, loufoque ou emphatique de certaines équivalences.

Pour le plaisir, on fera paraître d'abord Ronsard, *« le Pindare gaulois »*. Woody Allen sera, selon la saison, *« un Hamlet yiddish »* ou *« ce nouvel Hamlet de Manhattan »*. Claude Mauriac est présenté comme *« un Quichotte lucide »*, tandis que Sartre est doté au moins une fois d'une apposition grandiose : *« ce Hugo de notre siècle »*.

Cette semaine, sans doute pour assurer la continuité et pour illustrer aussi que toute métaphore n'est pas absolument élogieuse, Bernard Frank cite Suarès : *« Un Cocteau ne sera jamais qu'un Rostand qui fait le fol, comme l'autre faisait le Victor Hugo des demoiselles »* – avant d'offrir, comme il se doit, un exemple de son cru : *« Il y a du capitaine Fracasse chez Suarès »*.

Contrairement à une idée bien assise, ces exemples montrent que les noms propres n'excluent aucun article ; ni l'indéfini, ni le défini, ni le partitif, ni le démonstratif, ni le possessif. Il faut pousser plus loin encore et admettre que les articles ne se limitent pas aux emplois métaphoriques du nom propre, ce que prouve déjà le syntagme *« un Cocteau »* rencontré il y a un instant. Tout se passe alors comme si Bernard Frank avait décidé d'alimenter la boîte à fiches de notre amie suédoise. Après tout, nul n'ignore qu'un exemple dans Grevisse vaut bien un fauteuil à l'Académie.

A propos de la correspondance, assez intéressante semble-t-il, entre *« le petit père Combes »* et la prieure du carmel d'Alger *(voir l'article de Claire Paulhan en page II)*, Bernard Frank pose cette question : *« Quelle liaison criminelle d'*un *Clinton, d'*un *Eltsine, d'*un *François Mitterrand, et même d'*un *Edouard Balladur pourrait avoir (...) la résonance de cette correspondance ? »* Suit une autre question, plus brûlante, où noms communs et nom propre font bon ménage : *« Et la supérieure, la contemplative, la carmélite, la Bibesco (...), quel âge avait-elle ? »* Là-dessus, le pluriel peut apparaître : crainte sans doute de finir comme Thérèse de Lisieux, notre carmélite de trente-quatre ans, *« princesse de surcroît »*, se précipite chez Combes, alors âgé de soixante-huit ans, *« dans l'équipage des Murat »*. En ce temps là, les serviteurs de la République étaient encore impressionnables.



Quoique rien ne se puisse comparer aux amours d'une jeune princesse, *« Mère Bénie de Jésus en religion »*, et d'un bienfaiteur de l'Eglise, on admettra au moins que la liaison d'un article et d'un nom propre n'est pas tout à fait sans intérêt. Un rien – un simple changement d'article – peut modifier le sens d'une expression. Il n'est pas impossible qu'une bergère, au hasard des rues ou des bois, ait connu *« le vrai Victor Hugo »*. Plus intimement qu'un professeur émérite. Il se peut aussi qu'elle ait rencontré, seulement, *« un vrai Victor Hugo »*. Dans ce cas, et malgré la présence de *vrai*, elle n'a pas connu Victor Hugo en chair et en os, mais un aimable quidam pourvu de toutes les qualités que Sainte-Beuve enviait à Victor Hugo.

C'EST donc un plaisir de signaler que deux ouvrages tout récents tentent de décrire *« la grammaire du nom propre »* (2) et d'analyser les noms propres *« articulés »* (3). Le lecteur curieux trouvera dans ces deux volumes de remarquables exemples et une bibliographie presque complète. Alors que les membres du clan des noms propres sont tous présents, pourquoi fallait-il donc, sans parler d'autres omissions (Claude Lévi- Strauss, Gilles Granger, etc.), écarter ici toute référence aux analyses de Benveniste, d'une efficacité exquise ?

Pour comprendre la difficulté, ou la simplicité, des questions (on se bornera pour aujourd'hui aux noms propres de personnes), il n'est pas mauvais non plus de tirer les conséquences des positions défendues par un logicien comme John Stuart Mill. Selon lui, un nom propre ne fait que dénoter un individu unique – *Victor Hugo*, par exemple – sans lui reconnaître aucune propriété *a priori*. En revanche, utiliser un nom commun – *poète*, par exemple –, c'est reconnaître que certaines propriétés qui définissent *poète* s'appliquent à Hugo ; et éventuellement à d'autres, tels Théophile de Viau ou Marc de Papillon de Lasphrise *(1555-1599)*, fort sympathique au demeurant : *« J'aime le doux repos, j'aime à chanter et rire/ J'aime bien à mocquer, un petit à mesdire/J'aime bien aux repas le vin délicieux »*, etc.

Mais n'oublions pas le logicien. Il suit de ses analyses qu'un nom propre est un signifiant privé de signifié, ou de valeur. Autrement dit, en termes saussuriens, le nom propre n'est pas un signe linguistique. Le mystère se développe *illico* : s'il n'a pas de sens, comment le nom propre peut-il acquérir un sens métaphorique ?

Ce que montre alors Benveniste, c'est que le nom propre appartient à un système sémiologique particulier ; c'est, dit-il, *« une marque conventionnelle d'identification sociale, telle qu'elle puisse désigner constamment, et de manière unique, un individu unique »*. A lire la seconde partie de la définition, on conçoit que Saul Kripke, logicien comme Mill, puisse tenir le nom pour *« un désignateur rigide »*. Deux questions se posent alors : qu'en est-il de *« l'identification sociale »* ? Et pourquoi est-il besoin d'un désignateur rigide ?

INUTILE d'insister aujourd'hui sur l'aspect *conventionnel* du nom propre : chaque société, ou chaque civilisation, impose ses manières de nommer les individus. Les Chinois, par exemple, ignorent le plaisir de piocher dans une liste de saints ou de saintes inscrits au calendrier. Brunot exposait naguère que les Espagnols, nos voisins pourtant, n'ont rien contre le prénom de Jésus. Nonobstant les croyances obligatoires, tout système fait l'affaire, pourvu qu'il permette de *classer* un individu comme membre d'une famille (on dira donc : *« Les Murat prennent les eaux »*), et surtout comme masculin ou féminin : c'est *un* ou *une* Murat. Par là même, il devient possible en français d'intégrer le nom propre dans le système linguistique ; tel est le rôle des pronoms *il* ou *elle* : *Don Juan était galant. Il promettait le mariage à ses amies*. Par là, on voit encore que le nom propre *« sert, comme le dit Gilles Granger* (4), *à parler d'un individu »* ; à lui assigner des qualités ou des défauts, des *caractéristiques* d'abord, plutôt que des *propriétés*. Il suffit qu'un individu devienne *célèbre*, qu'il se *« fasse un nom »*, qu'il entre au besoin dans un dictionnaire des noms propres pour que ses caractéristiques deviennent *« notoires »* et finissent par ressembler à des propriétés, au sens linguistique du terme : rien n'empêche plus, dès lors, de prendre son voisin pour *« un vrai Don Juan »*, pour *« un Don Juan de sous-préfecture »*, pour *« un Don Juan sensible »*, etc. La suite est connue : quand une caractéristique individuelle devient une propriété notoire, le nom propre entre de plein droit dans la langue au titre de nom commun ; et M. Poubelle finit par n'être plus qu'une poubelle (5).

Mais enfin que se passe-t-il si un sujet recherche, ce qui n'est pas si rare, le plaisir de dire quelque chose à quelqu'un ? Il dira *je* ; et *tu* à l'autre. *Je*, c'est toujours celui qui dit *je* ; autant ajouter, comme Benveniste, que ces formes ne désignent *« ni constamment »*, ni *« de manière unique, un individu unique »*. Par-dessus le marché, ces formes (dites *« déictiques »*) excluent toute relation au nom propre (impossible d'écrire *« Je, Pierre Rivière »*). Le système grammatical du français offre alors un autre ensemble, organisé autour de *moi*, ce que Benveniste appelle *« nom propre de locuteur »*. La référence de *moi* est tout aussi *« instable »* que celle de *je* ; seulement la forme *moi* accepte de coopérer avec le nom propre social (*« Moi, Pierre Rivière »*) qui lui confère unicité, permanence, stabilité, ou *« rigidité »*. Dans ce monde, et dans *« tous les mondes possibles »* : nul n'échappe à son nom propre. Même s'il n'avait pas été *« l'amant d'Héloïse »*, Abélard resterait *Abélard* ; plus entier peut-être.

RESTE maintenant à souligner que les formes *« fortes »* – *moi*, *toi*, etc. – assurent de plein droit, comme l'a montré Benveniste, l'intégration des noms propres dans le système grammatical du français. Deux systèmes sémiologiques différents deviennent compatibles ; le pronom *moi* se coordonne, en effet, aussi bien avec un syntagme nominal (construit autour d'un nom commun) qu'avec un nom propre : *mon copain, Ursule et moi*. Le nom propre peut alors jouer, grâce aux articles, son rôle de nom – *J'ai vu un Matisse (un chat). Ce Matisse (ce chat) était superbe* – sans jamais perdre ses caractéristiques de nom propre. Georges Kleiber et Marie-Noëlle Gary-Prieur insistent tous deux, à juste titre, sur les effets de *« la renommée »*. Par exemple, la notoriété seule ouvre, pour le nom propre, la possibilité d'emplois métonymiques ; ce que montrent ces deux exemples, le second étant exclu : *Du Bach me ferait plaisir ; du Louis me ferait plaisir.* Sans compter que *C'est du Bach* ne s'interprétera pas comme *C'est du Marianne*...

D'autres surprises, agréables, vous attendent à la lecture de ces deux ouvrages, sérieux, sans être pesants.

(1) Kerstin Jonasson : « Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation », dans *Langue française 92* (déc. 1991 : « Syntaxe et sémantique des noms propres »), Larousse.

(2) Marie-Noëlle Gary-Prieur : *Grammaire du nom propre*, Presses universitaires de France, coll. « Linguistique nouvelle », 252 p., 187 F. Un colloque s'est tenu à Brest le mois dernier ; d'autres sont prévus hors de France sur le même objet.

(3) Georges Kleiber : *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Armand Colin, coll. « Linguistique », 247 p., 170 F.

(4) Gilles Granger : « A quoi servent les noms propres ? », dans *Langages 66* (juin 1982), Larousse.

(5) Pierre Germa : *Du nom propre au nom commun, dictionnaire des éponymes*, éditions Bonneton, 256 p., 99 F.

Le sens des maux

Le psychothérapeute peut-il agir comme un guérisseur ? Tobie Nathan réfléchit sur les traumatismes des immigrants

L'INFLUENCE QUI GUÉRIT
de Tobie Nathan,
Ed. Odile Jacob, 350 p., 140 F.

Dans la filiation de Georges Devereux, Tobie Nathan soigne depuis quinze ans des malades venus d'Afrique, du Maghreb ou des Antilles grâce à une ethnopsychanalyse intégrant leur langue, leur culture et leurs croyances. Cette pratique atypique, qui cherche moins à trouver des causes qu'à donner du sens aux maux des migrants, reste marginale. C'est pourquoi il persiste à la défendre avec passion et à l'expliquer en signant ce nouveau livre.

Les patients reçus par Tobie Nathan et son équipe ont généralement *« rebondi avec leur énigme de médecins en psychiatres »*. Toute la science de ces derniers s'est avérée insuffisante à les soulager. Les thérapies traditionnelles, comme celle de Mme Visnelda, la guérisseuse la plus célèbre de la Réunion, qui donne ses consultations dans la salle d'un dancing d'Etang-Salé, se révèlent, en revanche, d'une assez grande efficacité. Pensée magique, leurre et suggestion, dira-t-on. Tobie Nathan, formé à la sociologie et à l'anthropologie, psychanalyste épris de son métier, ne brade pas les connaissances qu'il a acquises au profit d'une adhésion naïve aux savoirs traditionnels, même si son goût certain pour la provocation peut parfois le laisser croire.

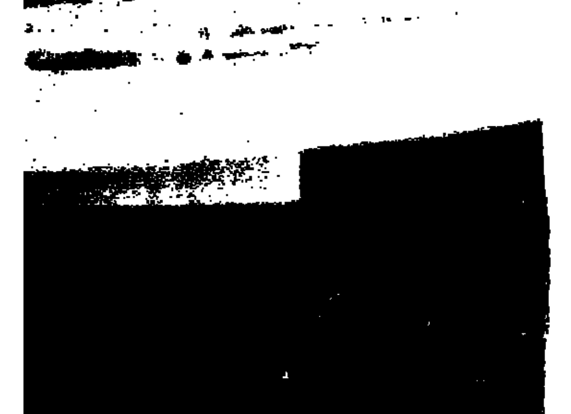
Fort de son expérience et de son intérêt sans préjugés pour ses « confrères » guérisseurs, il pense que la psychiatrie et la psychanalyse occidentales devraient faire preuve de moins d'arrogance. Elles sont finalement, elles aussi, des *« techniques d'influence »*. S'il est une illusion à ses yeux, c'est bien l'extériorité et la neutralité du thérapeute face à la *« prétendue nature du patient »*, alors que tout se joue dans l'interaction entre l'un et l'autre. D'où la nécessité de modifier le cadre de pensée de la psychopathologie en centrant la recherche clinique sur les modalités mêmes de cette interaction.

Encore faut-il, pour cela, ne pas considérer le patient comme une totalité close, coupée de son environnement. Dans la troisième partie de l'ouvrage, Tobie Nathan revient sur cette option fondamentale de Freud qui préféra privilégier le phénomène intrapsychique de l'angoisse plutôt que la frayeur, corollaire du traumatisme, et son cortège complexe de causes externes, car *« admettre la frayeur comme affect central dans le fonctionnement psychique aurait contraint à penser que l'autre faisait effraction, nous influençait, nous modifiait, quelquefois même nous métamorphosait »*. C'est bien par une expérience traumatique réglée que, dans les sociétés traditionnelles, les rites initiatiques structurent et socialisent l'individu, c'est également en mettant en œuvre une *« logique traumatique »* que les guérisseurs agissent sur les désordres affectifs et psychiques.

Reconnaître ce caractère organisateur, ou désorganisateur, du traumatisme, c'est se doter d'un outil de compréhension et d'action thérapeutique, en particulier à l'égard de ces adolescents issus de l'immigration, mutants égarés entre deux cultures, sommés de se métamorphoser sans véritable initiation, qui cherchent, dans la toxicomanie notamment, une affiliation et n'y trouvent que la dangereuse répétition de l'addiction.

Respecter le patient, reconnaître ce qui en lui est différent, sans ignorer ou désintégrer ses référents, telle est la déontologie de Tobie Nathan. Elle est elle-même respectable, à condition de ne pas fétichiser la différence. Par ailleurs, si l'entreprise ethnopsychiatrique – et plus généralement, selon l'auteur, toute pratique psychiatrique ou psychanalytique – est avant tout une technique d'influence, c'est-à-dire une *« procédure de modification de l'autre »*, alors s'impose aussi, au delà du travail théorique et clinique, une véritable réflexion éthique sur les manipulations psychothérapeutiques.

Nicole Lapierre





JOUR J



CAGNAT

« Overlord », cinquante ans après

6 juin 1944 : 2 877 000 soldats alliés contre l'occupant nazi

LA SECONDE GUERRE MONDIALE
6 juin 1944, le jour J et la guerre dans le monde
de Pierre Montagnoh.
Ed. Pygmalion Gérard Watelet, 320 p., 120 F.

RÉSISTANCE NORMANDE ET JOUR J
de Raymond Ruffin.
Presses de la Cité, 318 p., 130 F.

LE JOUR LE PLUS FOU
de Philippe Huet et Elizabeth Coquart.
Albin Michel, 296 p., 140 F.

UNE TRAGÉDIE FRANÇAISE
de Tzvetan Todorov.
Ed. du Seuil, 248 p., 120 F.

La journée que le maréchal Rommel pressentait décisive – il avait dit à son état-major que *« c'est sur la côte que se jouera le sort de l'invasion, dès les premières vingt-quatre heures »* – se sera achevée sans lui : le 6 juin 1944, le « Renard du désert », comme on l'avait surnommé depuis le temps où il avait commandé l'Afrikakorps, s'était rendu à Herrlingen, en Allemagne, pour fêter l'anniversaire de son épouse. Son chef d'état-major, le général Speidel, qui était resté au PC de La Roche-Guyon, entre Mantes et Vernon, n'a pas estimé utile de le réveiller. Ce même jour, un corps expéditionnaire allié de 2 877 000 hommes, sous les ordres du général Eisenhower, commençait de libérer l'Europe de la barbarie nazie, avec l'opération « Overlord » sur les côtes normandes.

Il faut lire le sixième tome de la série *la Grande Histoire de la seconde guerre mondiale*, que son auteur, Pierre Montagnon, consacre au 6 juin 1944. Cet ouvrage balaie la période qui va d'octobre 1943 à juillet 1944, et il s'intéresse, comme les cinq tomes précédents, à l'ensemble de la guerre 1940-1945 sur la planète. Mais ce livre se présente comme un véritable reportage, quasiment minute par minute, des journées antérieures au 6 juin et des premières heures du débarquement entre Merville et Sainte-Mère-Eglise. Pierre Montagnon est un ancien officier et il propose là une synthèse, agréable à suivre et documentée, des péripéties qui marquèrent cette journée de dupes pour les Allemands, à commencer par Adolf Hitler, pour qui la forteresse Europe avait été rendue inexpugnable par le mur de l'Atlantique.

Dès qu'il s'installe, en avril 1944, dans un château de La Roche-Guyon, Rommel réclame des renforts. Il ne les obtiendra pas de son supérieur, le maréchal von Rundstedt, soit que les Panzerdivisions qu'il veut réunir n'existent pas, soit qu'elles combattent ailleurs.

Le mystère de Verlaine

Le jeudi 1er juin, à 21 heures, l'Abwehr, les services de renseignement allemands qui sont à l'écoute de la BBC, capte le fameux message tiré d'un poème de Verlaine : *« Les sanglots longs des violons de l'automne blessent mon cœur d'une langueur monotone. »* Le message, qui annonce le débarquement dans les quarante-huit heures suivant sa dernière diffusion, sera répété durant deux soirées encore. Il ne sera pas pris au sérieux par des services qui en connaissent le sens. Mystère. Ne croyant pas à l'imminence d'une intervention alliée, le maréchal Rommel part, le 4 juin, porter son cadeau d'anniversaire à sa femme.

Dès le 8 mai précédent, Eisenhower avait choisi la date du 5 juin. C'est le mauvais temps sur la Manche qui retardera d'un jour le débarquement, juste le temps pour Churchill de prévenir, la veille, le général de Gaulle, devenu président du gouvernement provisoire de la République française, du déclenchement final de l'opération « Overlord ».

A 0 h 20, les premiers planeurs se posent sur les ponts qui enjambent le canal de Caen. A 0 h 50, les premiers parachutistes sont largués sur Merville et Bénouville. Au lever du soleil, à 5 h 58, il y a déjà une vingtaine de minutes que les Américains débarquent entre Omaha Beach et Utah Beach, et que les Anglais envahissent les plages Sword, Juno et Gold, avec le commando Kieffer, parmi les premiers Français à fouler le sol national.

Pierre Montagnon détaille cette épopée avec une minutie qui, en ce cinquantième anniversaire, la rend d'une exceptionnelle actualité. Mais on mesure aussi combien les Allemands, devant l'énormité de la chose, ont été pris, sur le moment, d'un bien étrange scepticisme.

Peut-être ont-ils été « endormis », voire désinformés, comme on l'expliquerait aujourd'hui depuis la campagne «Tempête du désert » dans le Golfe, par le succès de manœuvres alliées qui visèrent à intoxiquer leurs chefs. Dans son livre *Résistance normande et jour J*, Raymond Ruffin évoque précisément l'une de ces actions, le plan dit « Fortitude », par lesquelles il fallait tromper le commandement allemand pour l'amener à disperser ses forces en Europe, allonger ses lignes de ravitaillement, et le désarçonner en l'induisant en erreur sur les intentions des Alliés.

Conçu dès janvier 1944 par le Special Operations Executive britannique et, plus spécialement, par les stratèges du colonel Bevan, l'un des plans « Fortitude » consiste à accréditer auprès des Allemands le projet d'une offensive sur le Pas-de-Calais, entre Boulogne et le cap d'Antifer. On crée des armées fictives. On diffuse des messages radio volontairement clairs ou perméables. On bâtit des infrastructures militaires en bois ou en carton bitumé sur la côte anglaise qui fait face. On déploie des chars ou des canons en caoutchouc, et des barges ou des docks en contreplaqué. En espérant convaincre l'Allemagne que cela se passera bientôt en ce lieu et en créant un climat d'insécurité pour ses troupes. Non sans raison, Raymond Ruffin observe que ces plans ne sont pas exempts de lourdes « bavures ». Outre les bombardements aériens qui, eux, sont bien réels et qui s'abattent sur des civils néerlandais, belges ou français, il y a aussi le fait que les nazis répliquent avec une poigne de fer en s'en prenant à des agents, à des clandestins ou à des saboteurs de la Résistance. Ceux-là sont sacrifiés à la raison d'Etat.

Un martyrologe au quotidien

D'une manière générale, Raymond Ruffin, dans ce livre écrit avec une rare affection pour les « sans-grade » de la Résistance, dénonce les jugements portés *a priori* à l'encontre des Normands, desquels on a prétendu qu'ils ne s'étaient pas montrés très actifs lors de la préparation, puis de l'exécution du débarquement. *« C'est*, tonne-t-il en s'appuyant sur les appréciations des commandements alliés et sur les témoignages de l'adversaire, *une abominable contre-vérité historique, qui fait bon marché des centaines de patriotes normands tombés pour la réussite du jour J. »* Le livre de Raymond Ruffin distille les mille et un exploits de cette résistance normande, qui multiplia les sabotages et qui mena des combats acharnés dans le Calvados, l'Orne ou la Manche avec une seule ambition, celle de rendre la vie périlleuse à l'occupant avant l'opération « Overlord » et durant les trois mois suivants.

Toutes les guerres, au demeurant, placent les civils dans une tourmente à laquelle rien ne les avait prédisposés, même pas les années sombres et sanglantes de l'Occupation où, pourtant, déjà, le martyrologe de populations innocentes était au quotidien.

Elizabeth Coquart et Philippe Huet retracent, dans leur livre *le Jour le plus fou*, ce qu'ils appellent *« le débarquement côté terroir »*, c'est-à-dire les mésaventures, le plus souvent tragiques, de ces milliers de civils jetés dans le feu et le carphanaüm de la grande Histoire. Ils sont perdus, sans bien comprendre ce qui leur arrive, comme le Fabrice de Stendhal assistant à la bataille de Waterloo. A ce détail près que les guerres napoléoniennes ont fait – il s'en faut de beaucoup – moins de morts. Le 6 juin 1944, celui des civils, n'est pas du tout celui du général Eisenhower, encore moins celui du maréchal Rommel.

Une véritable stupidité

Le Jour le plus fou, c'est en quelque sorte l'histoire non officielle, celle qui ne se pare pas de drapeaux. Mais, selon ses deux auteurs, c'est une « saga » à sa façon, la « saga » des civils abattus par erreur, parfois par ceux-là mêmes qui venaient les délivrer du joug nazi, ou celle, comme l'a observé Raymond Triboulet, le premier sous-préfet de Bayeux libéré, de Normands qui détestaient les Allemands tout en appréciant la discipline et l'ordre.

Avec *Une tragédie française*, de Tzvetan Todorov, c'est une tout autre « saga » qui s'ouvre, celle de la guerre civile. Voilà l'ouvrage d'un chercheur qui ne craint pas de mettre les pieds dans le plat. Tzvetan Todorov adore flâner dans le centre de la France et, plus spécialement, dans la région de Saint-Amand-Montrond. Ce qui ne l'a pas empêché d'y découvrir, des décennies après, le drame qui s'est déroulé pendant l'été 1944, lorsqu'un groupe de juifs fut arrêté et exécuté. *« Ici*, écrit l'auteur avec désespoir, *la guerre des Français contre les Allemands passe au second plan, et le devant de la scène est occupé par la guerre civile impitoyable que se livrent miliciens et résistants, Français contre Français. »*

Dès le 6 juin au soir, à Saint-Amand-Montrond, la résistance locale s'est soulevée. Prématurément ? Peut-être. L'ensemble du département du Cher et l'Allier voisin n'ont pas suivi en tout cas. Le 8 juin, la Wehrmacht contre-attaque, en venant à la rescousse de la Milice. De part et d'autre, résistants et miliciens, on fait des otages en représailles, histoire de pouvoir mieux négocier.

C'est le moment que choisit Joseph Lécussan, chef milicien et sous-préfet de la ville sous la botte allemande, pour se venger de la prise de Saint-Amand-Montrond, durant quelques heures, par les maquisards. Il arrête au hasard quelque soixante-dix juifs qui s'y étaient réfugiés. L'homme, que Tzvetan Todorov décrit comme une brute avinée et obsédée par l'antisémitisme, imagine de faire supplicier, puis de précipiter ce groupe d'hommes, de femmes et d'enfants dans les trois puits d'une ferme abandonnée.

Une tragédie française se veut la reconstitution de cette ignominie. Le ton est retenu, quasi objectif, mais bouleversant dans sa froide rigueur. L'auteur a retrouvé un document, qu'il joint à son livre : les souvenirs, si l'on ose dire, du maire de l'époque, désigné par Vichy sans avoir été un collaborateur virulent. *« La guerre est une véritable stupidité »*, avait dit un soldat allemand à ce maire, un jour de la première guerre mondiale où ils avaient fraternisé.

Jacques Isnard

Une poignée de « Frenchies »

MILLE ET UN JOURS POUR LE JOUR J
de Maurice Chauvet.
Ed. Michel Lafon, 284 p., 109 F.

J'AI DEBARQUÉ LE 6 JUIN 1944
de Gwenn-Aël Bolloré.
Le Cherche-Midi Ed., 238 p., 115 F.

Ils n'étaient ni Eisenhower ni Montgomery. L'un, Maurice Chauvet, était caporal. L'autre, Gwenn-Aël Bolloré, était soldat de première classe. Mais tous deux furent de ces cent soixante dix-sept « Frenchies », membres d'un commando de la France libre, qui, sous les ordres du général britannique Lovat, posèrent le pied sous la mitraille, le 6 juin 1944, à 7 h 30, sur la plage, devant Ouistreham. Dans les premières vagues d'assaut, en effet, la France libre était représentée par ces hommes qui relevaient des commandos du commandant Kieffer et du capitaine Trepel.

Aujourd'hui, Maurice Chauvet et Gwenn-Aël Bolloré témoignent dans des livres écrits avec leurs tripes et il fallait en avoir pour enlever successivement les défenses de la plage, la batterie allemande, le casino d'Ouistreham, transformé en bunker, et établir la première tête de pont en terre française.

Dans *Mille et un jours pour le jour J*, Maurice Chauvet relate un itinéraire un peu mouvementé, qui le mènera d'Afrique du Nord – où il se retrouve en 1941 après avoir fui l'occupant – à Londres – où il arrive en juin 1943, après avoir transité par Gibraltar et avoir momentanément été incarcéré par l'Espagne de Franco. Maurice Chauvet n'est pas un débutant, quand il débarque sur la côte normande. Son baptême du feu, il l'a reçu en janvier 1944, lorsqu'il s'est agi de conduire un raid sur Middlekerque, en Belgique. Il lui revient d'avoir créé l'insigne du commando et contribué à dessiner les plans de l'attaque sur Ouistreham. Il se confie sans forfanterie.

Gwenn-Aël Bolloré a dix-huit ans à peine, lorsqu'il parvient à s'embarquer devant le port breton de Carantec, en mars 1943, sur une barcasse, la *S'ils te mordent* (cela ne s'invente pas !), pour gagner Plymouth après avoir été repêché par une frégate britannique. Dans son *J'ai débarqué le 6 juin 1944*, qui décrit sa propre odyssée, l'auteur n'oublie pas ses camarades du commando. On les voit. On les entend.

On souffre avec eux. Il y a parfois des instants loufoques : un commando français, le dénommé Piriou, se transpercera l'avant-bras, avec son poignard, pour signifier à de jeunes FFI bretons, passablement éméchés, qu'ils n'ont pas intérêt à se frotter à ses camarades anglais au motif qu'ils ne saisissent pas les subtilités de la langue française au bistrot.

Avec ces deux livres, c'est une page d'histoire racontée par ceux qui la subissent tout en aidant à la faire, à leur échelon. Livres de modestie. Livres d'authenticité. Leur témoignage eût manqué. Lorsqu'ils s'embarquent au soir du 5 juin, les deux « Frenchies » ont un message dans leur sac à dos, signé du futur maréchal Montgomery : *« Bonne chance dans les plaines d'Europe ! »*

J. I.

uante ans après

Frenchies

Une profusion d'images

LA LIBÉRATION
de Pierre Miquel.
Complexe, 288 p., 249 F.

6 JUIN 1944
LE DÉBARQUEMENT
de Jérôme Camilly.
Le Cherche-Midi, 128 p., 250 F.

ATLAS DU DÉBARQUEMENT ET DE LA BATAILLE DE NORMANDIE
Autrement, n° 1, mai 1994, 140 p., 149 F.

De part et d'autre, les forces en présence étaient accompagnées par une cohorte de correspondants de guerre et, principalement, de photographes ou de cameramen. C'est sans doute « le » conflit – parmi tant d'autres – qui a donné ses lettres de noblesse au métier et à l'art des gens d'images. Les retraites autant que les succès militaires sur le terrain ont impressionné la pellicule. Toutes les armées impliquées dans l'opération « Overlord » ont conservé, depuis, des archives iconographiques d'une rare richesse qu'elles ouvrent aux spécialistes avec plus ou moins de bonne volonté selon les cas et selon les circonstances.

De ce point de vue, l'album *la Libération*, de l'historien Pierre Miquel, est un modèle du genre. L'auteur a notamment exploité le stock considérable d'images que détient l'Etablissement cinématographique et photographique des armées (ECPA), héritier de ce qu'on appelait autrefois le Service photographique aux armées. Peut-être, le parti pris de respecter l'époque a-t-il incité les maquettistes à choisir une mise en page trop sage et trop classique des documents publiés. Le résultat est qu'il s'en dégage une certaine monotonie, alors que la plupart de ces illustrations sont originales, voire inédites.

Le texte de Pierre Miquel, qui ouvre l'album, est un résumé ou le b-a-ba de ce qu'un adulte, qui voudrait aller à l'essentiel, ou un adolescent, qui ignorerait tout, devraient connaître à propos de l'opération « Overlord » et de ce qui suivit, jusqu'à la campagne en Alsace des futurs maréchaux de Lattre et Leclerc.

Préfacé par Maurice Schumann, l'une des voix les plus célèbres de la radio de Londres pendant la guerre – qu'il fit comme capitaine de la France libre –, le livre *6 juin 1944, le débarquement*, de *Jérôme Camilly se veut plus* ambitieux. Il est riche de nombreuses illustrations, dont certaines proviennent de collections privées jusqu'alors inexplorées, et tout y est dit d'une journée décisive, quasiment heure par heure, avec le souci d'exposer simultanément les points de vue des deux camps. Mais, surtout, l'auteur n'oublie pas de faire valoir les multiples facettes de la « guerre de l'ombre », celle que livrèrent à l'occupant *« les réseaux « courage » de la Résistance »*. Le général Eisenhower leur rendit hommage, en assimilant une telle intervention à l'action de plusieurs divisions supplémentaires qui auraient œuvré aux côtés des Alliés.

Avec l'*Atlas du débarquement et de la bataille de Normandie*, le lecteur disposera, en vérité, de la traduction d'un ouvrage initialement publié en Angleterre et cotraduit, en particulier, par un ancien officier français du Service historique de l'armée de terre. L'ouvrage traite de la période qui va du débarquement en Normandie à la libération de Paris. Plus que les photographies, ce sont les nombreuses cartes qui retiennent l'attention. C'est dire combien cet atlas, en retraçant pas à pas les mouvements des unités, permet de comprendre – ce qui manque généralement ailleurs, à l'exception des encyclopédies techniques fort en vogue dans les écoles d'état-major – les tactiques, l'évolution des fronts et les opérations sur le terrain. De fréquents tableaux synthétiques donnent des précisions sur le rapport des forces et même sur les conditions atmosphériques du jour.

Cet ouvrage sérieux et didactique va de pair avec une autre publication des éditions Autrement, *Libération, fête folle*, qui traite des rites, des symboles et des emblèmes de la Libération.

J. I.

Un « bloc de mémoire »

LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE 1939-1945
Le Monde Editions, 208 p., 160 F.

CHRONIQUE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
Jacques Legrand
International Publishing, 792 p., 350 F.

Si le débarquement de 1944 ne met pas un terme à la seconde guerre mondiale, il marque le début de la fin de la terreur hitlérienne sur l'*Europe. Deux éditeurs ont* choisi cette célébration du cinquantenaire du 6 juin pour resituer ce « tournant » de l'Histoire dans son contexte.

Dans la ligne de sa collection « L'Histoire au jour le jour », le Monde Editions retrace, à partir des archives du quotidien et de toute une série de documents originaux puisés à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), la chronologie des événements qui commencent au début des années 30, voire au traité de Versailles de 1919 – censé traduire aux yeux des Allemands la *« haine »* des vainqueurs – et s'achèvent à la fin de l'année 1945. Cette fresque – ou ce *« bloc de mémoire »* comme préfère écrire Bruno Frappat – a cela d'intéressant qu'elle déborde largement la période en question pour évoquer, grâce à des aperçus et à des commentaires dont certains s'étalent jusqu'aux années 90, ses conséquences sur les décennies qui suivirent la guerre.

Avec cet ouvrage, qui a la vigueur et la spontanéité du journalisme, y compris dans la fragilité des témoignages sur l'instant que le recul de l'historien corrige parfois, c'est plus d'un demi-siècle d'Histoire qui défile devant le lecteur. La formule a un avantage : *la Deuxième Guerre mondiale* tient compte de ce que des décennies de travaux et d'études, par des chercheurs professionnels, apportent après coup à la compréhension d'un événement passé.

On retrouve une conception proche dans *Chronique de la seconde guerre mondiale*, à cela près que cet album « couvre » les seules années de guerre, au sens propre du terme, jour après jour, semaine après semaine, sans aller au-delà.

C'est un récit qui ne se limite pas à la seule relation des exploits guerriers. Outre une illustration de premier ordre, on y découvre aussi l'évocation des mille et un tracas de la vie endurés par les populations, quand la pénurie, les représailles ou les dénonciations frappaient durement les uns et les autres. Des annexes importantes, sans prétendre à l'exhaustivité, détaillent les armements qui se faisaient face. A peine regrettera-t-on, ici ou là, la brièveté de certains rappels : la capitulation du Japon, sous l'effet d'une double bombe atomique américaine à Hiroshima et à Nagasaki, eût sans doute mérité davantage de développements.

J. I.

Leclerc l'obstiné

Le général et sa 2e DB ne furent pas de l'assaut initial. Ils se rattraperont en étant les premiers à entrer dans Paris

LECLERC MARÉCHAL DE FRANCE
de Jean Compagnon.
Flammarion, 630 p., 180 F.

Le 6 juin 1944, Philippe de Hauteclocque, le futur maréchal Leclerc, piaffe d'impatience, en Angleterre, à la tête des quelque 17 000 hommes de ce qui allait devenir la célèbre 2e division blindée. Depuis la fin de l'année précédente, de Gaulle l'a désigné pour qu'il soit à la tête de la formation choisie pour marquer la participation de l'armée française à l'opération alliée « Overlord ». Mais, au Jour J, Leclerc et ses soldats seront absents du débarquement en Normandie. Ils ne fouleront le sol français qu'au début d'août. Ce qui n'empêcha pas le général Leclerc d'être, dans l'après-midi du 25 août 1944, l'homme qui, au nom de la France, reçut la capitulation du général von Choltitz, le commandant allemand qui épargna Paris de la destruction tant réclamée par Hitler.

Dans le livre qu'il vient de lui consacrer, Jean Compagnon, qui fut l'un de ses officiers pendant la campagne de France, lors de la seconde guerre mondiale, et jusqu'en Indochine où il le suivit, montre à quel point le général Leclerc a été ce patriote qui, comme il l'admit devant l'un de ses subordonnés en entrant dans Baccarat, en Alsace, en octobre 1944, eut la *«baraka»* (de la chance) durant toute sa vie.

Mais, surtout, le général Compagnon relate, avec beaucoup de passion, combien ce fils de hobereau de la Somme, mû par une foi naturelle, mais sans ostentation, et par un sens de l'Etat que lui inculquèrent les jésuites, sut ruer dans les brancards à chaque fois qu'il lui semblait avoir raison contre les autres.

En témoignent son obstination, contre vents et marées, à préparer sa division, quand il apprend qu'il devra débarquer avec elle pour participer à la reconquête de la France, et son acharnement à forcer la main des Américains, lorsqu'il s'agit, malgré eux, de planter le drapeau tricolore sur la cathédrale de Strasbourg, comme il en avait fait le serment, à Koufra, dès 1941.

En avril 1944, Leclerc est encore au Maroc, avec à peine 4 000 combattants sous ses ordres. Il est déjà une légende, pour ses campagnes de Tripolitaine, du Tchad et du Fezzan, avec son fameux képi blanc frappé de deux étoiles et sa non moins célèbre canne.

Moins de trois mois après, il aura déménagé son campement en Angleterre et aura quasiment quadruplé les effectifs de sa division. Et il aura aussi instruit ses hommes, en faisant fi des règlements d'avant-guerre, pour tirer les leçons de la Wehrmacht, qui sut, avant l'heure, associer les blindés et l'infanterie portée, l'aviation et l'artillerie.

Le 1er août 1944, Leclerc débarque en Normandie. A Utah Beach. Sa division au complet s'ébranle le 6 août. Désormais, l'histoire de la libération de la France va pouvoir s'écrire.

Paris s'est insurgé le 19 août. Le général Bradley fait des manières. Le 22 août, Leclerc fait sa mauvaise tête : il pousse ses officiers, parmi lesquels Jacques Massu et Pierre Billotte, qui ont été formés à son école et qui firent ensuite parler d'eux en d'autres circonstances, à désobéir. Au soir du 24 août, le jeune capitaine Dronne entre à l'Hôtel de Ville. Le lendemain, von Choltitz capitule.

Pas davantage, Leclerc n'aura manqué, après l'Allemagne, son nouveau rendez-vous avec l'Histoire et les combats qui s'amorcent en Indochine. Il y débarque, dès août 1945, après avoir apposé sa signature, au nom de la France, sur l'acte de capitulation du Japon, aux côtés du général américain MacArthur, sur le cuirassé *Missouri*. Mais, là, changement de décor : le général Leclerc n'a pas de troupes, il est condamné à attendre des renforts et à faire de la diplomatie, face au Viet-minh, aux Chinois, mais aussi face à l'amiral Thierry d'Argenlieu, le représentant français, avec qui les divergences sont profondes et graves. L'un de ses proches rapportera plus tard cette confidence, fort imagée, du général : *« La diplomatie, au fond, c'est comme le tapecul ! »* L'expression est d'un cavalier émérite – Leclerc en était un – pour qui ce trot sans étrier, s'il est parfaitement inconfortable, n'en constitue pas moins un excellent exercice d'assouplissement des reins.

En mémoire de Philippe de Hauteclocque, qui disparut dans un accident d'avion au Sahara, en 1947, pendant qu'il inspectait des troupes, Jean Compagnon a écrit un livre tout de fidélité et d'émotion, documenté, un rien complice peut-être. C'est la rançon de l'épopée ou l'envie de conjurer une remarque de Charles de Gaulle. *« Vous êtes guetté*, écrivait à Leclerc le chef de la France libre, qui s'y connaissait en ingratitude, *par beaucoup de malveillances qui n'attendent qu'un prétexte pour se déclarer. »*

J. I.

De Lattre le flamboyant

C'est le « Roi Jean » qui reçut, au nom de la France, la capitulation de l'Allemagne. Histoire d'un homme qui sut mériter sa légende

DE LATTRE
de Bernard Simiot.
Flammarion, 352 p., 145 F.

Le *« Roi Jean »* n'a pas débarqué en Normandie et, pourtant, il a représenté la France, le 8 mai 1945, à Berlin, en apposant sa signature sur l'acte de capitulation de l'Allemagne. A l'époque du débarquement allié de juin 1944, le « Roi Jean », puisque c'est ainsi que fut surnommé – entre autres appellations plus ou moins flatteuses – le futur maréchal Jean de Lattre de Tassigny, envahit l'île d'Elbe par où les Allemands ravitaillent leurs forces en Italie. De là, le « patron » de ce qui deviendra la 1re armée française s'en est allé ventre à terre débarquer avec les alliés, le 15 août 1944, sur les plages de Provence, puis remonter le Rhône pour rallier le Rhin et le Danube. A l'âge de sept ans, Jean de Lattre avait dit : *« Je serai général ou pape ! »*

Bernard Simiot, qui fut détaché à son cabinet de guerre lors de la bataille pour la reconquête de l'Alsace à la fin de 1944, ne scelle rien, dans son ouvrage, de la personnalité complexe et volontiers provocatrice, voire un tantinet mégalomaniaque, du général de Lattre. Ses professeurs à l'Ecole de guerre notent à propos de l'officier-stagiaire : «Le sentiment de sa valeur ne laisse pas de le rendre parfois d'un maniement délicat. » Plus tard, le caractère souvent emporté du général l'amène à s'écrier que les autres, quand ils se mettent en travers de son chemin en se vautrant *« dans le mobilier national »*, sont *« des nains »*.

En vérité, prétend Bernard Simiot, Jean de Lattre cachait un caractère sentimental derrière une cuirasse. Comme si, face aux hasards et aux agressions de la vie, il avait voulu se protéger.

De Lattre n'est pas un gaulliste de la première heure. Le fut-il un jour ? Il a même été, durant l'entre-deux-guerres, un rival, à sa façon, du chef de la France libre. Il est choisi par le général Weygand pour être l'un de ses principaux collaborateurs à l'état-major de l'armée, contre Charles de Gaulle. Il y fait la connaissance des milieux politiques, quand son concurrent se drape dans sa dignité et sa solitude de stratège visionnaire. Plus tard, chacun commandera à Metz un régiment, le premier à la tête d'une unité d'infanterie, où il appliquera les théories du maréchal Lyautey sur le rôle social de l'armée, et le second au commandement d'un régiment de blindés, pour y mettre au point sa doctrine de l'attaque de chars. Enfin, de Lattre, après avoir été jeté en prison par Vichy en 1942 et s'en être évadé, ne rejoindra Londres qu'en octobre 1943.

Mais ce Vendéen du Bocage par naissance, élevé dans une stricte discipline, va étonner son monde. Qui mieux que lui, en effet, aura réussi à rassembler, sous le même drapeau tricolore, de vieux baroudeurs d'Afrique, des soldats de l'armée régulière, des Français libres, des maquisards et des résistants pour en faire la 1re armée française, l'un des fers de lance de l'alliance contre l'Allemagne ?

Colère à Berlin

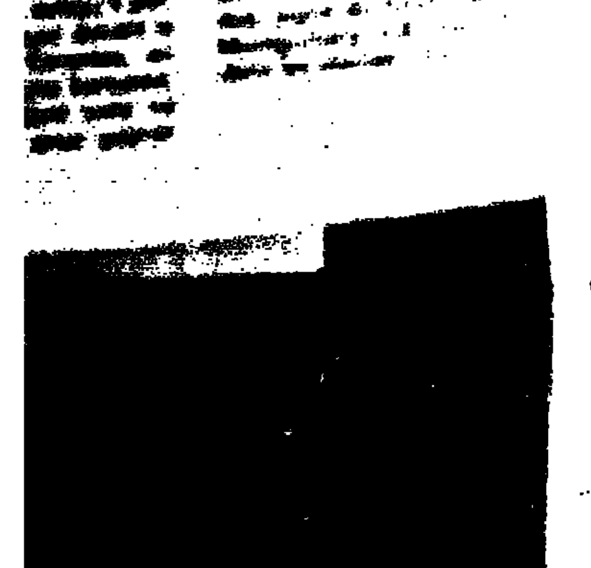
« Il faut passer le Rhin », disait le général de Lattre à ses hommes. Depuis 1805, aucune troupe française ne l'avait plus franchi. Certes, il y eut des « couacs » : devant la trouée de Belfort, quand il fallut s'arrêter faute d'essence, de ravitaillement ou de munitions parce que cette 1re armée avait remonté la France à marche forcée et que la logistique américaine ne suivait plus. Certes, encore, il y eut des «bisbilles» : avec de Gaulle, qui l'exila au poste honorifique d'inspecteur général de l'armée, mais aussi avec les alliés, qui n'apprécièrent pas que de Lattre ait pris sur lui, et sans attendre, d'ordonner à un adjoint, le général Béthouart, de filer *« plein gaz sur Sigmaringen »*, où siégeaient des rescapés de Vichy.

De Lattre, c'est surtout ce général à cinq étoiles – le rang le plus élevé de la hiérarchie militaire en France – qui pique une colère de plusieurs heures, le 8 mai 1945, à Berlin, face à des chefs de la coalition antinazie qui tergiversent avant d'accepter, du bout des lèvres, sa signature au bas de l'acte de reddition de l'Allemagne.

Le général de Lattre n'est peut-être pas *« un bon élève »*, comme le lui reprochent alors les chefs militaires américains, parce qu'il prend des risques insensés. Mais il a de sérieux résultats. Au point que la nouvelle IVe République accepte, elle, le risque d'envoyer, en décembre 1950, son proconsul en Indochine, comme haut commissaire et commandant en chef. Le moment y est crucial. De graves revers affaiblissent l'armée française. Il y a, chez de Lattre, du Lyautey et du MacArthur à la fois. En créant des groupes mobiles, le général de Lattre redonnera – pour combien de temps ? – du tonus au corps expéditionnaire. Il verra aussi son fils, le jeune lieutenant Bernard de Lattre, y mourir au combat.

Même s'il se veut rigoureux, l'ouvrage de Bernard Simiot participe au souci d'ériger en légende la vie d'un chef de guerre doué pour s'en construire une. *« On nous appelait*, écrit-il des différents collaborateurs du général de Lattre, *la société des Jean de Lattre. »* Ce n'est pas un simple jeu de mots. De Lattre avait sa cour. Ou, tout au moins, il avait su peu à peu la conquérir, et il la conserve au-delà de sa disparition. Ce n'est pas le moindre intérêt de ce livre que d'apporter la démonstration qu'on peut, en fin de compte, mériter sa légende.

J. I.



JOUR J

Autres parutions

Le Grand Jour, 6 juin 1944, *de Gilles Perrault. J.-C. Lattès, 330 p., 99 F.* – Voilà la réédition, corrigée et augmentée, d'un livre paru il y a une bonne vingtaine d'années déjà. Gilles Perrault, avec *le Grand Jour, 6 juin 1944*, s'est attaché, de sa plume alerte, avec aussi la minutie du romancier-historien-investigateur qu'il est, à retracer les moindres instants de cette journée, des points de vue de l'attaquant et du défenseur sur le terrain, comme de ceux des états-majors et des responsables politiques depuis leurs capitales.

Stalingrad en Normandie, *d'Eddy Florentin, Presses de la Cité, 664 p., 180 F.* – On est là en Basse-Normandie, près de deux mois après le débarquement, dans la « poche » dite de Falaise, où la VIIe armée allemande, commandée par le général Hausser, va laisser, entre le 30 juillet et le 22 août 1994, sur les bords de la Dives, quelque 230 000 tués, disparus et prisonniers. C'est, dit l'auteur, l'équivalent de la débâcle nazie devant Stalingrad.

Ils arrivent ! *de Paul Carrel, Robert Laffont, 328 p., 129 F.* – Cet ouvrage est une nouvelle édition, revue et augmentée, d'une chronique de la défaite, vue du côté allemand. Paul Carrel fut l'un des responsables de la propagande nazie.

Paris libéré, Paris retrouvé, *de Christine Levisse Touzé. « Découvertes » Gallimard, 112 p.* – Avec une nombreuse iconographie, des documents et des témoignages, selon le principe de cette collection, ce livre, dû à une historienne, directrice du Musée Jean-Moulin à Paris, couvre la semaine décisive – du 19 au 26 août 1944 – qui vit la capitale s'insurger et se libérer.

Libération de Paris, les cent documents, *du colonel Rol-Tanguy et de Roger Bourderon, avant-propos de Jacques Chaban-Delmas, Hachette, coll. « Pluriel-Référence », 332 p., 145 F.* – Commentés par celui qui fut le chef régional FFI de l'Ile-de-France et, à ce titre, le maître d'œuvre de l'insurrection, cent documents (rapports, comptes-rendus, lettres officielles et messages secrets) qui font l'histoire de la Libération de Paris.

Pour les enfants

Overlord et D. Day en Normandie, aux éditions Charles Colet, sont, le premier, une bande dessinée des différentes actions américaines et britanniques sur les plages de la Manche et, le second, une relation déjà plus élaborée – le texte l'emportant en volume sur les dessins – de la journée du 6 juin (59 F et 98 F).

Avec **le Jour J**, Casterman présente un petit album qui tente d'expliquer, avec des mots simples, pour des enfants à partir de huit ans, la France en 1944, la préparation de l'opération « Overlord » et ses conséquences jusqu'à la victoire finale de 1945 (50 F).

Le Débarquement. 6 juin 1944, de Marc Rosnais, est un petit livre synthétique et précis, qui replace le débarquement dans son contexte, de l'armistice de 1918 à la capitulation de l'Allemagne, le 8 mai 1945. Une lecture abondamment illustrée, avec des cartes et des schémas, accessible dès neuf ans (Nathan, coll. « Monde en poche junior », 38 F).

Livré avec une maquette des plages du débarquement, le numéro de juin du magazine *Images Doc* (Bayard presse) propose un dossier réalisé avec le Mémorial de Caen, qui permet à l'enfant de découvrir les différentes étapes du Jour J (En kiosque, 27 F. A partir de huit ans).

Vu du maquis

Médecin, fils de famille, Claude Monod choisit très tôt la Résistance. On vient de retrouver ses notes : servitudes du combat et déceptions de la Libération

CLAUDE MONOD
COLONEL FFI
La Région D, rapport d'activité des maquis de Bourgogne - Franche-Comté (mai-septembre 1944)
Présentation de Jean Monod, préface de Lucie Aubrac. AIOU (48330 Saint-Etienne - Vallée française), 224 p., photos, cartes et documents, 120 F.

Claude Monod, vingt-huit ans, médecin, père de trois enfants, chef militaire de la région D (Bourgogne - Franche-Comté), colonel dans les Forces françaises de l'intérieur, « officier stagiaire » au 1er régiment de tirailleurs marocains de la 1re armée, est tombé au combat de Graben (Bade), le 2 avril 1945. Sa cantine et ses papiers ont été retrouvés récemment et publiés par les siens. Malgré le prix Philippe Viannay-Défense de la France qui lui a été attribué l'an dernier, l'ouvrage, édité à Saint-Etienne - Vallée française (Lozère), est resté presque inconnu.

A tort. Ce fils de chirurgien célèbre a choisi le maquis bien avant Malraux. Lorsqu'ils participaient au combat contre l'ennemi, les grands bourgeois se retrouvaient plus volontiers dans les réseaux ou dans les forces régulières. Le maquis n'était pas un endroit facile : les hommes étaient généralement très jeunes, ignorants de la discipline militaire et du maniement des armes. Ils se baptisaient Kléber, Marceau, Cœur d'acier, Sans pardon, Tarzan, étaient prêts à suivre un fort en gueule, parce que les cadres traditionnels était ailleurs ou nulle part, crevaient souvent de faim et de froid et se partageaient à grand peine les armes tombées du ciel. S'imposer, coordonner exigeait *« la présence réelle »*, c'est-à-dire de continuels et périlleux déplacements, une force d'âme visible. Et les plus brillants organigrammes dépendaient souvent, dans la clandestinité, du maillon le plus faible.

Le 28 août 1944, par décision du général de Gaulle, *« les éléments des forces formées à l'intérieur pour le combat clandestin »* seront incorporés régulièrement, au fur et à mesure de la libération de leur zone d'action, les organismes supérieurs de commandement et les états-majors seront dissous et leurs attributions exercées par les généraux commandant les régions militaires. Car De Gaulle n'entend pas laisser à la résistance métropolitaine un pouvoir rival du sien, appuyé sur des masses instables ou, dans le cas des FTP, directement actionnées par le Parti communiste. Mais la mesure, alors qu'une grande partie de la France – et notamment la Bourgogne et la France-Comté – n'est pas encore libérée, est maladroite et brutale. Les chefs des FFI se voient brusquement coupés de leurs hommes et placés comme eux sous les ordres d'officiers dont la plupart viennent de sortir de la naphtaline un uniforme qu'ils avaient soigneusement mis de côté pendant l'Occupation.

La région D est le point de rencontre des forces françaises et alliées venues de Normandie et de Provence. Lorsqu'elle est libérée, les combattants se heurtent, d'une part, aux civils des comités de libération – et de ceux de Bourgogne en particulier –, d'autre part, à la vieille bureaucratie militaire qui reprend du service. Pour Claude Monod, qui n'est pas homme à jouer les anciens combattants et à réclamer ses droits, le tout est un effroyable gâchis. Les hommes qui se sont levés pour participer à la Libération sont des volontaires ; ils représentent l'espoir de la nation, son sang le plus pur. Les écarter, les humilier est insupportable. Comme beaucoup de ses camarades – et notamment ceux de la région normande que le général Legentilhomme a voulu envoyer derrière des barbelés –, il dit son écœurement.

Certes, les FFI ne sont pas suffisamment encadrés, ils ne sont pas entraînés au combat classique, mais ils veulent se battre, ce qui, de semaine en semaine, à mesure qu'approche la fin de la guerre, est de plus en plus rare. Parmi leurs cadres, une élite a fait preuve de qualités de commandement que les écoles militaires ne peuvent enseigner. Ils constituent un capital dont le pays a besoin. Monod le dit, l'écrit et le prouve. Jusqu'à la mort.

Jean Planchais

Années noires au lycée

UN LYCÉE
DANS LA TOURMENTE
Jean-Baptiste Say
1934-1944
de Jean-Pierre Levert, Thomas Gomart et Alexis Merville. Préface de René Rémond, Calmann-Lévy, 268 p., 120 F.

Un professeur d'histoire, avec le concours de quelques-uns de ses élèves, a retrouvé un lot de vieux papiers qui gisait au lycée. Il a étendu l'enquête dans les dossiers des Archives nationales, interrogé des survivants, fouiné aux alentours. Et voilà la première histoire d'un établissement scolaire pendant les années noires de l'Occupation livrée au grand public.

On passera pudiquement sur les maladresses de forme et les évocations bien scolaires du « contexte » des années 30 et de la guerre elle-même, qui empâtent inutilement le livre. On réservera plutôt son admiration aux passages qui évoquent la vie quotidienne du quartier d'Auteuil, copieusement bombardé par les avions alliés qui visaient – mal – Javel ou Billancourt, tenu en laisse par les Allemands et la Milice omniprésente, puis gentiment barricadé à l'été 1944 et libéré par la 2e DB de Leclerc. Et surtout à ceux qui disent la tension extrême qui a ravagé cette ancienne école primaire supérieure qui a formé tant de futurs « gadz'arts ».

La majorité des élèves a certes été attentiste et des « zazous » par bravade n'apparaissent guère. Mais, dès 1940, la chasse aux francs-maçons et aux juifs va bon train, et la SS raflera un élève dans la cour. En 1942, le directeur, Jules Place, est démis et remplacé par un pétainiste agité, qui renforce l'embrigadement des gosses au Secours national ou au Service civique rural, et laisse pérorer un professeur de lettres milicien. Au fil de la tourmente, voici le bon petit élève qui dénonce ses maîtres au ministre, le digne géographe qui vante son Maréchal avec application, le pion qui fuit le STO et celui qui s'enrôle dans la LVF, les classes divisées, la guérilla des inscriptions à la craie, l'ancien de 1914 qui tisse la toile d'un réseau, le silence épais en salle des profs et l'alarme pour tous : on ne soupçonnait pas tant de luttes sourdes et de violence ouverte sous les préaux d'un quartier si « bourgeois ».

Il est vrai que le lycée Jean-Baptiste Say a eu aussi sa poignée de résistants, précoces et héroïques, élèves et enseignants confondus, dont le sacrifice est sobrement évoqué. Et que la Libération y fut exemplaire : l'analyse de l'action du comité local d'épuration est un morceau de choix dans ce livre qui a su fuir le pittoresque, qui sent toujours le détail vrai et démontre l'utilité de la monographie pour connaître, enfin, l'Occupation au jour le jour. Ce travail pionnier mérite un gros bon point. Et son exemple est à suivre.

Jean-Pierre Rioux

Le paradoxe d'Oradour

Suite de la page I

L'Alsace prend fait et cause pour ses compatriotes. C'est une véritable guerre civile, journalistique, verbale et parlementaire qui s'engage entre une province conservatrice et un Limousin soutenu par le Parti communiste qui cherche alors à capitaliser le souvenir de la Résistance. L'Assemblée nationale, effrayée par la tournure que prennent les événements, se hâte de voter une loi exemptant les Français alsaciens ayant servi dans l'armée allemande de la responsabilité collective – base juridique du procès (le texte de cette amnistie *in extremis* sera voté notamment par Jean Lecanuet et par François Mitterrand). Les accusés alsaciens retournent, libres, chez eux. A la fin des années 60, aucun des condamnés de Bordeaux ne peuple plus les prisons françaises. C'est au nom de l'unité française qu'Oradour a été érigé en symbole national. Au nom de cette même unité, Oradour est sacrifié.

Pour le Limousin qui réclamait justice, l'affront est cruel et cette épreuve vient ajouter son lot de peines à l'austérité du nouveau bourg édifié à l'ombre des ruines. La vie finit tout de même par regagner lentement sur le deuil. L'issue du procès, l'éloignement du temps et surtout la disparition progressive des témoins affaiblissent peu à peu l'efficacité du symbole. Le procès Barbie, et, depuis le début des années 70, la diffusion d'une historiographie moins captive du mythe de la « France résistante » ne font que retarder l'érosion. Même si trois cent mille personnes continuent à visiter chaque année les ruines du village, le touriste a désormais pris le pas sur le pèlerin, provoquant chez les parents des victimes un incontestable malaise, et montrant le peu de solidité de ce rituel laïque bâti sur la mémoire d'un événement historique.

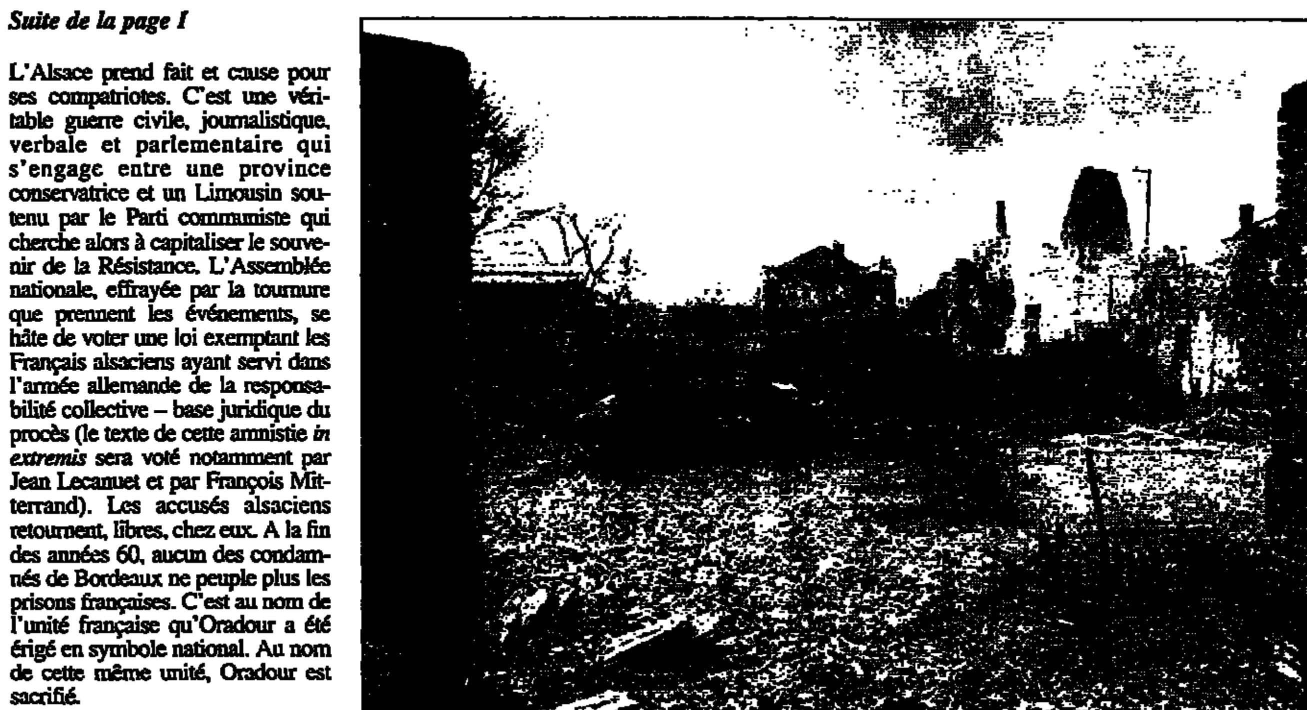
Quel sera le destin des ruines d'Oradour ? Comme le dit joliment Sarah Farmer, *« l'ancien bourg s'effondrant progressivement »* – sous les effets conjoints de la foisonnante végétation du Limousin et de la nature friable des matériaux de construction utilisés dans la région –, *« la silhouette des ruines s'adoucit tel un coquillage poli par le mouvement des marées »*. Le temps qui passe substitue à l'impression d'horreur un sentiment mélancolique porteur d'autres références. Derrière le culte de la France martyre se profile la nostalgie de la France rurale et paysanne d'autrefois, la France des communautés villageoises soudées et heureuses, une France qui paraît tout droit sortie de *la Nouvelle Héloïse*, contretype absolu de la civilisation moderne, anonyme et fragmentée. Le mythe de l'Age d'or est-il en train de parasiter la mémoire du massacre ? Sarah Farmer semble le suggérer. Et le risque est d'autant plus grand que de Hubert Robert à Volney, la France n'est pas insensible à la poésie des ruines ni à l'esthétique de l'archéologie...

Avec le temps, le souvenir des morts s'est individualisé. Ceux-ci ont perdu leur statut symbolique de suppliciés sans visage d'un meurtre collectif. Les survivants recherchent désormais dans les ruines du « vieux bourg » leur jeunesse envolée et non plus seulement l'horrible rappel du 10 juin 1944. Au-delà du massacre, cette évolution, même si elle se confond avec l'*évocation passablement* mythique d'une France d'autrefois, garantit au moins que la mémoire des gens d'Oradour-sur-Glane ne se résumera pas à celui de leur lâche assassinat.

Nicolas Weill

★ La veille du massacre d'Oradour-sur-Glane, les soldats de la division SS Das Reich exécutaient, par pendaison, quatre-vingt-dix-neuf otages à Tulle (Corrèze). Les éditions de la Table ronde rééditent, sous le titre *Tulle 9 juin 1944*, les divers témoignages qu'a donnés de cette tragédie l'abbé Espinasse, qui fut « l'aumônier des pendus » (131 p., 75 F).

★ Dans sa remontée vers la Normandie, la division Das Reich fut considérablement affaiblie et retardée par les manœuvres de harcèlement dont elle fut l'objet de la part du maquis du Limousin. *« Cette action des maquis a sauvé la tête de pont alliée »*, dira même le général Eisenhower. Ces résistants étaient sous les ordres de Georges Guingouin, qui fut surnommé « le premier maquisard de France ». Après une enquête de sept années, Michel Taubmann décrit, avec *l'Affaire Guingouin*, l'étonnant parcours de ce communiste hors norme fait compagnon de la Libération, qui fut maire de Limoges de 1945 à 1947 avant d'être exclu du PC en 1952 et victime d'une cabale qui l'amènera à connaître prison et hôpital psychiatrique sous la IVe République (Editions Lucien Souny, 5, rue Palvézy, 87000 Limoges, 333 p., 125 F).



Oradour-sur-Glane : la symbolique de l'innocence outragée.

F. DUCASSE/RAPHO

Les vivants et les morts

LES FANTÔMES D'ORADOUR
d'Alain Lercher. Verdier, 92 p., 65 F. (en librairie le 10 juin)

Il est dans la nature même d'une tragédie comme celle d'Oradour de ne pas laisser en repos la pensée et le souvenir de ceux qui, directement ou indirectement, en sont les survivants. Alain Lercher, dont l'arrière-grand-mère et le grand-oncle maternels sont morts dans le village-martyr le 10 juin 1944, a reçu cette catastrophe et ce deuil en héritage. C'est à ce titre d'héritier qu'il parle, ajoutant sa parole et sa pensée propres aux discours déjà tenus.

« Chacun s'autorise de ce qui pèse sur lui », écrit Alain Lercher. Et cette sobriété est suffisante pour expliquer, justifier, donner son juste poids au propos qui est le sien. Un autre motif, complémentaire du premier, une autre part d'héritage, renforce l'explication : alsacien par son père, l'auteur ne peut rester indifférent à la terrible question de la responsabilité des « malgré nous » (incorporés de force dans l'armée allemande) qui participèrent du côté des tueurs, au massacre.

Le livre s'ouvre sur le récit des circonstances et du déroulement de cette funeste journée ; récit distancié, exact – autant qu'il se peut. Alain Lercher s'applique ensuite à comprendre, c'est-à-dire à parcourir, par la réflexion, cette distance qui le sépare des faits et de leurs implications. Il n'admet pas la tentative de dédouanement prononcé par les Alsaciens eux-mêmes, lors du procès de Bordeaux en 1953, et *« le refus absolu de reconnaître la moindre responsabilité (...) individuelle (...) pour les actes commis par les « malgré nous », sous l'uniforme allemand »*. Comme son père, il estime qu'il y a *« quand même une limite à ce qu'on peut accepter de faire malgré soi »*.

« On ne peut vivre à reculons, dans la sagesse apeurée et le culte des morts. » Alain Lercher cherche le sens, la finalité, de cette mémoire et refuse de l'enfermer dans une fixité cadavérique et morbide. C'est bien aux oreilles des vivants que les fantômes – ceux d'Oradour comme ceux de tous les drames similaires – ont, encore et toujours, à faire entendre leurs plaintes et leurs gémissements. Le mérite de ce livre – trop bref, tournant court – est précisément de s'en faire l'intelligent écho.

Patrick Kéchichian

Margot hors de sa légende

Marguerite de Valois est probablement la princesse la plus populaire de notre histoire. Raison de plus pour rechercher la vérité de cette « femme de soie et de lettres »

MARGUERITE DE VALOIS
de Janine Garrisson.
Fayard, 328 p., 130 F.
MÉMOIRES
DE MARGUERITE DE VALOIS
Edition établie
par Sylvie Rozenker.
Ed. Ombres, coll. « Petite bibliothèque », 192 p., 64 F.

Il semble difficile ce printemps d'échapper à l'ombre de Marguerite de Valois, ultime survivante d'une race royale que les romantiques français ont contribué à imposer comme une figure moderne des Atrides (*voir le feuilleton de Pierre Lepape en page X*). Paru il y a presque un siècle et demi, *la Reine Margot*, d'Alexandre Dumas, imposa aussitôt le sobriquet traduisant à la fois la familiarité complice et l'écho péjoratif qui scella la légende de la princesse la plus populaire de notre Histoire. Légende si prenante que la littérature « sérieuse » sur le personnage historique n'est guère parvenue à se dégager de l'aura séduisante et maléfique de la malheureuse héroïne romantique.

La tentative pionnière de Charles Merki, qui voulut, dès 1905, amorcer l'histoire de la légende au-delà de la biographie scrupuleuse, a trouvé, l'an dernier, un remarquable prolongement avec le stimulant et foisonnant travail d'Eliane Viennot (1), qui a fortement contribué à dégager la princesse du mythe qui masquait sa dimension historique. On pouvait penser qu'une nouvelle *Marguerite de Valois* – la troisième en treize mois (2) ! –, proposée par Janine Garrisson, suivrait ces traces. D'autant que l'historienne, spécialiste des temps troublés qui virent naître dans la douleur le schéma absolutiste, s'est montrée naguère aussi suggestive que sûre pédagogue (3). Le portrait qu'elle livre aujourd'hui de celle qu'elle définit si joliment – *« une femme de soie et de lettres »* – ne tient pourtant pas toutes ses promesses.

Le travail sur l'archive est de bout en bout captivant. Au fil des références, on découvre la constitution réelle d'une maison princière sous les derniers Valois, le financement toujours très aléatoire d'un train de cour somptueux que n'atteint pas le vertige du déficit chronique (la représentation dynastique ne peut composer avec les réalités matérielles, si têtues soient-elles), l'enjeu stratégique et idéologique de l'apparition du Prince. Mais aussi, plus secret, le passage des modes et le choix des « couleurs » que Marguerite impose à ceux qui forment sa maison, l'insécurité d'une princesse obsédée par la violence toujours imminente qui peut la frapper (le réflexe sécuritaire des verrous commandés à chaque étape de ses voyages en dit bien plus que les missives souvent convenues où l'épistolière n'oublie jamais de tenir son rôle sur l'échiquier bousculé du temps...).

Révélée par l'analyse de ses ressources, de ses dépenses, par le contrôle de ses intendants, les comptes de ses trésoriers, Marguerite de Valois ne peut être réduite à cette image de luxe ostensible et de volupté provocante que ses contemporains lui renvoient : Catherine de Médicis, sa mère, la voit, selon Brantôme, *« bien aussi capable de régner »*, augurant même que *« son règne serait beau »* (4).


BULLOZ
Marguerite à dix-sept ans.

Comment ne pas comprendre le pathétique besoin d'action politique qui la conduit à tenter de trouver le bras qui agira pour elle, avec elle (Anjou, Navarre, Alençon successivement) ? Le cadre exigu, jusqu'à la caricature, de la cour de Nérac, avant la geôle apprivoisée d'Usson où la reine de Navarre use une énergie inemployée, contraste avec l'*« aventure »* de son *« ambassade »* des Flandres, d'une affligeante inefficacité. Un bien pauvre bilan...

Janine Garrisson souligne heureusement le paradoxe ultime de cette volonté politique « empêchée » : devenue, après l'annulation de ses noces royales, la *« sœur »* de son ancien époux, la dernière des Valois contribue activement à enter la branche Bourbons sur le trône de France, prolongeant l'option clanique du pouvoir que ses frères n'ont pu dépasser.

D'où vient alors le malaise persistant tout au long de la lecture ? Du flou dérangeant du plan, accusé par les titres des chapitres ; d'une construction peu sûre, entraînant redites et lacunes ; et, à tout le moins, de fâcheuses négligences de relecture. Un fulgurant survol de treize ans d'Histoire est ainsi livré sans réelle intégration au propos : *« L'Histoire avance (...) l'Histoire a tourné »* (pp. 254-255). Soit, mais qu'en faire ?

L'information la plus simple est trop souvent erronée. Outre la date de la mort de Marguerite (27 mai au lieu du 27 mars), la journée des barricades est avancée d'un mois, l'exécution de Marie Stuart retardée de sept ! Si Marguerite de Valois elle-même *« ne conserve guère de souvenirs exacts du temps écoulé »* (p. 160), on est en droit d'attendre de l'historien un refus de la contamination : les deux ans de séparation avec Henri de Navarre, de 1576 à 1578, en font désormais quatre (p. 147). La chronologie donnée en annexe contredit le texte (p. 255 et 331).

Les liens généalogiques ne sont pas plus fiables et la sœur de François I[er], autre Marguerite de Valois (l'auteur de l'*Heptaméron*), est, selon les pages, la grand-mère ou la grand-tante de Margot ; Condé, son beau-frère ou son cousin... Que penser d'une fête éblouissante où Ronsard est joué à... Versailles (p. 30) ? Fontainebleau aurait suffi, comme le Cher eût mieux convenu à Chenonceaux, que la Loire n'a jamais baigné (p. 25).

Et que dire encore de cette singulière façon de lier l'Histoire à l'écho médiatique d'une saison cinématographique : d'entrée, Marguerite de Valois est opposée à sa mère et à sa grand-tante pour mieux établir sa parenté avec sa belle-sœur, la tragique reine d'Ecosse et... Camille Claudel (p. 11). Ce clin d'œil douteux à l'actrice Isabelle Adjani, qui incarna les deux personnages, est encore aggravé par une ahurissante comparaison entre Henri III et Paul Claudel dans la relation à leur sœur (p. 249)... On s'explique mal une telle accumulation de bévues qu'une édition convenablement conduite aurait dû proscrire. Est-ce la nécessité éditoriale de « sortir » pour l'événement cannois, comme le bandeau de présentation peut le laisser penser ?

Une heureuse réédition

Le contraste est d'autant plus net lorsqu'on observe le soin apporté à la nouvelle publication de la belle biographie que Jean Jacquart consacrait, il y a treize ans, au roi-chevalier, aïeul de Marguerite et premier souverain de cette lignée des Valois (5). Son *François I[er]* avait alors surpris, et même dérangé par son parti pris de n'introduire le personnage éponyme qu'au terme d'une présentation préalable de la France, puis des Français et des enjeux de son temps. La collection dans laquelle il s'inscrivait, celle-là même qui accueille aujourd'hui Janine Garrisson, fixait lentement sa ligne éditoriale et les succès de P. Murray Kendall (Louis XI), I. Cloulas (Catherine de Médicis), J. Favier (Philippe le Bel) ou J. Tulard (Napoléon) ne préparaient pas le large public visé à cette radiographie de la France du *« premier XVI[e] siècle »*. L'homme s'effaçait souvent derrière le monarque, le personnel derrière l'institutionnel. C'est la perspective du cinquième centenaire du vainqueur de Marignan, que l'on célébrera le 12 septembre, qui est l'heureux prétexte de cette réédition.

La solidité de l'information, la justesse des analyses et la pertinence des pistes proposées n'imposaient pas refonte, ni réécriture. Le texte reste donc inchangé. Seul l'avant-propos est nouveau et adapté au passage du temps ; la conclusion n'a pas varié mais une importante – et stimulante – postface vient soumettre quelques indices de révision ou rectification que l'état des études actuelles suggère ou commande. La bibliographie est sobrement reprise. Un schéma simplifié – et exact – de la parenté du prince augmente les annexes, et le cahier iconographique, à peine modifié, intègre une réflexion sur l'image du roi, inédite en 1981. Un travail de référence simplement réactualisé, remis en perspective, atteste qu'une histoire biographique de qualité est non seulement possible mais nécessaire.

En attendant une nouvelle édition corrigée de *Marguerite de Valois*, on pourra tromper son impatience avec le bel objet que propose ces jours-ci la très enthousiasmante « Petite bibliothèque Ombres ». Dans une édition de Sylvie Rozenker, dont la sobriété des notes et la simplicité efficace de la postface assurent la parfaite lisibilité, les *Mémoires* de Marguerite de Valois sont à nouveau disponibles.

Ce texte essentiel, si souvent pillé par la cohorte des biographes, ne nous est pas parvenu dans son intégralité. La partie conservée, non sans lacunes, cesse en 1582, alors même que l'introduction annonçait un projet moins limité. Marguerite n'y entendait-elle pas corriger les erreurs de Brantôme dont le recueil suscita ce passage à l'autobiographie ? C'est un document remarquablement honnête, quoiqu'il y aurait de la naïveté à oublier trop vite la partie politique en cours lors de la rédaction, et qui nous restitue la voix très tôt déformée d'une femme lettrée et ambitieuse, manipulée par ses proches, pitoyable dans sa dépendance, admirable dans son énergie.

Il est peut-être d'autres Marguerite de Valois que celle des *Mémoires* ; au moins celle-là est-elle plus authentique que l'héroïne des légendes ultérieures. Du héros de Marignan, adoubé par Bayard, à la mythique reine de Navarre, aux noces vermeilles, la légende – rose ou noire – l'a cependant emporté dans la conscience collective. Ce n'est pas réellement surprenant. Dans le programme politique des Valois, la représentation compte déjà au moins autant que le réel et la réception d'une image, singulière ou collective, d'un fait importe autant à l'historien que la matérialité avérée. La sympathie culturelle, comme la rigueur déontologique, est à ce prix.

Philippe-Jean Catinchi

(1) *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Payot, 1993.
(2) Car André Castelot a, lui aussi, publié une *Reine Margot*, Perrin, 1993.
(3) *La Saint-Barthélemy ou les résonances d'un massacre*, Delachaux-Niestlé, 1976 (en collaboration) ; *1572, la Saint-Barthélemy*, Complexe, 1987 ; *Royaume, Renaissance et Réforme* et *Guerre civile et compromis*, Le Seuil, 1991.
(4) Brantôme, *Œuvres*, Bibliothèque de la Pléiade, p. 134.
(5) Fayard, 466 p., 150 F.

★ **Janine Garrisson est aussi l'auteur de deux romans historiques : *le Comte et le Manant* (vient d'être réédité en Livre de poche) et *Ravaillac, le fou de Dieu* (Payot, 1993).**

Surenchère

Alléchés sans doute par la promesse du succès commercial de l'adaptation cinématographique de Patrice Chéreau, les éditeurs proposent de nombreuses rééditions de *la Reine Margot* d'Alexandre Dumas. Seuls, Le Livre de poche, avec une nouvelle édition établie par Eliane Viennot et préfacée par Jacques Laurent (n° 906), et Ramsay (643 p., 8 planches en couleur, 69 F) ont cependant obtenu du producteur Claude Berri le droit de mettre l'affiche du film de Chéreau, avec Isabelle Adjani, en couverture. Cosigné par Patrice Chéreau et Danièle Thompson, d'après l'œuvre de Dumas, le scénario du film est publié par Grasset, avec des photographies de Luc Roux et un *story-board* de Maxime Rabière (140 p., 175 F).

Gallimard, avec une préface inédite de Jean Tulard pour le titre réédité en « Folio » (n° 411), et les éditions du Rocher (coll. « Les Grands Classiques », 573 p., 35 F) ripostent, en couverture, avec des photographies extraites du film de Jean Dréville, dont Jeanne Moreau interpréta le rôle-titre, en 1954.

J'ai Lu, qui reprend le texte seul (n° 3279), et GF-Flammarion, qui l'accompagne d'un appareil critique de Jacques Bony (n° 798), mettent l'accent sur la Saint-Barthélemy.

Le fameux portrait de Marguerite de Valois par François Clouet figure en couverture de l'édition de Pocket, préfacée et commentée par Claude Aziza (n° 3727), ainsi que sur celle des poches à 10 F de la collection « Classiques français » de Bookking. Enfin, Hachette-Jeunesse offre une version abrégée – et illustrée par Christophe Rouil – de *la Reine Margot*, dans la « Bibliothèque verte-Aventures humaines ».

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

LA REINE MARGOT
d'Alexandre Dumas.
Laffont « Bouquins », 1540 p., 150 F.
LES NOCES DE GUERNICA
(Les Aventures de Boro reporter photographe, 3.)
de Franck et Vautrin.
Fayard, 500 p., 140 F.
MÉMOIRES DE MONTE-CRISTO
de François Taillandier.
Ed. de Fallois, 394 p., 130 F.

APRÈS *Germinal*, *la Reine Margot* : le producteur Claude Berri est le bon ange des éditions de poche, celui qui propulse nos grands auteurs du XIXe siècle au faîte des listes de meilleures ventes. De « Folio » à « GF » et de J'ai lu au Livre de poche, on se bouscule pour profiter au mieux des retombées d'un succès annoncé. Curieusement, *la Reine Margot* ne figurait pas à leur catalogue ; on négligeait la belle Marguerite de Navarre. Trop de sang peut-être autour d'elle, trop de massacres, de poisons, de traîtrises, trop de haines. Seul ou presque, Claude Schopp s'était fait son défenseur et son propagandiste. D'abord en rééditant en un volume la trilogie des guerres de religion (1), puis en procurant, dans la collection « Bouquins », une magistrale édition, en deux tomes, de cette même trilogie, accompagnée d'un dictionnaire des personnages et du texte des adaptations théâtrales que Dumas, qui ne laissait rien perdre, en avait tiré. Schopp, qui est aussi l'auteur d'un inusable *Quid Alexandre Dumas* (2), viatique indispensable aux admirateurs du grand Alexandre, a donc droit à la double reconnaissance de la belle Margot, au titre de la préséance et à celui de l'excellence. Mais Marguerite ne brille pas par la fidélité...

Au reste, il faut faire vite et lire le roman de Dumas avant d'aller voir le film de Chéreau. La Margot d'Alexandre a encore quelques jours, quelques semaines à vivre dans nos imaginations avant de disparaître, pour longtemps, derrière les traits d'Adjani. Chacun se fabriquait son image de l'épouse – si peu épouse – du futur Henri IV à partir des éléments fort sommaires fournis par Dumas, qui savait que trop de précision nuit au rêve. Il nous dit qu'elle était brune et merveilleusement belle, savante aussi, et c'est à peu près tout. Il fait même l'impasse sur sa nymphomanie, plus célèbre encore chez ses contemporains que sa beauté. Cette langue de vipère de Tallemant des Réaux écrit que *« jamais il n'y eut personne plus encline à la galanterie »*, mais qu'*« hors la folie de l'amour, elle était fort raisonnable »*. Dumas, en revanche, a utilisé sans hésiter, un macabre racontar de Tallemant : *« Elle portait un grand vertugadin qui avait des pochettes tout autour, en chacune desquelles elle mettait une boîte où était le cœur d'un de ses amants trépassés ; car elle était soigneuse, à mesure qu'ils mouraient, d'en faire embaumer le cœur. Ce vertugadin se pendait tous les soirs à un crochet qui fermait à cadenas, derrière le dossier de son lit. »* Il en a même rajouté : c'est la tête tranchée de La Mole que Margot va mettre dans un sac brodé afin qu'elle l'accompagne tout au long de sa vie.

DUMAS ne recule pas devant le grand-guignol ; il ne recule devant rien. Sauf sur ce qui concerne le sexe. On s'étripe, on s'empoisonne de mille manières, on se convulsionne, on torture, on râle affreusement dans *la Reine Margot*, mais on ne couche qu'euphémiquement. Quand ils se retrouvent dans leur maison de rendez-vous, la reine de Navarre et son amant, à ce qui nous en est dit, mangent, jouent aux échecs ou traduisent Virgile. L'alcôve appartient au non-dit du récit, il est le dernier lieu interdit au romancier, l'ultime citadelle du privé dans cette lugubre et scandaleuse histoire de famille, la plus noire, la plus oppressante jamais écrite par Dumas, un concentré de haine dans le huis clos du Louvre.

Sans doute était-il contraint à cette réserve par les lois de l'Audimat qui s'imposaient déjà, sous une autre forme, mais de façon tout aussi contraignante. *La Reine Margot* a paru en feuilleton dans *la Presse* à partir de décembre 1844. La même année – on rêve ! –, il donne à d'autres journaux *les Trois Mousquetaires*, *le Comte de Monte-Cristo*, *Gabriel Lambert*, *Une fille du régent* et *les Frères corses*. Autant dire qu'il jette toutes ses forces dans la bataille du roman-feuilleton, dans laquelle il s'est engagé tardivement. Mais la lutte est impitoyable ; les directeurs de journaux ne font pas de sentiment : il faut que le nombre de leurs abonnés grimpe en flèche, sinon on interrompt la publication. *La Reine Margot* prend ainsi la place des *Paysans*, de Balzac, renvoyés prématurément aux oubliettes pour cause d'audience insuffisante. Et Margot affronte la concurrence du *Juif errant*, de Sue, dans *le Constitutionnel*. Une erreur de tir serait mortelle.

NOS romanciers contemporains vivent plus douillettement la rivalité littéraire. De sauvage, le capitalisme d'édition s'est fait une figure civilisée ; au pire, les romanciers risquent leur chemise, pas l'habit entier. Cela les rend plus libres, et c'est tant mieux, mais ils paient aussi d'un peu d'embonpoint les dividendes de la sécurité. N'étant plus condamnés à l'efficacité quotidienne, ils peuvent prendre leur temps et exiger de leurs lecteurs un peu de patience. Ils font de la chair, là où naguère il ne fallait que du nerf. Les quinze années passées par Edmond Dantès au château d'If sont expédiées par Dumas en un chapitre, juste le temps de la métamorphose du marin marseillais en comte de Monte-Cristo ; alors que dans *les Noces de Guernica*, Franck et Vautrin se paient le luxe de maintenir enfermé leur héros, Boro le photographe, pendant la majeure partie du livre dans le cul-de-basse-fosse d'une forteresse franquiste. Du coup, c'est le rythme traditionnel du roman-feuilleton qui s'en trouve changé : Boro, immobilisé, ne peut plus être la source d'énergie qui alimente l'action, modifie le cours des événements et force le destin. Boro n'empêchera pas la victoire de Franco dans l'apothéose d'un dénouement vengeur. Les hommes les plus exceptionnels ne font plus l'histoire ; tout juste peuvent-ils réussir à garder figure humaine sous les coups qu'elle leur inflige.

Les enfants d'Alexandre

Boro demeure un héros, intrépide et magnifique, mais c'est un héros impuissant.

On ne s'étonnera donc pas si *les Noces de Guernica* n'ont pas cette alacrité juvénile qui faisait le charme des deux premiers épisodes de la geste boroïque, *la Dame de Berlin* et *le Temps des cerises*. Quand il s'affrontait à Hitler en 1933 ou aux Cagoulards en 1936, le photographe pouvait encore espérer que sa liberté et sa légèreté dissipent les spectres de l'horreur ; à Guernica, la mort a déjà gagné. Le roman-feuilleton ne court plus sur la crête des anecdotes, l'exploit se fait gratuit, désespéré, le rire tourne au ricanement, l'amour a des douceurs d'agonie, l'insolence est le dernier luxe des pauvres, l'ultime grimace des victimes. Mais, par miracle, la fête continue. Menacée de toutes parts, elle s'est réfugiée dans les mots que Franck et Vautrin, les deux compères, continuent à se renvoyer avec un punch de jouvenceaux et une adresse de briscards. Ils font le spectacle, la plume légère, mais le cœur lourd, romantiques malgré tout, comme il convient de l'être lorsqu'on écrit des romans-feuilletons et lorsqu'on les lit.

FRANÇOIS TAILLANDIER est également romantique, mais d'une autre race. A l'action il préfère la méditation, aux éclats aveuglants de la lumière, la lucidité qu'offre l'ombre. Dans le *Monte-Cristo* de Dumas, la mécanique implacable de la vengeance, la figure du justicier qui occupent l'essentiel du livre lui semblent les parties visibles, un peu vulgaires et sommaires, d'un mystère autrement passionnant et que Dumas, tout à l'action, n'a fait qu'effleurer : l'énigme de l'homme sans identité qui se faisait appeler Monte-Cristo. En écrivant ses mémoires, Taillandier a tenté et réussi une manière de contre-roman-feuilleton où les événements ne sont plus que les projections d'une âme malheureuse, terriblement solitaire, n'attendant plus rien du monde ni de la vie depuis qu'on a brisé et piétiné les illusions de sa jeunesse.

Monte-Cristo, à soixante ans, retiré sur une petite île grecque où il disperse sa fortune en œuvres de charité, réécrit Dumas de l'intérieur. Il philosophe volontiers et de la manière la plus agréable qui soit – l'écriture de Taillandier a cette élégance un peu raide qui colle bien au personnage – sur le hasard, l'histoire, le fléau de la politique que nous a légué la Révolution française, l'absence de finalité de l'aventure humaine et la cruauté stupide de ceux qui s'obstinent à vouloir lui en donner une, la tromperie de l'amour.

Il remplit les trous que la hâte de Dumas avait laissés dans son récit, les années d'ensevelissement au château d'If, la révélation conjointe, grâce à l'abbé Faria, du savoir sur les hommes et du dégoût de l'humanité, la lente et minutieuse préparation de sa vengeance, dans une vie vouée au secret où le monde n'est lui-même qu'une vaste prison.

Taillandier a mis au point une figure inédite, le rapt littéraire. Sans trahir un seul instant Dumas, il s'est accaparé son personnage pour en faire l'un des siens, le digne frère en solitude et en sombre lucidité des héros qui hantaient ses deux meilleurs livres, *les Clandestins* et *les Nuits Racine*.

(1) *La Reine Margot, la Dame de Montsoreau, les Quarante-Cinq*, Mercure de France, 1988.
(2) Ce *Quid* accompagne l'édition en deux volumes de *Mes Mémoires*, Laffont « Bouquins », 1992.

Thomas Mann l'appelait « l'ange dévasté »...

« Je ne suis vraiment capable d'écrire que quand je suis triste », notait Annemarie Schwarzenbach. Suicidaire, opiomane, elle fut une sœur pour Carson McCullers et l'amie des écrivains antifascistes avant de disparaître à trente-quatre ans

NOUVELLE LYRIQUE
d'Annemarie Schwarzenbach.
Traduit de l'allemand par Emmanuelle Cotté.
Ed. Verdier, 93 p., 75 F.

Un jour de juin 1940, dans un bar de New-York, Carson McCullers attend une jeune femme, Annemarie Schwarzenbach, qui vient l'interviewer pour son premier roman : *Le cœur est un chasseur solitaire*. Elle sait qu'Annemarie est une amie de Klaus et d'Erika Mann, elle sait qu'elle est une révoltée qui a fui son pays natal, la Suisse, et rompu avec sa famille. Mais ce qu'elle découvrira ce jour-là, c'est qu'elles sont sœurs depuis l'éternité : Carson s'éprendra violemment d'Annemarie, quittera Reeves pour elle et lui dédiera son deuxième roman : *Reflets dans un œil d'or*.

Mais, pour Annemarie, il est déjà trop tard : alcoolique, opiomane, suicidaire, elle a perdu tout contrôle sur son existence. Elle connaîtra, avant d'être rapatriée en Suisse, l'enfer carcéral des hôpitaux psychiatriques. Ses amis les plus chers l'abandonneront. Elle tentera même d'étrangler sa compagne, Margot von Opel.

Deux ans plus tard, à Sils-Maria, là où Nietzsche a écrit son *Zarathoustra*, elle fera une chute à vélo dont elle ne se remettra pas. Et le 15 novembre 1942, à l'âge de trente-quatre ans, mourra celle que Thomas Mann appelait *« l'ange dévasté »*.

Sa famille, avec le zèle suspect des bien-pensants, s'emploiera à effacer toute trace de cette fille indigne : on brûlera ses journaux intimes et ses manuscrits inédits, on détruira sa correspondance avec les enfants de Thomas Mann et avec Carson McCullers, on effacera des mémoires tout ce qui a trait à son homosexualité, à sa haine de son milieu, à sa fuite en Orient, à ses expériences de la drogue, à ses pulsions suicidaires. Il ne sera pas dit que la petite fille d'un général suisse ait pu être un traître à sa patrie.



D.R.

A. Schwarzenbach : « Tant pis pour l'humanité. »

« Si on ne veut pas rester trente ans sous les verrous, il est bon de prendre le large à temps », écrivait Annemarie à propos de la Suisse. Paris, Berlin, New-York, Bagdad, Téhéran, Moscou, Kaboul, autant de villes où cette fugitive, au regard las et à la beauté androgyne, promènera sa solitude angoissée. Avec Ella Maillart, qui l'a dépeinte dans *la Voie cruelle*, elle fuira vers un Orient mythique : *« Il fallait*, dira Ella Maillart, *que je comprenne pourquoi elle choisissait la voie compliquée, la voie cruelle de l'enfer. Etait-il possible qu'elle le préférât à une manière de vivre plus facile ? Pensait-elle que c'était le chemin le plus rapide pour épuiser et dépasser les limites de son individualité ? Une chose était certaine : elle croyait à la souffrance. Elle la vénérait comme source de toute grandeur. »*

A Berlin déjà, alors qu'elle avait à peine vingt ans et qu'elle écrivait sa *Nouvelle lyrique*, Annemarie aimait citer le mot de Strindberg : *« Tant pis pour l'humanité... »* Elle se déguisait en homme (Thomas Mann lui avait dit : *« C'est curieux, si vous étiez un garçon, vous devriez passer pour extraordinairement belle »*) et narrait les amours impossibles d'un jeune diplomate pour une chanteuse de cabaret, Sibylle. Ce bref récit intimiste, écrit dans une langue lisse, refusant tout effet, exerce aujourd'hui encore un charme envoûtant, tant le sentiment d'être étranger au monde nous étreint à sa lecture. *« Je ne suis vraiment capable d'écrire que quand je suis triste*, notait Annemarie Schwarzenbach. *Elle* [la tristesse] *me remplit, pèse de tout son poids sur moi et m'envahit, car sa substance est à la fois délicate et dense, comme le voile qui enveloppe la mariée et qui flotte au vent. Et c'est ainsi que la tristesse devient féconde en nous, car ce qui nous emplit aspire à prendre naissance. »*

Cette *Nouvelle lyrique*, errance fébrile à travers le Berlin cosmopolite et jouisseur des années 20, sonne le glas d'une époque. Quand le livre paraît, chez Rowolth, en 1933, Hitler est déjà au pouvoir. Farouchement antifasciste – elle dira qu'elle a appris dès sa naissance, elle, la fille choyée d'industriels zurichois, que capitalisme se conjugue avec national-socialisme –, Annemarie se battra contre la montée du nazisme. Elle accompagnera Klaus Mann au premier Congrès des écrivains soviétiques où elle se liera avec Aragon et Malraux. Elle fera de nombreux reportages pour la presse suisse sur le mouvement syndicaliste américain (elle couvrira notamment les grèves des ouvriers Ford à Detroit), se passionnera pour les fouilles archéologiques en Perse – elle en tirera un roman, *la Vallée heureuse* (1) – et écrira de brefs récits qu'on vient de réunir sous le titre *Orient exils* (2).

Entre la drogue, les amours saphiques, la quête d'un Orient inaccessible, Annemarie brûle son existence. Roger Martin du Gard l'avait remerciée de promener sur cette terre d'exil son beau visage d'ange inconsolable. Mais quand, à Sils-Maria, elle rend l'âme, elle est bien cet *« ange dévasté »* qu'avait vu en elle, avec un mélange de frayeur et de curiosité, Thomas Mann.

Plus de cinquante après sa mort, en même temps qu'on découvre ses livres, on demeure fasciné par sa personnalité, tout comme le furent ses biographes Dominique Grente et Nicole Müller (3). On enrage également en songeant que le récit de sa descente aux enfers, telle qu'elle la consigna pendant quinze ans dans son journal intime – il aurait sans doute été la réplique féminine du *Tournant* de Klaus Mann –, a été détruit par une mère abusive, indifférente à l'unique passion de sa fille, la littérature. *« Tant pis pour l'humanité... »*, a sans doute murmuré, dans son orgueil inébranlable, l'ange inconsolable en assistant à la destruction de ses écrits les plus personnels, au moment où les œuvres de ses compagnons d'exil étaient, elles aussi, brûlées par les barbares.

Roland Jaccard

(1) « Le Monde des livres » du 6 mars 1992.

(2) Traduit de l'allemand par Dominique Miermont, postface de Nicole Bary, éd. Autrement, 165 p., 79 F.

(3) *L'Ange inconsolable*, éd. Lieu commun, 1989.

